

# Un village – Une histoire

## SAINT-MAMET



Alain CHEVALIER

Février 2023



# Introduction

En réalisant ce dossier, cette monographie, je réalise un projet mené depuis cinq années. Je ne suis ni écrivain, ni archéologue, encore moins historien, mais j'aime ce pays et ce village et j'estime qu'il est naturel de mettre en valeur cette modeste mais si agréable commune de Saint-Mamet.

Dans son ouvrage sur l'histoire de Blagnac, M.B. LAVIGNE écrivait en 1875 :

*« Je reconnais que la plus modeste commune aurait un grand avantage à posséder sa petite monographie. Les administrateurs et les administrés pourraient s'y instruire, s'y éclairer et y puiser d'utiles enseignements. On aime et on sert d'autant mieux un pays qu'on le connaît davantage ... Rien ne se perd lorsque les monuments, les maisons, les champs et les pavés des rues vous rappelle sans cesse les événements de toute sorte qu'ils ont vu s'accomplir, et que vous entendez partout la voix de vos ancêtres ...*

*... A un point de vue plus général et plus élevé, l'utilité des monographies locales ne me paraît pas moins grande, car, malgré les importants travaux de l'école historique moderne, on peut hardiment avancer que l'histoire de la France n'est pas encore faite. Nous connaissons à peu près les faits et gestes des princes et des grands ; mais ceux des humbles et des petits, où sont-ils inscrits ? Qui nous a raconté leurs malheurs, leurs misères, leurs souffrances dans cette douloureuse et longue incubation de la civilisation française ? On ne connaît de nos révolutions que ce qui s'est passé dans les grandes villes. Mais qui a constaté, étudié la répercussion et les effets dans les campagnes, au milieu de ces populations rurales, si ignorantes encore, si longtemps opprimées et qui sont comme l'âme de la nation ? Est-ce qu'il n'y a pas là, pour le philosophe comme pour l'historien, un intéressant sujet d'études ? Nous avons l'histoire complaisante, fantaisiste, trop souvent personnelle d'en haut ; mais celle d'en bas est à faire. Elle ne sera même possible que le jour où chaque commune aura la sienne et fournira ainsi son contingent à cette immense synthèse. C'est pourquoi je crois fermement à l'utilité des monographies locales ... J'ajoute même que si j'avais une autorité quelconque, je provoquerais auprès des ministres de l'instruction publique et de l'intérieur une mesure en vertu de laquelle les instituteurs publics seraient obligés de mettre en ordre les archives de leur commune, d'en écrire un résumé historique (1) et de tenir un registre d'annales, dans lequel ils inscriraient régulièrement tous les faits intéressants, les phénomènes, les perturbations météorologiques et atmosphériques, les événements de toute nature et de toute sorte qui se produiraient dans leur commune. Ce serait un recueil de documents intéressants pour l'avenir ... ».*

Tel est, dans son ensemble, le but que je me suis proposé en rédigeant ce dossier. Je n'ai aucune prétention et je l'abandonne entièrement aux appréciations des lecteurs. La forme est ce qu'elle est, les puristes me pardonneront, mais le fond, lui, a été puisé dans des documents authentiques.

(1) Ce point a été réalisé en 1885, voir en annexe 2 : Monographie de Jean-Bernard FONTAN, instituteur à Saint-Mamet en 1885

# Couverture

Aquarelle de Saint-Mamet réalisée vers 1834 par Jean Christophe Frédéric-François DANDIRAN (ou d'ANDIRAN), lors d'un voyage qu'il a réalisé dans les Pyrénées avec Pierre Toussaint MIALHE.

Frédéric-François DANDIRAN, né le 8 mai 1802 à Bordeaux, est un peintre paysagiste et un lithographe, auteur d'une œuvre abondante, principalement des aquarelles, plusieurs fois récompensé lors d'exposition.

C'est en 1840 qu'il a publié une suite de 100 lithographies : « Excursion dans les Pyrénées », composée de 100 croquis pittoresques, dédiés à S. A. R. Monseigneur le duc de MONTPENSIER.

Cette aquarelle de Saint-Mamet est extraordinaire, car c'est l'équivalent d'une photographie d'aujourd'hui et ainsi, elle nous permet de découvrir de nombreux détails du village à cette époque dont certains seront évoqués dans ce dossier. On peut remarquer :

- L'église avant sa réfection qui a eu lieu en 1849,
- Le porche du cimetière disparu aujourd'hui, comme le cimetière qui a été transféré suite au don d'un terrain de madame en
- La maison au toit de chaume devant l'église, certainement celle de la veuve ARROU, qui sera achetée en 1852 pour être abattue dans un souci d'élargissement de la place et d'alignement de la rue principale,
- Le ruisseau d'écoulement d'eau au milieu de la rue (appelé « aqueduc ») qui sera combattu pendant de nombreuses années et finira par disparaître,
- La fontaine SACARRERE construite en 1829 et qui n'est pas encore incorporée à un mur,
- L'habillement des habitantes en train de filer leur quenouille.



# Sommaire

<b>1)- Sommaire</b>	5
<b>2)- Généralités</b>	7
<b>3)- Histoire :</b>	11
- La géologie luchonnaise,	12
- La présence préhistorique,	19
- La présence romaine,	29
- Les invasions barbares,	30
- Le Moyen-Age,	30
- Le château de Saint-Mamet, famille de MAILHOS de SAUX	34
- Le château de Saint-Mamet, famille de FONDEVILLE,	45
- Le château de Saint-Mamet, famille SACARRERE,	51
- La Révolution,	62
<b>4)- Démographie</b>	74
<b>5)- Les habitants – L’habitat</b>	75
<b>6)- L’agriculture et l’élevage</b>	119
<b>7)- La Pique et le ruisseau de Burbe</b>	134
<b>8)- Les intempéries</b>	152
<b>9)- Les mines et carrières</b>	156
<b>10)- Les industries : la fonderie – La fabrique</b>	159
<b>11)- Le village de Saint-Mamet :</b>	180
- Le cadastre	180
- L’église et la religion	185
- Les curés de Saint-Mamet	193
- Les cloches de l’église de Saint-Mamet	201
- La séparation de l’Eglise et de l’Etat	205
- Le folklore : le carnaval, 1880 – 1950	209
- Les douanes de Saint-Mamet et du Portillon	214
- Le Portillon	217
- La Compagnie des guides de Luchon : les guides de Saint-Mamet	227
- La chasse	231

## **12)- Saint-Mamet : la littérature, la poésie, les artistes et ses hommes célèbres :**

**236**

- Chanoine Jacques BAYLAC,
- Pierre BAYSSE,
- BERNHET ou BERNNET,
- Serge BRUNET,
- Yves-Bertrand BURGALAT,
- Jean CASTEX
- Louise Margueritte CHERON,
- Gaston DESTRAIS,
- Henri ESTOUP dit HENRIES,
- Maurice ESTRADE,
- Pierre GORSE,
- Maurice JOGAND,
- F. de JULIERS,
- Maxime LALANNE,
- Emile LEPRIEUR dit Edouard Auguste SPOLT,
- Christian LOUIS,
- Michel LUGUET,
- Jean MOREAS
- Emile POUVILLON,
- Edmond ROSTAND,
- Bernard SARRIEU,
- Paul VIGNE dit Paul VIGNE d'OCTON,

## **13)- Morts pour la France – Conflit 1914/1918**

**266**

## **14)- Les maires d'hier à aujourd'hui**

**268**

## **15)- Conclusion**

**275**

## **16)- Les sources**

**275**

## **2<sup>ème</sup> partie : Annexes**

- 1)- Registres des délibérations du Conseil Municipal de 1792 à 1936
- 2)- Monographie de Jean-Bernard FONTAN, instituteur à Saint-Mamet en 1885
- 3)- Le calendrier républicain
- 4)- Cartes
- 5)- Société de la montagne de Bôneou de 1886 à 1931

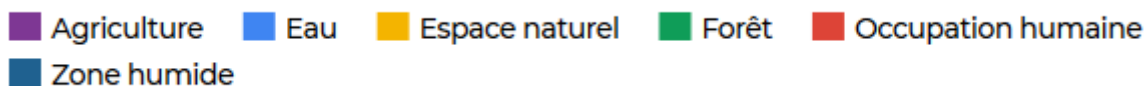
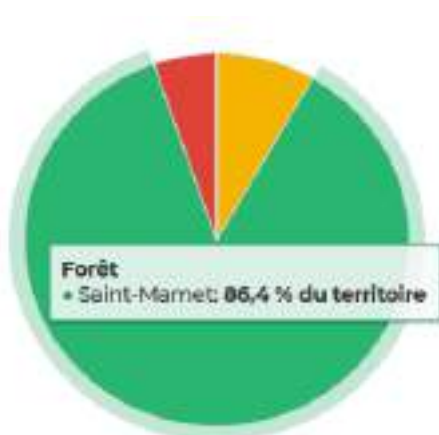
## 2)- Généralités

La commune de Saint-Mamet, d'une superficie de 1116 hectares (11,16 km<sup>2</sup>), est située en pays Comminges-Pyrénées, au sud du département de la Haute-Garonne, en secteur montagnard, limitrophe de la frontière espagnole par le col du Portillon. Située en rive droite de la Pique qui marque sa limite communale avec la ville de Bagnères de Luchon, le territoire communal est constitué d'un fond de vallée où est implanté le village, puis d'un territoire de montagne s'élevant à plus de 1900 mètres (sommets de la Laque ou Sarrat des Estagnès). Son altitude varie de 630 à 1975 mètres. Le col du Portillon culmine à 1293 mètres et marque le passage routier avec l'Espagne.

La commune se développe dans le contexte géomorphologique typique des vallées encaissées de la montagne pyrénéenne : un fond de vallée glaciaire permet à l'essentiel de l'activité humaine de s'implanter, tandis que les versants présentent une topologie de pentes fortes (90% de son territoire des pentes à plus de 20% !), plus ou moins remaniées en terrasses et replats, soit par l'activité pastorale, soit par des facteurs naturels. La partie urbanisée est la seule partie plate avec le vallon de Burbe, au centre de la commune, qui présente des pentes plus faibles permettant une exploitation agricole des prairies. Le reste du territoire de la commune est majoritairement composé d'estives et de forêts, d'une superficie d'environ 1000 hectares aujourd'hui, ce qui représente 86% de la superficie totale.

### Occupation humaine à Saint-Mamet

Données 2018	Saint-Mamet : superficie	Saint-Mamet : pourcentage	Moyenne nationale
Occupation humaine	60 ha	5,3 %	7,7 %
Agriculture	0 ha	0,0 %	63,8 %
Forêt	975 ha	86,4 %	23,6 %
Espace naturel	93 ha	8,3 %	4,0 %
Zone humide	0 ha	0,0 %	0,2 %
Eau	0 ha	0,0 %	0,7 %





La forêt a été la principale source de revenu du village lors des siècles passés ; les ventes de bois ont permis au village de survivre et de financer tous les investissements nécessaires : entretien des chemins, du pont sur la Pique, de la réfection de l'église, de la construction du presbytère, de la maison d'école, des fontaines, du lavoir, de la création du nouveau cimetière et bien d'autres travaux encore.

Limitrophe de Bagnères-de-Luchon et de Montauban-de-Luchon, et à moins de 50 kilomètres de Saint-Gaudens, Saint-Mamet est desservie par la route départementale 125 (Saint-Gaudens – Col du Portillon) et la route départementale 27 qui traverse le bourg. Elle est également limitrophe avec la commune de Bossost, situé dans le Val d'Aran et ainsi gardienne de la communication avec l'Espagne par le vallon de Burbe.

D'un point de vue administratif, elle appartient au canton de Bagnères-de-Luchon et à l'arrondissement de Saint-Gaudens. Saint-Mamet appartient à la Communauté de Communes des Pyrénées Haut-Garonnaises (CCPHG), issue de la fusion au 01/01/2017 de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Béat, de la Communauté de Communes du Haut-Comminges et de la Communauté de Communes du Pays de Luchon.

Le développement du village de Saint-Mamet a été étroitement lié à sa proximité avec Bagnères-de-Luchon, cette dernière représentant depuis l'époque romaine, une des grandes stations thermales pyrénéenne, mais aussi un lieu d'échanges entre les hautes vallées montagnardes. Petite commune d'environ 300 habitants au début du XVIIIème siècle, elle a atteint son développement majeur vers 1850 avec près de 850 habitants et comptait en 2018 environ 550 habitants, population stable, voire légèrement croissante. Luchon, la « grande voisine », a aujourd'hui 2380 habitants alors qu'elle en comptait 1080 en 1800. Sur cette période, la population de Luchon a donc été multipliée par 2,12 alors que celle de Saint-Mamet a été multipliée par 1,83. Petit avantage à Luchon, mais ces valeurs restent voisines.

### **L'origine du nom de Saint-Mamet** (site de la mairie)

*« Le nom de Saint MAMMES (Mammès) patron de notre commune nous situe aux environs du 4<sup>ème</sup> siècle en Asie Mineure.*

*Fils de Theodotus et de Rufina, Saint Mammès est né en prison là où se trouvaient ses parents, coupables d'être chrétiens. Peu de temps après sa naissance, ses parents moururent. Avant sa mort, sa mère avait demandé à Dieu la grâce de trouver quelqu'un qui s'occuperait de son bébé. Sa prière fut exaucée, car lorsqu'elle mourut, un ange ordonna à Ammia, une riche veuve de Césarée de Cappadoce ou Kayseri, sainte elle aussi, de prendre en charge le nouveau-né. Elle adopta l'enfant et l'appela Mamas à cause de ses premiers balbutiements. En grandissant, Mamas ou Mammès devint un défenseur ardent de la foi. Ammia mourut alors que Mammès n'avait que quinze ans, laissant l'adolescent héritier de ses richesses. Il n'en resta pas moins ardent prosélyte de la foi.*

*Ceci parvint aux oreilles de l'empereur Aurélien qui envoya Démocrite occuper le poste de gouverneur de Césarée de Cappadoce avec mission de faire abjurer le jeune trublion de Mammès. Comme celui-ci refusait d'abjurer sa foi, Démocrite lui fit brûler le torse avec des torches enflammées mais rien n'atteignait l'adolescent. Démocrite, en désespoir de cause, ordonna alors de jeter Mammès au fond de l'eau avec une masse de plomb attachée au cou afin de le noyer. Mais pendant que les bourreaux le conduisaient vers le lieu de son supplice, un ange l'enleva et l'emporta sur le mont Argée, une montagne proche de Césarée, où il put s'abriter et se reposer.*



*Il resta quarante jours dans cette retraite, puis il vit un bâton tomber du ciel et entendit une voix qui lui disait "frappe le sol !". Mammès obtempéra et vit alors apparaître le livre des Évangiles. Il s'en empara et put y trouver réconfort et enseignements. Il accumula ainsi des connaissances religieuses. Elles lui permirent de descendre de temps en temps à Césarée pour prêcher. Dans la montagne, il se nourrissait du lait des biches et des chèvres dont il faisait du fromage. Il apprivoisait les bêtes et les fauves. Les ours, les lions et les tigres le suivaient comme des moutons suivent leur berger.*

*L'empereur Aurélien nomma un nouveau gouverneur en Cappadoce, qui s'appelait Alexandre. Ce gouverneur envoya ses gardes pour arrêter le jeune chrétien en vue de le juger. Mammès leur servit des fromages et du lait et pendant qu'ils mangeaient, les fauves arrivèrent et entourèrent Mammès formant ainsi une redoutable muraille protectrice. Les soldats étaient effrayés, mais Mammès les rassura. Il leur dit qu'il se rendrait bientôt à la ville. Peu après, Mammès descendit à Césarée et fut mis en jugement. On l'accusa d'être un magicien qui avait des pouvoirs sur les bêtes sauvages et il fut condamné. On prépara son supplice et la fournaise dans laquelle il devait être jeté. Mais Mammès courut de lui-même dans les flammes qui ne lui firent aucun mal. Il y resta trois jours puis en sortit indemne.*

*Il fut alors livré aux lions du cirque. Mais ce supplice fut encore un échec pour les bourreaux car les fauves refusèrent de dévorer Mammès qui les avait apprivoisés. Devant ce prodige, le gouverneur Alexandre décida de mettre un terme à la vie du jeune martyr en lui plantant un trident dans l'abdomen. Mais le jeune Mammès se redressa, arracha l'arme de son ventre, et s'en alla. Il parvint jusqu'à une grotte située près du cirque, où il mourut.*

*Traditionnellement, il est invoqué par les personnes souffrant de coliques. Il est considéré comme saint protecteur des personnes ayant des fractures osseuses, ainsi que de ceux qui sont allaités. Dans la localité de Murero (près de Saragosse en Espagne), il est considéré comme saint patron de ceux qui souffrent de hernie et d'éventration ».*



**Peinture de Pierre BAYSSE en 1957 (église de Saint-Mamet)**

# **SAINT-MAMÈS OU MAMET**

Martyr de Cappadoce

---

LE SAINT PATRON DE LA PAROISSE  
**DE SAINT-MAMET-DE-LUCHON**

---

## **NOTES**

sur sa vie  
et son culte

PAR

le chanoine A. ABADIE

---

LUCHON  
IMPRIMERIE SARTHE

---

MCMXLVII

### 3)- Histoire :

**Remarque préliminaire :** Il n'est pas toujours aisé de séparer et d'isoler l'histoire de Saint-Mamet de celle de Bagnères-de-Luchon, voire des villages environnant (Montauban-de-Luchon, Juzet-de-Luchon ou même Bossost), tant les faits marquants sont intimement liés, ainsi que les caractères des populations locales. C'est pourquoi pour comprendre Saint-Mamet, il faut souvent élargir un peu l'espace au-delà du territoire de la commune.

Il est intéressant de commencer par l'histoire de Bagnères-de-Luchon qui est romaine jusqu'à environ l'an 450. Puis viennent les Visigoths, repoussés 100 ans après par les Francs vers 550, qui détruisent Saint-Bertrand-de-Comminges en 585 ce qui marque la fin des temps antiques. Dès lors c'est la nuit obscure qui va durer plusieurs siècles ... On retrouve trace de Luchon en 987 dans un acte officiel, aussi pourrait-on situer l'origine du village de Saint-Mamet vers l'an 1000. Il ne s'y passait certainement pas grand-chose et il ne devait pas y avoir beaucoup d'habitants, la seule particularité importante était que ce village était un point de passage obligé vers le royaume d'Espagne, par le col du Portillon.

On retrouve peu d'écrits concernant la commune, il faut attendre les archives paroissiales à partir de 1761, puis les délibérations du Conseil Municipal à partir de 1792 pour retrouver des archives régulières, qui n'ont malheureusement pas toujours été conservées correctement.

A la révolution la population est de l'ordre de 300 habitants. On peut penser que dans les siècles précédents la population était bien inférieure.

Le développement de Saint-Mamet a été très lié à l'essor du tourisme à Bagnères-de-Luchon. L'épisode industriel a été bref mais très riche, il est à noter que la fonderie de cobalt de Saint-Mamet était unique en France, à son époque.

Quelques faits cependant sont spécifiques au village et seront développés avec plus de détail plus loin. Ils concernent :

- La géologie luchonnaise,
- La présence préhistorique,
- La présence romaine,
- Le Moyen-Age,
- Le château de Saint-Mamet, famille de MAILHOS de SAUX
- Le château de Saint-Mamet, famille de FONDEVILLE,
- Le pillage de la région par les espagnols en 1711,
- Le château de Saint-Mamet, famille SACARRERE,
- La Révolution,
- La période industrielle de la fonderie,
- La période « moderne ».

## La géologie luchonnaise :

A la fin de l'ère primaire, il y a quelque 300 millions d'années, le plissement hercynien donna naissance aux montagnes locales (Oueil, Larboust, ...). C'est seulement à la fin de l'ère secondaire et pendant l'ère tertiaire, il y a environ 150 millions d'années, que les montagnes du luchonnais prirent leur forme définitive.

Une vision très simplifiée de la géologie luchonnaise peut être représentée par la carte suivante :



**Carte géologique du département de la Haute-Garonne, par Alexandre LEYMERIE, en 1879**

Saint-Mamet (dans le plis) est concerné par 4 zones :

- en jaune clair, référencée d3, pour les alluvions et dépôts de comblement du fond des vallées, dépôts résultant de l'ancien lac primaire,
- en gris référencé C, pour le cambrien azoïque. Le cambrien correspond à la 6<sup>ème</sup> et dernière partie de l'ère primaire (ou paléozoïque), le terme azoïque signifiant qu'il ne présente aucune trace de vie,
- en rose, référencé Gp, pour granite gneiss et granite protéique issus des éruptions lors de l'ère primaire,
- en jaune foncé, référencé Si, pour silurien, 3<sup>ème</sup> période de l'ère primaire

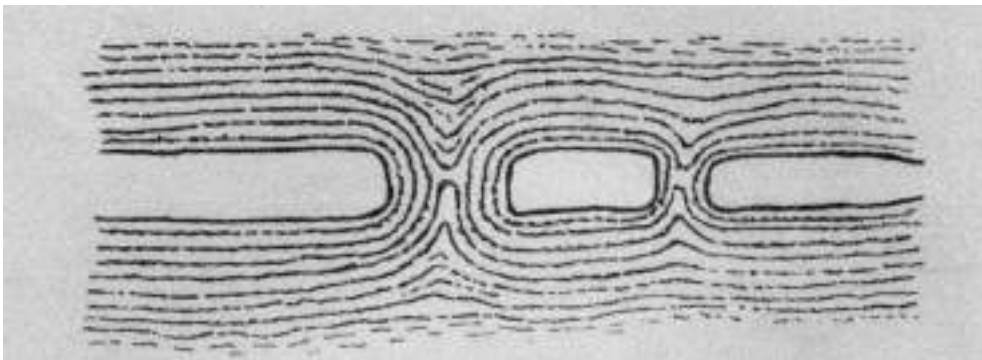
Il y a 100 mille ans, durant la période glaciaire, les nombreux glaciers se sont mis en marche et ont arasés et comblés le bassin luchonnais.

Une des principales originalités géologiques de Saint-Mamet est son « granite fluidal » mis en valeur par Gaston ASTRE. Sous ce nom un peu rébarbatif se cache le fait que, dans un magma pâteux sur le point de se solidifier, la cristallisation peut dessiner des plans orientés. Une telle disposition indique un phénomène d'écoulement pétrifié avec les éléments minéraux ordonnés parallèlement aux courants qui se déplaçaient au sein du magma avant son ultime consolidation.



C'est dans les roches volcaniques qu'un tel régime est surtout connu. L'attention doit être particulièrement attirée sur un gîte de granite fluidal qui se situe un peu au sud de Saint-Mamet et qui a le mérite de passer pour le gisement le plus démonstratif de ce phénomène.

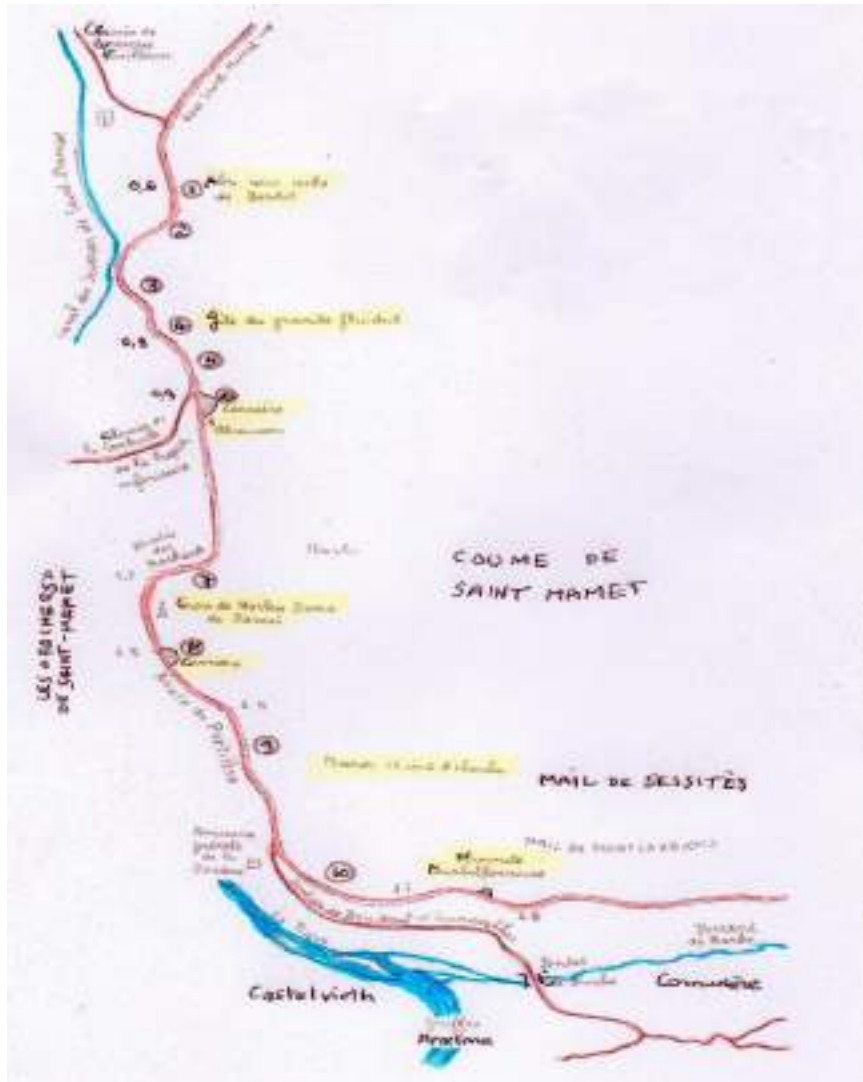
Quand on vient du village, on le rencontre, sur la route du Portillon, au niveau du chemin qui dessert la centrale électrique de la Pique Inférieure. Il y a là un petit éperon rocheux, sur le bord de la route à gauche, que le service vicinal a fait en partie sauter en 1934. Sur la face parallèle à la route, on peut voir sur le rocher qui est composé de pegmatite à gros éléments avec des cristaux de tourmaline, le fameux granite fluidal. Sur la face parallèle à la route, la roche granitique possède une texture assez fine, avec ses éléments habituels : quartz, feldspath et biotite. Les cristaux de biotite s'alignent suivant des plans réguliers finement ondulés. Pour l'observateur non spécialisé, la roche apparaît constituée de larges rubans blancs (quartz et feldspath) se détachant sur un fond rayé parallèlement à eux et de teinte gris sombre.



### **Granite fluidal**

C'est donc le granite qui est arrivé en premier et qui s'est solidifié et dans une deuxième phase, il y a eu l'arrivée de la pegmatite qui a enrobé le granite.

Mais, le granite fluidal de Saint-Mamet ne représente qu'un cas particulier des nombreuses roches éruptives que l'on retrouve dans le plan de Burbe. La route qui conduit au Portillon traverse ces roches depuis l'abri sous roches de Berdot, jusqu'au tournant qui la fait remonter au-dessus de Cornudère dans le val de Burbe. En notant les affleurements, dans l'ordre où on les rencontre, on peut avoir une bonne idée des différenciations qui se sont produites dans le noyau éruptif. Il est très intéressant aujourd'hui de reprendre le cheminement décrit dans le document de Gaston ASTRE écrit il y a plus de 100 ans et intitulé « *le granite fluidal de Saint-Mamet* ».



### Cheminement du point 1 au point 10

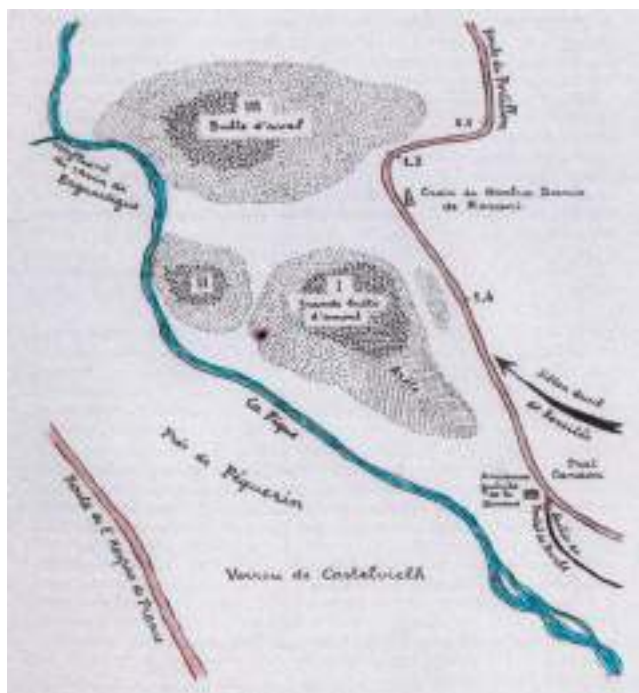
- 1- Au kilomètre 0,6 de la route du Portillon, compté à partir du carrefour de l'église, on peut observer la pegmatite de l'abri de Berdot. Accès impossible aujourd'hui car situé en domaine privé.
- 2- Du kilomètre 0,65 au kilomètre 0,8, on peut observer de nombreux bombements rocheux de pegmatite. Impossible aujourd'hui car situé également en domaine privé.
- 3- En face du point où le canal d'alimentation des scieries et des moulins commence à longer la route, on peut voir les plus belles pegmatites de la région, très bien conservées, avec des notamment de splendides lames de muscovite de près de 10 cm.
- 4- Au kilomètre 0,8, on trouve le granite fluidal décrit précédemment.
- 5- Du kilomètre 0,8 au kilomètre 0,9, on a une pegmatite ordinaire avec ou sans tourmaline et de petits cristaux de pyrite.
- 6- A kilomètre 0,9, il y a une petite carrière avec un abreuvoir, où l'on a exploité la pegmatite en ses roches dérivées les plus dures, pour des travaux d'empierrement. Dans le tiers nord de la paroi d'abatage, on peut observer dans la masse de quartz de jolies géodes de cristaux de quartz laiteux, mais aussi de gros amas de pyrite atteignant 7 à 8 cm de diamètre. C'est pourquoi les eaux s'écoulant de la roche sont « rouillées ».



**Amas de pyrite**

7- *Jusqu'au kilomètre 1,3 la route commence à monter pour s'engager dans la région des « rochers de Saint-Mamet ». C'est dès lors un paysage à topographie glaciaire, avec des rochers polis avec souvent une striation longitudinale dus au passage des anciens glaciers. On peut arriver à observer une très grande diversité de roches sur une distance de quelques mètres.*

En contrebas du grand verrou glaciaire de Castelvieu, les « Rochers de Saint-Mamet » forment les derniers arrêts, sur lesquels le glacier quaternaire, après avoir franchi le premier, descendait avec rapidité pour arriver à Luchon. En conséquence, ces rochers constituent les derniers mamelons avant la plaine luchonnaise. Ils n'ont pas toujours porté le nom qui maintenant les désigne. La population appelait ce lieu « La Fonderie », pendant la deuxième moitié du XVIIIème siècle et sous la Révolution. Tous ces rochers sont situés sur la rive droite de la Pique, appartenant donc au territoire de Saint-Mamet, ces buttes rocheuses sont longées par la route qui descend du Portillon de Burbe. Elles se répartissent en trois coupes principales.



**Les 3 buttes rocheuses**



La première de ces buttes (réf. I sur le plan page 12), est celle qui succède au grand verrou de Castelvielh. Elle n'en est séparée que par le cours de la Pique et c'est dans cet intervalle que se situait l'ancienne passerelle de Péquerin. La direction de son arête est le sud-est, ce qui veut dire que le courant de glace qui descendait en ce lieu était encore influencé par le débouché du glacier de Burbe, et donc que le confluent des deux glaciers se trouvait donc en aval de Castelvielh et non en face.

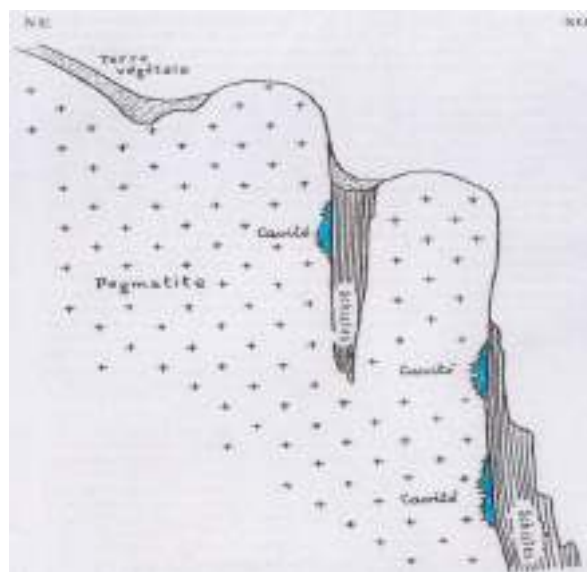
La coupe montre le beau poli glaciaire et de chaque côté des faces quasi verticales, surtout du côté de la Pique qui a profondément entaillé et sapé la butte : conséquence habituelle de l'érosion torrentielle.



La deuxième butte (réf. II) est séparée de la première par une étroite gorge de 2 à 3 mètres de large, certainement causée par un ancien passage de la Pique.

La butte d'aval (réf. III) possède l'altitude la plus faible et se diffère par un mamelon bien régulier, largement étalé, à grand rayon de courbure.

Une particularité du rocher référencé I est constituée par de petites cavités d'un type un peu spécial, que les spécialistes nomment cavités miarolitiques. Il est logique de penser de ces cavités résultent d'une contraction qui s'est effectuée lors du refroidissement du magma de pegmatite, le long de la surface de contact avec les schistes. Je n'ai pas retrouvé ce site aujourd'hui.



- 8- Une carrière s'ouvre au kilomètre 1,3 d'où ont été extrait du quartz, de la pegmatite quartzreuse et de la granulite compacte.
- 9- Au kilomètre 1,4 commence l'élargissement inférieur du sillon qui descend de l'est entre la coume de Saint-Mamet et le mail de Sessitès.
- 10- On atteint le tournant où la route va prendre la direction sud et s'engager dans le val de Burbe. Il a été nécessaire d'entailler l'éperon rocheux pour le passage de la route. Il y a donc, sur la gauche, une paroi qui commence après l'ancienne guérite de la douane, au départ du chemin de Cornudère. Au tournant on notera deux petits filons de quartz. Après le kilomètre 1,7 les schistes fissurés sont très présents.

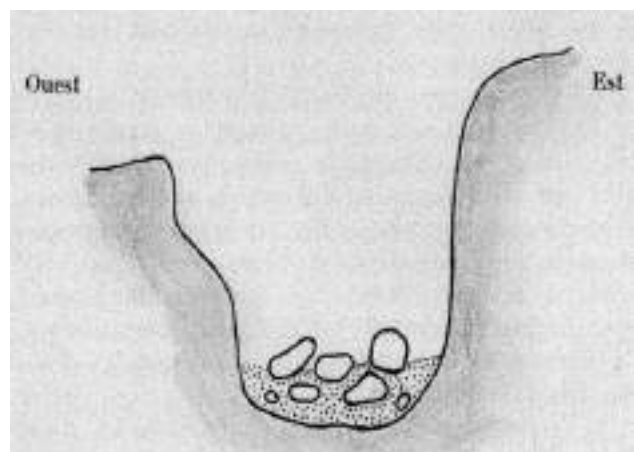


**Filons de quartz**

- 11- Un peu au-dessus, on peut voir le reste de la marmite tourbillonnaire. On donne le nom de marmite de géant à des cavités plus ou moins circulaires, à parois polies, qui, sous les anciens glaciers actuellement disparus furent creusées dans les roches sous-jacentes avec le secours de cailloux transportés et animés d'un mouvement giratoire par les eaux torrentielles. Ces cailloux sont parfois encore en place dans l'excavation qu'ils ont produite ... ».



**Avant 1935**



**Coupe**



**Après 1935**



**Les « restes » de la marmite aujourd'hui**

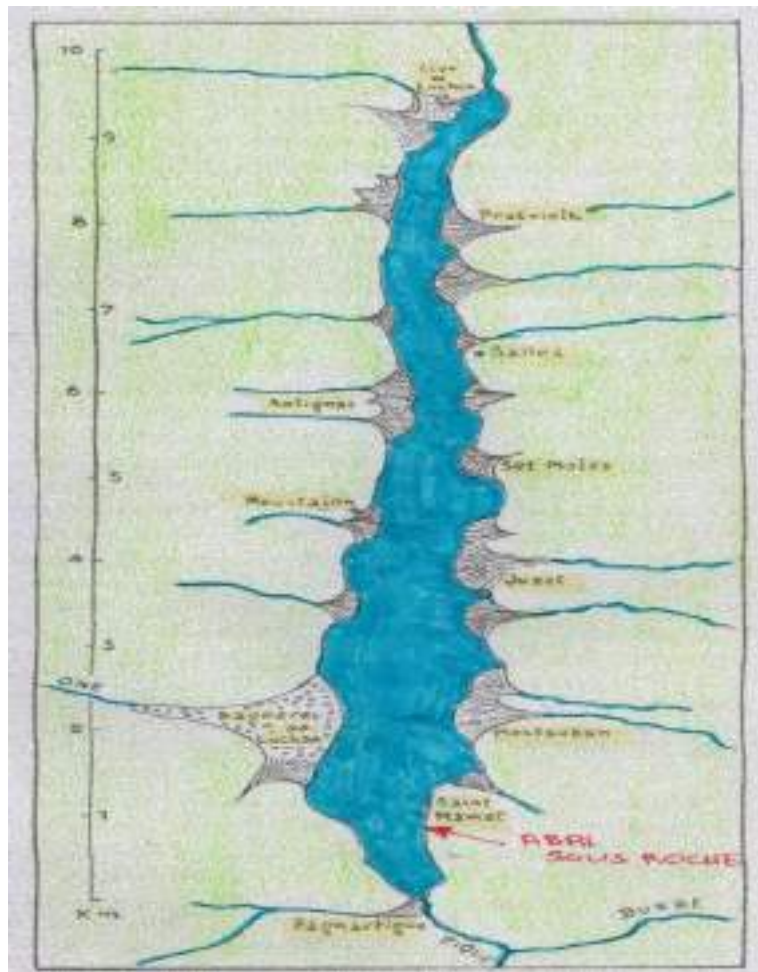
Aujourd'hui, la réfection de la route a fait disparaître ce site, on peut tout juste en deviner l'emplacement par les 3 gros cailloux encore visibles aujourd'hui sur la partie droite de la marmite.

La roche qui affleure sur le bord de la route n'est autre que des schistes métamorphiques compacts, injectés de pegmatites quartzieuses, appartenant à la base des terrains primaires dans le cœur du val de Burbe. C'est dans leur sein que la marmite a été creusée par les eaux. Celle-ci se présente comme une grande cuve, atteignant environ 3,5 mètres de diamètre à l'ouverture et 1,80 mètres au fond. Sa profondeur maximale est de 2,50 mètres. D'une manière générale les parois, sensiblement verticales lui donnaient une allure grossièrement cylindrique. Les gros cailloux qui ont participé au mouvement giratoire des eaux tourbillonnantes sont encore visibles si l'on compare les photos du début du XXème siècle et celle d'aujourd'hui. Ce sont certainement les derniers qui l'occupaient au moment où elle a cessé de fonctionner, par suite d'un abaissement du lit du torrent. Les galets appartiennent à une roche très dure : granite à grain fin, joliment tacheté d'abondantes paillettes de mica noir, relativement assez larges. Ils proviennent des matériaux abandonnés par l'ancien glacier, dans le sillon de Burbe, et dont on retrouve en grosse quantité sur le Pla de Burbe et en contrebas de la cascade Sidonie. Les eaux qui ont creusé cette marmite provenaient donc bien du val de Burbe. Ce phénomène est très probablement d'origine purement torrentielle, il est postérieur aux glaciations et serait donc contemporain de l'époque à laquelle l'homme a pu prendre possession de la vallée.

La marmite du confluent de Burbe, témoin des premiers hommes qui ont certainement assisté, sinon à sa formation, du moins à son parachèvement, a dû supporter l'injure de ce qu'on appelle le progrès et qui n'est souvent qu'un progrès matériel tout au plus. Située sur le bord de l'ancien chemin du Portillon, elle fut à moitié éventrée au cours du XIXème siècle quand le chemin fut transformé en route plus praticable. En 1935 on fit sauter une partie de la face aval de la cuve et aujourd'hui, les impératifs d'élargissement de la route ont presque fait disparaître complètement cet appareil naturel. Il aurait certainement été possible d'éviter cela par un aménagement de la route, du côté opposé. L'éducation du public et le tourisme y auraient trouvé leur compte. Quelques mesures de protection auraient permis d'en faire une curiosité naturelle des plus marquante. Ce site est pourtant un des 3 sites remarquables de Saint-Mamet (voir annexe1 page 197) !

## La présence préhistorique :

A l'ère quaternaire, le glacier de la Pique avait une hauteur de plus de 900m au-dessus du village actuel de Saint-Mamet. Il dépassait donc l'altitude du col du Portillon ! Puis, la planète se réchauffant, il y a 15 000 ans, les glaces fondirent et les eaux qui en résultèrent s'écoulèrent par le verrou glaciaire de Castelvielh. A quelle époque ce pays, aux traditions si anciennes, commença-t-il d'être habité ? La géologie nous apprend qu'il n'était pas habitable avant l'âge du renne, recouvert qu'il était antérieurement par un immense glacier. L'homme n'y fut pas le contemporain du mammouth, ni de l'ours des cavernes ; mais il put y chasser le renne, autrefois très abondant dans les Pyrénées. Un lac occupait à l'époque tout le bassin actuel de Bagnères-de-Luchon. Il était alimenté par la fonte des glaciers du val de Burbe et de la Pique. Le glacier le plus important était celui de la Pique. Les premiers habitants de la vallée avaient trouvé, en ce lieu, une richesse de nourriture grâce à la chasse et la pêche.



**Lac du bassin luchonnais**

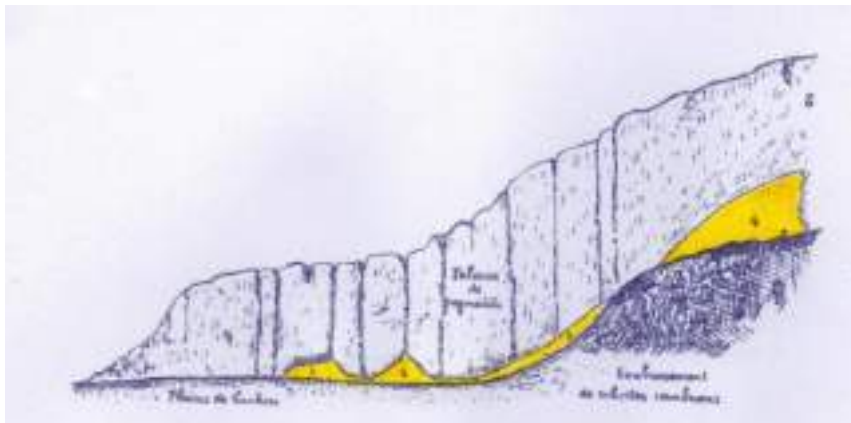
Dans le profil longitudinal de l'ancienne vallée glaciaire de la Pique, un palier tranquille s'intercalait pour amortir la rapidité de la pente générale, entre deux séries de buttes, des verrous à relief saillant, ceux de Castelvielh et des Rochers de Saint-Mamet en amont, et celui de Luret, près de Cier-de-Luchon en aval. Après la fusion des grands glaciers quaternaires, le torrent tombait en cascades et en rapides des Rochers de Saint-Mamet dans une vaste dépression où se constituait un lac, barré à son extrémité par le mamelon de Luret, par-dessus lequel l'eau se déversait en une nouvelle suite de rapides et de cascades jusqu'à la Garonne.



Ainsi a pris naissance le lac quaternaire de Luchon. Ce lac était, tôt ou tard destiné à la mort, d'abord par le relèvement progressif de son fond sous l'influence du remplissage avec les apports charriés en masse, ensuite par l'abaissement de son niveau par l'usure progressive du seuil qui en maintenait le niveau. Les deux effets combinés contribuèrent à la formation d'une plaine. Ce lac de Luchon qui est en réalité une « *Pique élargie* » dut avoir par l'amont une alimentation considérable résultant de la fonte des glaciers et des précipitations considérables à cette époque, facteur multiplicateur dû à l'effet ruissellement. Ce lac avait, des rochers de Saint-Mamet à Luret, une longueur de 9,5 km. Sa largeur variait considérablement suivant les lieux, mais on peut dire qu'elle variait de 1 à 2 km. Le maximum étant au droit du confluent de l'One. En ce qui concerne la profondeur, elle ne devait pas être très importante au vu de la géométrie et de la nature des sols. On peut l'estimer à une hauteur entre 2 et 5 mètres.

Peu à peu les eaux s'infiltrèrent, s'évaporèrent pour former un cirque de montagne au sol marécageux. C'est sur les bords de ce lac marécageux que l'homme préhistorique, venant du nord ou du midi, arriva il y a environ 4000 ans. Si nous remarquons que les grandes pyramides de Cheops et Chephren furent élevées vers 2800 avant J-C, que l'extraordinaire civilisation sumérienne disparut en 2000 avant J-C, force nous est de constater le très long retard de l'arrivée du premier luchonnais !

La station préhistorique la plus ancienne que l'on ait encore trouvée appartient à la période de la pierre polie, c'est la station des abris sous roche aux lieux-dits « Pissara » et « Pouy » avec la découverte de traces préhistoriques. Ces abris sous roche sont aussi connus sous le nom de « grottes de Berdot ». La famille BERDOT habitait Saint-Mamet et était certainement propriétaire des lieux.



**Coupe montrant les 4 cavités**





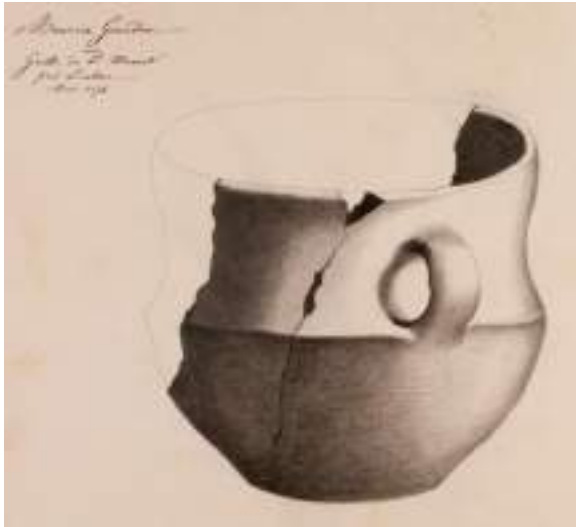
### L'abris sous-roche de Saint-Mamet

Les quatre abris sous-roche ont été fouillés en 1870 par monsieur le comte de CHASTEIGNER assisté de monsieur FOURCADE. Ils y ont découvert un foyer circonscrit par de grosses pierres, dans lequel étaient accumulés des éclats de roche diverses, plus ou moins atteints par le feu ; des fragments de poteries noires ornées de lignes et de points ; des silex et des quartzites taillés, notamment des pointes de flèches simples ou barbelées ; des grattoirs de forme ronde et de forme allongée ; des couteaux retouchés sur les bords ; des molettes et une pierre arrondie. L'amas ne mesurait pas plus de 40 cm d'épaisseur ; les ossements ne s'y étaient pas conservés, à cause de la composition chimique du sol. Tout à côté de la grotte, sur les pentes du rocher, monsieur de CHASTEIGNER a trouvé une hachette polie.



### Objets retrouvés dans la grotte de Saint-Mamet

En 1786, Maurice GOURDON a fait aussi quelques fouilles à l'endroit même où monsieur de CHASTEIGNER a trouvé la grande hachette ; il y a recueilli 4 hachettes en eurite ([feldspath compact, nommé aussi pétrosilex](#)). Sous une dalle, il a également découvert 3 vases. Un de ces vases, muni d'une anse et de pieds, contenait des ossements calcinés ; les deux autres avaient été écrasés par la pression des blocs voisins. Maurice GOURDON a encore ramassé une hache polie en schiste, dans un champ, à trente mètres de la sépulture, qui renfermait les urnes.



#### Vase cinéraire à anses

En 1880, monsieur Julien SCAZE a repris l'exploration et l'étude de cette intéressante station constituée de 4 abris sous-roche contigus et exposés au couchant. Ils étaient en partie obstrués par un éboulis où l'on voit une grande quantité de micaschistes et des granits calcinés. Les deux abris inférieurs ont seuls été fouillés. Dans le troisième qui mesure 2,80m de profondeur sur 3,90m de large, il a trouvé un poinçon et un couteau, tous deux en silex ; deux flèches, l'une en silex l'autre en quartzite, une sorte de petite vrille en silex ; quatre grattoirs, l'un en schiste lydien ([roche siliceuse finement cristalline, noire-violacée, utilisée à cause de sa dureté pour tester la pureté des métaux précieux](#)), les autres en silex et des éclats d'eurite.



#### Eclats de schiste lydien

Ainsi, la petite grotte de Saint-Mamet est néolithique et la sépulture contiguë est celle de ses anciens habitants. Le glacier de la Pique a imprimé sa trace, en caractères ineffaçables, sur la paroi extérieure, formée par une muraille de granit à gros éléments qu'il a grossièrement poli et profondément strié. Pas de grande moraine comme à Garin, mais des blocs erratiques assez nombreux.





**Blocs erratiques à Saint-Mamet, au-dessus du cimetière**



**Le « Caillaou de Sescouès »**

A partir des abris sous roche, en continuant la route vers le Portillon, on peut voir au niveau de la petite croix de fer à fut de marbre avec inscription en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, gravée sur le socle, une coulée rocailleuse. Elle dégringole entre deux énormes protubérances granitiques dont leurs parois offrent un magnifique exemple de polissage par l'action des glaces. C'est la « *coume de Saint-Mamet* » très pierreuse et le « *mail de Sessitès* » beaucoup plus rocheuse.



**A gauche la « coume de Saint-Mamet et à droite le mail de Sessitès**



**Coume de Saint-Mamet**



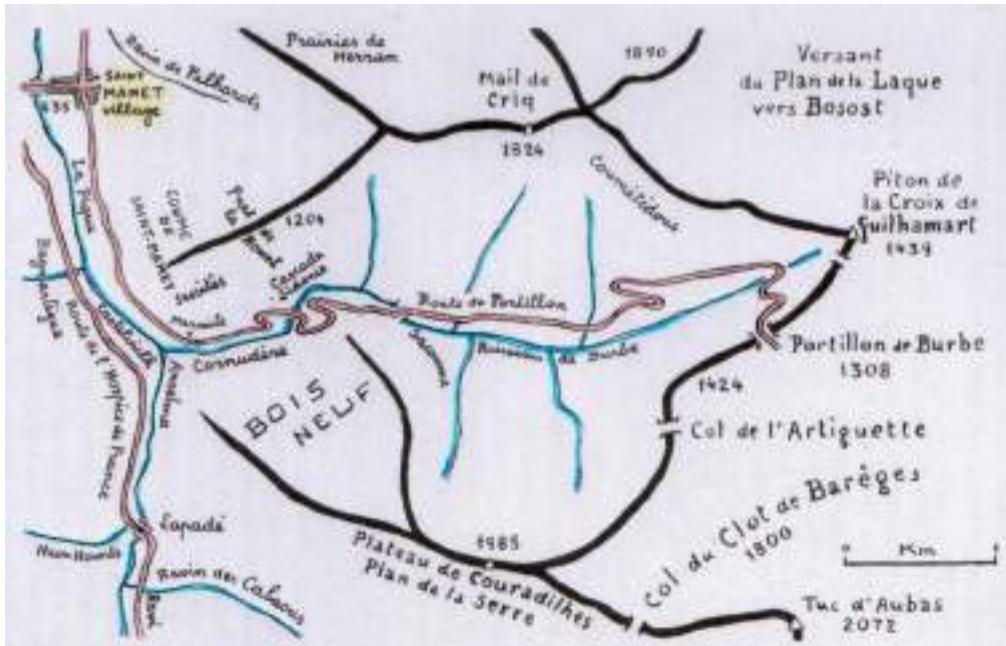
**Mail de Sessités**

Si l'on continue en direction de la cascade Sidonie, on arrive par « *l'escalo de Burbe* », échelle qui pour les habitants de Saint-Mamet, permet d'atteindre le plateau de Burbe « *Pla de Burbe* ».



**« L'entrée » dans le Pla de Burbe**

Il ne serait pas inutile de replacer le val de Burbe dans son cadre. Orienté très exactement de l'est à l'ouest, ce charmant sillon s'encaisse profondément entre une ombrée à la luxuriante forêt et une soulane rocheuse. Torrents et glaciers du quaternaire ont modelé ce soubassement et l'ont souvent recouvert de dépôts superficiels. Ils ont laissé comme héritage un tout petit cours d'eau, le ruisseau de Burbe. Loin d'être simple, le thalweg, ligne formée par les points ayant la plus basse altitude, permet d'obtenir dans son profil longitudinal un certain nombre de tronçons.



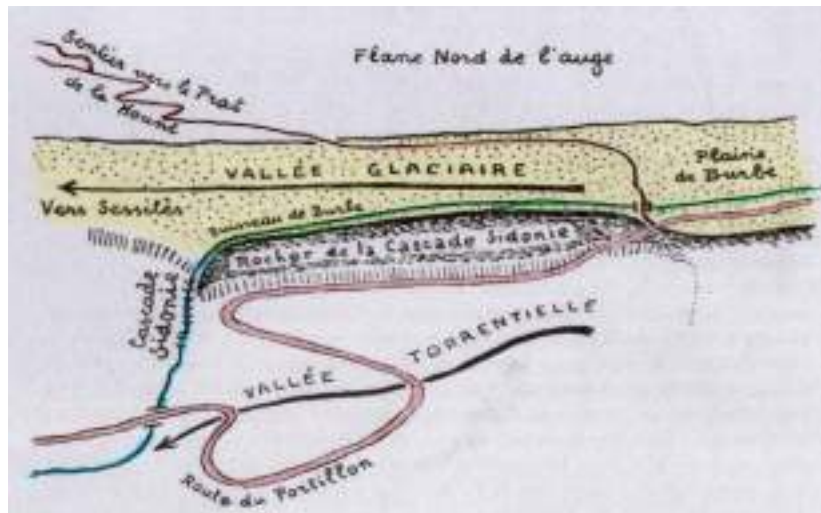
L'origine du val de Burbe se place au Piton de la Croix de Guilhamart à 1439 mètres d'altitude. De là au confluent avec la Pique, la distance à vol d'oiseau est de 4,8 kilomètres, longueur maximale du sillon. Au plus fort des époques glaciaires, une branche du glacier de la Garonne franchissait la crête, se raccordant à celui de la Pique.

Malgré les éboulis et les forêts qui la recouvrent de nos jours, on devine des croupes arrondies, moutonnées, qui militent en faveur du passage des glaces au-dessus de la crête. Lors de la décrue, accompagnée d'un approfondissement progressif du lit, a fait émerger une ligne de crête. Le glacier de Burbe est alors né et est devenu un « affluent » de celui de la Pique, bordé de chaque côté par le Mail de Criq et le Plan de la Serre.

En aval de ces crêtes limites, le val de Burbe possède tous les caractères d'une belle vallée glaciaire suspendue, à section transversale en forme de U. D'après les modifications subies, depuis que le glacier l'a évacuée, on y peut distinguer 3 sections longitudinales bien tranchées, prises des sommets vers la vallée de Luchon :

- Partie supérieure, jusqu'à 1000 mètres, recouverte en abondance par les éboulis torrentiels. C'est la plus grande largeur du sillon de Burbe : 3,2 kilomètres.
- Partie moyenne, jusqu'à 890 mètres, à fond plat de régime lacustre. Le fond correspond alors à la petite plaine suspendue, aux grasses prairies qui justifient l'existence de plusieurs granges. C'est par excellence le « Pla de Burbe ». Son allure et les dépôts superficiels réguliers montrent assez qu'il y a eu là, après fusion des glaces, un petit lac post glaciaire, retenu par les verrous de l'aval de la vallée, tant que ceux-ci ne furent pas sciés par l'érosion. Ce fond marécageux a peut-être limité les premières implantations humaines.
- Partie inférieure de la vallée glaciaire. A l'endroit où la route va abandonner le Pla de Burbe pour rapidement s'abaisser, un rocher moutonné apparaît nettement à droite sur le bord. Sa croupe supérieure est polie et striée. C'est le rocher de la cascade Sidonie. Il sépare la vallée glaciaire qui partait vers Sessitès de la vallée torrentielle. C'est ainsi que la vallée glaciaire allait déboucher dans celle de la Pique, avec un tracé presque rectiligne, aux lisières aval du mamelon de Castelvialh.





Quant au début des années 1940 on voulut pour des raisons militaires, barrer la route venant d'Espagne par le Portillon, on obstrua le passage avec de gros blocs erratiques pris au voisinage immédiat qui gisaient dans le talus, à demi cachés par la végétation et amenés par l'ancien glacier de Burbe.

Quand fut rendue libre la circulation, on se borna à repousser les blocs sur le bord de la route. L'un d'eux ne devait pas tarder à attirer l'attention de Gaston ASTRE et de certains guides. Ils n'eurent aucune peine à lui reconnaître les caractères d'un monument mégalithique. C'est ainsi qu'il fut transporté au musée de Luchon le 13 septembre 1941 où on peut le voir aujourd'hui dans le petit jardin derrière le musée de Luchon C'est un gros bloc d'environ 1 mètres de diamètre et dont le poids avoisine la tonne. Il est constitué de granit clair et correspond à une roche feldspathique de moraine remaniée par l'érosion et les eaux. Le bloc était engagé pour plus de moitié dans un talus de terre. On peut y voir trois enclaves très sombres, visibles sur la partie du mégalithe qui était exposé à l'air. La plus intéressante se situe au milieu, elle évoque nettement la silhouette d'un oiseau, dont la tête serait tournée de côté et le corps reposerait sur le sol. Le contour de ces trois enclaves est accentué par un sillon de la largeur et de la profondeur d'un doigt : œuvre humaine assurément, car aucune action naturelle ne pourrait avoir ce résultat. Le rocher à l'oiseau jalonnait le passage du seuil de Burbe. L'oiseau du mégalithe était donc d'abord un repère, un gardien, un génie veillant à l'entrée d'un territoire important. Cette ornementation doit remonter à mille ou deux-mille ans avant notre ère (époque ibéro-ligures). Il est fort possible que cette pierre fut connue des populations locales et ait fait l'objet de pratiques superstitieuses jusqu'au XIXème siècle.

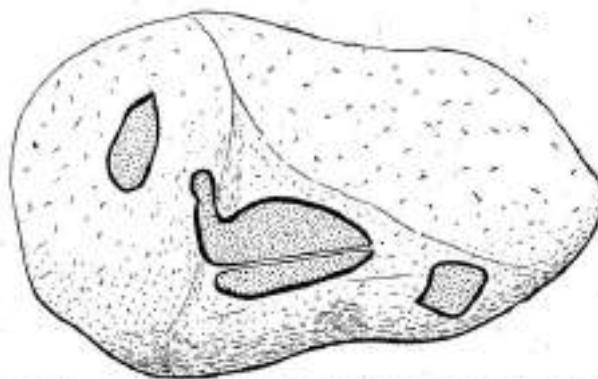


Fig. 2. — Cinq des enclaves du mégalithe : la partie noire qui les entoure correspond à leur relief pélagique, gravé de main d'homme. (Les contours grisâtres du bloc se sont développés naturellement, le dessin ayant été fait quand le bloc était inversé sur le bord de la route).



### Vues du mégalithe dans le jardin derrière le musée de Luchon

Lors d'une randonnée en 2020, dans le même secteur, j'ai découvert une pierre granitique claire, d'un diamètre d'environ 80 centimètres, qui possède ce qui m'est apparu comme une sculpture d'un même genre et peut-être une trace de type « cupule ». J'ai demandé une confirmation par des spécialistes régionaux, messieurs Serge BRUNET et Christophe THOMAS. Leur analyse est en cours.



### Vrai mégalithe ou curiosité de la nature ?

En empruntant à gauche le sentier qui mène au sentier du « *Prat de la Hount* », on arrive à la « *Tutte de Culège* ». Cette grotte, ou plutôt un long abri a été fouillée en 1883 par Maurice GOURDON. Il est admirablement située et fait face au midi. Placée à la base d'une paroi légèrement surplombante, il forme un abri naturel de huit mètres de long sur trois de profondeur.





### **Tutte de Culège**

En avant, s'étend à deux mètres cinquante sur toute la largeur de la cavité une sorte de plateforme assez régulièrement bordé de blocs de granit qu'on pourrait croire arrangés de main d'homme. Maurice GOURDON y a trouvé trois épais foyers, circonscrits par des pierres. Des éclats schisteux et granitiques, de quartzite et d'eurite et quelques tessons de poterie noirâtres, restes d'un vase de moyenne dimension, y ont été trouvés également, ainsi qu'une hachette polie en eurite. Peu de choses ont donc été trouvées, mais suffisamment cependant pour y certifier le passage d'habitants à l'époque néolithique, certainement les mêmes qui utilisaient les abris de Saint-Mamet. Cet abri était certainement un abri temporaire servant de poste aux chasseurs de rennes.

Une urne hallstattienne (environ – 500) aurait été découverte au lieu-dit « *camp-d'Arnault* ». (source : inventaire archéologique du pays de Luchon – Période protohistorique et gallo-romaine – Revue de Comminges 1958). **A confirmer**

Il est probablement très certain que le val de Burbe, resserré, protégé et sauvage, n'ait pas dans ses traditions qui s'enracinent dans la nuit des temps. Avec sa rudesse le mot « Burbe » sent la protohistoire en tout cas quelque chose de très vieux qui anima ce val suspendu dans les montagnes. Quels souvenirs nous en reste-t'il ? Des souvenirs perdus sans doutes... ou peut-être à retrouver ?



## La présence romaine :

Très peu de traces d'une présence romaine ont été trouvés dans la commune de Saint-Mamet.

Un toit d'auge cinéraire portant deux têtes sculptées a été découvert dans le val de Burbe (ou ?). Il est donc destiné aux cendres de deux défunts dont l'évocation se fait, non sur l'auge comme c'est la règle, mais sur le toit où, dans le rite habituel, figure normalement la tête de méduse. Il est visible dans l'entrée du musée de Luchon.



**Auge funéraire au musée de Luchon**

Un autel votif a été trouvé sur le site du fronton de pelote basque lors de travaux en 1957. Cet autel votif est anépigraphé, c'est-à-dire sans inscription. Jadis se trouvait à cet emplacement un marché médiéval, c'était le quartier du Mercadaou. (visible au musée de Luchon n°44).



**Autel votif**

Une auge cinéraire inédite est visible sur le mur nord de la maison communale MESSEGUE à Saint-Mamet (référence Pierre de GORSSE – Le petit Commingeois 8 janvier 1950).





**Maison communale Mességué**

### **Les invasions barbares (Vème au VIème siècle) :**

C'est surtout à partir du Vème siècle que des hordes nombreuses et féroces, venues d'Asie Centrale déferlent en Gaule : Alains, Suèves, Vandales, Huns, Wisigoths, Francs, ... Il est fort possible que Ilixon (Bagnères-de-Luchon) et les hameaux de la vallée furent partiellement ou totalement détruits. Les survivants ont pris la fuite vers les hauteurs et reviendront timidement dans leurs anciens lieux. Mais aucune donnée de cette période nous est parvenue. Mais souvent ces prétendus barbares se gardaient de piller et se contentaient d'exiger une partie des terres envahies. Après quoi, le temps aidant les uns et les autres vivaient en bonne harmonie et le croisement des races les fortifiaient réciproquement.

### **Le Moyen-Age :**

La bourgade d'Ilixon, qui deviendra Bagnères (Les Baigneries), serait restée longtemps figée au lendemain des invasions : un « clos-fort » entouré de quelques petits hameaux, dont certainement Saint-Mamet. Le Xème siècle semble avoir été loin de misérable car un titre ecclésiastique de 987 nous renseigne sur le fait que « ... attendu la prospérité croissante et les nombreux revenus de l'église de Bagnères... ». Ainsi donc, dès le Xème siècle les habitants de Bagnères sont considérés comme riches ! L'industrie du bois est florissante, mais c'est surtout l'élevage qui est la principale source de richesse du pays. Et cela donna lieu à des foires importantes à Bagnères et à Saint-Béat. Mais qu'en est-il des hameaux voisins ?

Les siècles suivants voient le pays s'organiser aussi bien politiquement qu'administrativement. Quelques familles, issues probablement du monde gallo-romain affirment leur entreprise avant de reconnaître vers le milieu du XIIIème siècle l'autorité comtale de la maison de Comminges, c'est-à-dire du Comté proprement dit : les consuls et les habitants de Bagnères-de-Luchon acquittaient l'albergue au profit du comte qui était représenté par un bayle.

**Nota** : Le droit d'albergue (du latin médiéval, *alberga*, *albergarium*, signifiant demeure, logement, auberge) est un droit prévu dans les actes de donation faits par un seigneur qui oblige le bénéficiaire, vassal, écuyer, gens d'arme, congrégation religieuse et tout sujet à lui offrir le gîte et le couvert quand il passe dans le fief<sup>l</sup>, ou une fois l'an. Ce droit d'albergue est apparu à l'époque où les seigneurs n'avaient pas de gîte commode quand ils voyageaient dans leur domaine.

Bagnères-de-Luchon est citée dans l'inventaire des biens laissés à sa mort par le comte Bernard VIII, le 28 juin 1336.

**Nota** : Le comté de Comminges aurait été constitué dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle. Pendant longtemps, il fut considéré que les premiers comtes de Comminges (voir la liste) étaient issus des comtes d'Aragon. Les dernières études font ressortir qu'ils seraient probablement des seigneurs de l'entourage des comtes de Toulouse. Les comtes de Comminges eurent Bernard comme prénom dynastique, dont :

- Bernard III de Comminges, comte d'avant 1153 jusqu'en 1176;
- Bernard IV de Comminges (1176-1225), il rencontra Pierre, roi d'Aragon, à Luchon,
- Bernard VI (1241-1295) ; il fut à l'origine de nombreuses bastides comtales sur ses terres comme Lestelle-de-Saint-Martory (1243), Mondilhan (1264), Boussens (1269), Montesquieu-Avantès (1272), Lacave (1273), Nénigan (1282)...
- Bernard VIII de Comminges, également vicomte de Turenne, dernier du nom meurt en 1336.

En 1375, Marguerite de Comminges (1363 † 1443), héritière du comté, épousa Jean III d'Armagnac († 1391) en premières noces puis, en troisièmes noces, Mathieu de Foix. À sa mort, Marguerite de Comminges lègue ses domaines au roi de France. Mathieu de Foix en garde cependant la jouissance jusqu'à sa mort († 1453).

Pour l'administration, Bagnères-de-Luchon relevait du châtelain comtal de Frontignes qui résidait en Fronsac. A partir du XIV<sup>e</sup>me siècle, le châtelain de Frontignes eut 2 subordonnés, le capitaine comtal de Cier-de-Luchon et le capitaine de Castelblancat. Jusqu'à l'annexion à la couronne, Bagnères-de-Luchon n'a cessé de relever de la châtellenie de Frontignes.

Le pays profita également de la grande activité des Hospitaliers qui s'établirent dans la vallée de Luchon à la fin du XI<sup>e</sup>me siècle.

**Nota** : Les Hospitaliers ou les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem

L'ordre des Hospitaliers fut créé en 1042 afin d'établir un hospice à Jérusalem. En 1118 il leur fut ajouté le devoir de défendre les lieux saints, c'est ainsi qu'ils prirent le titre de Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L'ordre était divisé en 8 langues (France, Provence, Auvergne, Italie, ...) chacune d'elles subdivisée à son tour en prieurés et commanderies. C'est ainsi que la croix européenne de l'Ordre était à 8 branches alors que la croix française n'en avait que 4. Deux croix encore visibles dans la région luchonnaise sont à la fois à 4 branches intérieures et à 8 branches extérieures à un cercle. Une troisième aurait disparue ?



### Les 2 croix de l'ordre à Luchon (route Thermale n°1 et avenue Lachapelle)

On les retrouve dans la région vers 1200, l'ordre s'est établi à Hérontes (Frontès) entre Montauban et Juzet, à Jouéou au pied du col de la Glère et à Saint-Jean-de-Loras au-dessus d'Artigue. L'ordre possédait des biens dans toute la vallée de Luchon et certainement à Saint-Mamet (visite Fondeville ...). Propriétaires de cet immense domaine, ils avaient tout intérêt à ce qu'il fut productif et ont ainsi certainement beaucoup participé au développement régional et à la structuration de l'économie locale et ce jusqu'au XVème siècle, début du déclin de l'Ordre.

En 1446, on retrouve un texte soulignant l'importance du commerce de bétail au débouchés du Val d'Aran. Les habitants de Bagnères, de Barcugnas, de Montauban-de-Luchon et de Saint-Mamet défendent l'usage immémorial de la terre commune de Piqué, qui leur sert pour tenir des foires auxquelles se rendent notamment « *les habitants des lieux voisins et des vallées de Bavarthès, Fontignes, Layrisse, Luchon, Ribagorza, Aran, Larboust Aure et d'ailleurs* ».

Le Comminges est incorporé au domaine royal en 1454. Il est ensuite aliéné en faveur de Jean, bâtard d'Armagnac († 1478), puis d'AYDIE, seigneur de Lescun († 1498).

**Il est à nouveau réuni au domaine royal en 1498 (1502 ?) et ce de manière définitive.** Saint-Mamet est donc français sous le règne du nouveau roi Louis XII. Après cette réunion à la couronne le comté fut rattaché pour l'administration à la sénéchaussée de Toulouse et à sa trésorerie. Pour la justice, le juge de royal du Comminges est placé à Muret. Des capitaines royaux ont remplacé les capitaines commingeois, mais il n'y en a pas eu à Luchon, il était basé à Cier-de-Luchon.

L'intégration au domaine royal n'apportera cependant de changements notables, si ce n'est des charges nouvelles que les habitants des vallées acceptent d'autant plus difficilement qu'elles les impliquent dans des conflits d'intérêts qui ne sont pas les leurs.

On trouve ce beau linteau fleurdelisé (et martelé) dans une maison située en face de l'église de Saint-Mamet. Il est en marbre blanc et date du XVème / XVIème siècle. La maison est sans doute celle d'un consul, ou, plus sûrement celle d'un officier royal en raison des armes royales qui y figurent. Il est fort probable que l'auteur de ce linteau soit le même lapicide que celui du tympan de l'église (daté de 1521).



### **Linteau de maison située en face de l'église de Saint-Mamet**

Le Moyen-Age a laissé de nombreuses traces d'une intense activité. Ce ne sera malheureusement pas le cas des XVIème, XVIIème et de la première moitié du XVIIIème siècle. L'autorité va s'éloigner, le désordre s'installer, les pillages par les Aranais augmenter (3 entre 1500 et 1600). Les champs et les prèes ne sont plus cultivés, l'exploitation des bois s'amenuise de jours en jours, l'élevage périclète et les foires n'ont plus de raison d'être ...

Il faut aussi évoquer, les excès et exactions des Huguenots, en particulier celles des compagnies du capitaine BARBAZAN dans les vallées de Layrisse, de Luchon et d'Oueil en 1568. A Luchon, il fit emprisonner les consuls, syndics, et autres habitants au château de Fronsac pendant 15 jours et les libéra contre rançon. Les armes des habitants des vallées furent saisies. A Saint-Mamet, un habitant nommé Bertrand DARRIBA, auquel on réclamait son arquebuse déjà livrée par lui pour le service du roi, dut promettre 15 livres en remplacement, vu la menace d'être attaché à la queue de son cheval. Cet échantillon des procédés des compagnies en vagabondage dans nos régions pyrénéennes justifie la terreur qu'elles causaient aux populations. A peu de choses près, hommes de guerre en livrées et huguenots authentiques étaient des fléaux également redoutables.

C'est pour essayer de redonner vie à ces régions que Louis XIII en 1634 et Louis XIV en 1671 confirment, par lettres patentes, des avantages anciens concédés par Charles VII et Louis XI.

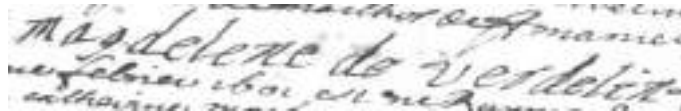
## Le château de Saint-Mamet, famille de MAILHOS de SAUX :

Pour retrouver la première trace du château, il faut remonter en octobre 1698, au décès en Espagne de Simon de MAILHOS de SAUX, seigneur de Saux à Saint-Mamet et propriétaire du château. Ce dernier est marié avec Madeleine de VERDELIN fille de Antoine de VERDELIN seigneur de TIBIRAN-JAUNAC et de Magdaleine de MICHEL de MONTHIEU.

### Nota :

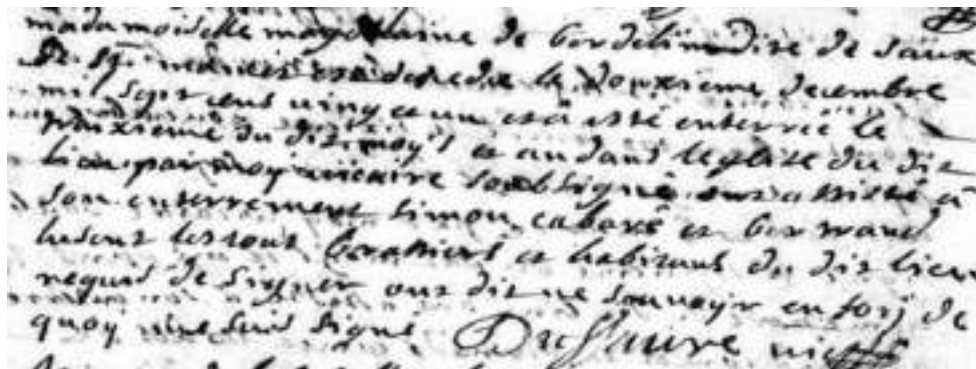
Antoine de VERDELIN, seigneur de TIBIRAN-JAUNAC, est né vers 1625 et décédé en 1695 à Pointis-de-Rivière. Magdaleine de MICHEL de MONTHIEU est née en 1624 et décédée en 1657 à Pointis-de-Rivière. Simon de MAILHOS de SAUX est décédé en 1698.

Madeleine de VERDELIN est née vers 1645, certainement à Pointis de Rivière

A close-up photograph of a handwritten signature in cursive script. The name 'Magdelene de Verdeline' is clearly legible in the center of the image.

Signature de Magdelene de Verdeline

Elle est décédée le 12 décembre 1721 à Saint-Mamet et enterrée en-dedans de l'église.

A photograph of a handwritten document, likely a death act or burial record. The text is written in cursive and includes the name 'Mademoiselle Magdalaine de Verdeline dite de Saux' and the date 'le 12 décembre 1721'. The document is somewhat faded and difficult to read in full.

Acte de décès de mademoiselle Magdalaine de Verdeline dite de Saux

Ils ont une fille Marion de SAUX, née vers 1690 à Saint-Mamet. Elle se maria le 30 mai 1718 à Huos avec Alexandre BINOS de GOURDAN. La mariée était assistée de noble Pierre de VERDELIN, son oncle, de Philippe de VERDELIN, son cousin, de noble Louis DESPOUY de Caubous et de Sebastien SEDE, prêtre et curé de Saint-Aventin son cousin. Seule héritière elle recevra tous les biens de sa mère.

**Nota :** Alexandre BINOS seigneur de GOURDAN est né à (Gourdan) Polignan en 1696 et décédé dans la localité de Le Cuing en 1768.

Le 5 janvier 1699, le prêtre Joseph de CAUBOUS, bachelier en théologie, archiprêtre de Cazaux, se présente accompagné de la demoiselle Madeleine de VERDELIN (BERDELIN), « femme douairière à noble Simon de MAILHOS, sieur de Saux », à l'étude de maître LADRIX, notaire à Billière (au cours du XVIIème siècle, huit notaires officiaient dans le Luchonnais).

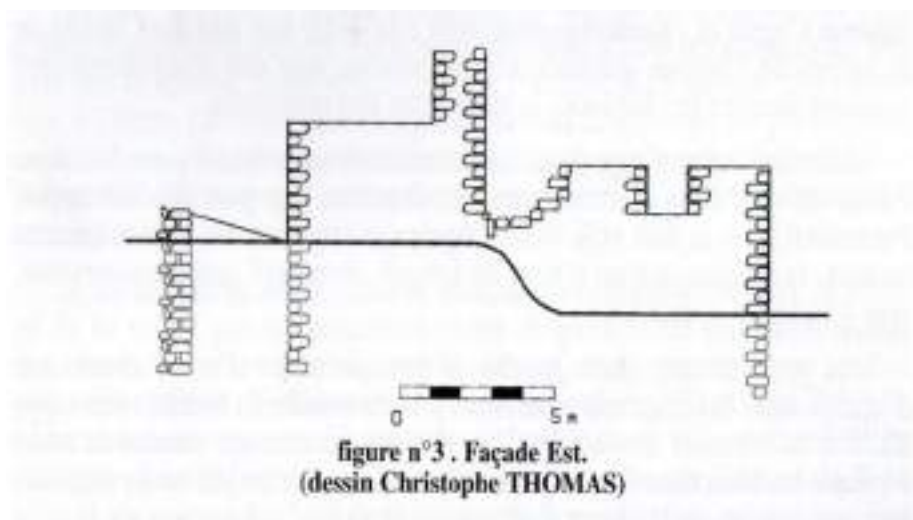


Cette entrevue permettra à la Demoiselle Madeleine de VERDELIN d'obtenir une ordonnance lui permettant de se présenter devant le juge de Comminges au siège de Frontignes, en date du 5 janvier 1699, afin de réaliser l'inventaire des biens de son mari décédé en Espagne. Le sieur de Saux faisait le commerce de mules avec l'Espagne, ce qui nécessitait de fréquents voyages en Espagne où il mourut le 18 octobre 1698.

Le 12 janvier 1699, l'inventaire fut réalisé sur tous les biens de la maison de Saux à Saint-Mamet, par maître LADRIX, assisté de messieurs MONTGUT et DUPONT de Caubous, le tout en présence des Demoiselles Madeleine de VERDELIN et Marion de SAUX, mère et fille.

**Nota :** Avant de continuer l'inventaire, il semble intéressant de revenir sur la description des ruines du château, telle que nous l'a présenté Christophe THOMAS, dans son étude, « Histoire du château de Saint-Mamet », citée dans les sources :

*« ... Le château comprend deux étages en ruines, le tout en quatre pièces.*



*La façade Est du château est située le long d'un chemin rural d'environ 3,50 m de large. Ce chemin permet l'accès entre la rue du Château et la rue du Pic Sarda.*



**Vue du chemin rural**

*L'enceinte du château est délimitée de nos jours par : la rue Fondeville à l'ouest, la rue Pic Sarda au nord, le chemin rural à l'est et la rue du château au sud. On note un léger talus sous l'ouverture centrale.*

*La longueur de la façade est de 15,60 m plus 4,10 m d'une petite enceinte qui devait être attenante au château, le tout faisant donc 19,70 m de long. On remarque la présence d'une pièce de soutènement servant peut-être de latrines, située au milieu du bâtiment. Cette pièce faite de marbre travaillé, dépasse du mur de 0,85 m, et mesure 0,32 m de haut par 0,20 m de large.*



#### **Pièce de soutènement**

*La présence d'une ouverture ruinée et écroulée juste au-dessus de cette pièce devait permettre l'accès aux latrines.*

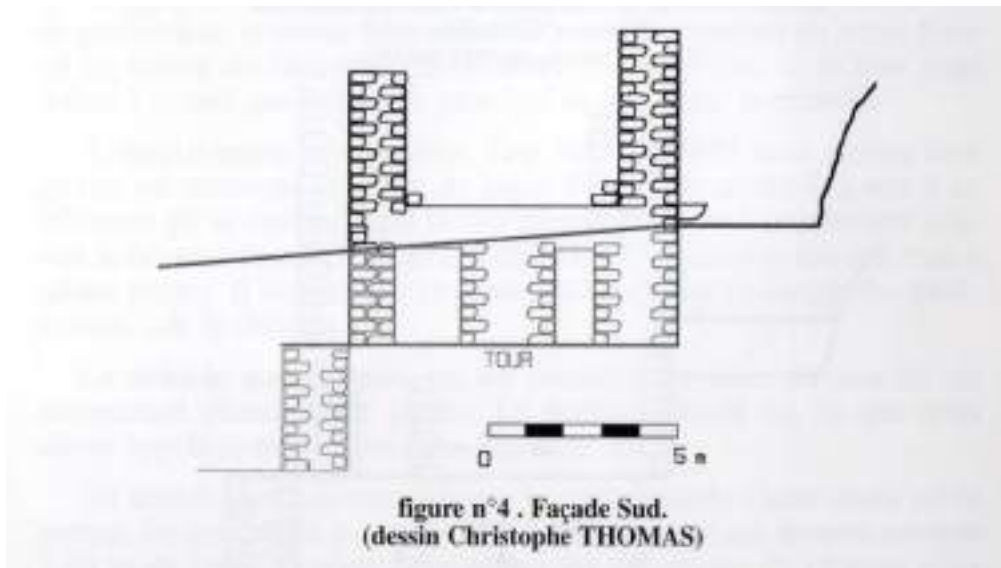
*La présence d'une autre ouverture au côté droit de l'ouverture centrale, nous indique une notion de symétrie par rapport à la façade ouest. La seule différence réside dans l'absence d'ouverture à la gauche de l'ouverture centrale, due à la présence de la cheminée.*

*La ruine mesure sur l'arête nord environ 4 m de haut et sur l'arête sud 3 m de haut. On note qu'un pan de mur en ruine mesure environ 5 m de haut. L'épaisseur des murs est en moyenne 1,10 m.*

*La partie prolongeant le bâtiment au sud, est marquée par des traces d'un bâtiment annexe type tour, dont on accède par une petite porte au rez-de-chaussée en façade sud, et dont l'acte de Madame de VERDELIN nous indique qu'on y accédait aussi par l'étage. Ce bâtiment mesure à lui seul 4,10 m de large en façade est. Là était l'emplacement de la tour du château.*



*La partie en grisé symbolise les murs cachés par rapport au niveau du sol correspondant.*

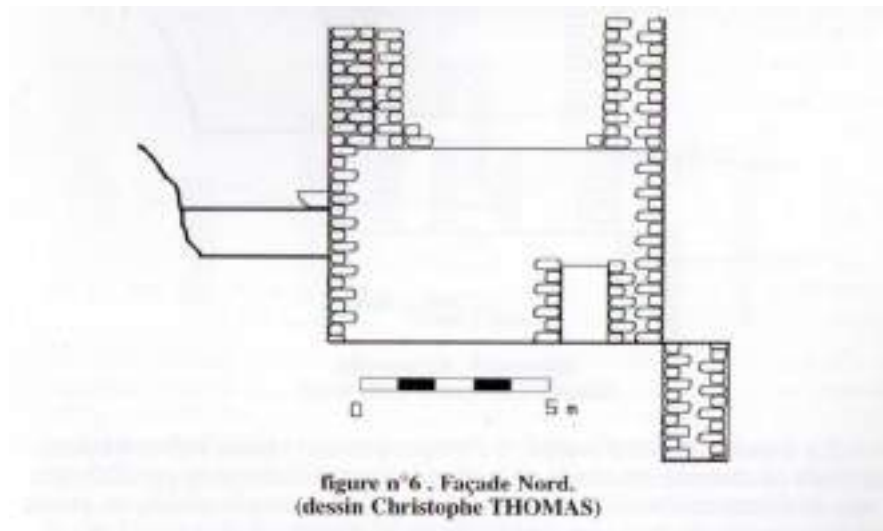


### **Façade sud**

*La façade sud ne possède, à l'étage, que des ruines aux extrémités. Au rez de chaussée est située une pièce le long du bâtiment, parallèle à la rue du château. Ce rez de chaussée comprend deux ouvertures et devait permettre l'accès à la tour et servait de cave et d'office.*

*Depuis la rue du Château qui descend vers le village, la ruine de cette tour fait office de grand fossé, mettant l'étage du château au même niveau que la partie haute de la rue. La partie en gris symbolise les murs cachés par rapport au niveau du sol correspondant. On note la présence à l'ouest d'une construction voûtée, qui présente les caractéristiques d'un perron et non d'un four.*

*On remarque que les ouvertures du château devaient comporter des montants et des linteaux de marbre, ayant fait l'objet de réemplois dans les divers bâtiments de cette partie du village de Saint-Mamet. Tel ce montant de tableau d'ouverture du château, réemployé non loin dans une grange ; cette pièce mesurant 1,45 m de long et 0,25 m de large.*

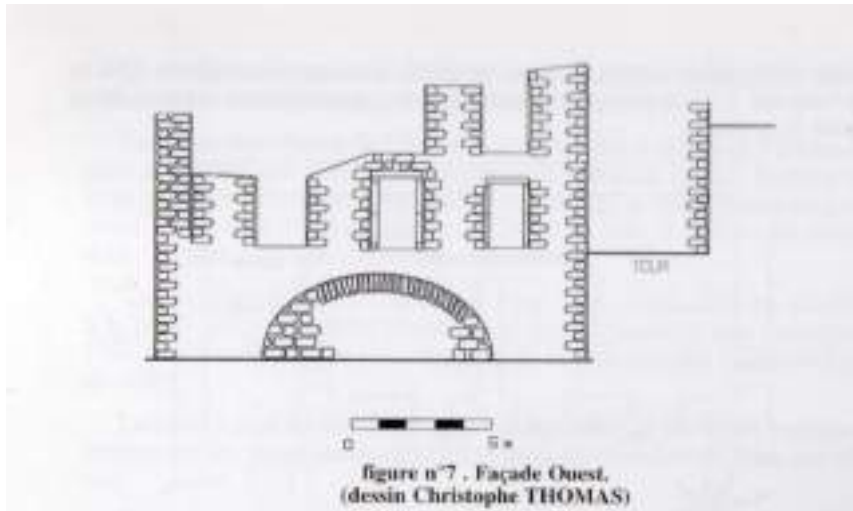


*La façade nord, est marquée par une ouverture, de type porte, dont le parement a été dérobé.*



### **Façade nord**

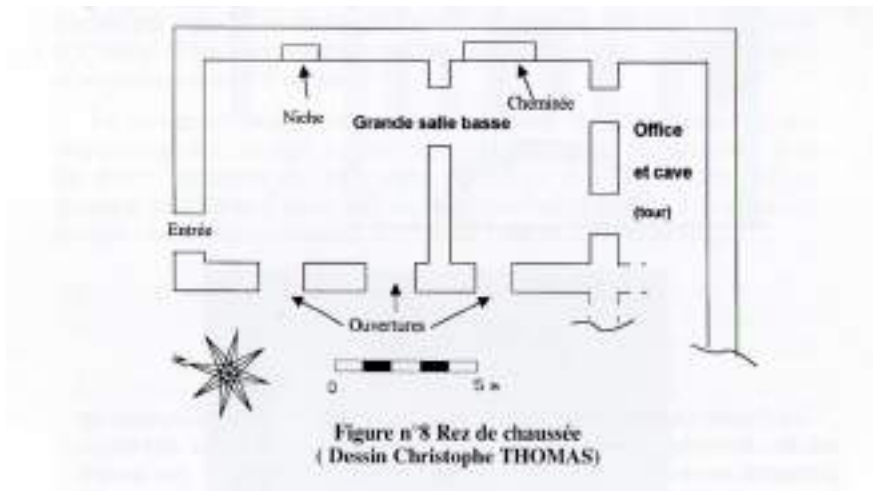
*La façade ouest est celle qui comprend le plus d'ouvertures, trois au rez de chaussée, trois à l'étage. Ces ouvertures comportent des encadrements en marbre de sept unités par ouverture. On note que seules deux ouvertures possèdent leur encadrement, pour les autres elles ont été pillées. La présence en partie basse de cette construction voûtée devant cette façade est assez surprenante, elle mesure 2,80 m de haut et 1,60 m de profondeur et devrait faire office de perron permettant un accès frontal au milieu du bâtiment. La présence en partie sud de la tour nous donne à penser que son accès principal se faisait par le château.*



### Façade ouest

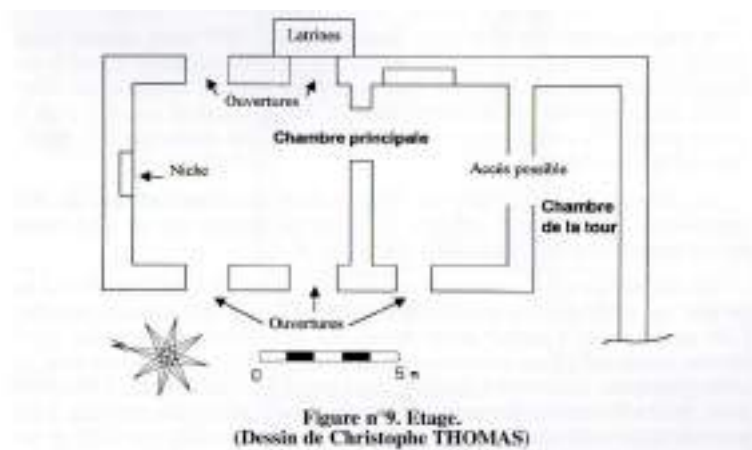
*L'emplacement de cette tour, dont l'acte de 1699 nous montre bien qu'elle est attenante au corps du logis, fut parfois attribuée à tort à un bâtiment qui se situait devant la tour primitive et dont l'architecture pouvait le laisser penser. Ce bâtiment était de forme carrée et son toit était à quatre pentes. Il semble que ce dernier bâtiment fut aménagé plus tardivement que le château.*

*Le château est constitué de deux niveaux de vie comportant chacun deux pièces. Le premier niveau est ce que nous avons appelé le rez de chaussée.*



On accède au rez de chaussée par la porte centrale ouest située sur le perron, on peut aussi y accéder par la porte nord, qui mesure environ 1,20 m de large. Comme pour toutes les ouvertures du château elles étaient munies d'un encadrement en marbre. De là nous entrons dans la salle principale mesurant 6,5 m de large par 13,50 m de long. Elle comporte trois ouvertures donnant à l'ouest, dont l'ouverture centrale. Elle possède aussi une niche en partie est de 1,20 m de long par 0,60 m de haut et 0,50 de large. Le rez de chaussée est séparé par un mur de refend, dont l'ouverture permettant l'accès à l'autre pièce mesure 1,80 m de large. Cette pièce comporte aussi en partie est une cheminée de 2,60 m de long sur 2,10 m de haut, après écroulement, sa profondeur est de 0,70 m (pour le conduit). Cette ensemble forme la salle basse, on note deux ouvertures en partie sud, donnant accès à une pièce, qui est l'emplacement de l'ancienne tour. Cette pièce avait pour fonction d'office et de cave.

Le deuxième niveau était aussi constitué de deux pièces similaires en surface à celles du rez de chaussée.



Cet étage comporte cinq ouvertures : trois à l'ouest et deux à l'est.

Les trois ouvertures de l'ouest sont identiques à celle du rez de chaussée et à l'alignement des ouvertures inférieures.

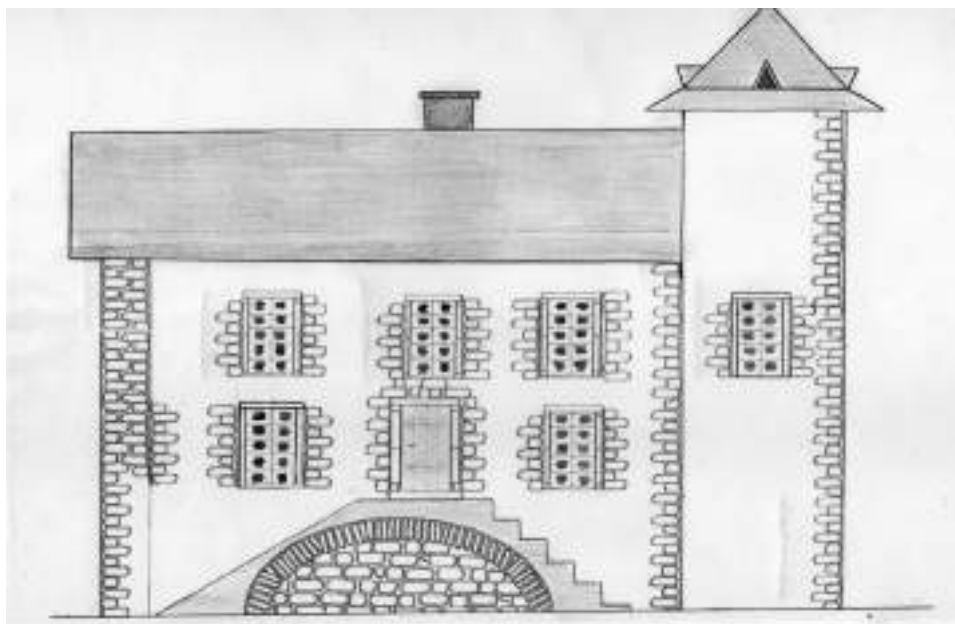
Les deux ouvertures de l'est sont symétriques à celles de l'ouest. On peut constater que l'ouverture centrale est donne sur les latrines que nous avons déjà évoqué. Cette pièce possède un renforcement en partie nord, niche de 1,70 m de large par 2,00 m de haut et 0,40 m de profondeur et peut-être une cheminée en partie est.



*La deuxième pièce, effondrée, se situe dans la tour. Elle est similaire à la petite pièce du rez de chaussée et devrait posséder une ouverture à l'est permettant l'accès à la chambre de la tour comme l'évoque l'acte de 1699.*

*La mise à jour de ces éléments, a été possible grâce à des travaux à des travaux de terrassements, au cours desquels il nous a été possible de faire ces relevés.*

*Dans un premier temps il a été mis à jour une pierre à cupule qui fut réemployée dans les fondations du bâtiment en cours de rénovation. Ce premier élément confirme les hypothèses formulées sur la continuité archéologique des différents sites évoqués en préambule ... ».*



**Vue possible du château, à partir des données de Christophe THOMAS et d'un peu d'imagination !**

Malgré sa plus petite taille, on peut trouver certaines analogies avec le château de Saint-Paul-d'Oueil, en particulier la tour et le premier corps de logis, ...



**Château de Saint-Paul-d'Oueil**

Maintenant que nous avons intégré l'architecture du château, revenons au 12 janvier 1699 et au riche inventaire, la maison de Saux était abondamment pourvue. « ... *La salle basse du château comprenait un lit de couleur vert, avec couette et matelas. Elle comprenait aussi une table ovale en noyer ainsi qu'une plus petite et une vieille table pour le service assorti de onze petites chaises en hêtre. Il y avait aussi une armoire encastrée dans la cloison, un buffet et une alimande.*

**Nota :** La limande désigne précisément la façade sculptée des meubles dans lesquels on rangeait le pain auxquels elle donne son nom. Fabriquée par les montagnards de la Bigorre, dans les Pyrénées, elle est facilement transportée en plaine pour être vendue sur les marchés de Rabastens, Mirande ou Auch et apposée sur le bâti de meubles typiquement gascons. Ces meubles (armoires, bahuts, buffets) sont de petite dimension (une quarantaine de centimètres de profondeur). La façade ouvragée en merisier ou en noyer est cloutée (et non chevillée) à la structure très simple en bois plus rustique (peuplier ou pin). L'armoire est constituée de deux corps superposés à quatre portes, deux en haut et deux en bas, séparés par trois tiroirs. La partie supérieure est en retrait, avec deux colonnettes torsées aux extrémités. Elle est surmontée d'un fronton orné d'une niche centrale et de deux tablettes en pignon. L'étymologie du mot serait liée à la provenance de l'armoire des Flandres ou d'Allemagne devenue *armoire allemande* puis *alimande* en gascon.

*Au-delà de la cloison il y avait un lit simple pour les servantes ainsi qu'une grande caisse en sapin fermant à clef. Dans la cave seul neuf bouteilles vides et une caisse en sapin. L'étage il se trouvait deux lits garnis dont un violet, ils comprenaient chacun un matelas et une couette. Il y avait aussi une douzaine de chaises en hêtre, une table avec deux petits coffres dans lesquels se trouvaient des actes de fermages et de rentes. De là, l'inventaire se poursuit dans la chambre de la tour où se trouvait un lit rouge tout neuf avec matelas ainsi qu'une table. Ensuite la visite se poursuit au grenier où se trouvait stocké des céréales : avoine, orge, carron (mélange d'orge et de blé semé sur un même terrain), millet. De plus chaque chambre et la cuisine possédaient un chenet avec une pincette. Le château de Saint-Mamet était pourvu de nombreux mobiliers, on y trouvait aussi des ustensiles de cuisine, de la vaisselle et du linge de maison, des haches, des outils de labourages. Il est fait état aussi d'armes tel que deux fusils et trois pistolets.*

Cette maison de SAUX comprenait aussi des biens en fermages ainsi que des rentes dans de nombreuses communes : à Jurvielle, Gouaux, Portet, Bourg, Garin, Saint-Aventin, Barcognas, Salles, Saint-Mamet, Montauban, Poubeau, Cathervielle, ... Les fermages comprenaient :

- 55 bêtes à grosses cornes, vaches ou bœufs, pour le tirage du bois,
- 10 chevaux ou juments,
- 20 mules,
- 50 bourriques,
- 227 moutons.

Il fut dénombré en diverses gazailles (métayage, contrat à cheptel) :

- 13 juments et poulains,
- 36 vaches,
- 11 veaux,
- 226 moutons,
- 6 agneaux,
- un moulin à deux scies qui se situait sur le ruisseau de Burbe.

L'évaluation de l'ensemble des biens s'éleva à 7000 livres (environ 130 000€). L'acte fut scellé à Arreau le 23 janvier 1699 pour 13 sols.

**Nota :** Dans tout ce qui suit, nous allons prendre en compte, jusqu'en 1895 (an II de la Révolution où la livre a été remplacée par le franc) le même convertisseur de monnaie qui donne 1 livre = 20 sous = 240 deniers. Le convertisseur utilisé se trouve sur internet et s'appelle : « Convertisseur de monnaie d'ancien régime ».

Lors de l'inventaire de maître LADRIX, le château de Saint-Mamet possédait des dépendances (granges et une scierie en contrebas du château). Il y avait aussi des métairies à Garin, Jurvielle et Barcugnas ainsi que 27 champs ou près en fermage. Le revenu provenant de ces fermages n'avait pas été évalué, car il était assez variable et souvent payé en espèces ou en nature. Cependant ces revenus devaient être importants. Il paraît assez difficile d'évaluer la fortune de la maison de Saux qui était une des plus importantes du pays de Luchon. L'inventaire révèle une somme de 480 écus d'Espagne valant 3 livres 15 sols pièce, une créance de 3000 livres sur monsieur LARAN de SARTRE, une autre sur le sieur BALONGUE de 280 écus d'Espagne. Une somme est encore due sur laquelle il a été reçu 8 pistoles d'or espagnoles valant 96 livres soit 12 livres pièce. Il est à remarquer que pour la majeure partie des transactions, dans les vallées du haut Comminges, on utilisait la monnaie d'Espagne : pistoles, écus, piastres et réaux.

Paul BARRAU de LORDE dans un article publié en 1951 dans la revue de Comminges intitulé « De quelques inventaires en Haut-Comminges au XVII<sup>ème</sup> siècle » nous relate également cet inventaire. Il estime que cette maison de Saux était des plus aisées, sa fortune atteignait ou dépassait 20 000 livres or.

Un sac de la vallée de Luchon a eu lieu le 16 septembre 1711, le château a dû être incendié et pillé.

Le château a été vendu à la famille de FONDEVILLE avant cette date car le 18 septembre 1711, Bertrand de FONDEVILLE fait devant maître LADRIX, notaire royal, déclaration des pertes qu'il a subies le 16 septembre 1711, à Saint-Mamet, par suite des incursions des Miquelets, son château de Saint-Mamet ayant été pillé et brûlé, Tous ses titres de famille furent perdus.

On peut lire que Madeleine de VERDELIN a consenti en 1713 un prêt à la ville de Bagnères-de-Luchon de 1000 livres en 40 louis d'or. (le louis valait 20 livres) et 40 écus de 5 livres. 1000 livres correspondent à environ 13 000€ d'aujourd'hui.



**Louis de Louis XIV de 1669**

## **Le pillage de la région par les Espagnols en 1711 :**

En 1711, pendant la guerre de succession d'Espagne, Saint-Mamet est incendié par les dragons et les miquelets du comte de TAFF qui déferlent par le val de Burbe.

**Nota :** Le sac de Saint-Mamet et de la région par les Miquelets le 16 septembre 1711. C'était à l'époque de la guerre de la succession d'Espagne (1701 – 1714). Elle fut la dernière et la plus longue des guerres du règne de Louis XIV, mais aussi la plus difficile et la plus meurtrière. Elle eut pour cause l'acceptation, par Louis XIV, de la couronne d'Espagne pour son petit-fils le duc Philippe d'ANJOU, ce que n'acceptèrent pas les souverains des autres royaumes d'Europe.

Une partie de l'Espagne, notamment l'Aragon et la Catalogne, prîrent fait et cause pour un autre prétendant, l'archiduc Charles de HABSBOURG. Aussi les forces françaises importantes, sous la conduite du marquis de ROZEL, vinrent-elles à Luchon pour en faire une base d'approvisionnement, et de là, partir faire le siège de Benasque. Cette opération allait dégarnir dangereusement Luchon. L'apprenant par ses espions, le comte de TAFF, général au service de l'archiduc, allait au matin du 16 septembre 1711, s'emparer à la tête de 1000 soldats et Miquelets, des postes établis au col du Portillon et à Saint-Mamet défendus respectivement par 50 et 100 miliciens, tandis que 150 soldats défendaient Luchon qui fut aussitôt pris par l'ennemi !

Pire tandis, que les maisons de Saint-Mamet et de Luchon flambaient comme feu de paille, que les habitants brûlaient vifs et que les fuyards étaient sabrés par la cavalerie ennemie, des centaines de Miquelets irréguliers espagnols, moitié bandits, moitié soldats, d'une cruauté terrifiante dévalaient du Poujastou, tombant sur Salles et sur Juzet-de-Luchon, mettant le feu aux chaumières, massacrant, pillant les pauvres villageois ! Hormis l'église, rien ne resta de Juzet-de-Luchon. Leur méfait accompli, les miquelets repartirent pour le Val d'Aran poussant devant eux plus de 1200 têtes de bétail appartenant aux communautés du vallon de Luchon.



**Un miquelet**

Après le délabrement du château en 1711, des rénovations furent entreprises. Il semble tout de même que l'assaut de 1711 a été le premier coup fatal dans l'histoire de ce château.



## **Le château de Saint-Mamet, famille de FONDEVILLE :**

Un document daté de 1730 nous confirme que le château a toujours le même propriétaire. Ce document est le procès-verbal d'une visite des biens de la Commanderie de Frontes à Juzet-de-Luchon, de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, afin de contrôler les biens de l'ordre dans la région. Au cours de cette visite le commissaire visiteur de la commanderie de Simaine, le frère A. PONS, prêtre, assisté de son notaire délégué maître GAYAL et de maître MARCORELLE ont séjourné deux nuits au château chez monsieur de FONDEVILLE, bourgeois du lieu.

La famille de FONDEVILLE est originaire de Gouaux-de-Luchon, puis d'Artigue. Nous la trouvons établie au XVIIème siècle à Saint-Mamet, Moustajon, et à Bagnères-de-Luchon. A Artigue dans le cimetière deux tombes nous indiquent encore des descendants de la famille.



### **Tombes de la famille FONDEVILLE au cimetière d'Artigue**

« *Petrus et Guilhelmus de FONDEVILLA, loci de Artigua* » souscrivent comme témoins et notables de la vallée de Luchon à l'acte de reformation de la commanderie de Frontes de Juzet en 1266.

**Nota :** La commanderie Frontes-Juzet :

Dès le XIIIème siècle, avant le nouveau village, s'installe une commanderie des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, plus tard Chevalier de Malte dans la vallée de Luchon à Frontès (de nos jours Herontes), grâce à des donations territoriales accordées, par les comtes de Comminges et autres seigneurs du lieu partant pour les croisades. De cette commanderie dépendaient plusieurs domaines, notamment à Jouéou, au pied du port de Glère, ou, dans leur hospice, les moines guerriers portaient aide et secours au voyageur en détresse. Mais ils possèdent d'autres lieux à Saint-Jean-de-Loras, près d'Artigue, mais aussi dans les censives (terres objet de redevances), tous ces domaines étaient des dépendances de la commanderie de Frontès-Juzet. Celle-ci, d'une superficie de 11 hectares, comportait un hospice, une chapelle et une tour à signaux en communication avec celles de Casterviellh, de Castelblancat et de Moustajon. Sur les terres de cette commanderie étaient cultivés le blé, l'orge, le millet, l'avoine et les lentilles. Mais l'élevage de bovins, de chèvres, chevaux et mulets constituait la principale richesse avec la production de laine et fromages. Sans oublier la production de nombreux arbres abattus qui étaient expédiés par « *trains de bois* », grâce à la Neste (Pique), alors navigable, conduit par les « *rateliers* ».

Seigneurs de Juzet, au temporel comme au spirituel, les commandeurs négligèrent peu à peu leur mission de charité, déléguant leur pouvoir à un religieux qu'on appelait le « *vicaire perpétuel de Frontès* ». On a pu constater dix-huit vicaires depuis l'année 1497, le dernier ayant été Bernard FORGUE (1732 – 1806). C'est en effet à la Révolution, soit vers 1790 que disparaît la Commanderie avec l'abolition des droits féodaux. Les biens confisqués, devenus « *bien nationaux* », sont donc vendus. Auparavant, Bernard FORGUE aura puissamment aidé Juzet-de-Luchon dans le conflit opposant le village au sujet des limites avec Montauban-de-Luchon. Cette dernière commune ayant en effet prétendu que la limite séparant les deux villages devait s'identifier avec le ruisseau de Salens. Après bien des procès, grâce à Bernard FORGUE, le quartier d'Hérontès resta finalement à Juzet-de-Luchon en 1796 ! Parmi les acheteurs des biens de l'ordre de Malte, nommons le sieur Sode de BAZUS, d'où le nom de l'actuel « château » et Pierre GASCON. Ce dernier, possédant déjà les terrains de Trémourios, allait construire une maison à Hérontès qui portât longtemps son nom, non loin des ruines de la tour de Frontès. Au début du XXème siècle le château appartient à Daniel BAQUE, sacazien et homme de lettres.



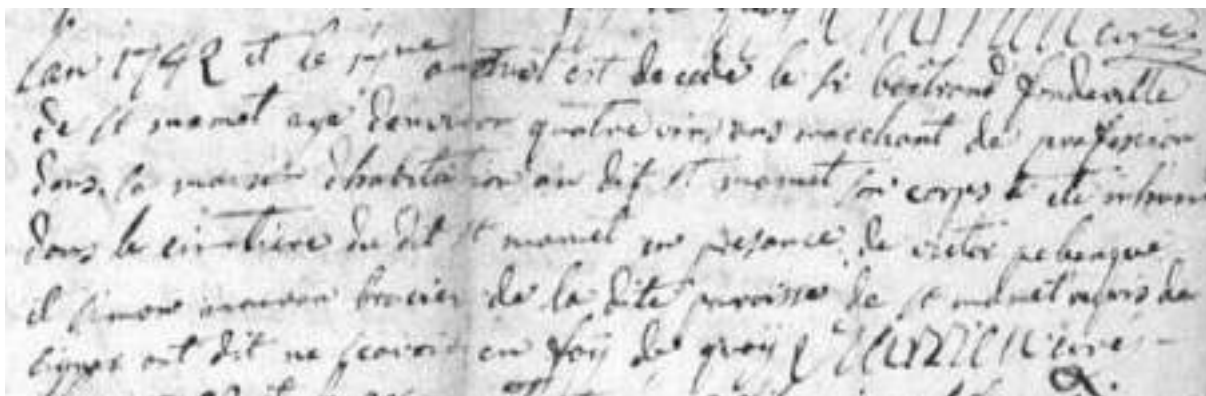
### Château de Bazus et sculpture incluse, peut-être en provenance de la commanderie

Il ne semble pas que les Juzetois eurent à se plaindre de la domination, pendant six siècles, des hospitaliers puis Chevaliers de Malte.

Juzet-de-Luchon formait en effet une sorte d'enclave indépendante, une « principauté ecclésiastique » bénéficiant de nombreux privilèges fiscaux. Si l'on en croit les documents anciens, et le Pouillé (état des bénéfices) de 1387, la commanderie ne percevait que les dîmes de l'église de Juzet-de-Luchon, c'est-à-dire les redevances sur le bétail, les fromages, mais les Juzetois étaient exemptés totalement de la gabelle, l'odieuse impôt sur la consommation et obligatoire sur le sol. Nulle part, également, il n'est question de la taille (impôt foncier), des aides, taxes sur les boissons et autres impôts exigés depuis le rattachement en 1454 au Comté de Comminges au Domaine Royal.

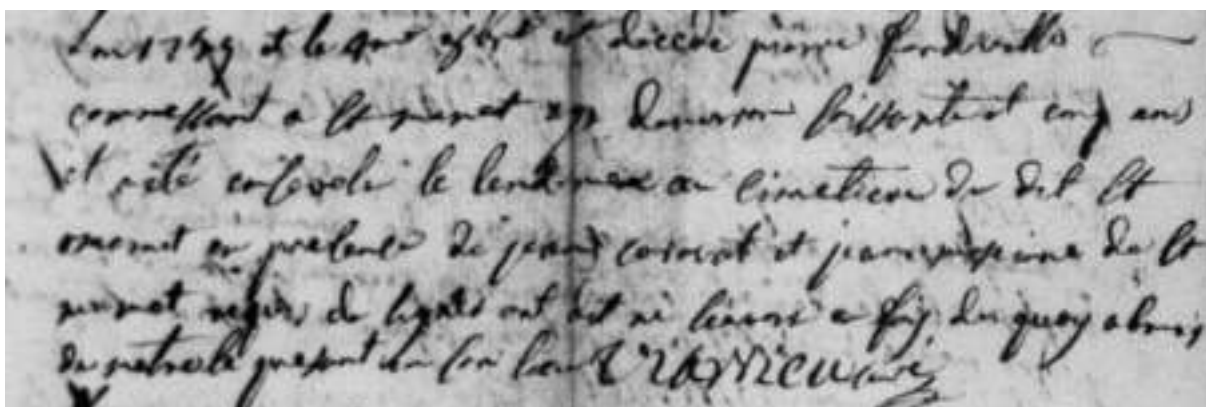
Jean FONDEVILLE, né à Artigue vers 1635, épouse Bertrande BINOS (il y a des BINOS à Artigue) dont il eut 3 enfants Françoise, Bertrand et François.

- **Bertrand de FONDEVILLE** né vers 1662 à Saint-Mamet et décédé le 17 août 1742 à Saint-Mamet, est un marchand qui a épousé Marie MANGARDUQUE dont il a eu 3 enfants **Pierre ou Jean-Pierre** (avant 1704), Jean-François (1710), Marie-Thérèse (1714). Propriétaire du château de Saint-Mamet, il est pourvu en 1705 d'une charge du roi : receveur des fermes de Sa Majesté au bureau de Bagnères-de-Luchon. Il est décédé le 17 août 1742 à Saint-Mamet.



### Décès de Bertrand FONDEVILLE en 1742

- **Jean-Pierre de FONDEVILLE**, « *mary et maitre des biens dotaux de la demoiselle Françoise de SODE, fille et héritière de noble Barthélemy de SODE, seigneur de Moustajon et de Damoiselle Jeanne de MERITENS* » ainsi qualifié dans le dénombrement de ses biens qu'il donna le 14 janvier 1726. Françoise de SODE lui a donné 5 enfants : Anne, Catherine, Antoine, Marie et **Bertrand**. Il s'est ensuite remarié à Rose de FERRAS qui lui a donné un fils Antoine. Il est décédé le 3 octobre 1759 à Saint-Mamet.



### Décès de Pierre de FONDEVILLE

- **Bertrand de FONDEVILLE**, seigneur de Moustajon et de Marignac, né vers 1726, a épousé le 6 juin 1751, en la ville de Montréjeau, damoiselle Jacqueline de LASSUS, fille de monseigneur Marc-François de LASSUS, juge royal en chef des pays de Rivière-Verdun et contrôleur général des marbres du Roi.



Signature de « fondeville mostajon »



### Mariage de Bertrand de FONDEVILLE à Montréjeau en 1751

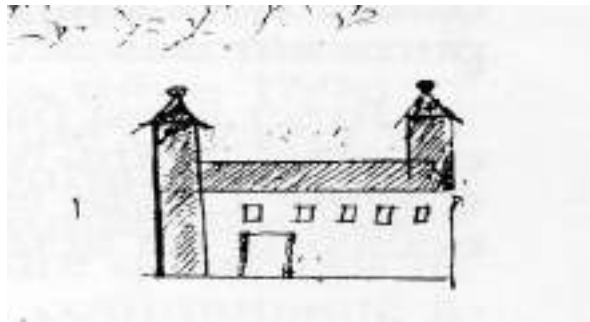
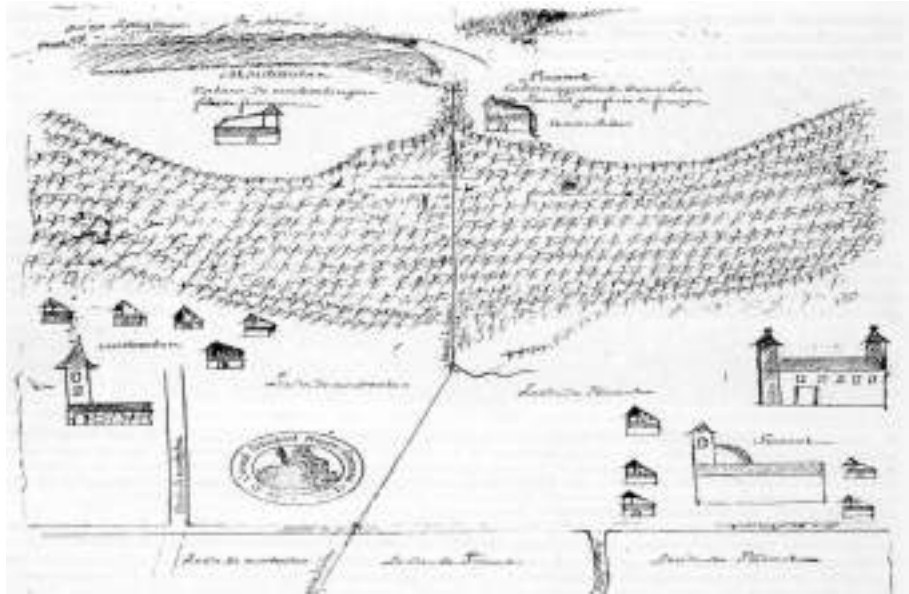
- Ils auront 7 ou 8 enfants : **Pierre-Clair (1752 – 1828)**, Marie-Rose (1753 – 1795), Françoise Dominique (1754 - ), Louise Jeanne (1755 - ), Marie-Charlotte (1758 – 1782), Jean-Joseph (1760 - ), Jacquette (1761), Marion (1768).

**Bertrand de FONDEVILLE** résida au château de Saint-Mamet, puis au château de Marignac (dit château d'Espouy). Il acquit le 22 novembre 1768 l'office de conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, contrôleur en la chancellerie établie près le Parlement de Toulouse. Il périt, assassiné, à Marignac le 11 janvier 1781.

**Nota :** Bertrand de FONDEVILLE créa des élevages de mules qu'il vendait aux Espagnols. Ces opérations de plus en plus lucratives, tournaient pour certaines au trafic de muletier. Bernard de FONDEVILLE pouvait aisément aller et venir du château vers le Val d'Aran, via le val de Burbe, où il accédait discrètement par le chemin dit « *de Belan* » qui part de son château jusqu'à Burbe, via le chemin de la Hount. Cet accès semble avoir été de grande commodité. Ce monopole suscita bien des convoitises et, ce qui entretenait sa fortune finira par causer sa perte. Le 11 janvier 1781, le sieur Bertrand de FONTEVILLE, âgé de cinquante ans, accompagné de son fils Pierre-Clair, quitta à pied le village de Saint-Béat pour rejoindre le château de Marignac. Ce château il ne l'atteignit jamais car il fut assassiné par Bernard MARTIN fils, décidant d'en finir avec l'emprise gênante des FONDEVILLE.

**Nota :** A l'époque il y a beaucoup de litiges au sujet des limites de territoire entre les communes. Par exemple, Saint-Mamet est en conflit avec Montauban-de-Luchon au sujet des montagnes de « *Coume Clode* » et de leurs cabanes qui servaient à la fabrication des fromages. A cette occasion un acte de 28 pages fut retenu par le notaire LADRIX, le 25 juin 1777. Il fut dressé un plan intéressant car on y voit représenté les deux communautés de Montauban-de-Luchon et de Saint-Mamet, avec leurs églises respectives, ainsi que l'objet du litige, les deux cabanes. Ce qui est à remarquer dans ce plan, c'est la représentation du château de Saint-Mamet, avec deux tours, alors qu'il est presque sûr qu'il n'y en ait existé qu'une.





**Plan de Montauban-de-Luchon et Saint-Mamet en 1777 avec le château de Saint-Mamet**

- **Pierre-Clair de FONDEVILLE**, est comte de Labatut (en Rivière-Basse) seigneur de Marignac, Moustajon et Soubagnac, baron de Xaintrailles. Il est né à Saint-Mamet en 1752.



**Naissance de Pierre-Clair de FONDEVILLE en 1752**

- Il fut l'un des trois commissaires nommés par le roi pour la formation du département des Hautes-Pyrénées (avec le comte de GONTAUT et BARERE de VIEUZAC). Il a été maire de Tarbes et président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées sous l'Empire et la Restauration. Il a épousé en 1779, Marie-Angélique (Alexandrine) GEMIT de LUSCAN, fille de Louis-François GEMIT, marquis de LUSCAN et de Anne-Marguerite de SAINT-LARY de BELLEGARDE. Son père Bertrand de FONDEVILLE, seigneur de Marignac, avait acheté le château de Labatut-Rivière le 22 juillet 1776 à la vicontesse Anne Henriette de LABATUT-RIVIERE. Après l'assassinat de son père en 1781, Pierre-Clair, son épouse, ses enfants et sa mère, vont quitter Saint-Mamet et Marignac pour s'installer au château.



**Armes des de FONDEVILLE: d'or au lion de gueules passant devant un arbre terrassé de sinople et armes d'alliances des de FONDEVILLE et de GEMIT de LUSCAN**

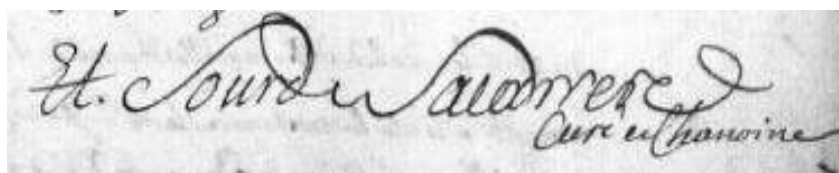
Un auteur de l'époque nous dit « *Pierre-Clair de FONDEVILLE, seigneur de Marignac, est l'homme le plus riche du pays. Il a une maison à Saint-Mamet où il est né et son père y a vécu et y a fait rester sa famille jusqu'à sa mort. Ce n'est que de ce jour que Pierre-Clair s'est installé dans son château de Marignac. Il m'a confié qu'il était tenté de faire accommoder cet hiver (1782 ou 1783), à ses frais, le chemin de Saint-Mamet aux fontaines (les bains de Luchon), pour louer, l'an prochain, sa maison dans la saison des eaux. D'autres m'ont dit qu'il ne réussirait pas, parce que sa maison, tout à fait adossée contre la montagne, est fort humide, ce qui dégoûtera toujours les preneurs d'eaux* ».

Dans sa monographie, l'instituteur de Cazarilh-Laspènes nous en donne une image moins reluisante, il écrit en 1884 : « *Avant 1789, les forêts de Cazarilh, de Moustajon, d'Antignac, de Barousse et autres appartenaient au sire de FONDEVILLE, seigneur de Moustajon, qui exerçait sur les habitants du voisinage un pouvoir despotique et qui abusait cruellement des droits de propriété qu'il possédait. On rapporte, en effet, qu'il faisait attacher aux arbres de la forêt et fustiger atrocement les pauvres paysans qui osaient se permettre de ramasser les branches mortes tombées des arbres* ». La Révolution française fit heureusement cesser ces abus, le sire de FONDEVILLE « émigra » vers Tarbes. Ses biens forestiers devinrent la propriété de l'Etat. Pierre-Clair de FONDEVILLE est décédé à Labatut-Rivière en 1828.

## Le château de Saint-Mamet, famille SACARRERE :

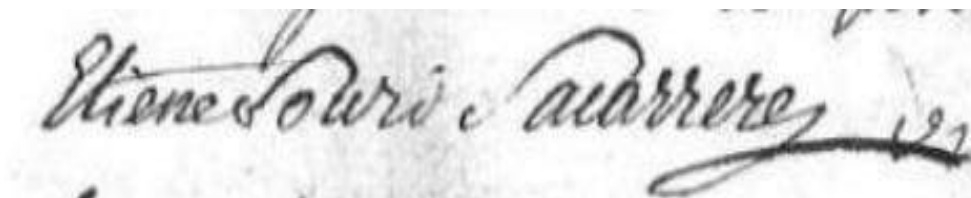
**Nota :** Généalogie sommaire de la famille SOURD SACARRERE :

- **Fabien SOURD SACARRERE** (né vers 1650) marié à Paule COLOMIC. Ils ont eu 4 enfants :
  - o Françoise SOURD SACCARRERE, mariée en 1713 à Urbain LADRIX,
  - o Etienne SOURD SACCARRERE, curé et chanoine de Bagnères-de-Luchon,

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Et. Sourd Sacarrere" with "Curé et chanoine" written below it in a smaller hand.

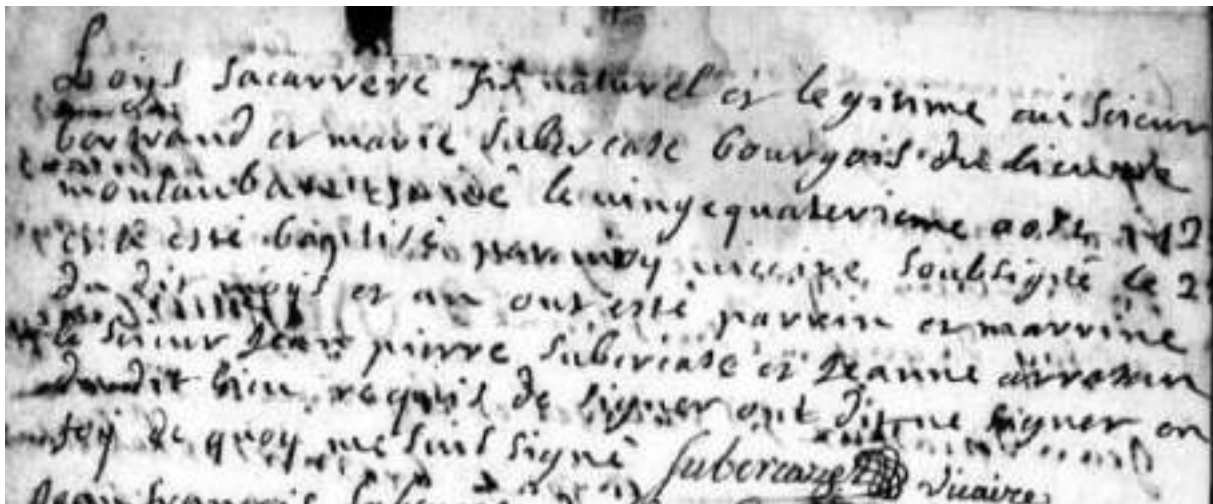
**Signature d'Etienne SACARRERE**

- o Jeanne-Marie SOURD SACCARRERE, mariée à Arnaud LADRIX,
  - o **Bertrand SOURD SACCARRERE.**
  
- **Bertrand SOURD SACCARRERE** (1682 -1735), notaire à Bagnères-de-Luchon a habité à Antignac puis à Montauban-de-Luchon, marié à Marie SUBERCAZE. Ils ont eu 5 enfants :
  - o Jean-Pierre SOURD SACCARRERE (1715 - ?), curé de Montauban-de-Luchon,
  - o Catherine SOURD-SACARRERE (1721 – 1772), mariée à Mayrègne avec Bertrand DESPOUY (1707 – 1770), coseigneur de la vallée d'Oueil, sieur de Caubous,
  - o Jean SOURD SACARRERE (1721 - ?), Chanoine de Bagnères-de-Luchon,
  - o Etienne SOURD-SACCARRERE (1721 – 1806), maire provisoire de Bagnères de Luchon en 1793,

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Etienne Sourd Sacarrere" with a flourish at the end.

**Signature d'Etienne SOURD SACARRERE maire de Luchon**

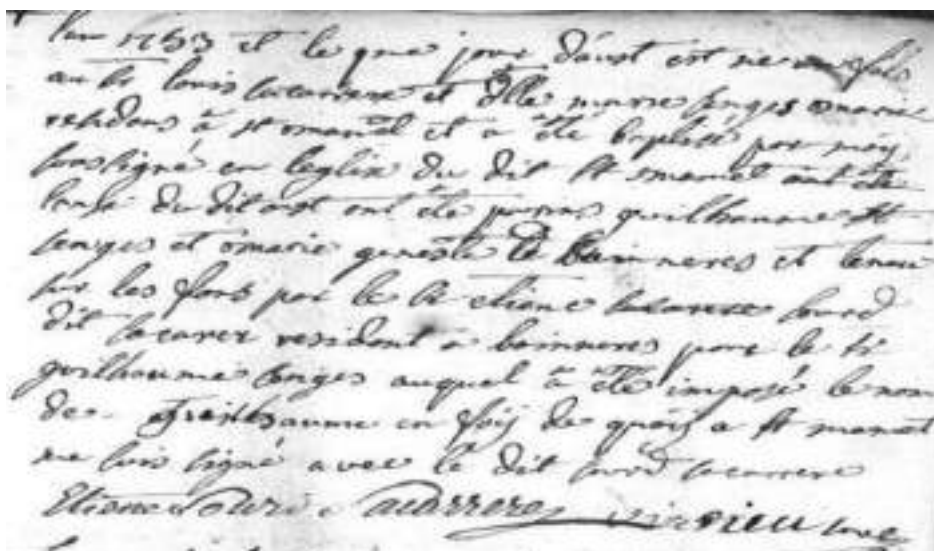
- o **Louis SOURD SACARRERE (1723 – 1797),**
  - o Pierre SOURD SACARRERE (1726 - )
  - o Julien SACARRERE (1729 - )
  
- **Louis SOURD SACARRERE**, né à Montauban-de-Luchon le 24 août 1723, et marié à Marie SENGES.



### Acte de naissance de Louis SACARRERE

Ils ont eu 6 enfants nés à Montauban-de-Luchon, puis à Saint-Mamet :

- Benoit SOURD SACCARRERE, mariée en 1784 à Benoît LADRIX, maire de Saint-Mamet de 1796 à 1799, de 1809 à 1810 puis de 1811 à 1826,
- Louise SOURD SACARRERE (1749 - ?),
- **Guillaume SOURD SACARRERE** (1753 – 1842) percepteur à Bagnères-de-Luchon), marié avec Anne Basilide NADAU en 1807. Le père de Anne, Gabriel NADAU a été maire de Luchon de 1805 à 1807. Ils ont eu 4 enfants : Sylvie 1808, Albin (1809), qui a été Président du Tribunal Civil de Toulouse, Louise (1814) et Octavie (1826),



### Naissance de Guillaume SACARRERE en 1753

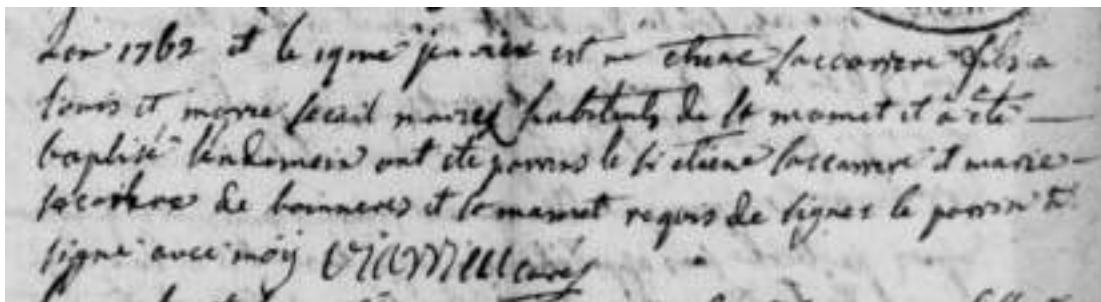
**Remarque :** La maison de Guillaume SACARRERE était un des plus importants immeubles des Allées d'Etigny à Luchon sous l'Empire, avec ses 9 fenêtres en façade. Pour tirer parti des terrains qu'elle possédait derrière cette maison, de l'autre côté de la rue d'Espagne, mademoiselle Sylvie SACARRERE, fille de Guillaume, eut l'idée d'établir un passage dans sa maison et de tracer une voie nouvelle à travers ses terrains qui devinrent des terrains à bâtir : la rue Sylvie était ainsi créée.





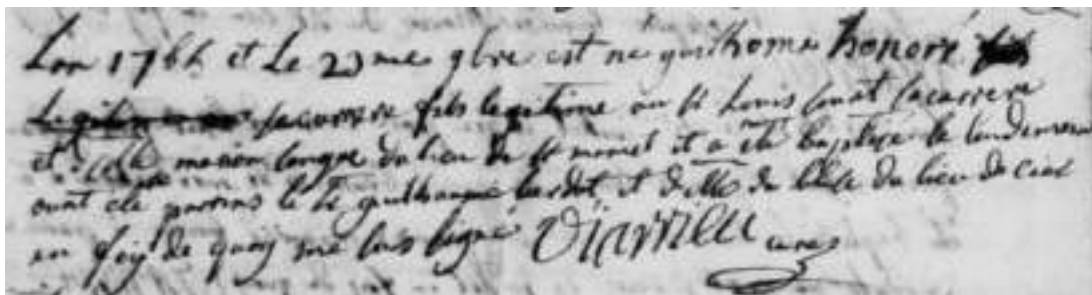
### Haut de la rue Sylvie hier et aujourd'hui

- Pauline SOURD SACARRERE (1756 – 1847) mariée à Guillaume ESTRADÉ BERDOT,
- (Jean ou Etienne) **Joseph SOURD SACARRERE** (1762 – 1804), marié avec Jeanne CAUBET. Il a été maire de Saint-Mamet de 1799 à 1804.



### Acte de naissance de Etienne SACARRERE le 19 janvier 1762

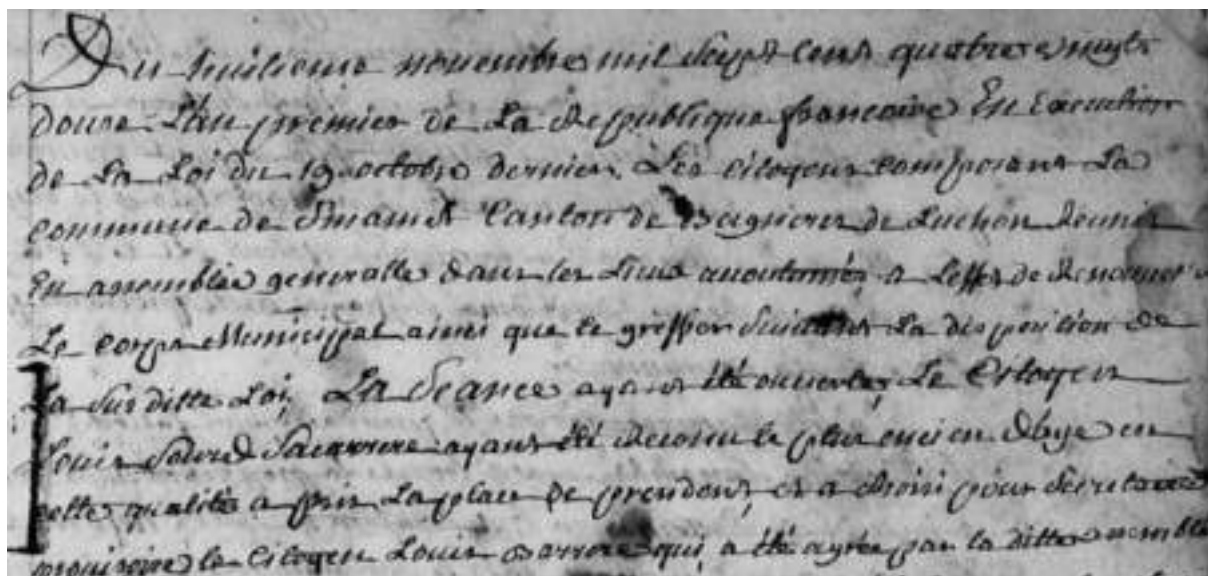
- (Guillaume) **Honoré SOURD SACARRERE** (1765 – 1851), marié à Jeanne CAPDEVILLE le 28 thermidor an 10 (16 août 1802). Il a fait partie du conseil municipal de Saint-Mamet ainsi que son fils Louis né en 1804. Il a été maire de Saint-Mamet de 1826 à 1832.



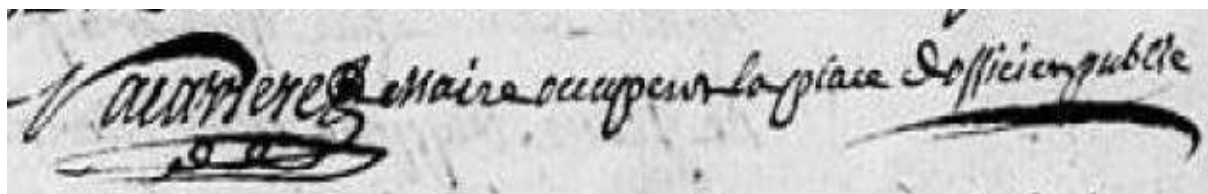
### Acte de naissance de Guilhème Honoré SACARRERE le 23 septembre 1765

Louis SOURD SACARRERE a été maire de Saint-Mamet de 1792 à 1795. On retrouve un document très intéressant : le procès-verbal de son élection, daté du 8 novembre 1792 :

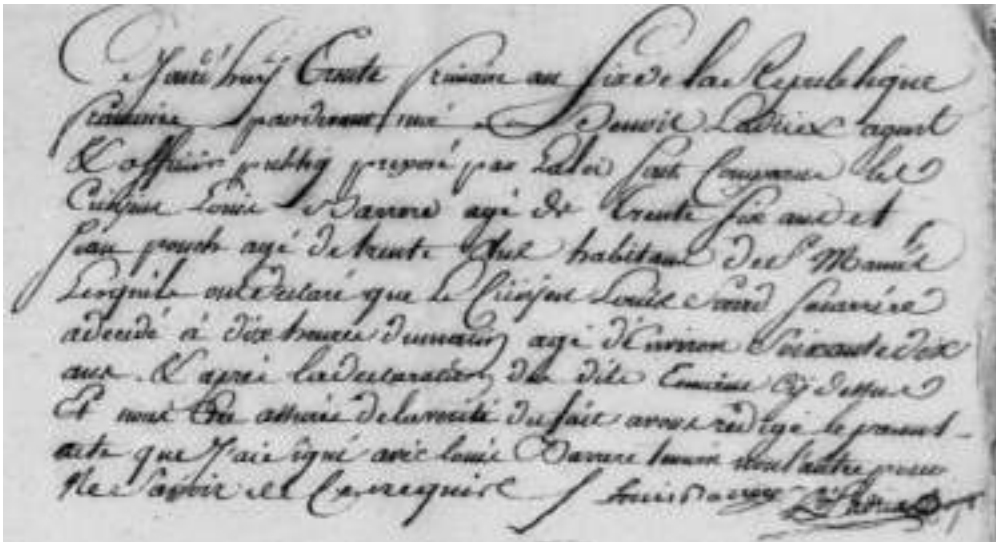
« Du huitième novembre mille sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la république française, en exécution de la loi du 19 octobre dernier, les citoyens composant la commune de Saint-Mamet du canton de Bagnères de Luchon, réunis en assemblée générale dans les lieux assermentés à effet de nommer le corps municipal ainsi que le greffier ... la disposition de la susdite loi. La séance ayant été ouverte, le citoyen Louis Sourd Sacarrere ayant été reconnu le plus ancien dans l'âge, en cette qualité a pris la place de président et a choisi pour secrétaire provisoire le citoyen Louis Barrère qui a été agréé par la présente assemblée. Les citoyens Baylac, Verdoy et Laurens ayant été reconnus les plus anciens d'âge ont pris la place de scrutateurs... Le président a annoncé qu'on allait procéder à la nomination du maire de la commune au scrutin individuel et à la pluralité absolue des suffrages. L'appel nominal ayant été fait et ayant procédé de suite au dépouillement, il a été convenu que quarante membres avaient votés et que sur ce nombre, le citoyen Louis Sourd Sacarrere a réuni trente et un suffrages ... Le citoyen Sacarrere a été proclamé maire de la commune ... Le résultat du scrutin a été que le citoyen Bertrand Estrade, Pierre Estrade, Simon Binos, Guillaume Blanchard, Benoît Ladrix et Jean Traverse ont réunis le plus de voix et ont été proclamés notables de ladite commune et le président a levé la séance ... ».



**Election au scrutin individuel au poste de maire de Saint-Mamet de Louis SOURD SACARRERE en 1792 (voir texte complet en annexe page 5)**



**Signature de Louis SOURD SACARRERE, maire occupant la place d'officier public en 1794**



### Acte de décès de Louis SOURD SACARRERE le 30 frimaire an VI (20 décembre 1797)

Le château a certainement été acquis un peu après 1781 (assassinat de Bertrand de FONDEVILLE), Pierre-Clair de FONDEVILLE s'était en effet installé rapidement au château de Labatut-Rivière.

La première trace de la présence des SACARRERE au château de Saint-Mamet se situe en 1792 avec l'affaire du « proscrit et de la religieuse » :

*« ... La Révolution engendra de terribles drames, aucune pitié n'était accordée aux personnes décrétées ennemies de la République. Le châtelain de Saint-Mamet, monsieur Honoré SACARRERE, avait hébergé dans son manoir en septembre 1792, un émigré d'un âge mûr et une religieuse encore jeune. Vers les 10 heures du soir, son ami le maire de Bagnères-de-Luchon, monsieur REY, vint l'avertir qu'il avait été dénoncé et que l'on allait organiser des recherches sous sa direction. Monsieur SACARRERE s'empressa de choisir un guide qui emmènerait les fugitifs en Espagne par le port de Venasque. Cette année-là l'hiver était particulièrement précoce et d'une extrême rigueur. Au sommet du port de Venasque, la frêle religieuse abandonna tout espoir de fuite, les pas des gardes révolutionnaires à leur suite contraignant les guides à s'enfuir par le port de la Picade en indiquant l'hospice de Venasque à l'émigré qui finit par s'enfuir en abandonnant la religieuse. Cette dernière se glissa dans une cavité rocheuse où malheureusement elle est décédée de froid. Prévenu des faits par les guides, monsieur SACARRERE partit à la recherche de la religieuse, mais ses recherches furent malheureusement vaines.*

*Quarante-et-un an plus tard, en 1843, Toussaint LEZAT découvrit dans une grotte, près du port de Venasque un grand chapelet en verroterie bleue et à monture de cuivre à côté de débris d'os. C'est ainsi que dans cette féerie grandiose qu'est le Venasque, se cache cette affreuse tragédie. Mais combien d'autres sont enfouies à cette époque dans les Pyrénées ? ... ».*

Madame veuve SACARRERE qui aurait confirmé cette affaire lors de la découverte du chapelet. Elle avait 7 ans à l'époque, en 1792, et serait donc née vers 1785. **Il se pourrait fortement que ce soit Marie SACARRERE née vers 1783/1786 et fille de Joseph SACARRERE et de Jeanne CAUBET.** Marie SACARRERE a épousé Pierre SARRIEU Carrabouy le 10 janvier 1812 et est décédée en 1867. Un de leur arrière-petit-fils sera le célèbre écrivain, poète et spécialiste de la langue gasconne Bernard SARRIEU. **Marie ne pouvait pas être la fille d'Honoré, car celui-ci s'est marié en 1802, ni de l'aîné de la famille, Guillaume, qui lui s'est marié en 1807.**



**Nota :** La recherche est encore un peu plus embrouillée si l'on consulte un article de Serge BRUNET, le célèbre historien originaire de la région, intitulé : « Aperçu du Luchonnais sous la Révolution », où l'on peut lire page 557 : « Un des fils de Louis SOURD SACARRERE, Honoré, sera maire de Saint-Mamet, ne pas confondre avec Honoré SACARRERE, châtelain de Saint-Mamet ». Or il n'y a eu qu'un Honoré SACARRERE et les deux frères ont été maires ... ?

Si le père de Marie SACARRERE était le propriétaire du château en 1792, il semblerait donc, au vu du récit ci-avant, que **ce soit Joseph SACARRERE qui en était le châtelain.**

**Nota :** Au cours de la première guerre mondiale, des soldats américains ont été hospitalisés au Casino de Luchon. Ils ont dérobé de nombreux souvenirs entreposés au musée dont le célèbre chapelet en lapis-lazuli de la religieuse du Sauvegarde.

Déjà, au cours de la guerre, les Américains hospitalisés au Casino s'étaient munis de nombreux souvenirs pris dans nos collections : ils disparurent ainsi plusieurs maisons du plan en miniature des allées d'Etigny ; le célèbre chapelet en lapis-lazuli de la religieuse de Sauvegarde dont on connaît la touchante histoire ; deux bracelets, l'un préhistorique, l'autre gallo-romain ; des fibules, des fragments d'objets pro-

venant des fouilles de Saint-Mamet, de Garin ou de l'Espiaup ; enfin diverses pages arrachées aux registres de la Maladetta.  
Nous avons obtenu que quelques objets gallo-romains ou préhistoriques heureusement rescapés soient joints à ceux de la collection Julien SACAZE, et depuis deux ans nous en assurons la garde.

#### Extrait du journal « l'Avenir de Luchon de septembre 1923

A Luchon un hôpital militaire temporaire de 1000 lits a fonctionné dans le casino de septembre 1914 à 1916 (référéncé n°54).



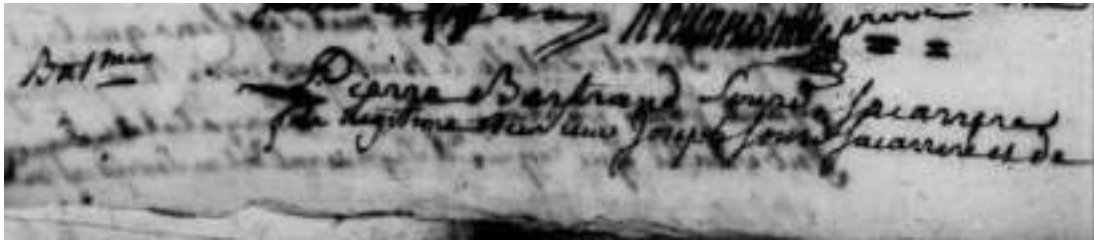
**Hôpital militaire temporaire au casino**





Soldats américains à Luchon durant le conflit 1914 - 1918

- (Jean) Joseph SOURD SACARRERE (1762 – 1804) s'est marié avec Jeanne CAUBET et a eu 7 ou 8 enfants : Louis-Joseph (1783), Marie (1786), Louis-Guillaume (1787), Louis Thomas (1789), Pierre (1790), Pauline (1793), Bernade (1794), Louise (1804).



Naissance de Pierre SOURD SACARRERE en 1790

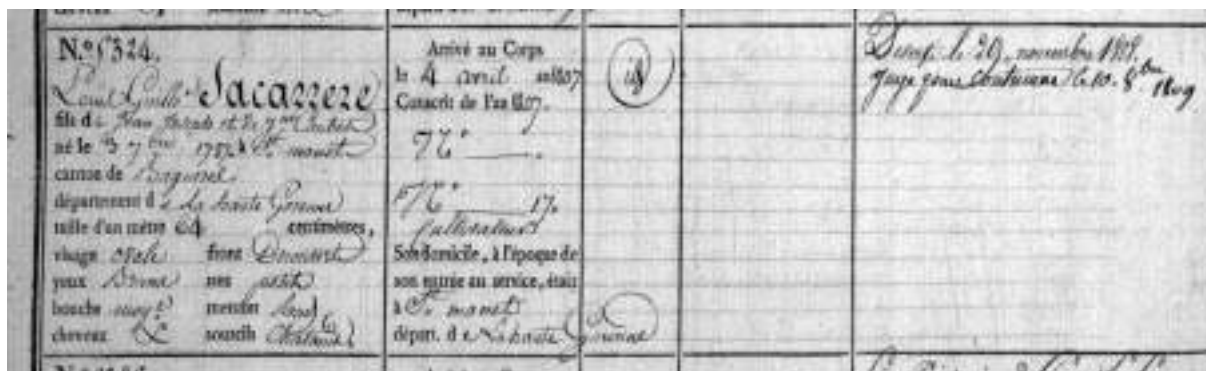
Joseph SACARRERE a été maire de Saint-Mamet de 1797 à 1804, date de son décès.



Acte de décès de Joseph SACARRERE du 28 fructidor an XII (15 septembre 1804)

Que s'est-il passé après ce décès ? On pourrait penser que ce soit le fils aîné de Joseph, Louis-Joseph SOURD SACARRERE qui ait hérité du château or Serge BRUNET m'a indiqué qu'une fille de Pierre, un des frères cadets de Louis-Joseph, Marie-Jeanne dite Jeanne SACARRERE était née au château en 1816.

De même le frère cadet de Louis Joseph, Louis-Guillaume SACARRERE aurait pu prétendre à devenir châtelain, mais il a eu des démêlés avec la justice car il avait déserté de l'armée en 1808.



**Il serait donc possible que Pierre SACARRERE, le 3<sup>ème</sup> fils de Joseph SACARRERE, soit devenu le dernier châtelain après le décès de son père.**

Le livre des mutations de propriété ouvert en 1819, nous indique, lors de l'inscription de mutation en avril 1820, les héritages des sœurs de Joseph et Honoré SACARRERE, fils de Louis : Pauline SACARRERE a hérité d'une grange sise à Saint-Mamet et de terrains d'une contenance de 42 ares et que Bernade SACARRERE a hérité de son côté d'une grange et d'une mesure.

**Nota :** Pierre SOURD SACARRERE a épousé Antoinette LAFOSSE en 1816. Ils auront 4 enfants : Jeanne en 1816, Pierre en 1821 (marié à Pierrette BAQUE), Pierrette-Apolline (mariée à Jean-François BONNEMAISON) et Bertrand (marié à Jeanne LADRIX). Jeanne SACARRERE a épousé Jean BLANCHARD en 1836. Ils ont fait construire une maison au village en 1846. Cette maison est devenue la maison familiale de la famille OUSTEAU, enfants de Guillaume OUSTEAU, le frère de Marguerite OUSTEAU épouse BRUNET et mère de Serge BRUNET. Cette maison est située au 18 de l'avenue du Portillon.

Pierre SOURD SACARRERE était cabaretier à Saint-Mamet.

Sur le cadastre de 1837, le château est la propriété de Pierre Noël SUBERCAZE (repéré en bleu sur le plan ci-dessous). Ceci précise la recherche car Pierre Noël SUBERCAZE était marié avec Pierre Jeanne ESTRADE Berdot, elle-même fille de Guillaume ESTRADE Berdot qui avait épousé Pauline SACARRERE, fille de Louis SOURD SACARRERE. **Pauline SACARRERE, fille de Louis SOURD SACARRERE était l'aînée de ses frères, Joseph et d'Honoré, aussi est-il possible que ce soit elle qui ait hérité du château et qu'ainsi il soit passé dans la famille SUBERCAZE.**



Zoom du cadastre de 1837 autour du château

Ceci est confirmé par le livre des mutations qui nous indique que Pierre Noël SUBERCAZE est cité en 1880 pour la démolition du château. C'est donc lui le dernier propriétaire du château.

NOMS, PRÉNOMS, PROFSSIONS ET DOMICILES des PROPRIÉTAIRES ET DES PROPRIÉTAIRES	ANNÉE DE LA MUTATION		INDICATION				CONTENANCE MÉTRIQUE		CLASSE	REVENU		DIGNITÉ DES BIENS	
	AN	MOIS	DE LA MUTATION	DE LA MUTATION	DE LA MUTATION	DE LA MUTATION	EN MÈTRES	EN CARRÉS		EN FRANCS	EN CENTIMES	EN FRANCS	EN CENTIMES
<i>Subercaze</i>	1880	2	461	Terrain	non	non	100	10000	1	100	00	100	00
<i>Sourd Sacarrere</i>	1871	2	460	g	non	non	100	10000	1	100	00	100	00
<i>Sourd Sacarrere</i>	1862	2	461	non	non	non	100	10000	1	100	00	100	00

Extrait du livre des mutations

Honoré SACARRERE est, quant à lui, propriétaire d'une maison et de terrains attenants (en jaune), certainement sa part d'héritage lors du décès de son père Louis SOURD SACARRERE.

A signaler que Louis-Joseph SOURD SACARRERE, fils de Joseph, a été maire de Saint-Mamet de 1832 à 1837 et que son frère, Pierre SOURD SACARRERE, a également été maire de Saint-Mamet de 1840 à 1856.

- **(Guillaume) Honoré SOURD SACARRERE (1765 – 1851)** s'est marié avec Jeanne CAPDEVILLE (de 18 ans sa cadette) en mai 1802 et a eu 10 enfants : Louise (1802), Louis-Guillaume (1804), Mariette (1806), Louise (1809), Romain (1811), Louis-Casimir (1813), Jeanne (1816), Bernarde (1819), Marie (1822), Louise (1827).



On peut voir aujourd'hui, rue du Vieux Moulin, une grande maison de maître dite « maison SACARRERE », qu'Honoré aurait fait construire au début des années 1800. A l'époque de son mariage, en 1802, Honoré SACARRERE habitait chez son beau-frère, Benoît LADRIX, mari de Bernade SACARRERE, comme indiqué sur le document des publications de mariage. Sa mère, Marie SENDES, décédée en août 1802, y résidait également, comme il est mentionné sur son acte de décès. Benoît LADRIX a été maire de Saint-Mamet, après Louis SOURD SACARRERE de 1796 à 1799, puis de 1809 à 1810 et enfin de 1811 à 1826.

En 1837, c'est Pierre SACARRERE qui en est propriétaire.



**Maison SACARRERE à Saint-Mamet**

En 1837, le cadastre (état des sections des propriétés non bâties et bâties) nous indique que c'est Pierre SACARRERE qui est propriétaire de cette maison.

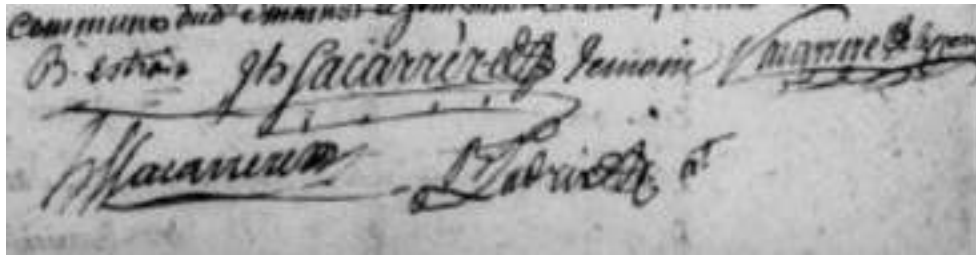
Lors du décès d'Honoré SACARRERE le 22 Mai 1851, les témoins ont été Bertrand SACARRERE, fils de Pierre, né en 1830, instituteur et petit-neveu du défunt et Louis LADRIX, né en 1828, également parent du défunt. Le maire était Pierre SACARRERE, fils de Joseph.



**Acte de décès d'Honoré SACARRERE**

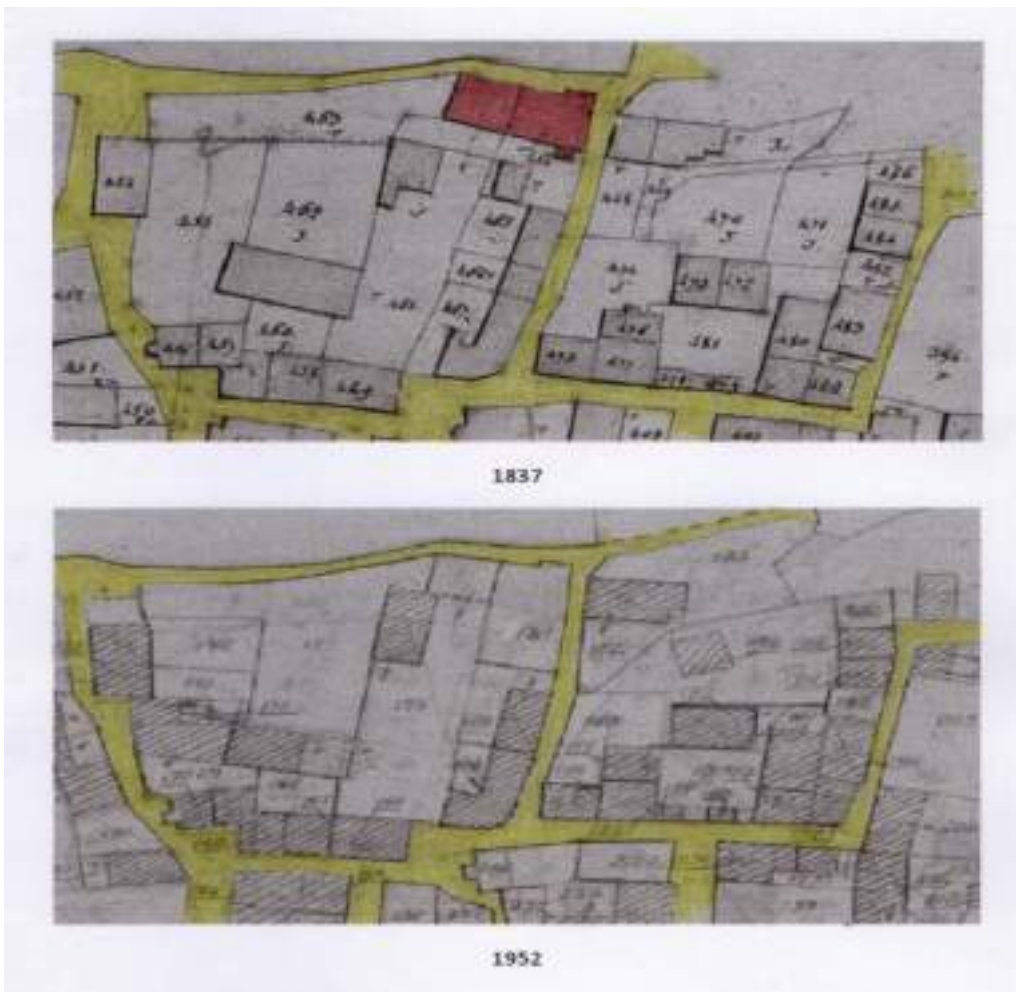


Louis SOURD SACARRERE, ses deux fils Joseph et Honoré et ses deux petits-fils Louis-Joseph et Pierre, tous maires, ont marqués l'histoire du village de Saint-Mamet de la fin du XVIIIème siècle jusqu'au milieu du XIXème siècle.



**Acte signé de février 1796 par Honoré, Joseph et Louis SACARRERE (de gauche à droite)**

**Nota :** Les archives numérisées de Saint-Mamet nous fournissent deux vues de cadastre de 1837 et 1952. Le quartier n'a presque pas changé. Il est intéressant de voir sur la vue de 1837 que le plan du château comporte deux « décrochements » du côté de la tour, celui de la partie arrière est certainement de la largeur de la tour et celui de l'avant semble centrée et de largeur moitié (perron, entrée de cave, ... ?). Sur le cadastre de 1952, plus de trace du château, mais le décrochement arrière du terrain est cependant toujours visible.



**Comparaison des cadastres de 1837 et 1952**

Les ruines du château sont encore bien visibles aujourd'hui dans une propriété privée, comme vu précédemment, mais pour combien de temps encore....



**Vue des ruines du château au fond de la rue de FONDEVILLE**

### **La Révolution :**

La Révolution française désigne une période de bouleversements sociaux et politiques de grande envergure en France. La période habituellement comprise s'étend entre l'ouverture des Etats généraux, le 5 mai 1789 et au plus tard le coup d'Etat de Napoléon BONAPARTE le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII). L'an I de la République a commencé le 21 septembre 1792.

Le calendrier républicain, ou calendrier révolutionnaire français, est un calendrier créé pendant la Révolution française et utilisé de 1792 à 1806, ainsi que brièvement durant la Commune de Paris. Il entre en vigueur le 15 vendémiaire an II (6 octobre 1793), mais débute le 1<sup>er</sup> vendémiaire an I (22 septembre 1792), jour de proclamation de la République, déclaré premier jour de l'« ère des Français ». Comme le système métrique, mis en chantier dès 1790, ce calendrier marque la volonté des révolutionnaires d'adopter un système universel s'appuyant sur le système décimal, qui ne soit plus lié à la monarchie ou au christianisme, en remplacement du calendrier grégorien. Outre le changement d'ère (renumérotation des années), il comprend un nouveau découpage de l'année, et de nouveaux noms pour les mois et les jours. L'année du calendrier républicain était découpée en douze mois de trente jours chacun (soit 360 jours), plus cinq jours complémentaires les années communes ou six les années sextiles, ajoutés en fin d'année, de sorte que son année moyenne de 365,242 25 jours soit plus proche de l'année tropique (environ 365,242 189 8 jours) que ne le sont les calendriers julien (365,25 jours) et grégorien (365,2425 jours). Ce calendrier républicain permettait en particulier de supprimer les nombreuses fêtes chômées de l'Ancien Régime, et de remplacer le jour de repos dominical par un jour de repos décadaire, ce qui n'était pas sans conséquences pour les ouvriers. L'invention de ce calendrier se fit progressivement. Le 21 septembre 1792, les députés de la Convention, réunis pour la première fois, décidèrent à l'unanimité par acclamation de l'abolition de la royauté en France et le lendemain 22 septembre 1792 (jour anniversaire de l'adoption du premier article de la Constitution de 1789), la Convention nationale décréta que « Tous les actes publics sont désormais datés à partir de l'an I de la République ». C'est le 20 septembre 1793 que Charles-Gilbert ROMME, rapporteur du groupe de travail nommé par le Comité d'instruction publique, présente devant la Convention (le Comité lui-même ayant eu droit à une présentation six jours auparavant) ce qui deviendra bientôt le calendrier républicain. Après certains ajustements, il entra en vigueur à partir du lendemain du décret de la Convention nationale du 14 vendémiaire an II (5 octobre 1793).

La nomenclature des mois et des jours continua d'évoluer dans les mois qui suivirent. Le décret fut refondu le 4 frimaire an II (24 novembre 1793), qui donna sa forme définitive au calendrier. Ce dernier décret abolit l'« ère vulgaire » pour les usages civils et définit le 22 septembre 1792 comme étant le premier jour de l'« ère des Français ». Pour les années suivantes, le premier jour de l'année serait celui de l'équinoxe vrai à Paris (ce qui tombait entre le 22 et le 24 septembre selon le calendrier grégorien). La première année est l'an I ; il n'y a donc pas d'année zéro.

Les noms des mois et des jours furent conçus par le poète Fabre d'ÉGLANTINE avec l'aide d'André THOUIN, jardinier du jardin des plantes du muséum national d'histoire naturelle. Chaque nom de mois rappelle un aspect du climat français (décembre, *nivôse* en rapport avec le thème de la neige) ou des moments importants de la vie paysanne (septembre, *vendémiaire*, les vendanges). Chaque jour était caractérisé par le nom d'un produit agricole, d'une plante, d'un animal ou d'un outil en lieu et place des noms de saints du calendrier traditionnel. De ce fait, ce calendrier, que ses concepteurs voulaient « universel », était fortement lié à son pays d'origine et au poids économique que représentaient les activités agricoles à l'époque.

L'année du calendrier républicain était découpée en douze mois de trente jours chacun (soit 360 jours), plus cinq (ou six jours les années bissextiles) ajoutés en fin d'année pour qu'elle reste alignée avec l'année tropique (environ 365,242 189 8 jours pour l'année tropique contre 365,242 25 jours pour l'année du Calendrier républicain). Chaque mois était découpé en trois décades. La journée devait être découpée suivant le système décimal « de minuit à minuit » ; elle comportait dix heures découpées en dix parties elles-mêmes décomposables en dix parties, ainsi de suite « jusqu'à la plus petite portion commensurable de la durée ». Cette division décimale de la journée ne fut jamais appliquée et fut abolie en 1795 (entre l'an III et l'an IV). Pour les mois on retrouve :

- **Mois d'automne** (terminaison en *-aire*, du latin *-arius*, suffixe adjectival)
  - Vendémiaire (22 septembre ~ 21 octobre) – Période des vendanges
  - Brumaire (22 octobre ~ 20 novembre) – Période des brumes et des brouillards
  - Frimaire (21 novembre ~ 20 décembre) – Période des froids (frimas)
- **Mois d'hiver** (terminaison en *-ose* à l'origine, abusivement orthographiée *ôse* par la suite, du latin *-osus*, « doté de »)
  - Nivôse (21 décembre ~ 19 janvier) – Période de la neige
  - Pluviôse (20 janvier ~ 18 février) – Période des pluies
  - Ventôse (19 février ~ 20 mars) – Période des vents
- **Mois du printemps** (terminaison en *-al*, du latin *-alis*, suffixe adjectival)
  - Germinal (21 mars ~ 19 avril) – Période de la germination
  - Floréal (20 avril ~ 19 mai) – Période de l'épanouissement des fleurs
  - Prairial (20 mai ~ 18 juin) – Période des récoltes des prairies
- **Mois d'été** (terminaison en *-idor*, du grec *dôron*, don)
  - Messidor (19 juin ~ 18 juillet) – Période des moissons
  - Thermidor (19 juillet ~ 17 août) – Période des chaleurs
  - Fructidor (18 août ~ 16 septembre) – Période des fruits

Le calendrier a produit des années sextiles (contenant six jours complémentaires - les « sanculottides ») les années III, VII, et XI par ajout d'un jour à la fin de l'année, donc un sixième jour complémentaire. Ce jour s'appelait le « jour de la Révolution », qui marquait la fin d'une Franciade et qu'on célébrait comme une fête nationale.

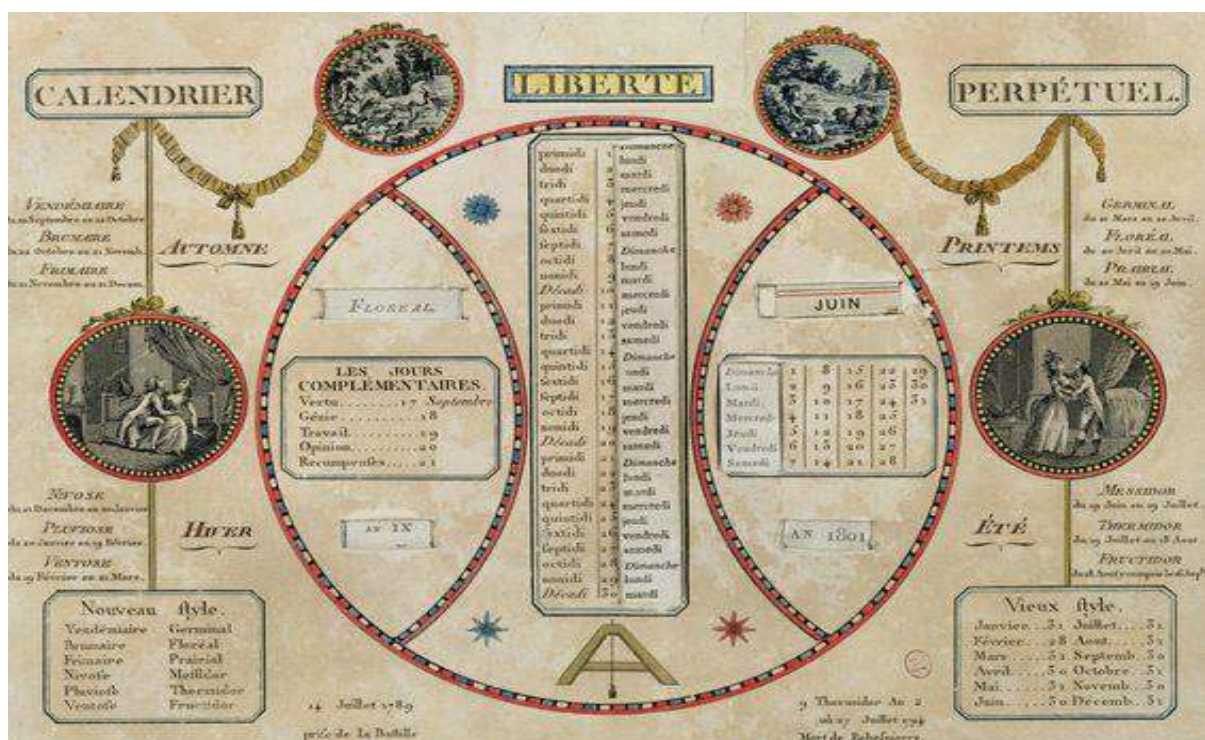
Les six jours complémentaires de fin d'année, parfois appelés *sans-culottides* ou *sanculottides* :

1. *jour de la vertu* (17 septembre, ou 16 septembre lors d'une année sextile)
2. *jour du génie* (18 septembre, ou 17 septembre lors d'une année sextile)
3. *jour du travail* (19 septembre, ou 18 septembre lors d'une année sextile)
4. *jour de l'opinion* (20 septembre, ou 19 septembre lors d'une année sextile)
5. *jour des récompenses* (21 septembre, ou 20 septembre lors d'une année sextile)
6. *jour de la révolution* (21 septembre, uniquement utilisé lors d'une année sextile)

Chaque mois est divisé en trois décades (semaines de 10 jours), et chacun des jours porte chronologiquement les noms suivants : *Primidi, Duodi, Tridi, Quartidi, Quintidi, Sextidi, Septidi, Octidi, Nonidi* et *Décadi*.

Chaque jour de l'année a un nom propre, les noms des saints du calendrier grégorien ayant été remplacés par des noms de fruits, de légumes, d'animaux, d'instruments, etc. Les quintidis ont reçu des noms d'animaux communs (pas forcément domestiques : lièvre), tandis que les décadis prenaient des noms d'instruments paysans.

« L'idée première qui nous a servi de base, est de consacrer, par le calendrier, le système agricole, & d'y ramener la nation, en marquant les époques & les fractions de l'année par des signes intelligibles ou visibles pris dans l'agriculture & l'économie rurale. (...) Le calendrier étant une chose à laquelle on a si souvent recours, il faut profiter de la fréquence de cet usage, pour glisser parmi le peuple les notions rurales élémentaires, pour lui montrer les richesses de la nature, pour lui faire aimer les champs, & lui désigner, avec méthode, l'ordre des influences du ciel & des productions de la terre. En conséquence, nous avons rangé par ordre dans la colonne de chaque mois, les noms des vrais trésors de l'économie rurale. Les grains, les pâturages, les arbres, les racines, les fleurs, les fruits, les plantes, sont disposés dans le calendrier, de manière que la place & le quantième que chaque production occupe est précisément le temps & le jour où la nature nous en fait présent. »





Le 2 novembre 1789, la Constituante ordonna au clergé de tenir à la disposition de la Nation tous les biens ecclésiastiques. Le 13 février 1790, elle abolit les ordres religieux et, le 12 juillet, elle demanda à tous les ecclésiastiques de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Le 24 juillet, l'Assemblée modifia et compléta l'article de loi relatif au traitement des ecclésiastiques : l'article 39 porte que : « *les évêques et les curés conservés dans leurs fonctions ne pourront recevoir leur traitement qu'au préalable ils n'aient prêté le serment ... à la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et sanctionnée par le Roi* ». Le 24 août, la Constituante ne laissa qu'un seul évêché dans chacun des 83 départements nouvellement créés.

**Nota :** Le département de la Haute-Garonne fut créé le 23 février 1790. Il était composé de 8 districts, dont Saint-Gaudens qui était le siège du Tribunal.

Le diocèse de Comminges ne fut pas très fidèle à la foi. Si Monseigneur d'OSMOND, évêque de Saint-Bertrand, refusa le serment, mais il ne fut pas imité par la majorité de ses prêtres, comme nous l'apprend l'abbé POMIAN dans son « *Etat du Clergé de Comminges en 1790* ». En résumé sur :

- 22 archiprêtres : 9 fidèles et 11 jureurs,
- 161 curés : 65 fidèles et 96 jureurs,
- 204 vicaires : 84 fidèles et 120 jureurs,
- TOTAL : 158 fidèles et 227 jureurs.

On peut découvrir dans ce document que le vicaire ROLLAND-SALLE de Saint-Mamet, qui est aussi vicaire de Montauban-de-Luchon dont le curé est BAZERQUE, est classé dans la catégorie « intrus de Bagnères-de-Luchon ». Ceci signifie qu'il avait prêté serment à la constitution civile du clergé. Le curé BAZERQUE a également juré.

Le 26 août 1792, une loi condamne à la déportation tous les réfractaires. De terribles massacres eurent lieu dans les prisons de Paris en septembre 1792. Un fort retentissement eut lieu en province, les patriotes saint-gaudinois marchèrent sur Luchon pour « septembriser » les prêtres. Ceux-ci, effrayés par les horreurs révolutionnaires s'enfuirent des villages avoisinants. Ce fut le cas des « réfugiés » du château de Saint-Mamet. La porte vers l'Espagne était le port de Venasque qui offrait un accès direct, contrairement au Portillon par le val de Burbe.

Le 5 février 1792, les maires de la commune et du canton de Luchon se sont réunis et ont demandé 1500 fusils et 6 pièces d'artillerie car les approches des troupes espagnoles créent de la peur dans le pays. Ils ne veulent pas être sacrifiés au bon plaisir des Espagnols comme en 1711.

Le 10 décembre 1792, le registre passe aux mains des laïcs. C'est le maire Louis SOURD SACARRERE qui l'inaugure. Le nom des actes change :

- Mort devient décès,
- Baptême devient naissance,
- Pour mariage, on n'a pas trouvé de substitut !

Le 9 mars 1793, l'Espagne rejoint la première coalition européenne contre la République française et le 3 juin 1793, la commune de Saint-Mamet sera en alerte... Le général SERVAN, commandant en chef de l'armée des Pyrénées Occidentales, signalait la vallée d'Aran comme le point le plus vulnérable pour les incursions ennemies. La France décrète une levée en masse de troupes.

Chaque département de France doit fournir des volontaires, complétés par des hommes requis par désignation ou par tirage au sort. En 1793, existait au pays de Luchon, le « régiment de Bourbe », résidant tantôt à Saint-Mamet, tantôt à Luchon ou encore à Bossost, comme on peut lire un exemple dans les registres paroissiaux de Saint-Mamet : « ... *Mariage de DOUX Pierre, suivant l'attestation du lieutenant FANE de la compagnie de Bourbé en cantonnement tantôt à Bagnères, tantôt en la vallée Daran, tantôt à Saint-Mamet...* ».

A partir de 1793, le Val d'Aran fut occupé par la France, ce qui tranquillisait l'arrivée d'ennemis par le val de Burbe. Mais la paix ne fut signée avec l'Espagne que le 22 juillet 1795.

On sait qu'à l'époque troublée de la Révolution le contre coup des graves événements dont Paris était le théâtre se faisait sentir jusque dans les provinces les plus reculées. La Terreur avait débuté le 31 mai 1793 (11 prairial an II) et ROBESPIERRE était de plus en plus contesté, ce qui le conduisit à rendre la justice plus expéditive en redoublant de violence. Sa chute arriva le 27 juillet 1794 (9 thermidor an II).

**En 1794 Saint-Mamet va changer deux fois de nom pour s'appeler « Clef du Portillon » puis « Bonnegarde ».**

Devant l'inquiétude permanente dans laquelle vivaient les luchonnais, les Révolutionnaires vont créer un genre de « *laisser-passer* » qui va s'appeler « *Certificat de Civisme* » et qui sera délivré par les comités de surveillance.



**Exemples de certificats de civisme**

Il se présentait comme suit pour Saint-Mamet (transcription) :

**Sertifficat de Sivisme pour Le Sitoyen ... de ...**

**République françaize Liberté et Egalité**

**Département de la haute garone**

**District de Mont Unité (nom de Saint-Gaudens sous la Révolution)**

**Canton de Bagneres de Luchon. Commune de ....**

**Par devant le Conseil general de la commune de ... est presante le citoyen ... domicilié ... lequel nous a réclamé un Certificat de Civisme. Sur quoy après les trois jours d'affiche expirés et voyant qu'il n'est venu aucune opposition, l'ageant national antandu et atandu sue ledit ... est toujours comporté en vrai Republicain et ...**

**... Vu et approuvé par nous membres composant le comité de surveillance du canton de luchon.**

Dans les délibérations de la commune de Saint-Mamet (voir annexes) on en retrouve plusieurs, dont l'un a été délivré à Guillaume SOURD SACARRERE, capitaine au neuvième bataillon de Haute-Garonne, le 5 nivôse an II (25 décembre 1793), par son père Louis SOURD SACARRERE à l'époque maire de Saint-Mamet :

*« Le procureur de la Commune Etendue, d'après les preuves non équivoques que le dit Guillaume SACARRERE nous a donné pendant tout le cours de la Révolution et pendant la création de la garde nationale qu'il a servi en qualité de commandant, avec un zèle et patriotisme le plus pur et n'a jamais cessé de donner de marques d'un vrai républicain. Soit en se montrant aux alertes que nous avons essuyé de ce pays ici contre les Espagnols que pour empêcher l'immigration, dont plusieurs verbeaux et effets, qu'il a fait arrêter et qui ont été remis au greffe. D'après ces preuves non équivoques d'un vrai Sans Culotte Republicain, nous lui avons délivré le présent Certificat de Civisme pour lui servir et valoir ainsi que le droit. Et avons signé avec le citoyen SACARRERE père pour lui absent ... ».*

Plusieurs autres militaires de Saint-Mamet ont obtenu ce certificat, il s'agit de Bernard RUFIN de l'armée des Pyrénées, le 1<sup>er</sup> ventôse an II : *« ayant toujours servi avec zèle et exactitude, ayant aussi donné de marques d'amour pour la liberté ... »* et du citoyen Raimond BINOS, sergent dans la compagnie de Soularat, le 3 floréal an II : *« vray patritisme »*, ce qui montre bien le lourd climat de délation qui régnait à l'époque. Quand à Louis SOURD SACARRERE, maire de Saint-Mamet, il dut être inquiet à la même époque, car après avoir obtenu un certificat de civisme pour son fils, il fut obligé d'en demander un pour lui-même, qui lui fut accordé presque dans les mêmes termes, mais avec cette addition ; *« a toujours fait exécuter la police dans cette commune avec toute l'exactitude qu'exige la fonction d'un magistrat Republicain »*.

Le maire de Montauban-de-Luchon, Blaise CARGUE, eut également, à la même époque des ennuis identiques. Le maire de Bagnères-de-Luchon, Henri COLOMIC, eut des ennuis encore plus sérieux. Il fut démis de ses fonctions, mais heureusement il put récupérer son poste assez rapidement.

En 1799, les royalistes, organisés dans le Midi de la France, choisissent ce moment pour faire éclater la contre révolution. Le 27 thermidor Saint-Gaudens est tombé aux mains des royalistes. Le bruit court que, de la vallée d'Aran, des troupes royalistes doivent déferler sur Saint-Mamet et Bagnères-de-Luchon. Le commandant de la garde nationale qui n'est d'autre que Guillaume SOURD SACARRERE, le fils de Louis maire de Saint-Mamet décédé en 1797, veulent barrer la route aux insurgés qui arrivent également par Cierp. Les royalistes arrivent également de la vallée d'Oueil et du Larboust aussi les républicains fuient dans la montagne et se réfugient dans la grange du sieur COLOMIC, du côté de la vallée du Lys. On y retrouve CAZAT, SACARRERE, FERRAS, ... Le lendemain et le surlendemain (1<sup>er</sup> et 2 fructidor) les royalistes installent un gouvernement royal dans la commune, se font livrer l'argent des contributions du percepteur AZEMAR et prennent le citoyen Etienne SACARRERE, notaire (frère de Louis), comme otage. Le 3 fructidor les troupes royalistes sont défaites à Montréjeau. C'est la fin de l'insurrection dans la Haute-Garonne. Quelques centaines de fuyards traversent sans s'arrêter Saint-Mamet, en route vers la frontière espagnole du Portillon de Burbe.

Le 15 frimaire de l'an 14, le Préfet de la Haute-Garonne, monsieur J. E. RICHARD , adresse aux maires une circulaire concernant le retour au calendrier pour les registres d'Etat Civil et ce à compter du 14 nivose de l'an 14, soit le 31 décembre 1805.



Et que dire de cette curieuse ordonnance du 4 pluviôse de l'an II concernant l'interdiction des mariages avec des gens de couleur, Cela concernait-il Saint-Mamet qui n'avait certainement très rarement vu des gens de couleur ? Plus grave, cela nous semble une douloureuse contradiction avec les principes des Droits de l'Homme !





### Après la Révolution :

Pendant la guerre d'Indépendance du Val d'Aran (1808 – 1815), le 4 septembre 1808, les Aranais tiendront le vallon de Burbe, alors que les luchonnais s'installeront à Castelvielh, mais un poste de gardes nationaux sera mis en place en permanence à Saint-Mamet.

En 1809 l'année s'ouvre des deux côtés dans l'inquiétude. Du côté français, la méfiance est absolue envers la garde nationale ; les désertions s'y multiplient ; dans le seul bataillon levé dans l'arrondissement de Saint-Gaudens l'effectif est tombé de 565 hommes à 276. (On peut se rappeler que [Louis-Guillaume SACARRERE](#) avait déserté le 29 novembre 1808, voir page 55). Préfets et sous-préfets demandent leur remplacement par des troupes de ligne.

La population locale n'est pas moins rebelle. Du côté Aranais, la population est plutôt calme et souhaite reprendre les relations avec Luchon et Saint-Béat. Beaucoup de réfugiés de Saragosse, réfugiés à Lérida sèment la terreur et leur nombre ne cesse d'augmenter. Les Aranais redoutent que cette bande affamée ne tente une incursion en France. De fait, des attaques se produisent sur la frontière. Le 15 mai 1809, dans le vallon de Burbe, des paysans accompagnés de soldats en armes, capturent 9 bêtes de bétail. Les gardes nationaux du poste de Saint-Mamet se mettent à leur poursuite et récupèrent 5 vaches ? Des renforts accourent d'Oueil et du Larboust. La situation semble se calmer, mais les militaires ne sont pas d'accord, en particulier le général (capitaine ?) WOÏLLEMONT qui ne redoute pas les Aranais, mais craint les bandes armées de l'intérieur qu'il faudrait balayer rapidement du versant espagnol. De son côté, le maire de Luchon mène des négociations avec les Aranais en vue d'une entente tacite. Le 16 novembre 1809 l'offensive française permet de reprendre Venasque et de nettoyer la région des bandes qui les occupaient.

En 1810, le poste du vallon de Burbe est rétabli, mais les forces françaises sont insuffisantes pour mettre la frontière à l'abri d'un coup de main. Ce poste sera attaqué le 27 avril et le lendemain, 300 paysans en arme ont envahi le hameau d'Artigues, au-dessus de Sodes. L'ennemi est bien informé des faibles effectifs qui lui sont opposés : de là son audace croissante. Nouvelle attaque du poste de Burbe le 16 mai 1810. Avec 100 gardes commandés par le capitaine de WOÏLLEMONT, l'ennemi sera rejeté par-delà le Portillon.

Il est difficile de localiser ce poste du val de Burbe qui fut occupé pendant au moins 17 ans. Serge BRUNET propose le lieu-dit « Maribail ». Sur le cadastre de 1837, on voit uniquement un bâtiment dans la parcelle n°250.



### Maribail, cadastre de Saint-Mamet de 1837

Ce bâtiment, de taille modeste, est en ruine aujourd'hui, il a peut-être été le poste français du val de Burbe. Serge BRUNET qui possède ces prairies de Maribail nous en dit plus : « *Ce toponyme médiéval vient du bas latin « mira vallo » et n'a rien à voir avec les autres toponymes du vallon. Il signifie « regarde/surveille le val ». En effet, s'il existe divers cols et passages en amont et en aval, ce lieu est l'unique rétrécissement du vallon où cavaliers et charrois sont obligés de passer venant ou allant en Espagne. Quand j'étais jeune enfant, ma grand-mère appelait ce pré, « le pré de la tour ».*

*Ceci pourrait corroborer l'hypothèse d'un poste de contrôle. Il est fort probable que la départementale actuelle, sur le plat de Burbe, a été tracée lorsqu'il a fallu faire passer les canons par le Portillon pour s'emparer de Casteth Leon en 1719. Auparavant, la voie principale était le chemin dit de Sacoume. Une surveillance au col du Portillon est mauvaise ; en 1711 les miquelets du comte de TAFF l'avaient déjoué facilement en passant par les cols de Barège et de Peyres-Juntes, incendiant Saint-Mamet, puis tous les villages de la vallée dont Luchon ... et il y avait encore le col de Guillamat. Mais tous doivent passer par Maribail avant que, à nouveau, les chemins varient en aval. ».*



### **Ruines à Maribail**

Des recherches dans le secteur ont permis de retrouver des balles en plomb utilisées par des mousquets ou des fusils à silex à âme lisse, ce qui pourrait confirmer l'occupation de site par les troupes françaises.



### **Balles en plomb**

Ces balles ont un diamètre de 15 à 16 mm, pour un poids d'environ 24 grammes ce qui correspond à un calibre de 20.

**Nota :** Le **calibre** (mesure d'avant la « normalisation » de 1911 qui a légèrement modifié les calibres de chasse). Le calibre, est déterminé en fonction de la livre de plomb française qui sous l'ancien régime fait 489,5 grammes. Il faut cependant noter que la masse exacte d'une livre ancienne variait selon la région et parfois l'époque. Elle a été fixée aujourd'hui par le Bureau International des Poids et Mesures (BIPM) à 453,59237 grammes. Le calibre (en unités par livre) correspond au nombre de balles rondes de bon diamètre, que l'on peut faire avec une livre de plomb. Le diamètre du canon est donc inversement proportionnel à la racine cubique du calibre.

Soit en théorie : Calibre (nombre de balles)  $\times \frac{4}{3} \times 3,14 \times R^3$  (volume de la balle)  $\times$  masse volumique du plomb = 1 livre de plomb

Avec la livre de plomb à 489,5g et une densité du plomb de 11,2g/cm<sup>3</sup> on obtient :

- calibre 20 (diamètre 16mm) = 20 balles de 24 grammes
- calibre 24 (diamètre 15mm) = 24 balles de 20 grammes
- calibre 30 (diamètre 14mm) = 30 balles de 16 grammes

**Nota :** Historiquement, cette dénomination date de l'époque où les fusils étaient chargés par la gueule, avec une balle sphérique, comme dans une arquebuse. La division de la livre était alors le seul moyen (bien peu fiable...) de normalisation, la mesure de faible diamètre à l'ère pré-système métrique étant des plus hasardeuses. Il n'empêche que ce mode est resté au XIX<sup>e</sup> siècle lors de l'avènement des fusils de chasse modernes, et n'a pas évolué aujourd'hui, en grande partie parce que ces fusils eux-mêmes ont peu évolué. Les munitions, elles, ont évolué depuis que les arquebuses et les balles sphériques ne sont plus utilisées : ce sont désormais des plombs, billes de chevrotines ou balles elles-mêmes striées qui sont tirées.

**Nota :** Depuis le premier fusil, le modèle 1717, l'absence de manufacture bien outillée et d'une standardisation générale, et cela jusqu'au modèle 1763/66, fait qu'il faudra attendre le 1777 avec la réforme de Jean-Baptiste de GRIBEAUVAL pour voir les choses évoluer. Entre ces dates les pièces des armes françaises n'étaient pas interchangeables, et leurs munitions disparates aux niveaux des calibres, allaient de 15.5 à 16.8mm. Les diamètres des canons étaient plus qu'aléatoires. En 1777, sous l'égide de GRIBEAUVAL, le contrôleur H. BLANC, transfuge de la manufacture de Charleville, mis au point le célèbre fusil 1777, en innovant avec l'interchangeabilité des pièces et de nouvelles méthodes de fabrications et techniques d'assemblages.

Il unifie les calibres ; les fusils auront le calibre de 7 lignes 9 points (17,5mm) et tireront la balle de 7 lignes 4 points (16,5mm), soit une balle de 18 à la livre de Paris (489g). Ce calibre restera standard jusqu'en 1816 où le fusil passera au calibre de 18 mm (16 à la livre de Paris) et il tirera une balle de 17,5mm. Le jeu de 5 dixièmes de millimètre sera comblé par le papier de la cartouche.

Dès le 14 janvier 1811, l'Empereur Napoléon avait fait connaître son souhait au préfet de la Haute-Garonne son intention de réunir à la France les vallées des Pyrénées dont « *le pendant des eaux cerce en France* ». Le 26 janvier 1812, un décret impérial rattache le Val d'Aran à la Haute-Garonne, mais le traité entre la France et l'Espagne de 1814 restitue les frontières du 1<sup>er</sup> janvier 1792.

En 1817 il y a eu un projet du Préfet qui supporte l'idée de rattacher la commune de Saint-Mamet à celle de Bagnères-de-Luchon. Ce en quoi le Conseil municipal dit que la commune existe depuis des siècles, depuis le commencement de la Monarchie, qu'elle a des titres de propriété, que la réunion des 2 communes entrainerait des mouvements graves, chaque commune ayant ses spécificités. La plus faible serait rapidement à la merci de la plus forte. Ce en quoi Saint-Mamet a refusé ce regroupement.



**Seconde guerre mondiale (à compléter)** : Des combats ont peut-être eu lieu dans le secteur du Portillon au vu de douilles retrouvées sur le site. Il faut se rappeler que les troupes allemandes avaient installé de l'armement lourd à la tour de Castelvielh.



**Douilles de cartouches Mauser belges de 1936 et 1939 (FN 36 et FN 39)**

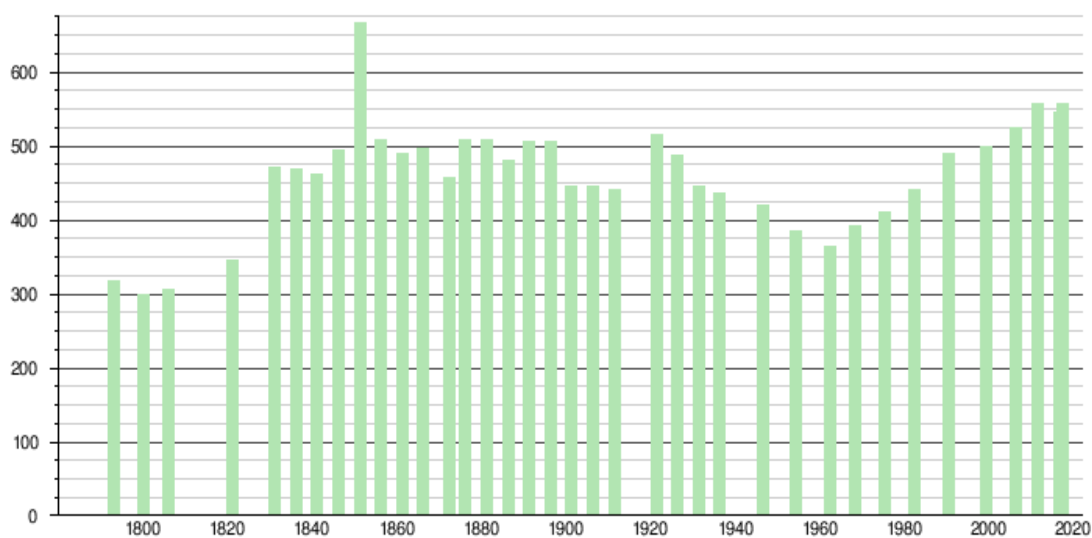
.....

#### 4)- Démographie :

Comparativement à d'autres villages des vallées luchonnaises, la population de Saint-Mamet est restée assez constante (autour de 500 habitants à partir de 1830) avec cependant quelques fortes variations :

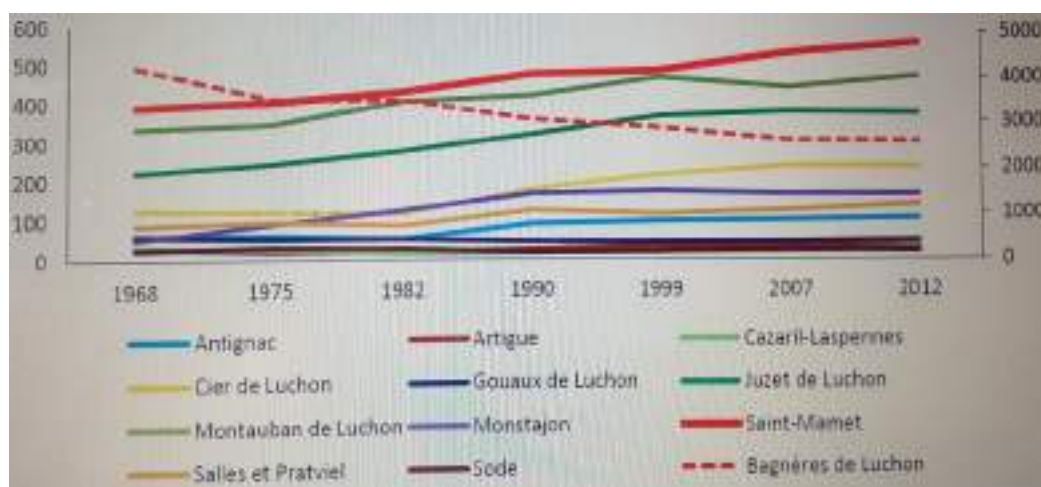
- Entre 1810 et 1830 : + 175 habitants,
- Autour de 1850 : + 170 habitants (puis déclin brutal),
- Entre 1910 et 1920 : + 80 habitants,
- Entre 1920 et 1960 : - 160 habitants,
- Entre 1960 et 2020 : + 200 habitants.

Les deux premières variations peuvent s'expliquer par de activités liées à la fonderie.



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Depuis 1960, la population de Saint-Mamet augmente régulièrement sur la base d'une croissance de 0,9% par an en moyenne. La commune est très attractive et observe la croissance la plus importante du secteur.



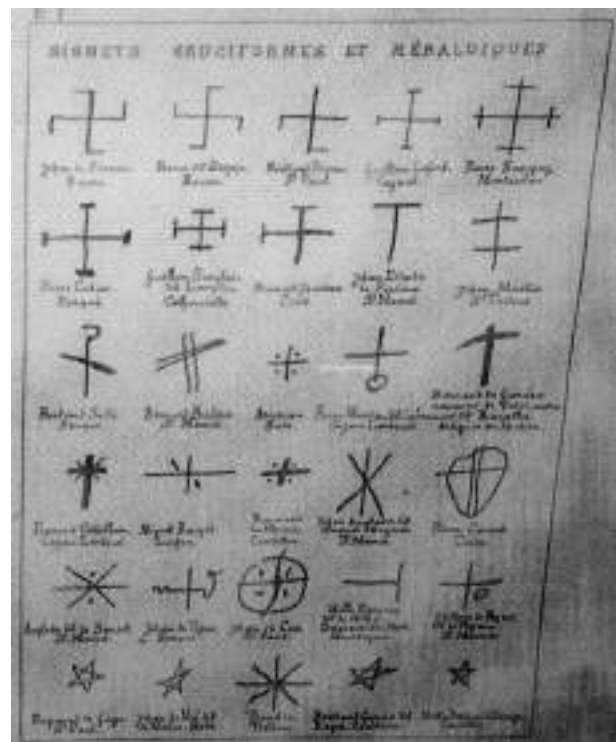
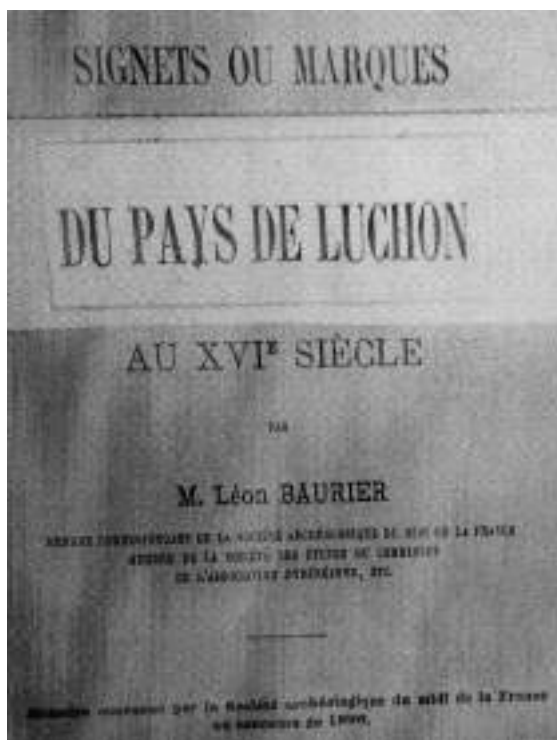
**En rouge la courbe de croissance de Saint-Mamet de 1968 à 2012**

## 5)- Les habitants – L’habitat :

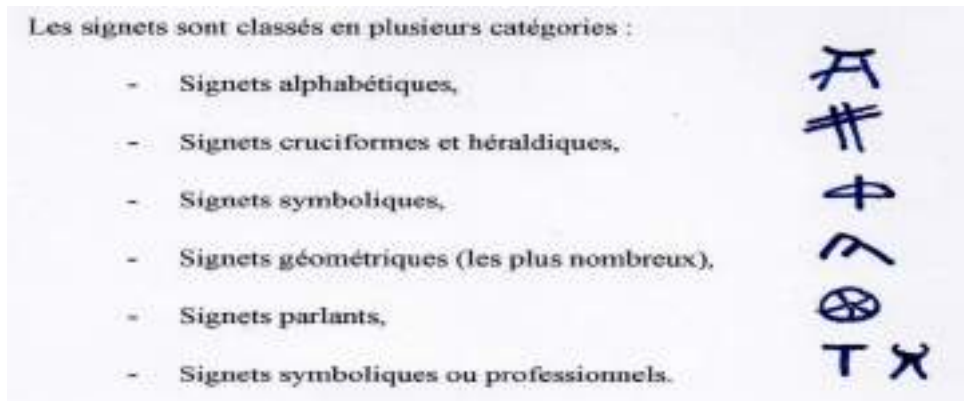
### Les familles au XVIème, début XIXème et début XXème siècle

Des informations très intéressantes, sur les noms de quelques habitants de Saint-Mamet au XVIème siècle, nous sont fournis dans le document de Léon BAURIER concernant les signets et marques des illettrés du pays de Luchon au XVIème siècle. Ses recherches dans les registres des notaires du pays de Luchon ont amené Léon BAURIER à noter de nombreuses marques de propriété qui, au XVIème siècle, tenaient lieu de signature sur des actes (il en avait répertorié 198). Les luchonnais illettrés de cette époque, incapables de signer les actes qui les intéressaient, ou même d’y inscrire l’initiale de leur nom ou de leur prénom (signets alphabétiques), ont employé soit quelques pièces tirées de leur blason, quand ils en avaient un (signets héraldiques fort rares et peu probables), soit celui de quelque objet faisant penser à leur nom ou surnom (signets parlants), ou à leur profession (signets professionnels), soit enfin des signets personnels que monsieur BAURIER appelle « géométriques », faute de mieux : « *Rarement leurs formes sont arrondies, au contraire, ils offrent en général des figures à angles aigus : chevrons, triangles, barres, ... qui s’entrecroisent brusquement, etc* ». Inspirés peut-être par la vue des pics, mais, croit-il, de pure fantaisie.

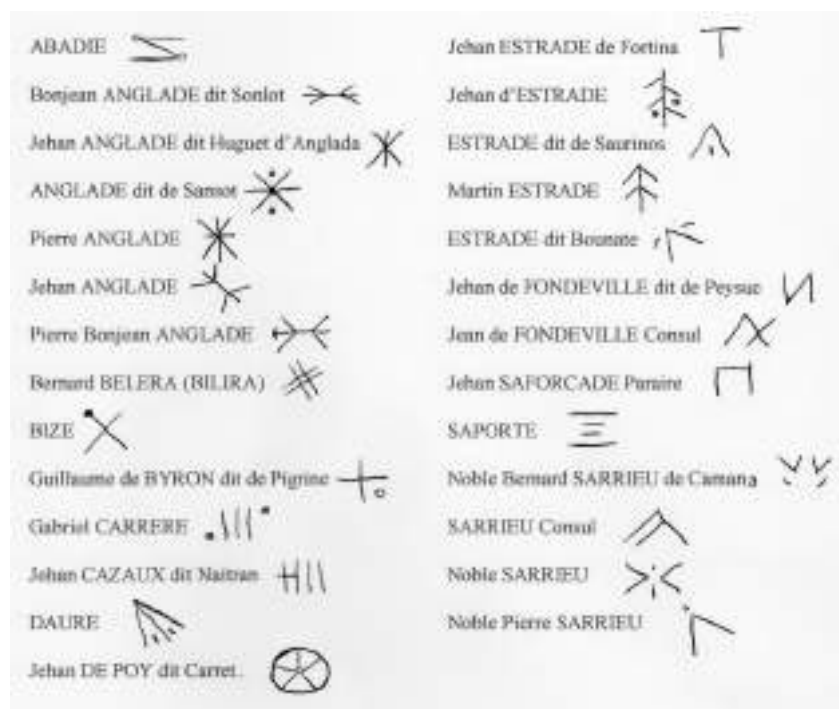
Toutefois, ajoute-t-il « *il est à noter que les membres d’une même famille, parents éloignés quelquefois et habitant des lieux différents, avaient adopté le même signet, le gardant presque intact ou le modifiant légèrement ; que les fils conservaient celui du père, que des frères, des cousins germains l’avaient absolument semblable. Nous avons surtout observé cela, d’une manière plus ou moins sensible, dans les familles ANGLADE, ESTRADE, FONDEVIELA, SARRIEU, LARRIEU, CARRERE, TINE, etc., ...* ».



Pages de l’ouvrage de Léon BAURIER



Pour Saint-Mamet on y retrouve les noms de famille et signes suivants :



### Signets et marques du XVIème siècle relevés à Saint-Mamet par M. BAURIER

Bernard SARRIEU a repris cette étude et publié un document en 1926, car il avait été frappé par l'analogie existant entre les signets servant de signature aux SARRIEU du XVIème siècle et les marques employées par ceux-ci, au début du XXème siècle, à Saint-Mamet pour leur bois et leurs outils et, en regardant aussi hors de sa famille, des ressemblances extraordinaires, allant parfois jusqu'à l'identité, entre plusieurs dessins relevés par monsieur BAURIER et plusieurs des marques utilisées aujourd'hui par les bûcherons et les agriculteurs du pays de Luchon, avec les transmissions héréditaires, aussi, de ces marques, et persistance, dans quelques familles de ces signets, qui dateront bientôt de plus de quatre siècles.

On sait en effet qu'il est d'usage dans les Pyrénées que celui qui a fait tomber et débiter des arbres sur son terrain ou à la forêt, mette sur le tronc d'arbre (le « roule ») qu'il a abattu, coupé, façonné à un bout et percé d'une tarière pour y passer une chaîne pour le traînage par le chemin ou le ravin jusqu'au « cargadé » ou le char l'attend, la marque de sa maison, faite à coup de hache (d'où les angles aigus).





### **Exemples de marques (musée de Luchon)**

Rare sont encore aujourd'hui ceux qui ont un marteau portant en relief leurs initiales.



### **Marteau gravé des initiales de son propriétaire**

Les mêmes marques s'emploient pour les outils, fourches, faux, râteaux, qu'on se prête d'une famille à l'autre ou que les ouvriers à gages emportent avec eux. C'est généralement le manche qui est ainsi gravé au couteau. On trouve encore de tel outils enfouis dans quelques granges isolées dans la montagne ...



### **Manche de masse avec marque et initiales**

M. SARRIEU a ensuite repris cette étude en insistant sur l'habitude de donner aux personnes, à côté du nom de famille, un nom de maison, indiquant l'origine et servant à distinguer les personnes portant le même nom.

Voici, ci-après, la liste qu'il a relevé pour Saint-Mamet au début du XXème siècle.

Pl. I. Quelques marques d'objets usités actuellement, relevées dans quelques communes.

St Mamet

Abadie (d'Etade)	∧	Lacrière (des Lents)	∖     /
Barrise (de Pagnac)	X	Larrieu (de Trunç)	∖   /
Bergiac (de Pagnac)	X	Oustau	X
Billamates (de Labens)	Y	Pascou (de Jourdans)	
Bourg (sur les piédestals)	Y	Lacarrière	X
Bross (de Larrieu)	X	Larrieu Arques (des Comarçats)	{     VI - VI
Blanchard	X X	Arques	∨
Bungalat (de Belhas)	H	Arques	X
Bungalat (d'Arnaud)		Larrieu Armein (des B)	X
Caques (J de Lolo)		Larrieu Armein (de Bergin)	X < - X
Gouchant	X	Larrieu Justin (d'Arnaud)	H
Kornillon (de Pagnac)		Larrieu Justin (probablement alphabétique et noms de saints barbares)	H
Ladrie Lous X III ou X IIII	H	Larrieu Justin (probablement alphabétique ou de Lous)	L
(de Pièces) Arques		Larrieu Arques (des Bergin)	{   V     X
Lagaillarde (de Lagaill)	L	Arques	-     -
(probablement alphabétique)		Lagaillarde (de Jourdans)	
Lagaillarde (de Trunç)	≡ ≡	Cravère (des Comarçats)	
Larrieu (de Pascou)	>	Cravère	
Larrieu (Jules de Jagnac)	—	Cravère	

### Signets et marques du XXème siècle relevés pour Saint-Mamet par B. SARRIEU

Il fournit dans son étude, quelques marques d'objets usités dans la commune de Saint-Mamet au début du XX siècle. Certaines marques sont d'origine alphabétique, peut-être d'origine romaine comme A, E, F, H, I, M, N, T, V, ... qui sont assez faciles à faire à la hache, mais l'usage de telles marques est sans doute assez récent. On pourrait penser à des altérations de lettres, des combinaisons de lettres avec des signets géométriques, à des chiffres romains dont beaucoup de marques présentent l'apparence. Les diverses familles d'une même localité auraient pu adopter un numéro en chiffres romains ... Hypothèse plausible, mais peut-être illusoire. Mais on ne saurait refuser de faire une part à la liberté personnelle et d'admettre avec monsieur BAURIER « qu'il a dû intervenir ici de la fantaisie personnelle », que « les figures les plus simples » ont pu être choisies par des calligraphes peu expérimentés, avec la seule réserve de ne pas adopter une marque semblable à telle autre déjà usitée par autrui dans leur voisinage immédiat.

Il faut aussi tenir compte que :

- plusieurs familles ont disparues ou changé de commune avec leurs marques entre le XVI et le XXème siècle (une bonne douzaine à Saint-Mamet).
- les gendres prenant les marques des familles (ou des maisons) dans lesquelles ils sont entrés sont sources de de confusions ou de pertes,
- il n'y avait au XVIème siècle que 2/3 d'absolument illettrés,
- certaines personnes ont adopté rapidement des marques alphabétiques et cessé d'employer leurs marques traditionnelles,
- des marques liées à des métiers ont pu disparaître, ...

La question qui reste ouverte est celle qui peut nous interpeller sur l'existence d'un organisme « de régulation indispensable » pour gérer ces signets et marques dans un environnement plus vaste, en élargissant le secteur luchonnais étudié par monsieur BAURIER, en particulier dans la vallée d'Aran voisine. Dans un tout autre ordre d'idée, on pourrait être tenté de faire une analogie de ces marques et signets avec ceux que l'on retrouve sur les pierres de nombreux monuments historiques, signatures des tâcherons ayant travaillé à leurs réalisations.

Pour Saint-Mamet, on peut remarquer, en comparant la liste du XVIème siècle de Léon BAURIER et celle du XXème de Bernard SARRIEU que :

- des noms ont traversés l'histoire et les familles existent encore aujourd'hui. On Peut citer les familles ABADIE, BURGALAT, ESTRADÉ, SARRIEU, ...
- la famille SARRIEU comporte 3 « nobles » et un « consul ». C'est certainement une des famille les plus importantes et qui a le mieux traversé les époques,
- le nom de famille ANGLADE semble avoir presque disparu alors qu'ils étaient nombreux au XVIème siècle. On peut noter que pour eux les signets étaient assez voisins,
- la famille de FONDEVILLE est présente avec un « consul ».

**Nota :** Le titre de consul tel que nous le connaissons aujourd'hui date seulement à peu près du XIIe siècle, lorsque nous trouvons des fonctionnaires ou conseillers qui étaient les principaux fonctionnaires municipaux de certaines villes du sud de la France et faisaient partie de ce qu'on appelait le « consulat » ou corps gouvernant. Ils sont nommés au cours d'une cérémonie où tout rappelle les pratiques du Moyen-Age. Il faut évidemment être u homme du village et théotiquement seuls les non-propriétaires sont exclus. Le consulat est en fait très hierarchisé et cloisonné car la société d'ancien régime est naturellement une société où les soucis de rang et l'inquiétude de lordre social sont au cœur des préoccupations de la noblesse. Il est donc fréquent que l'on ordonne les consuls en fonction de leur statut social : un premier consul propriétaire, un second bourgeois, un troisième artisan et un quatrième brassier.

Les consuls étaient élus par le suffrage de tous les habitants, avec une élection à deux degrés. Seuls les chefs de famille (ou de feu) et les chefs des métiers étaient électeurs, y compris les femmes lorsqu'elles étaient veuves ou marchandes publiques en leur nom propre. La durée du mandat des consuls était généralement d'un an. Le consulat avait un fonctionnement qui a été repris par les municipalités, avec conseils se tenant régulièrement et publiquement, journal des ordres du jour et des délibérations, décisions prises au vote, budget. Il s'occupait de la police des rues, des places, des approvisionnements, des marchés, des métiers, des permis de construire, des poids et mesures, de l'entretien des murs, des portes, des bâtiments, et des places publiques.

Remarque : Si les consuls, assistés par les conseillers politiques représentent la communauté, ils ne sont pas les seuls à siéger au Conseil. Outre le curé qui y participe quelquefois, il y a :

- le juge qui ne se déplace que très rarement,
- le représentant du Roi, généralement un notable local,
- un représentant des propriétaires .

Il est intéressant de noter que le préfixe SA est l'ancien article défini féminin, issu du latin « ipsa », qui s'est conservé dans des noms de lieux (pic du Sacroux), mais aussi dans beaucoup de noms de personnes comme SAPORTE = Laporte, « la porte », SACAZE = Lacaze, « la maison », SACARRAU = Lacarrau, « le ravin », SACARRERE = Lacarrere, « la rue », etc ...

L'établissement de la généalogie des vieilles familles de Saint-Mamet est long, fastidieux et malheureusement souvent sources d'erreurs ou de mauvaises interprétations, cependant il permet de mieux comprendre l'origine des noms de famille, surtout pour celles qui comporte une nombreuse descendance. On s'aperçoit quelquefois que l'origine de la famille est extérieure au village : Artigue pour les de FONDEVILLE, Antignac et Montauban-de-Luchon pour les SACARRERE par exemple.

Il arrive également que l'on puisse identifier ce qui semble la première lignée comme pour le famille BURGALAT par exemple. On remonte ainsi à André Guran BURGALAT vers 1720, puis, vers 1780 on observe une division en 2 branches dont les familles existent toujours aujourd'hui. Mais la famille la plus « intéressante », à ce titre, est la famille SARRIEU. On retrouve la trace à Saint-Mamet de Capdet Jean SARRIEU et de son frère Capdet Barthelemy SARRIEU vers 1600. En effet il existe un contrat de mariage de 1610 à Bagnères-de-Luchon entre Capdet Jean SARRIEU et Marie de GUILLAMON (source Bagnères-de-Luchon). Les nombreux témoins du mariage, nous renseignent sur les noms de l'époque. On retrouve Carbon de BAYLAC, Pierre de BAYLAC (seigneur de Benqué en vallée d'Oueil, son fils Jean épousera en 1629 une Marie de SARRIEU), Bernard SACOME, Isaac SACOME, Michel PEFAURE, Joseph de SAPENE et Guilhem CLARAC. Il faut se rappeler que Léon BAURIER avait identifié 4 SARRIEU au XVIème siècle et Bernard SARRIEU 5 au début du XXème. Il existe 3 branches de SARRIEU à partir de 1750, sans toutefois pouvoir remonter facilement à la branche souche qui est probablement celle de Capdet Jean SARRIEU. Ces 3 branches sont les SARRIEU Bizart, les SARRIEU Lamole et les SARRIEU Carrabouy qui semblent les plus nombreux. C'est dans cette dernière branche que l'on retrouve Marie SACCARERE, mariée à Jean Justin SARRIEU et dont est issu Bernard SARRIEU le célèbre écrivain et linguiste occitan.

#### **Nota : Les registres paroissiaux, des origines à 1792 :**

Dans un article de Paul BARRAU de LORDE, paru dans la revue de Comminges, intitulé « Les registres des baptêmes, mariages et sépultures au XVIIème siècle », il est mentionné que c'est à la fin du XIVème et au début du XVème siècle seulement que la preuve écrite commença à se substituer à la preuve orale et qu'on commença à tenir des registres qui purent jouer le rôle de nos registres d'Etat Civil. A l'origine, c'était pour que les prêtres puissent observer exactement les prescriptions canoniques interdisant les mariages entre parents et alliés que les évêques, au commencement du XVème siècle, demandent aux curés de tenir registre des baptêmes et de n'y point oublier le nom des parrains et marraines. Les registre des mariages et décès ont une origine différente. Ils ne sont, au début, que les registres de compte, sur lesquels les curés inscrivaient ce que leur rapportaient mariages et enterrements, en dépit des règles canoniques qui leur interdisaient formellement de rien percevoir pour l'administration des sacrements ou pour la sépulture des fidèles.



Une ordonnance de François 1<sup>er</sup>, de 1539, prescrit en ces termes la tenue des registres de baptêmes : « *Ainsi sera fait registre, en forme de preuve, des baptêmes qui contiendront le temps et l'heure de la nativité et par l'extrait dudit registre se pourra prouver le temps de majorité et de minorité et fera pleine foy à ceste fin* ».

Le concile de Trente en 1563, régleme la matière ; il prescrit la tenue des registres de baptêmes et de mariage.

En 1579, une ordonnance royale s'occupa des registres de baptêmes et de mariages et enterrements ; elle imposa aux curés l'obligation de les rapporter chaque année aux greffes royaux et d'en affirmer sous serment la sincérité. Tout en chargeant le clergé du soin de tenir ces registres, la royauté ne laissa pas que de régleme la matière à diverses reprises, par des ordonnances notamment en 1667, en 1736 et en 1792. Ces diverses prescriptions devaient aboutir à la loi du 20 septembre 1792 qui retira au clergé la tenue des livres de l'état civil pour les confier aux municipalités.

Jusqu'en 1792, c'est donc au curé qu'il revient de tenir, dans chaque paroisse, un ou plusieurs registres sur lesquels sont consignés les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures, parfois les testaments, plus rarement les actes de fiançailles ou les bans de mariages, les messes anniversaires pour le repos de l'âme des défunts ou les listes de confirmands.

Ces registres sont connus sous le nom de "registres paroissiaux".

#### **Des origines à 1667 :**

Dans bien des paroisses, l'apparition des premiers registres est tardive, d'autant que le prix du papier pouvait constituer à l'époque un obstacle réel. Plus que les ordonnances royales, c'est sans doute la publication par le pape Paul V en 1614 du Rituel romain, ordonnant la tenue de registres des baptêmes, confirmations, mariages et sépultures, qui décida bien des curés à procéder à l'enregistrement des actes. Les prescriptions du Rituel romain furent d'ailleurs rarement respectées en ce qui concerne les confirmations, et souvent avec beaucoup de retard en ce qui concerne les sépultures, et parfois même les mariages.

Les différentes catégories d'actes, baptêmes, mariages et sépultures, sont le plus souvent rédigées sur des registres séparés, d'épaisseur et de format variables. Les registres conservés ne forment presque jamais une série continue avant le début du XVII<sup>e</sup> siècle, soit que la tenue des registres ait été interrompue, soit que certains d'entre eux aient été perdus.

Même après la publication du Rituel romain, il est encore fréquent que l'enregistrement des actes s'interrompe pendant une période plus ou moins longue, souvent par simple négligence, avant qu'un curé nouvellement arrivé dans la paroisse ne décide d'ouvrir de nouveaux registres et de rétablir un enregistrement régulier des actes.

#### **De 1668 à 1736 :**

L'ordonnance royale de 1667 connue sous le nom de "Code Louis" régleme pour la première fois en France de façon précise la tenue des registres paroissiaux.

Dans chaque paroisse, les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures devront être rédigés en une seule série chronologique sur deux registres. Le premier, portant les signatures des témoins, constituera la "minute" ou original et sera conservé par le curé. Le second servira de "grosse", c'est-à-dire de copie, et devra être porté au début de l'année suivante au greffe du tribunal royal pour y être conservé. Normalement, les signatures des témoins n'ont pas à figurer sur la grosse, dont la conformité à la minute doit être certifiée par le curé, sous sa seule responsabilité, à la suite du dernier acte de l'année.

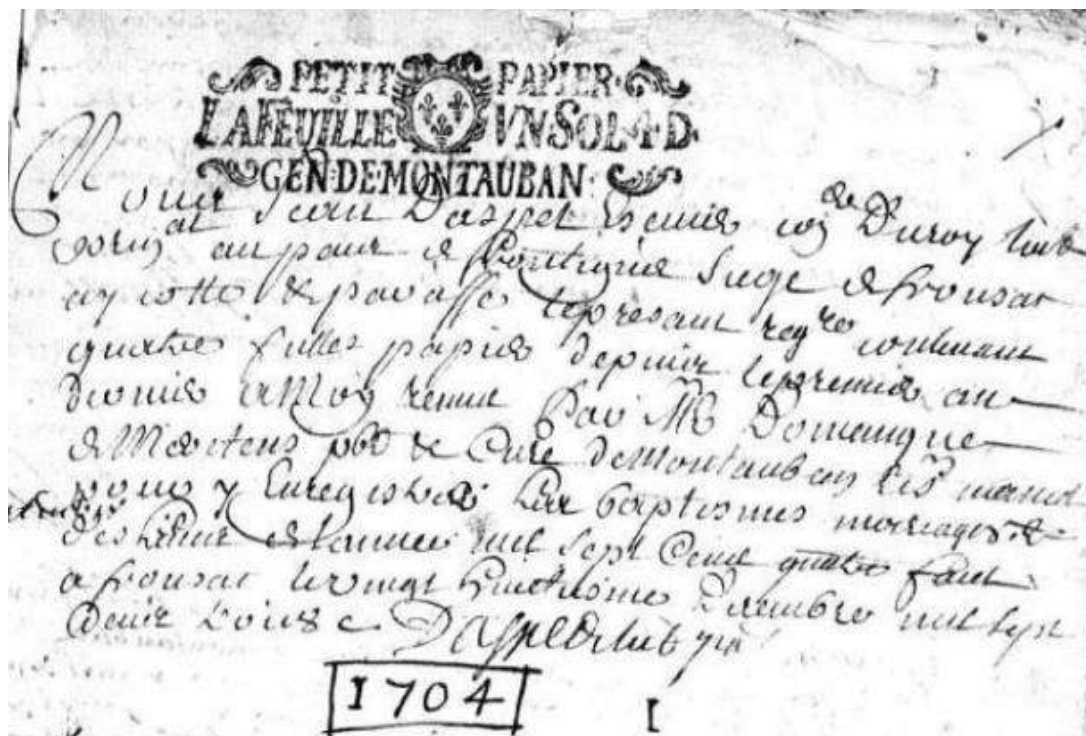
Le nouveau système se met en place en principe le 1<sup>er</sup> janvier 1668, quelquefois avec une année de retard. Souvent, par mesure d'économie, le curé termine le registre en cours au lieu d'en ouvrir

un autre au 1er janvier, si bien que de nombreux registres chevauchent deux années. Parfois, il néglige de tenir la grosse, ou omet de la déposer au greffe et la conserve par-devers lui avec la minute. A partir de 1674, les registres doivent être tenus sur papier timbré, ce qui dissuade certains curés de rédiger les grosses. Surtout, après 1713, pour manifester leur opposition à l'autorité royale à l'occasion de la querelle janséniste, de nombreux curés refusent de tenir le second exemplaire du registre. La collection du greffe est donc le plus souvent lacunaire, et parfois s'interrompt totalement vers 1715.

Saint-Mamet est une annexe de Montauban-de-Luchon, ce qui explique que les actes concernant les habitants soient inclus avec ceux de Montauban. Si, comme on le verra plus tard, les actes les plus récents, consignés sur les documents de Saint-Mamet débutent partiellement en 1761, on retrouve cependant les actes de Saint-Mamet, à partir de 1704, dans les actes de Montauban. De plus il faut signaler que ces actes ont été très bien conservés et qu'ils sont très lisibles.

En 1704, c'est le curé Dominique de MERITENS qui rédige ces actes, assisté par le curé Guillaume DUFAUVE, vicaire de Saint-Mamet.

La justice royale des Frontignes avait son siège à Fronsac jusqu'à son transfert en 1750 à Saint-Béat. Le juge royal se nommait Jean DASPECH ou DASPET. C'est lui qui introduit et certifie le document ci-dessous sur papier timbré. A noter que l'intitulé ne cite que « *gen de montauban* ».



Première page des actes 1704 de Montauban et Saint-Mamet

Le premier acte référencé concerne la naissance de Jeanne SABONADE le 2 janvier 1704, fille de Pierre SABONADE et Catherine ANNÉ.

Jeanne Sabonade fille à pierre et catherine anné  
mariés du lieu de St-mamet née le second du mois  
de janvier mil sept cens quatre à esté baptisée le  
mesme jour par moy Jean Duffaure vicairre les  
parvin et marvine ont esté Jean anné et Jeanne  
binos oncle et nièce du dit lieu qui ont dit ne  
scauoir signer Duffaure vicairre

#### Acte de naissance de Jeanne SABONADE (collection communale)

Les registres d'état civil étaient ouverts chaque année, une copie restant à la paroisse, tandis que l'original devait être adressé à l'archevêché tout d'abord, ensuite au siège de la juridiction pour visa. Les actes sont recopiés mais quelquefois avec quelques différences orthographiques

1704  
Jeanne Sabonade fille à pierre et catherine anné  
mariés du lieu de St-mamet née le second  
du mois de janvier mil sept cens quatre à esté  
baptisée le mesme jour par moy Jean Duffaure  
vicairre les parvin et marvine ont esté Jean  
anné et Jeanne binos oncle et nièce du dit lieu  
qui ont dit ne scauoir signer Duffaure vicairre

#### Autre version de l'acte précédent

Malgré toutes ces précautions prises, les registres n'étaient pas toujours tenus avec le soin désirable, les formalités pas toujours régulièrement remplies. C'est pourquoi le pouvoir central se vit obligé de créer, en juillet 1709, des Contrôleurs spéciaux et d'exiger l'emploi de papier timbré et de prévoir même certaines pénalités. Le clergé ne tenta pas de se soumettre aux taxes nouvelles et les registres portent quittance des droits acquittés.



**Papier timbré pour Montauban et Saint-Mamet**

**De 1737 à 1792 :**

L'ordonnance royale de 1736 édicte de nouvelles règles. Les curés doivent désormais tenir non un original et une copie, mais deux originaux de même valeur probante, également signés par les témoins, et dont l'un est destiné à être conservé par le curé et l'autre déposé au greffe. La nouvelle réglementation, en vigueur à compter du 1er janvier 1737, est cette fois scrupuleusement appliquée et, sauf perte ou destruction accidentelle de registres, les deux collections sont complètes dans toutes les paroisses.



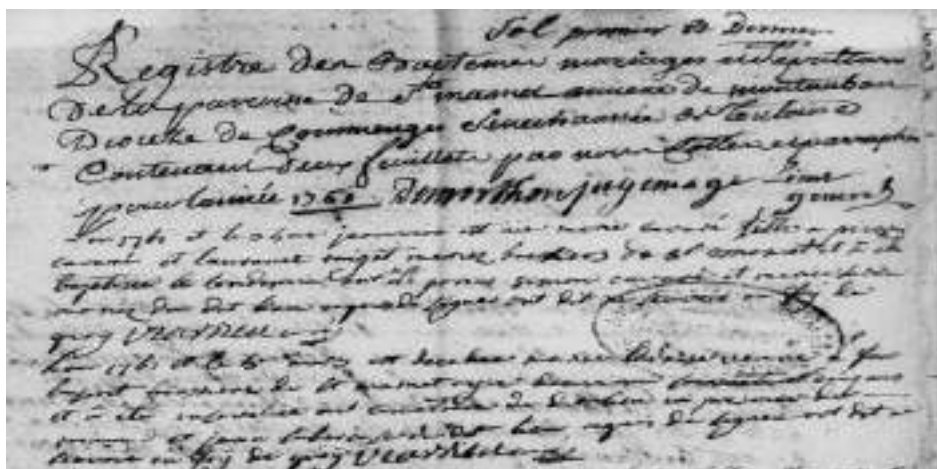
**Registre de 1742**



**Registre de 1751**

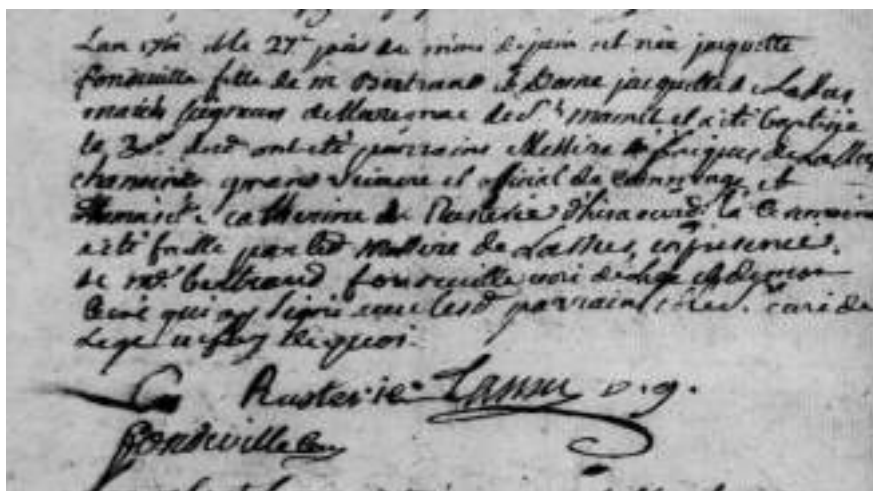


Il faut attendre 1761 pour retrouver à Saint-Mamet les premiers relevés transcrits par le curé SARRIEU et concernant l'état-civil (baptêmes, naissances et sépultures).



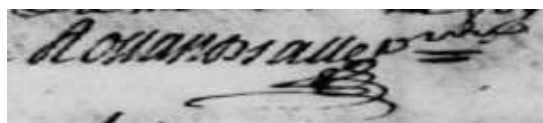
### Registre des baptêmes, mariages et décès de 1761

On y retrouve, par exemple, le baptême de Jacquette FONDEVILLE, née le 27 juin 1761, fille de Bertrand FONDEVILLE et de Jacquette de LASSUS. Elle a été baptisée le 30, son parrain a été Messire Jacques de LASSUS, chanoine, grand vicaire et official du Comminges et sa marraine Catherine de MASTESIE d'HISAOURD.

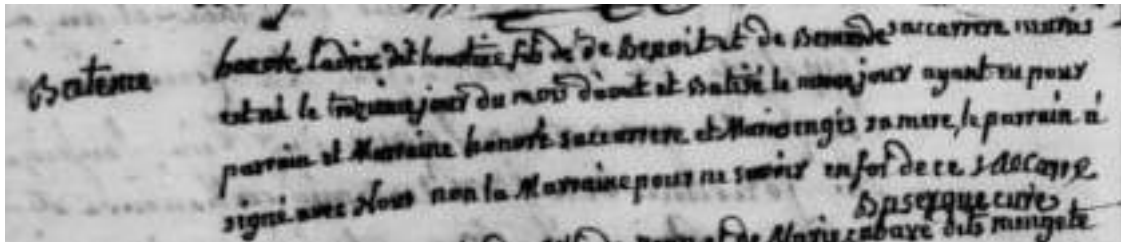


### Acte de naissance en 1761 de Jacquette FONDEVILLE

Dans les années 1780 les actes sont signés par le vicaire ROLLAND de Salles.



Un peu avant 1792 on retrouve également la signature du curé BAZERQUE de Montauban-de-Luchon dont dépendait l'église de Saint-MAMET, comme pour cet acte de naissance du 3 août 1792 de Honoré LADRIX, dit Hourtine, fils de Benoît LADRIX et Bernade SACARRERE.



### Naissance d'Honoré LADRIX en 1792

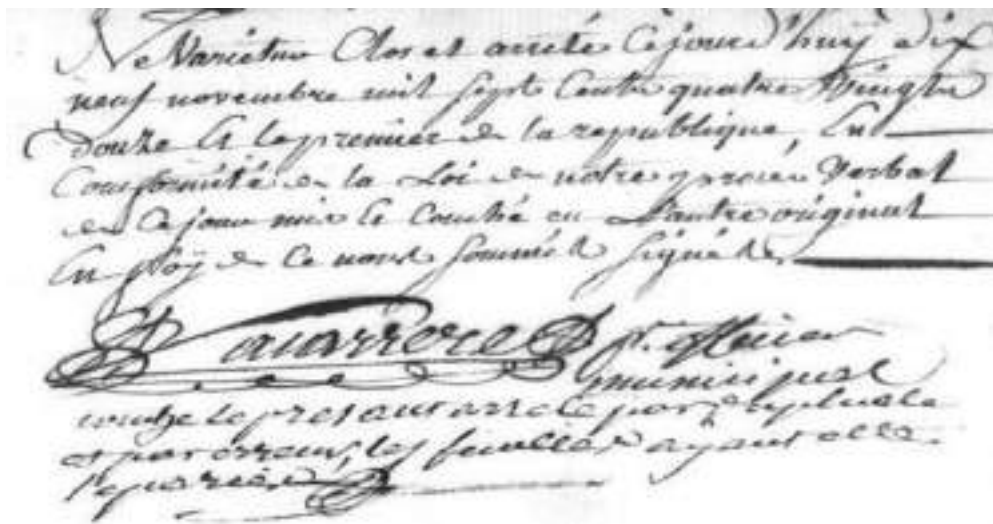
**Nota (suite) : Les registres d'état civil, depuis 1792 :** La naissance de l'état civil

Le décret de l'Assemblée nationale du 20 septembre 1792 définit un nouveau "mode de constater l'état civil des citoyens", quelle que soit leur religion, et substitue aux registres paroissiaux des registres civils.

Dans chaque commune, les registres civils sont tenus par des officiers d'état civil désignés par le conseil général de la commune parmi ses membres. Les anciens registres paroissiaux comme les nouveaux registres civils doivent être déposés dans la maison commune. Les registres continuent d'être tenus en double original, selon le principe en vigueur depuis 1737.

L'innovation majeure réside cependant dans l'institution du divorce, prononcé par l'officier d'état civil.

La remise des anciens registres par les curés aux municipalités intervient à une date variable selon les communes, généralement au début du mois de novembre 1792. Les actes de la fin de l'année 1792 sont portés par les officiers d'état civil sur les registres en cours, où ils prennent la suite des actes rédigés par les curés. A Saint-Mamet, c'est Louis SOURD SACARRERE qui est officier municipal au vu du document ci-dessous en date du 19 novembre 1792.



### Prise en compte des registres par la municipalité en novembre 1792

Le commencement de la seconde année de la Révolution est fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1793.

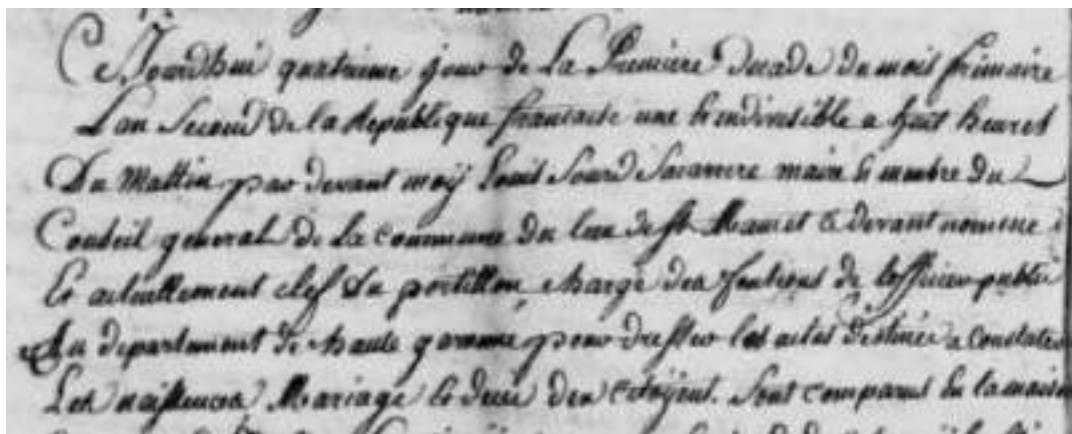
Pour Saint-Mamet, le premier acte du registre civil a été rédigé par Louis SOURD SACARRERE le 5 janvier 1793. On peut lire : « Le cinquième jour du mois de janvier an mille sept cent quatre-vingt-treize, l'an second de la République française, à huit heures du matin, par devant moy louis SOURD SACARRERE, maire et membre du Conseil Général de cette commune de Saint-Mamet, occupant la place d'officier public comme moi n'ayant pas encore nommé d'autre pour rédiger les actes destinés à

constater les naissances, mariages et décès des citoyens ; est comparu en la maison commune le sieur Jacques LARRIEU, brassier dans la municipalité de Saint-Mamet, ... ».



#### Premier acte du registre civil du 5 janvier 1793

Sur cet acte du 24 novembre 1793, on voit apparaître le nom de Clef du Portillon en remplacement de celui de Saint-Mamet.



#### Acte du 4 frimaire an II (24 novembre 1793)

En 1793 il y a eu 12 naissances pour 7 décès, ce qui montre une tendance à l'accroissement de la population de Saint-Mamet qui est d'environ 300 habitants à cette époque.

Les décès concernent des personnes nées vers 1840, avec comme hypothèse un âge moyen de décès de 53 ans. On y retrouve les familles SARRIEU, MOTE, ESTRADÉ (2), LARRIEU, MICHOT et BARRERE de LAU.

*Tout le monde en 1793. 4<sup>me</sup> Eglise*

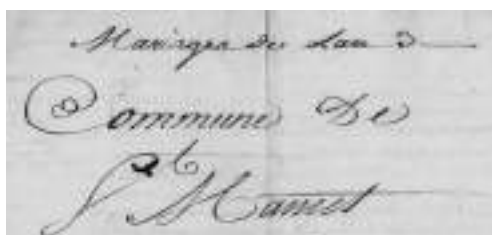
F. François Durieu	2.
G. guillaume Motte	3.
guillaume Motte	3.
guillaume Motte	7.
I. Jeanne Larrieu	1.
Jean Jacques	3.
Jeanne Cabare	4.
Jeanne Travers	5.
Jean Louis Poules	6.
Jean Joseph Estrade	6.
Jeanne Arrazau	6.
Jeanne Laguillarde	8.

*Tout le monde en 1793. 4<sup>me</sup> Eglise*

B. Antoine Durieu	4.
G. guillaume Motte	8.
I. Marie Estrade Marcy	2.
Marie Estrade Marcy	4.
I. Jeanne Larrieu	1.
Jeanne Arrazau	1.
P. Pierre Michel Estrade	1.

### Extrait des naissances et décès en 1793 pour Saint-Mamet

Et pour les naissances de 1793 : SARRIEU, MARIOT, BORDES, MOTE, LARRIEU, PASCAU, CABARE, TRAVERE, POULES, ESTRADE, ARRAZAU et LAGUILLARDE.



### Mariages an III (1794/95)

#### Nota (suite) : Les mariages en l'an VII et en l'an VIII (octobre 1798 - avril/mai 1800) :

Malgré l'institution du mariage civil, la cérémonie du mariage religieux reste un événement important pour les nouveaux époux et leur famille, du moins après le rétablissement de la liberté du culte en 1795.

Pour donner plus d'importance au mariage civil, la loi du 13 fructidor an VI (30 août 1798) prévoit que les mariages seront obligatoirement célébrés au chef-lieu de canton le décadi, c'est-à-dire le 10, le 20 ou le 30 de chaque mois du calendrier républicain. Le président de l'administration municipale du canton a désormais qualité d'officier d'état civil en ce qui concerne les mariages.

Le but de la loi, en regroupant tous les mariages au chef-lieu du canton trois jours par mois, était bien sûr de donner une solennité plus grande au mariage civil, mais aussi de réaffirmer le caractère de fête chômée du décadi républicain, alors que la population revenait spontanément à la tradition du repos dominical.

Les nouvelles règles entrent en vigueur le 1er vendémiaire an VII, premier jour de l'année républicaine (22 septembre 1798), et les premiers mariages sont célébrés dans les chefs-lieux de canton le 10 vendémiaire suivant (1er octobre 1798).



A Luchon le premier acte enregistré avec cette nouvelle loi est daté du 20 frimaire an VII (10 décembre 1798). Les mariages se déroulent provisoirement dans la salle de la ministration municipale.



### Premier acte à Luchon de la nouvelle loi

Dans chaque canton, les mariages peuvent être inscrits soit sur un registre unique, soit sur un registre différent pour chaque commune, en fonction du domicile des époux. En ce cas, les registres peuvent être restés groupés au chef-lieu du canton ou avoir été remis à la fin de l'année à la commune concernée.

Les mariages de Saint-Mamet sont bien absents pour cette époque, on passe de l'an VI à l'an IX. Le maire, Joseph SACARRERE constate le 2 brumaire de l'an X (24 octobre 1801) le manque concernant les actes de mariage pour l'an VI.

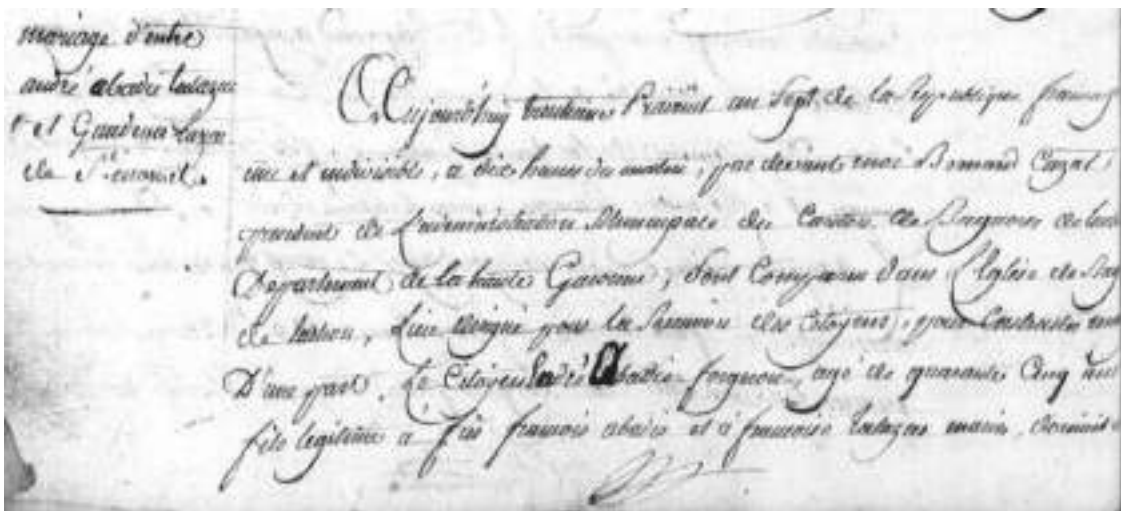


Par contre on retrouve bien les mariages des habitants de Saint-Mamet sur les registres de Bagnères-de-Luchon, chef-lieu de canton.



### Registre des mariages de Luchon pour l'an VII et VIII

Bernard CAZAT est le président de l'administration municipale du canton de Bagnères-de-Luchon. Ce qui est plus surprenant est que le lieu retenu pour ces mariages civils est l'église de Bagnères-de-Luchon ! A moins que « église » désigne un autre local dédié ?



### Mariage de André ABADIE et Gaudence LARRIEU le 30 prairial an VII

#### **Nota (suite) : Les réformes du Consulat et de l'Empire :**

Bonaparte, premier consul, réorganise entièrement l'administration par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). Les administrations municipales de canton sont supprimées, et les mariages sont à nouveau célébrés dans la commune du domicile des époux, ou de l'un d'entre eux, à une date choisie librement. Dans chaque commune, le maire exerce désormais de plein droit les fonctions d'officier d'état civil, ou les délègue à ses adjoints.

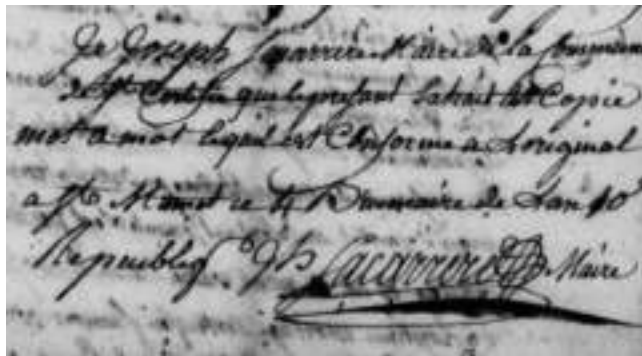
Les derniers mariages célébrés dans les chefs-lieux de canton ont lieu, selon le cas, le 10 ou le 20 floréal de l'an VIII (30 avril ou 10 mai 1800). Les maires sont donc conduits à ouvrir de nouveaux registres des mariages pour terminer l'année.

A partir de l'an VIII, les actes de divorces, qui étaient auparavant portés sur les registres des mariages, sont le plus souvent rédigés sur un registre particulier. Lorsque le Code civil retire à l'officier d'état civil et confie au juge le pouvoir de prononcer le divorce, ce registre est supprimé. Le divorce, aboli en 1816, sera définitivement rétabli en 1884.



### Reprise de la consignation des mariages à partir de l'an IX à Saint-Mamet

A Saint-Mamet Joseph SACARRERE est le maire et il tient les registres en double exemplaire, un pour la commune et un pour le greffe. « Je, Joseph SACARRERE, maire de la commune, je certifie que le présent extrait de copie mot à mot lequel est conforme à l'original. A Saint-Mamet le 4 brumaire de l'an X de la République ».



### Nota (fin) : Au XXe siècle :

Les registres des publications de mariages ne sont plus tenus depuis le 1er janvier 1927. Beaucoup d'entre eux, jugés inutiles, ont été détruits. A tort sans doute, puisque leur conservation aurait permis de faciliter la recherche des mariages célébrés entre des époux originaires de communes différentes, la publication du mariage ayant en ce cas lieu dans chacune des deux communes concernées.



### Publication de mariage d'Honoré SACARRERE en mai 1802

## **Chefs de famille de Saint-Mamet en 1811 :**

Blaise BAYLAC, Pierre CASTERAN, Jean BINOS, Pierre LAURENS, André ABADIE, Louis-Joseph SACARRERE, Bertrand SARRIEU, Mothe CHIC, Benoît LADRIX, Pierre SUBERCAZE, Jean ARRIZAU, François LAMOLLE, Jean DOUMENG, Jean SARRIEU, Jean CABARE, Jean POUCH, Jean FAUGUA, André BARDIGUAT, Louis DUTOUR, Louis LAFFORGUE, Simon CABARE, Antoine LAGAILLARDE, Jean TRAVERE, Louis ARRAZAU, Etienne OUSTAU, Guillaume BLANCHARD, Etienne NOGUES, Guillaume SUBERCAZE, Jean BIRAU, Bertrand CAZANEUVE, Louis CASTAINY, , Jean ARROU, Bertrand LADOUSSE, Jean SARNAILLE, Raymond BOULES, Jacques LARRIEU, Jean TEULAT.

## **Etude de quelques familles à partir des relevés militaires dits « registres matricules » pour une population née entre 1847 et 1901 :**

Un des principaux intérêts de ces tables est qu'elles nous donnent des données physiques, permettant de pouvoir dégager une description moyenne par famille. Si l'on observe les 3 anciennes familles dont les noms figuraient déjà au XVIème siècle, on note :

- Famille ABADIE (7 sujets) :
  - o Taille moyenne : 1,70m (grande pour l'époque),
  - o Yeux : gris (mais 2 clairs),
  - o Cheveux : châtons.
- Famille ESTRADE (6 sujets) :
  - o Taille moyenne : 1,68m (assez grande, mais grosse dispersion de 1,60 à 1,78m),
  - o Yeux : châtons foncés à noir,
  - o Cheveux : châtons foncés à noir.
- Famille SARRIEU (14 sujets) :
  - o Taille moyenne : 1,65m (normale pour l'époque),
  - o Yeux : bruns foncés (2 clairs),
  - o Cheveux : châtons foncés à noirs.



**Fiche militaire de Jean Joseph SARRIEU, instituteur, né en 1850, classe 1870**

Si l'on retrouve une certaine homogénéité sur la couleur des yeux et des cheveux, on note une assez forte dispersion sur la taille moyenne en fonction des familles.



## **Etude des métiers des habitants de Saint-Mamet au travers du recensement des années 1906 et 1911 :**

**Recensement de 1906 :** 445 habitants (139 maisons et 125 ménages) : 388 français et 57 étrangers

Les étrangers sont principalement espagnols et viennent du val d'Aran et des vallées aragonaises. Ils sont soit en famille et sont employés (journaliers, domestiques, ...), soit pour les femmes, mariées à des français.

Les métiers des hommes sont principalement liés à l'agriculture (50%), au bois (18%) et aux services (32%).

Métiers liés à la terre : 45 dont :

- Propriétaires : 5
- Agriculteurs : 2
- Cultivateurs : 26
- Journaliers : 22
- Domestiques : 7
- Jardiniers : 4
- Pâtres : 1

Métiers liés au bois : 16 dont :

- Marchands de bois : 1
- Bucherons : 4
- Scieurs de long : 2
- Débitants : 2
- Charpentiers : 6
- Menuisiers : 1

Autres : 29 dont :

- Maçons : 7
- Mineurs : 1
- Meuniers : 1
- Cordonniers : 1
- Tailleurs : 9
- Epiciers : 2
- Aubergistes : 1
- Restaurateurs : 1
- Charcutiers : 1
- Charretiers : 1
- Voituriers : 3
- Marchands ambulant : 1

Les femmes sont surtout ménagères, on compte cependant 1 propriétaire, 1 épicière et 5 couturières/tailleur.

**Recensement de 1911** : 441 habitants (138 maisons et 130 ménages) : 350 français et 91 étrangers (20% !).

On note, en seulement 5 ans, une évolution des métiers avec l'apparition de nouveaux métiers ainsi qu'une forte immigration espagnole entre 1906 et 1911. On constate également une augmentation de 15% des actifs masculins (104 au lieu de 90).

Les métiers des hommes sont principalement liés à l'agriculture (46%), au bois (22%) et aux services (32%), soit une décroissance des métiers agricoles et une augmentation des activités liées au bois (surtout le nombre de bucherons). Le travail des femmes est aussi en augmentation.

Métiers agricoles : 48 (46%) dont :

- Propriétaires/cultivateur : 22
- Journaliers/ouvriers agricoles : 22
- Jardiniers : 4

Métiers liés au bois : 23 (22%) dont :

- Marchands de bois : 2
- Bucherons : 11
- Scieurs de long : 1
- Charpentiers : 6
- Menuisiers : 2
- Ebénistes : 1
- Sabotiers : 1
- Gardes forestier : 1

Autres : 33 (32%) dont :

- Maçons : 9
- Peintres : 1
- Tailleurs : 4
- Epiciers : 1
- Bouchers : 2
- Charretiers : 1
- Cochers : 2
- Coiffeurs : 1
- Cantonniers : 1
- Guides à pied : 1
- Concierges : 1
- Facteurs : 1
- Fonctionnaires : 2
- Serveurs : 2
- Instituteurs : 2
- Ecclésiastiques : 2

Les descendants des anciennes familles sont toujours présents. On retrouve les ABADIE, ESTRADÉ, SAPORTE, SARRIEU, ..., mais aussi des nouveaux arrivés autour des années 1900 avec des noms connus aujourd'hui comme PRADEL (jardiniers) ou SAINT-MARTIN.

**Recensement de 1936** : 437 habitants (143 maisons et 131 ménages) : 393 français et 44 étrangers.

On note par rapport à 2011:

- une énorme évolution de l'emploi (+73%) en particulier celui des femmes,
- une augmentation de l'activité agricole, mais une forte réduction de celle liée à celle du bois,
- une énorme augmentation des autres activités (+150%) avec l'apparition des métiers liés aux nouvelles technologies (centrale électriques, transports,...) et aux services (domestiques, habillement, alimentation,...).

Métiers agricoles : 78 (43%) dont :

- Propriétaires/cultivateur : 29
- Journaliers/ouvriers agricoles : 41
- Jardiniers : 4
- Bergers : 3
- Maraicher : 1

Métiers liés au bois : 13 (7%) dont :

- Marchands de bois : 1
- Bucherons : 3
- Charpentiers : 3
- Menuisiers : 5
- Gardes forestier : 1

Autres : 89 (50%) dont :

- Maçons : 10
- Peintres : 1
- Forgerons : 1
- Zingueur : 2
- Tailleurs : 2
- Couturières : 7
- Brodeuse : 1
- Laveuse : 1
- Repasseuse : 1
- Cordonniers : 4
- Epiciers : 3
- Bouchers : 1
- Coiffeurs : 1
- Cantonniers : 1
- Guides à pied : 2
- Concierges : 1

- Facteurs : 1
- Fonctionnaires : 2
- Serveurs : 2
- Cuisinier : 1
- Hôtellerie : 6
- Domestiques : 14
- Dactylo : 1
- Instituteurs : 2
- Ecclésiastiques : 2
- Usine électrique (CEI) : 9
- Entreprise transport : 1
- Chauffeurs : 3
- Mécanicien : 1
- Chemin de fer crémaillère : 4
- Douanier : 1

**Derniers relevé des noms des habitants de Saint-Mamet (annuaire téléphonique, listes électorales ou dernier recensement) –**

*A terminer. ...*

Aujourd'hui on retrouve encore des familles ABADIE, ESTRADE, SACARRERE, SAPORTE, SARRIEU, ...



## Le cadastre :

Le cadastre est né de la nécessité de recenser les biens fonciers et leurs propriétaires afin de fixer l'impôt. Sous l'Ancien Régime, le cadastre est systématique dans le Midi car la taille (le principal impôt du Roi) y est réelle, c'est-à-dire qu'elle est assise sur des biens fonciers. Une loi du 15 septembre 1807 institue le cadastre parcellaire appelé aussi napoléonien du nom de son fondateur. Ce cadastre est fait par arpentage systématique des parcelles. Il commence à la création du département en 1790 et est achevé en 1837. Des plans sont établis après les expertises de terrain. En 1930, une loi facilite la révision des évaluations foncières et prescrit la rénovation générale des anciens plans et leur conservation aux Archives départementales. La rénovation débute vers 1930 dans le département et se termine en 1952.

Sur le plan documentaire, le cadastre napoléonien, juxtapose :

- une documentation figurée (ou graphique) : les plans cadastraux, où l'on distingue les tableaux d'assemblage et les feuilles parcellaires ;
- une documentation dite "littérale" qui articule deux types de registres :
  - les états de section : considérés comme la légende des plans, ils présentent par ordre croissant et pour chacune des "sections" entre lesquelles le territoire communal a été divisé, la liste des parcelles qui la composent ainsi que divers renseignements liés à celles-ci : nom et adresse des propriétaires, nature des propriétés (terre cultivée, pré, bois, maison d'habitation, bâtiment d'exploitation, fabrique, etc.).



**Etat des sections**

- les matrices cadastrales : ces registres indiquent pour chaque contribuable la liste des propriétés, bâties ou non bâties, au titre desquelles il est imposable.



**Matrice cadastrale**

## Cadastre de 1837 – Lieux-Dits de Saint-Mamet

**Nota :** Accès du cadastre de Saint-Mamet par le site des Archives départementales de la Haute-Garonne en ligne → Iconographie → Lieu : Saint-Mamet → Plans du cadastre napoléonien page 1 et pages 4 et 5 pour la révision de 1952.



**Tableau d'assemblage et plan**



**Section A du village**

### Section A du village – 1<sup>ère</sup> feuille :

Village

A gauche du chemin Neuf : Auderot, Marcadaou, Prat det Piquet, Prat de Caze, Aiguillon, Campo de Lane.

A droite du Chemin Neuf : Vartengue et Chemin Neuf, Saboudigue, Trémesaygues.

### Section A du village – 2<sup>ème</sup> feuille :

Cadaplas, Sescoués, La Hont, Lio, Tes, Costés, Boilas, Gestes, Honterette, Estéré Labasses, Camp Barrat, Sariouatech.



**Section B de Burbe**

**Section B de Burbe – 1<sup>ère</sup> feuille :**

Fabrique, Cournudero, Pontet, Monsariou, Trepères, Artiguillon, Pouy.

**Section B de Burbe -2<sup>ème</sup> feuille :**

Font de Burbe, Sacoume, Maribail, Cubage, Laous, Sallet, Laous de Régades, Portillon.

**Section de Burbe – 3<sup>ème</sup> feuille :**

Bosc de Dessus, Bois Neuf, Hombré de Burbe, Arrévéro (La Révéro en 1952), Les Clots, Coumatédous, Soulan det Portillon, Cap de la Braquère, Cloto.

**Cadastre –Révision de 1952**



**Approbation de maire de Saint-Mamet, Jean-Marie SEMELY et des classificateurs**

## **L'habitat et les habitants par les textes d'époque :**

Lettre de Clémentine d'ESTALENX à sa sœur Elvire en 1835, dans laquelle elle raconte son séjour à Luchon : « ... *On est fort attrapé en arrivant à Saint-Mamet de trouver un village si laid, si sale, des gens si dégoûtants de malpropreté auprès des belles eaux de la vallée. De loin ces villages sont charmants et le clocher de Saint-Mamet est si joli. Il semble que le reste doive être coquet, mais pouah !* ... »

Dans le livre « Histoire spéciale et pittoresque de Bagnères de Luchon », publié en 1851, on peut lire « *La population de Saint-Mamet se compose de 500 âmes, le clocher de l'église, dont la forme se rapproche de celui de l'église de Luchon, est d'un fort beau style. Une belle fontaine, quelques maisons d'un assez joli aspect et une ancienne fabrique d'azur qui existait autrefois, sont ce qu'il renferme de plus intéressant. Il est une remarque essentielle à faire sur ce village, c'est que sa population, composée presque en entier de bergers, a un type particulier. Ainsi les habitants de Saint-Mamet sont vifs, polis, plein d'une urbanité excise ; ce qu'on ne rencontre point dans toutes les vallées environnantes. Les scieries de Saint-Mamet, situées sur les rives de la Pique, offrent au peintre le sujet d'un magnifique tableau ... Les habitants de Saint-Mamet n'ont reculé devant aucun sacrifice pour ajouter à leur église, nouvellement restaurée, cette belle décoration, que l'on préférerait retrouver dans nos grandes basiliques et dans la coupole de l'église de Saint-Cernin de Toulouse, offre une heureuse exception. Monsieur Romain CAZES a déjà terminé la petite coupole de l'église modeste de Saint-Mamet ... Le choix exquis des arabesques qui encadrent les figures, prouvent des études consciencieuses de l'art chrétien au moyen-âge et l'habileté de leur exécution fait honneur au talent de monsieur ABEILLON, artiste décorateur de Toulouse, connu par les peintures de la nouvelle église de Saint-Martin-du-Touch.*

Un autre ouvrage rédigé en 1869, décrit bien Saint-Mamet et ses habitants. Il s'agit de « Une voix des montagnes » écrit par l'abbé FERRERE et dans sa monographie de 1885 (voir l'annexe 2), l'instituteur Bernard FONTAN en a repris de nombreux passages. On s'aperçoit que, même si le village comporte encore des toits de chaume, il évolue ainsi que sa population spécifique. Spécifique car son origine et sa provenance sont peut-être différentes de toutes celles de la région, un peuple venu d'ailleurs ? « ... *Après avoir franchi le pont, solidement jeté sur la Pique, dont les eaux bouillonnantes sont toujours limpides et froides comme le cristal, nous sommes à Saint-Mamet. Ce village, plus pauvre en apparence qu'en réalité, commence enfin à secouer les guenilles de ses vieilles maisons basses, enfumées, écrasées sous le poids du chaume. Cette restauration des maisons a commencé, depuis quelques années, par la restauration des habitants.*

*Autrefois, on ne pouvait visiter ce village sans être plongé dans une pénible mélancolie. Au sein d'une nature luxuriante, on était attristé de rencontrer des créatures humaines se rapprochant, par leur idiotisme et par la difformité de leur corps, plutôt de la brute que de l'homme ; l'on ne pouvait voir le roi de la nature, devenu avorton, crétin, sans se sentir soi-même fortement humilié. Ce temps est bien passé. Et si quelques vestiges égarés, tristes épaves d'un naufrage heureux, se rencontrent çà et là pour nous dire que « la bête » avait régné dans la contrée, à la vue de la magnifique jeunesse de nos jours on croirait avoir entendu raconter un conte du vieux temps. Ce crétinisme était, généralement, attribué à la boisson constante des froides eaux de la Pique et à l'absence de vin ...*



## Nota : Goître et crétinisme

On sait que les habitants des chaînes de hautes montagnes sont sujets à deux affections particulières, qui sont connues sous les noms de goître et de crétinisme.

La première de ces affectations consiste dans un accroissement anormal du corps thyroïde, qui est tel que ce dernier se transforme en une tumeur, souvent très volumineuse. Le crétinisme est caractérisé par un arrêt notable du développement physique de l'individu, et par un idiotisme à peu près complet. Le crétin est habituellement goîtreux et provient toujours de parents goîtreux. Dans les Pyrénées, le nombre des individus atteints de goître est considérable, et celui des crétins est très petit (à l'inverse des Alpes). Le département de la Haute-Garonne renfermait environ mille goîtreux au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce chiffre, tout considérable qu'il peut paraître était certainement au-dessous de la réalité. C'est surtout dans les vallées étroites et profondes que l'on trouve un nombre considérable de malades ; les habitants des plateaux élevés sont beaucoup moins atteints. Il est à remarquer que partout où la population jouit d'une aisance un peu prononcée, le goître disparaît ou sévit avec beaucoup moins d'intensité. C'est ainsi que, en 1854, sur 3000 habitants qui habitent la commune de Bagnères de Luchon, il n'y avait aucun goîtreux, tandis que dans les villages de Saint-Mamet, Montauban et Juzet, situés à une très faible distance, il y avait beaucoup de malades. On en dénombrait 3 à Saint-Mamet (0,6% de la population), 6 à Montauban (1,8%) et 10 à Juzet (2,4%). On a beaucoup discuté sur les causes, la mauvaise qualité des eaux était le plus souvent mise en cause, mais certains l'attribuait à la nourriture insuffisante et à l'humidité au sein des habitations. La très faible teneur en iode contenue dans les eaux pouvait en être une des principales causes.

*... La population de Saint-Mamet a un type singulier ; depuis quelques années seulement, il disparaît un peu, à cause des nombreuses émigrations de la jeunesse. Ce type faisait, de ce peuple de cinq cents âmes, quelque chose à part, d'étonnant, d'impossible. On est à se demander d'où il vient ? Rien ne lui ressemble, ni à Luchon, ni dans les villages voisins. Population unique, seule, isolée des autres, comme une île au milieu de l'océan. On dirait que c'est une famille qui a placé sa tente au pied de ces montagnes élevées, couvertes de forêts et de pâturages et qu'elle a vécu dans ce coin de terre, se suffisant à elle-même en dehors de tout autre mélange.*

*On dirait encore que c'est un tronçon de quelque peuplade guerrière, jetée là par une défaite ou une révolution et qui s'y est fixée. Que ce soit cela ou tout autre chose, vous en serez toujours réduits aux conjectures, l'histoire, pour elle, est une page effacée. Quoiqu'il en soit, la pensée jaillit de l'esprit de ce peuple comme une étincelle ; son langage est vif et saccadé ; il imite le torrent dans sa course bouillonnante sur les rochers. Son caractère est pétri de salpêtre. Prompt à la colère et à la vengeance, rien ne pourrait l'arrêter : il est agile, fort, impétueux.*

*Et ce lion du désert, tout sauvage qu'il paraît, tout frémissant qu'il est, a un cœur d'or.*

*Quand ils aiment, c'est pour tout de bon ; ils ne font rien à demi. Pour leurs amis ils se feraient mettre en pièces. Dès qu'il s'agit de leur intérêt, ils ne forment qu'une famille compacte ; et qui insulte l'un d'eux, insulte le village tout entier... ».*

*... De quelque côté que l'on regarde le village, le clocher en fait la poésie. Autrefois il était trop grand pour l'église et l'écrasait de tout son poids ; maintenant il est débordé par la nouvelle construction ; l'harmonie de l'église est rompue. Il faudra bien que la généreuse commune de Saint-Mamet, si dévouée à son Dieu et à son nouveau pasteur, fasse un effort pour finir ce joli travail. C'est dans l'abside de cette église que Romain CAZE a inauguré son talent d'artiste religieux et distingué. Il a su, avec une habileté parfaite, graver sur la physionomie des apôtres la foi et le génie de chacun...*

... Le langage de la ville s'est un peu corrompu, celui des villages ne s'est pas trop altéré. Cela tient avant tout au genre de vie de leurs habitants : pasteurs et agriculteurs, ils n'ont pas trop de rapports avec la ville et peuvent ainsi conserver la pureté de leur parler. Ce fait est resté longtemps vrai à Saint-Mamet, dont la population devait même habiter autrefois dans le délicieux vallon de Burbe, un village écarté, aujourd'hui en ruines, du nom de Simadus (que l'on doit traduire par « les maisons » et non pas « six maisons », d'après Serge BRUNET). D'ailleurs, les habitants de Saint-Mamet sont ceux qui ressemblent le plus à ceux de Bagnères-de-Luchon ».

L'auteur de ces lignes n'était pas un homme étranger au pays : pour être ainsi frappé du caractère des gens de Saint-Mamet, il a dû y trouver quelque chose d'original. Il va trop loin néanmoins en distinguant aussi profondément qu'il le fait la population de Saint-Mamet de celle des autres villages et surtout de celle du vieux Luchon, à laquelle elle était en 1869, physiquement et moralement semblable. Quant au « village » de Simadus, il est fort possible qu'il n'était peuplé que pendant les beaux jours afin d'effectuer les travaux d'été et que ses habitants redescendaient aux mauvais jours.

Plus critique est la description qu'en fait l'ancien député Stephen LIEGEARD en 1874 : « Ce hameau, comme les villages d'opéra-comique, gagne à être vu de loin. Il égaie, à distance, le paysage par ses riantes maisons et son clocher pointu : ce ne sont plus, dès qu'on y pénètre, que chaumières de pauvre apparence, sales étables, troupeaux de porcs crottés et marmots en haillons. Heureusement nous ne sommes pas forcés cette fois de le traverser... ». A la même époque, un autre auteur signale : « Ses habitants sont vifs, polis, pleins d'une urbanité particulière : c'est sans doute pour cela que les enfants nous y saluent, au passage, ... d'une grêle de projectiles ! ».

Les saint-mamétois sont parfois surnommés « bouscassés = hommes des bois » ou « carcouilles = mangeurs et vendeurs d'escargots ».

Pour en revenir à l'habitat saint-mamétois, il est fortement marqué par ses pierres locales, provenant des ressources géologiques spécifiques. Dès que l'homme sut bâtir, il utilisa les matériaux autochtones, pris sur place ou à proximité. Il est évident que la fourniture principale de pierre est la montagne et en particulier les schistes du mail de Criq.

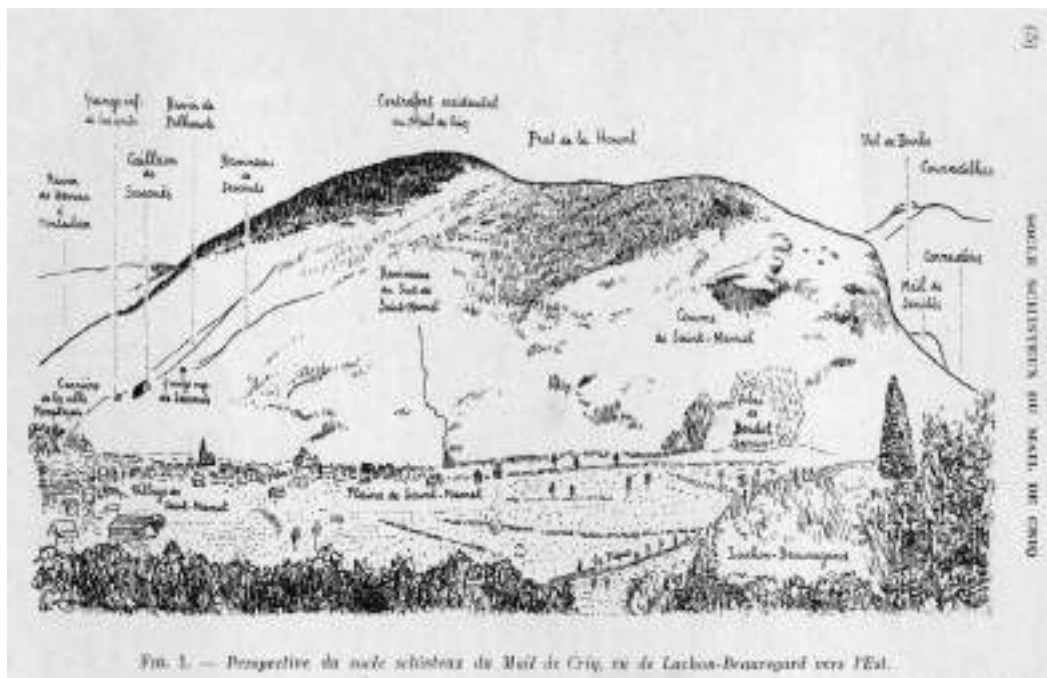


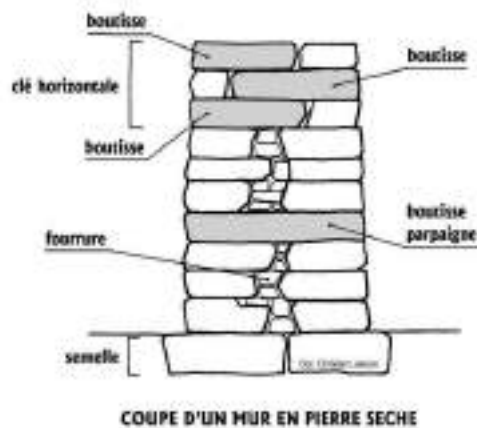
FIG. 1. — Perspective du socle schisteux du Mail de Criq, en de Luchon-Bourgeois vers l'Est.

Au pied de celle-ci l'homme a ouvert un grand nombre de carrières. On en trouvait un grand nombre à Saint-Mamet, depuis la limite avec Montauban jusqu'au Vallon de Burbe. C'est le schiste qui domine, satiné cristallin ou compact et peu métamorphique. Cette pierre se délite bien suivant des plans de clivage ou de joints et est ainsi aisée à découper, ce qui explique leur emploi préférentiel. Le granite est également utilisé, provenant principalement du lit de la Pique. Les blocs sont logés dans les murs mais de façon assez clairsemée.



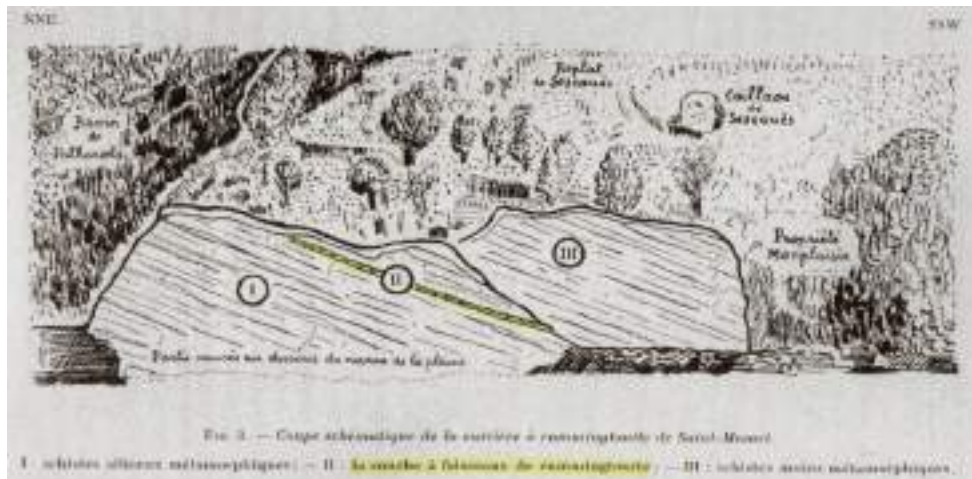
### Murs et fenêtres

Les murs sont composés de pierres brutes ou équarries sur une face, à joints croisés et pierres en boutisse, en simple appareils (murs de 40 à 50 centimètres d'épaisseur) ou en double appareil (murs de 50 à 80 centimètres d'épaisseur) avec remplissage intérieur.



Les chaînages d'angle et les entourages de baies sont soit en bois massif de section carrée, soit en pierre équarrie sur 3 ou 4 faces soit quelquefois en marbre.

Il existait une carrière très importante dite « carrière de la villa Montplaisir » car située entre la villa du même nom et le cône de déjection de Palharols, en limite de Montauban-de-Luchon. De cette carrière on tirait des moellons de schiste cambrien, grâce à un important effet de stratification, qui en facilitait l'exploitation.



Cette carrière de schiste a comme particularité de contenir une couche d'épaisseur maximale de 30 centimètres, où abonde la cummingtonite située vers le milieu de la carrière, qu'elle traverse en diagonale suivant le plongement. Ce minéral, également appelé la « gédrite de Luchon » a été découverte en 1862 par FOURCADE, un vétérinaire Luchonnais. Sans rentrer dans des détails, il s'agit d'un silicate ferromagnésien. Cette cummingtonite n'a été rencontrée en France que dans le luchonnais et constitue une curiosité minérale des Pyrénées.



**Cummingtonite ou Gédrite (musée de Luchon)**

Concernant les toitures, le chaume était très utilisé pour la couverture des toits. Les couvreurs aptes à travailler la paille de seigle ou de blé venaient souvent de Gouaux-de-Luchon. Mais, petit à petit, l'ardoise a remplacé la paille. Elle provenait au début des secteurs de Sajust, du Larboust ou d'Oueil.





Au tout début des années 2000, il restait encore une maison à toit de chaume située à Artigues. Elle a disparue aujourd'hui.



**Maison à toit de chaume à Artigues vers 2005**

Pour quelques monuments plus raffinés, on utilise des calcaires griottes gris, assez peu courants, par exemple pour des socles de croix ou des seuils de porte. A la sortie de Saint-Mamet, en face des « Rochers », au bord de la route, on peut voir une croix en fer, érigée au XIX<sup>ème</sup> siècle par des prêtres aranais en exil lors des guerres carlistes en Espagne. Son socle allongé est en calcaire gris-sombre et porte 3 lignes d'inscription « sovenansa de Nostra. Dama de Rosari », maladroitement gravé : le mot Rosari est en haut avant le début.



**Socle de la croix aranaise**

Entre les carrières où elles gisaient dans la montagne et les murs qu'elles vont dresser, les pierres de Saint-Mamet gardent leurs caractères et mettent un accord, peut-être aussi avec les conditions rudes de ceux qui s'en servent.

Dans la zone de montagne de la Haute-Garonne, maisons et granges sont presque toujours regroupées, de façon serrée et assez inbriquée, dans les villages où elles cohabitent, formant souvent avec leurs annexes (poulaillers, porcherie, bûcher, ...) une cour fermée accessible par un porche couvert.



#### **Cour fermée d'une maison qui n'a pas du beaucoup changer depuis son origine**

Les granges dites « foraines », c'est-à-dire isolées, sont associées à des prairies de fauche (Vallon de Burbe) ou des parcours d'estive.



#### **Grange foraine de Sacoume (Val de Burbe)**

Lié à la présence des thermes de Luchon à proximité immédiates, plusieurs constructions témoignent d'une autre identité et plus particulièrement la villa Monplaisir et les chalets Russes, constructions particulièrement ornementées et typiques de ces années.

### **La villa Monplaisir :**

Cette villa a été construite au XIX<sup>ème</sup> siècle par le marquis de MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE, aristocrate russe et arbitre des élégances sportives de la reine des Pyrénées à la Belle-Epoque : golf, escrime, courses hippiques, fête des fleurs, ...

La villa est sur la commune, mais le nom de la famille n'apparaît pas dans les recensements de Saint-Mamet en 1906 et 1911.



### **Villa Montplaisir**

**Nota :** Marquis MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE

On retrouve cité, pour la première fois, le marquis MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE en 1902, dans la liste des nouveaux membres admis au Club Alpin Français, section de Bagnères –de-Luchon. Il y est cité avec son prénom : Constantin (seule fois que l'on retrouve ce prénom mentionné), fait intéressant pour essayer de remonter à ses origines. On retrouve bien un marquis Konstantin Nikolaïevitch MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE, né dans la région de Moscou en 1855 et décédé à Nice en 1942 où il est enterré au cimetière russe de Caucade. C'est fort probablement le petit-fils d'André MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE, français né en France en 1774 et immigré en Russie. Konstantin était colonel dans la gendarmerie russe. Il avait épousé Olga Nikolaïeva LOPATINE (1860 – 1933).



### **Olga LOPATINE**

Constantin MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE a eu un passé relativement agité. Il fut déchu de son grade de colonel de la gendarmerie de Russie par le tsar Nicolas II, qui l'avait accusé d'escroquerie. Suite à son procès à Saint-Petersbourg en 1892, il fut privé de ses droits civils et déporté 2 ans en résidence forcée à Arkhangelsk pour « crime capital », mais parvint à s'échapper et gagner la France.





C'est à cette époque que l'on retrouve sa trace à Luchon puis à Nice, à partir de la fin de la révolution d'octobre, d'où il s'occupera activement d'œuvres de bienfaisance visant à subvenir aux besoins des réfugiés russes.

Le marquis de MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE est à l'origine du golf de Luchon (un des cinq plus vieux golfs de France) avec Pierre ARTIGALA, Ludovic DARDENNE, Henry de GORSSE et le baron Charles FABRE de ROUSSAC. A l'origine, en 1908, le golf de Luchon n'avait pas ses 9 trous, (il les aura en 1930), mais il était très fréquenté, surtout par une clientèle anglaise qui faisait, à l'époque, les beaux jours des Pyrénées où ils venaient faire la cure et rencontrer le beau monde de l'époque, mais aussi et surtout pour herboriser.

#### **Lu dans la presse de l'époque :**

La célèbre bataille des Fleurs qui a eu lieu le dimanche 19 août 1906, marquera dans les annales nous dit « La Liberté », rarement elle fut plus brillante ... Monsieur Maurice FROYEZ peut être fier d'un succès dont Eugène ROSTAND, le marquis de MERANVILLE de SAINT-CLAIR et Eugène REYNIS qui l'assistaient comme vice-Présidents, peuvent revendiquer une large part.

Dans sa réunion annuelle de 1906, la société des courses de Luchon vient de choisir comme Président, pour succéder au dévoué Adolphe TRON qui a été, pour ainsi dire, depuis la formation, l'âme de la société hippique et qui vient de démissionner pour raison de santé, le marquis de MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE, une des personnalités les plus en vue de la colonie étrangère de Luchon et du littoral.

A la fête des fleurs de Luchon en août 1908, présidée par monsieur RUAU, ministre de l'agriculture, le journal « La Dépêche » nous informe que les prix décernés au concours de la bataille des fleurs concernaient :

- Grand prix d'honneur : famille CRUPPI,
- Grand prix d'originalité : Familles BINY et AZEMAR,
- Prix d'honneur : Marquis de MERANVILLE de SAINTE-CLAIR, ...

La « Dépêche » du 7 août 1910 nous raconte que la seconde fête de « neige et soleil » organisée dimanche 30 juillet, obtint un succès encore plus considérable que la précédente. Entre 4 et 7 heures du matin, plus de cent touristes escaladèrent les lacets abrupts qui partent de l'Hospice, conduisent à la magnifique cuvette dénommée « Trou des Lairous ». C'est là que furent exécutés, au milieu de la nature une magnifique démonstration de sauts à ski ... Parmi les nombreux spectateurs, nous avons remarqué monsieur le marquis et mademoiselle de MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE, accompagnés de messieurs B. et V. SPLENTZOW, nés d'ELISSEYEW et parents du tsar de Russie, monsieur Omar-Pacha FALLIERES, fils du Président, DARDENNE, président du syndicat d'initiative, ...



Le « Socialiste du Gers » du 20 août 1910 nous apprend que le 21 se déroulera le prix pour dames du golf de Luchon, offert par le marquis MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE, membre du comité du golf et qui est toujours le premier à encourager tout effort fait pour augmenter la prospérité de Luchon.

Le journal « Excelsior » du 26 août 1911 nous apprend qu'il y a foule aux Thermes et que l'on peut croiser dans les allées d'Etigny, « *entre onze heures et midi* » : André FALLIERES, fils du Président de la République, monsieur ESCUDIER, député de Paris, ...longue liste ... et bien sûr le marquis MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE qui fera partie du jury de la bataille de fleurs avec le baron FABRE de BOUSSAC et de monsieur BONNEMAISON, maire de Luchon.

Le journal « Le Gaulois » du 1<sup>er</sup> septembre 1912 nous informe que la fête des fleurs enfantine qui a eu lieu dimanche 25 août 1912, dans l'allée des Marronniers du Casino, a été ravissante, et pour cette occasion, le jury était composé d'éléments féminins : la marquise de MERANVILLE SAINTE-CLAIRE, la baronne Pierre FABRE de ROUSSAC, madame Bertrand de GORSSE, ...Parmi les voitures les plus remarquées figurait la gondole vénitienne, où monsieur Louis PELLERIN, disparaissait sous les fleurs. Cette voiture a reçu le prix d'honneur offert par le marquis de MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE ...

L'« Echo d'Alger » du 23 juillet 1914 nous montre par un entrefilet, combien le marquis de MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE a été certainement un catalyseur et un facilitateur de la venue des notables russes à Luchon.

On peut lire que dans les nouvelles salles de humage, aménagées avec tout le luxe désirable, se presse une clientèle élégante : son Excellence le prince OUROUSSOF, ambassadeur de Russie à Berlin, le prince TATISCHEFF, un familier de la cour impériale, le beau-frère de monsieur KOKOTSOFF, ancien ministre des finances de Saint-Petersbourg et de nombreux compatriotes russes occupant une haute situation dans le monde de la politique ou de la banque.

Le Figaro du 15 août 1920 nous apprend que le tournoi d'escrime organisé annuellement à Luchon, sous la direction du maître parisien A. BERGES, professeur de l'établissement thermal, a obtenu le plus complet succès. Les assauts étaient présidés par le général BOUSQUET, assisté de monsieur LIOTTEL, président des jurys, du marquis MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE et du baron FABRE de ROUSSAC.

On retrouve donc, à travers ces quelques exemples, la présence du marquis au moins de 1902 à 1921, à Luchon et donc à Saint-Mamet, il est par contre difficile de dire s'il a bien habité la villa Monplaisir, qu'il avait fait construire, durant cette période.

### **Le golf-links :**

Le golf de Luchon fait partie des premiers golfs créés en France après celui de Pau (1856), Biarritz (1888), Cannes (1891), Saint-Jean-de-Luz (1893) et Vichy (1908).

C'est Ludovic DARDENNE, pharmacien et chocolatier, qui le premier à l'idée de créer un golf, destiné à attirer une clientèle touristique chic. A cette époque, en 1908, Pierre ARTIGALA créait le golf de Luchon de toutes pièces, avec Ludovic DARDENNE, le marquis de MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE, Henry de GORSSE, le baron Charles FABRE de ROUSSAC.

Dans le journal « La Dépêche du 13 juillet 1908 », on peut lire : « *Nous sommes heureux d'annoncer pour le lundi 13 juillet l'ouverture du pont de la Pique, dans la vaste prairie de Madame GARRAVE. L'extrémité de cette prairie est sur le territoire de la commune de Saint-Mamet.*

**Nota :** Peut-être l'épouse de Bertrand GARRAVE, né en 1822 à Ore et marié à Bagnères-de-Luchon en 1861 à Jeanne COLOMIC, née à Bagnères-de-Luchon en 1823.

*Le cadre est d'un pittoresque admirable. A gauche et de tout le long du terrain consacré au jeu, la Pique roule ses eaux glacées au milieu d'un massif verdoyant d'aulnes et de frênes. Le cirque est borné, à l'est, par les montagnes de Herran, Pouyastou et Bacanère ; à l'ouest, par le pic d'Anténac et les sommets de Cazarilh et de Moustajon.*

*L'effet est incomparable. Aussi, n'est-ce qu'un concert de satisfactions générale pour remercier les promoteurs de ce jeu, si cher aux Anglais, ainsi que le Conseil Municipal de Luchon qui a voté une partie des fonds nécessaires.*

*N'eut été la question du secret professionnel, nous nous serions fait un plaisir de nommer les ladies et les gentlemen qui se sont inscrits pour les premières parties. C'est monsieur MILLION, professeur au golf de Biarritz, qui est chargé de la direction du golf de Luchon. On ne pouvait faire un meilleur choix ».*



### **Le golf à son origine**

Le 25 juillet 1908, le parcours est inauguré sous la présidence de l'Honorable Sir Reginald LISTER, ministre plénipotentiaire de sa gracieuse Majesté britannique Edward VII. Tout au début, le golf de Luchon n'avait pas ses 9 trous, mais il était très fréquenté surtout par une clientèle anglaise qui faisait, à l'époque, les beaux jours des Pyrénées et, particulièrement, de Pau, Biarritz et Luchon où ils venaient faire la cure et rencontrer le beau monde. Des célébrités vont venir jouer, parmi ses membres, on relevait la présence la présence du Bey de Tunis, du 1<sup>er</sup> ministre grec VENIZELOS, de Sacha GUITRY et son épouse Yvonne PRINTEMPS, ...

La « Presse thermale et climatique » nous apprend que la coupe du Président de la République, monsieur FALLIERE, au Golf-Club, a commencé à se disputer le 23 août 1909. Au mois de septembre 4 manifestations dotées d'une médaille d'or offertes par entre autre le marquis de MERANVILLE de SAINTE-CLAIR auront lieu.

Le « Socialiste du Gers » du 20 août 1910 nous apprend que le 21 se déroulera le prix pour dames du golf de Luchon, offert par le marquis MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE, membre du comité du golf et qui est toujours le premier à encourager tout effort fait pour augmenter la prospérité de Luchon.

Le journal « l'Indépendant des Basses-Pyrénées » du 2 juillet 1921 nous révèle que le 5 août, lors de la manifestation du Luchon Golf Club, le marquis MERANVILLE de SAINTE-CLAIRE offrira un prix pour les messieurs dans la catégorie « Handicap Medal Play » et le 25 août, pour les dames dans la catégorie « Handicap Match Play contre Bogey ».



**Equipe mixte**

En 1925, une inondation détruit les installations et recouvre le parcours d'un mètre de sable et de gravier. Mais dès 1926, Victor SIEGEL, industriel parisien, grand amateur de golf qui possédait la propriété « Riggs » occupée aujourd'hui par le lycée, repris la remise en état du golf. Le parcours fut remodelé par monsieur SERON, architecte du golf de Saint-Cloud, qui dessina 9 trous de part et d'autre de la route de Luchon à Montauban.

En 1929, un nouveau comité composé de monsieur SIEGEL, maître Rémy COMET, monsieur RIVALS, le docteur GAZAL GAMELSY améliorait le parcours et les greens ; l'amélioration était sensible et le golf déjà très fréquenté. Une nouvelle société anonyme « La société de golf et des tennis de Luchon » prend le relais et les statuts sont publiés par maître COMET dans le journal de l'époque « l'avenir de Luchon » le 11 janvier 1931.



**Equipe hommes**

Suite à une nouvelle inondation dévastatrice le 31 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 1937, la liquidation de la société gérante est liquidée. En 1942, les Allemands réquisitionnent le golf, le transformant en champ de manœuvre et de tir !

Après un passage sous le nom de « Société Immobilière de la Pique » toujours sous la houlette de Victor SIEGEL, le 1<sup>er</sup> janvier 1968, le golf de Luchon devient golf municipal.



### Le golf aujourd'hui

#### Les chalets Russes :

À l'écart des allées d'Etigny de la ville thermale de Bagnères-de-Luchon, face à la Villa Raphaël où CLEMENCEAU mais aussi MATA-HARI ont séjourné, se trouve la Closerie de la Pique accueillant un ensemble de trois maisons dites « chalets russes ou persans », un grand et deux plus petits qui sembleraient avoir été au départ des dépendances.



Implantés sur la commune de Saint-Mamet, ces chalets furent édifiés entre 1860 et 1866. Ils avaient été construits à l'intention de la mère de la princesse Nadezhda Ivanovna NARISHKINE née Von KNORRING, aristocrate russe et épouse d'Alexandre DUMAS. Leur appellation de russes, puis de persan, est liée sans doute aux commanditaires. Elle se traduit dans l'architecture par des édifices où le décor de bois découpé est très important, avec notamment des motifs évoquant des lutins, où les ouvertures sur l'environnement extérieur sont nombreuses (balcons, terrasses, galerie...) et qui sont masqués par leur environnement naturel.

Olga Fedorovna BEKLISHEVA (BEKLISJEV ou BEKLECHOFF) était une aristocrate russe née en 1793, épouse de Johan Reinhold Von KNORRING (Jean de KNORRING). Elle est décédée à Moscou en janvier 1861 et n'a donc certainement jamais connu les chalets terminés. On retrouve dans les minutes des notaires de Bagnères-de-Luchon quelques précisions :

- *Monsieur Jean de KNORRING, conseiller d'état actuel de Russie, domicilié à Moscou, le 12/04/1853 résidant à Bagnères-de-Luchon, lequel autorise madame Olga de BEKLECHOFF, son épouse, demeurant avec lui à Luchon, de régir, gérer et administrer tous les biens et affaires qu'elle a en France. Jean de KNORRING est issu d'une famille noble originaire d'Allemagne.*



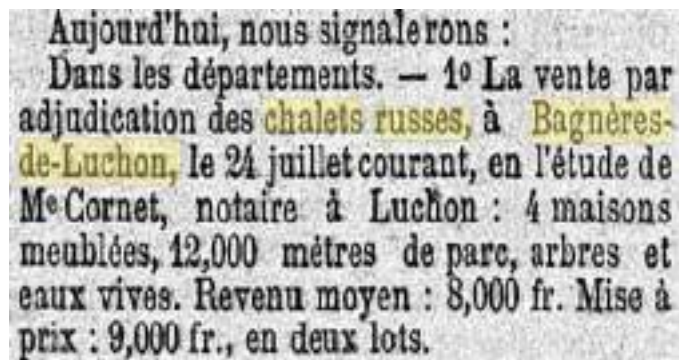
- Madame Olga de BEKLECHOFF, veuve de monsieur Jean de KNORRING, propriétaire demeurant à Bagnères-de-Luchon, le 16/11/1859, fait vente à monsieur de BALOUGIANSKY, colonel au service de sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, commandeur des ordres St Wladimir, Ste Anne et St Stanislas, domicilié à la Stanitza Sleptzowskoy (Caucase), résidant à Paris et en ce moment à Bagnères-de-Luchon, d'une maison avec jardin anglais, remise, écurie et jardin potager, à Bagnères-de-Luchon, allée de la Pique.

Les chalets ont été revendus en 1866 en même temps que les biens situés sur la rive gauche à la suite d'une expropriation de "tous les chalets russe dits villa BALOUGIANSKI". Le premier lot était constitué de tous les bâtiments de la rive gauche de la Pique et jardins, d'une superficie de 51 ares 60 centiares mis à prix à 15 000 Francs. Le second lot, composé de tous les immeubles de la rive droite comprenant "de vastes jardins, écuries, trois magnifiques chalets" d'une superficie de 64 ares 99 centiare était mis à prix à 10 000 Francs. L'annonce publié dans le Journal de Toulouse indiquait que ces divers immeubles étaient susceptibles d'un revenu de plus de 18 000 F.

L'ensemble est à nouveau vendu par adjudication en 1892 : il est alors constitué de quatre maisons meublées, 12 000 m2 de parc, arbres et eaux vives. Le revenu est alors estimé à 8 000 F et la mise à prix est de 9 000 F en deux lots.



Journal « La Dépêche »



Journal « Le Gaulois »

Toujours convoités au vu de cette annonce parue le 27 août 1918 dans le journal « l'indépendant des Basses-Pyrénées » :



Les chalet 1 et 2 sont, encore en place, semblent avoir conservés leur parti d'origine mais sont en mauvais état et en cours de rénovation. Le chalet n°3 a pour sa part été rénové.

Les trois chalets occupent une grande parcelle bordant la Pique sur sa rive droite ; ils sont reliés à la rive gauche par un pont privé et sont entourés d'un vaste jardin. Le plus grand chalet (n°1) se trouve au sud de la parcelle tandis que les deux autres sont regroupés au nord, le n° 2 à l'est et le n°3 à l'ouest.



### Vue aérienne des 3 chalets russes

- Le chalet n°1 présente un plan proche du L avec une courte aile qui s'étend en direction du nord. Construit en maçonnerie enduite, il présente sa façade au sud. La partie centrale de la façade est traitée en avant-corps avec terrasse couverte à l'étage. L'aile nord est également constituée à l'étage d'une grande terrasse couverte. Sur l'élévation postérieure, une galerie court le long de l'étage. Les décrochements et angles de l'édifice sont traités à pans coupés. Les élévations se caractérisent par le grand nombre d'ouvertures, disposées en travées. Les portes et fenêtres du rez-de-chaussée sont toutes placées en retrait du mur, auquel elles sont réunies par un ébrasement extérieur tandis que piédroits et arcs présentent un profil harpé saillant. A l'étage, les portes fenêtres ouvrent toute sur un balcon au garde-corps métallique, séparés les uns des autres par des pans obliques en ardoise. Les parties hautes des baies du chalet n°1 sont ornées d'un décor découpé ayant la forme d'humains fabuleux évoquant des lutins. Ceux-ci sont tous identiques, à l'exception des baies du rez-de-chaussée de l'avant-corps où la silhouette découpée présente un profil plus large. Les traverses des baies sont traitées en branchage.
- Le chalet n°2 a parfois été désigné sous le nom "chalet persan". Construit également en maçonnerie enduite, il présente un parti plus classique avec la travée centrale des deux façades présentant un format agrandi et se prolongeant par deux avancées formant des perrons couverts. Les huisseries et encadrements en brique des baies présentent des jeux de courbes et de contrecourbes qui évoquent l'architecture arabo-musulmane.
- Le chalet n° 3 comporte une toiture à pans brisés où vient se loger en partie centrale des deux façades une grande ouverture avec garde-corps en bois. Une ouverture à claire-voie est percée sur la façade nord. Ce dernier chalet donne directement sur la Pique à l'ouest et comporte à cet endroit une grande terrasse, partiellement couverte et un balcon à l'étage. Le lambrequin qui relie les poteaux de la terrasse sont ornés de courbes et contrecourbes qui font écho aux baies du chalet n°2. Les bois découpés du chalet n°3 dessinent des ornements géométriques sur les garde-corps avec notamment à l'étage des rosaces entremêlées qui encadrent des étoiles.



### Chalets Russes n°1 en 2010

Ce dernier est en cours de réhabilitation et il va retrouver prochainement sa splendeur d'antan.



**Nota :** Le prince Alexandre NARISHKINE était marié avec la princesse Nadezhda Ivanovna von KNORRING (née à Moscou en 1826). Ils ont eu une fille la princesse Olga NARIHKINE née à Paris le 27 juillet 1847 et qui a épousé Charles Constant Nicolas, marquis de THIERRY de FALETANS. Alexandre DUMAS a une liaison avec la princesse Nadezhda (Nadejda) NARYCHKINE, dont il a une fille Marie-Alexandrine-Henriette, dite Colette en 1860 et qu'il a reconnue en 1864. Il aura une deuxième fille Olga-Marie-Jeanne dite Jeannine en 1867. Après le décès de son mari, la princesse Nadezhda épousa Alexandre DUMAS fils à Neuilly, en décembre 1864, après la mort de son mari survenue en mai de la même année.





**Alexandre DUMAS Fils (1824 – 1895)**



**« Nadine » DUMAS NARICHKINE (1826 – 1895)**

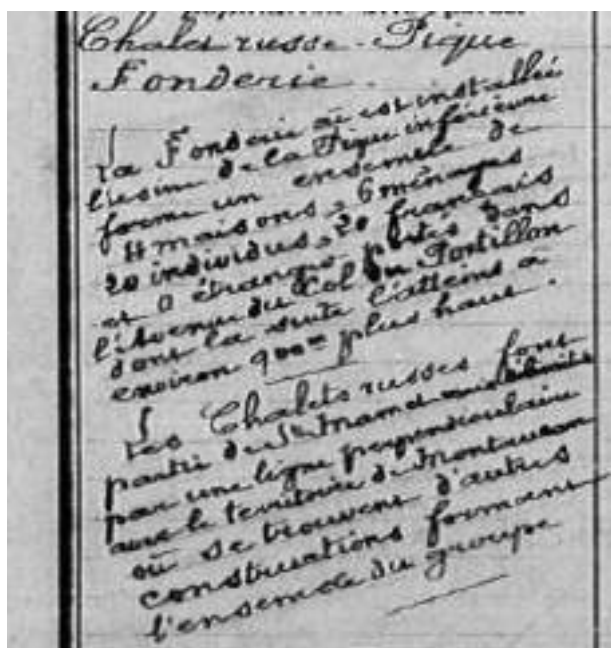
La princesse Nadejda recevait Alexandre DUMAS, de l'autre côté de la Pique, dans la villa « Santa-Maria » située à Luchon, avenue Henry de GORSSE. Cette villa a été vendue en 1892.



**Villa Sancta-Maria et vue aérienne des 3 « chalets russes » à droite et de la villa « Sancta-Maria » (flèche bleue) de part et d'autre de la Pique, séparation naturelle entre Luchon et Saint-Mamet**



On retrouve dans le recensement de 1931, une mention du rattachement des chalets russes à la commune de Saint-Mamet : « *Les chalets russes font partie de Saint-Mamet délimités par une ligne perpendiculaire avec le territoire de Montauban ...* »



Extrait du recensement de 1931

### Le parler du canton de Luchon et de Saint-Mamet :

Jean CASTEX nous dit que, dans le pays de Luchon, la langue antique, une fois les romains évanouis, s'est conservée aux longs hivers comme dans un frigidaire. On pouvait ainsi, entre gens de service, ruser les anglais polyglottes que l'on servait comme guides ou comme cocher. Bernard SARRIEU s'est d'ailleurs amusé à écrire une tragédie à la mode hellénique en variant les dialectes comme aux origines du théâtre.

Bernard SARRIEU a beaucoup travaillé sur ce sujet, beaucoup publié, il a écrit en particulier un article de référence paru dans la Revue des Langues Romanes en 1902.

### REVUE DES LANGUES ROMANES

ANNUALE  
PAR LA SOCIÉTÉ  
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

CHEZ M. SARRIEU  
10, rue de la République  
MONTPELLIER



MONTPELLIER  
1902  
SARRIEU  
MONTPELLIER

### TABLE DES MATIÈRES

TOME XLV

#### ARTICLES DE FOND

	Page
ANGLAIS. — Latin Gurgus, formes féminines et masculines en provençal.....	276
BRETON. — Nomenclature provençale, I et II.....	348
CHABREAU. — Une nouvelle édition du roman de Flamenca...	1
COULET (J.). — La nouvelle provençale du Papagou.....	280
SARRIEU. — Le parler de Bagères-de-Luchon. I. Phonétique.	385
TROUBAT. — La danse des Treilles.....	97
VIDAL. — Les cartulaires d'Albi.....	447

Le parler du canton de Luchon et de Saint-Mamet fait partie au départ du dialecte gascon proprement dit et caractérisé par le fait que dans la région, on se sert des articles masculins *er* ou surtout *et* ou *etch*, féminins *ela* ou surtout *era*.

Le parler à Luchon et Saint-Mamet appartient ainsi à un sous-dialecte qui peut être appelé le *gascon montagnard*.

Le parler du canton de Luchon a certainement été longtemps voisin de celui du val d'Aran, mais ce dernier a subi progressivement l'influence espagnole.

Pour en revenir au langage du canton de Luchon, il y a une distinction à établir entre le parler des différentes vallées : Pique, Larboust et Oueil. Ces deux dernières, moins ouvertes aux influences extérieures, ont conservé une langue plus archaïque. Il en est de même pour les villages d'altitude comme Artigue, Gouaux, Sode ou Cazarilh. Le parler de Saint-Mamet est à classer avec celui de Luchon, Cier, Salles, Antignac, Moustajon, Juzet, Montauban. A Gouaux, Juzet et Montauban, on parle plus lentement qu'à Saint-Mamet et Luchon. Mais si l'on parle vite et avec force, le langage vif est cependant articulé très nettement. Quelques différences minimales peuvent même se percevoir entre des maisons d'un même village, principalement dans le phrasé, ceci résultant de « l'histoire » de la maison.

Jean CASTEX nous rapporte que Bernard SARRIEU, travaillant les rouages de la sémantique comme un écureuil en cage, a pu établir tout le facteur comique de la grammaire du haut Luchon. Et de fait, il faut avoir entendu une querelle, sans lendemain d'ailleurs, à Saint-Mamet, rapide et faite d'interjections comme des flashes. « *Troc de mania* » criait un voisin pour je ne sais quoi à une femme stérile. Et la réponse vint, magnifique, de la femme humiliée par le célibataire racorni : « *Capribouc* » !

Mais tout ceci a été vrai jusqu'au développement de Bagnères-de-Luchon, lié à la grande vogue de sa station thermale. La population a notablement augmenté, par suite de l'immigration des gens des villages voisins, du canton, voir de plus loin encore. Le parler local a également été négligé avec le contact des nombreux étrangers. L'influence de l'école, des livres et des journaux a également joué un rôle.

Malgré tout, si le langage de la ville a fortement évolué, celui des villages ne s'est pas trop altéré. Cela tient avant tout au genre de vie de leurs habitants : pasteurs et agriculteurs qui n'ont pas trop de rapports avec la ville et peuvent ainsi garder la pureté de leur parler. Ce fait est resté longtemps vrai pour Saint-Mamet. Certains, comme l'abbé FERRERE, y ont même détecté vers 1860, une certaine forme d'unicité régionale : « *une population unique, isolée, en dehors de tout mélange* ».

## 6)- L'agriculture et l'élevage :

### Généralités :

L'espace pyrénéen, comme celui des autres régions montagneuses a été fortement façonné par l'homme. Il était autrefois objet de réglementations collectives très strictes de l'utilisation des différents éléments de l'espace. On peut s'en rendre compte en lisant l'annexe 1 qui regroupe les registres des délibérations du Conseil Municipal.

Basé sur le principe d'autosubsistance, le système pastoral impliquait une diversité des types d'utilisation du sol (cultures vivrières et fourragères, près de fauche et pacage. Le facteur limitant était la terre tandis que la main d'œuvre était abondante. Le milieu était ainsi exploité au maximum, ce qui organisait le paysage en terroir (portion d'espace avec les mêmes potentialités agricoles) :

- les cultures se concentraient dans les soulanes de fond de vallée non inondables et les terrasses glaciaires,
- les près de fauche occupaient les fonds de vallées humides,
- le reste des versants était consacré à la fauche et au pâturage de demi-saisons,
- les versants les plus élevés, les plus accidentés, les moins fertiles étaient utilisés collectivement en été.

Mais une des principales caractéristiques du paysage montagnard, c'est bien l'opposition de versants aux vocations complémentaires :

- les villages et les zones intermédiaires en soulane,
- la forêt en ombrée.

Ainsi, l'activité pastorale a fortement marqué les Pyrénées et a imprégné la culture pyrénéenne, sa mythologie et ses cultes. Au niveau visuel, ces usages ont établi un « outil paysage » très structuré. Dans ce système agropastoral adapté aux conditions climatiques (altitude, configuration du relief) et sociologiques, chaque maillon de l'espace est utilisé par l'agriculture à des périodes précises de l'année et selon la logique agropastorale établie traditionnellement. Par ce biais l'espace montagnard a pu être valorisé de manière optimale et selon 3 grands étages :

- **les fonds de vallée** : c'est à cet étage, véritable voie de communication, que sont installées, au pied ou à la partie inférieure des versants sud, préférentiellement les zones d'habitat (village, hameaux et exploitations). Autour d'elles se déploient une mosaïque de parcelles (régies par le droit de la vaine pâture expliciter, parfois closes de haies ou de murets en pierres. Ce maillage serré procure à cet étage une échelle moyenne de perception, très riche dans la succession des plans de détail,
- **les zones intermédiaires** : elles constituent à mi-hauteur entre le fond de la vallée et les estives un espace d'étendue variable où 2 types d'exploitations se regroupent : la zone des granges foraines et la zone des landes, cette dernière occupant les terrains les plus en pente et de faible productivité. Ces zones étaient autrefois composées de parcelles cultivées ou fauchées, entretenues et fumées de manière régulière. Les « soulanes » avaient par endroit été aménagées en terrasses pour les cultures, alors qu'en « ombrée », les près de fauche étaient souvent bordés de haies,

- **les estives** : au XIX<sup>ème</sup> siècle, ces pâturages pyrénéens (servant à la transhumance d'été) étaient perçus de 2 façons nettement opposées. Pour les uns, ces « solitudes pastorales », véritables « déserts » peuplés de quelques rares bergers, nature « inculte et sauvage » représentait un paysage immuable. Pour d'autres, ces « hideux vacants » étaient l'image même de la dégradation continue, par une société imprévoyante. Leur monotonie désolait les naturalistes à la recherche d'espèces rares, disparues sous la dent du bétail, et les ingénieurs y projetaient de grands boisements afin de rétablir « l'équilibre naturel ».

Si ces 3 espaces possèdent leurs propres caractéristiques (physiques, foncières et végétales), ils ne sont pas cloisonnés pour autant. C'est donc grâce à une valorisation depuis des siècles et à la conservation d'un certain équilibre entre chacun d'eux qu'une agriculture de montagne a pu se maintenir en Pyrénées Centrales. Enfin, sur tous les sites agricoles se sont implantés les villages caractérisés par l'économie du sol et les modes d'organisation qui découlent des circonstances particulières de leur lieu d'implantation et de leur taille.

Cette valorisation de l'espace permet ainsi de mettre en avant deux types de paysages : des paysages jardinés et d'autres à l'aspect plus « naturel » :

- les paysages « jardinés » des unités urbaines : village implanté en fond de vallée et à flanc de montagne, de manière regroupé.
- les paysages « jardinés » des unités agricoles : caractérisés par une occupation des prairies de fauche souvent bordées de frênes taillés en têtard et de zones de pacage. Ces unités sont largement ouvertes dans les fonds de vallées et beaucoup plus restreintes et souvent insérées au sein d'unités forestières dans les zones intermédiaires.
- les paysages « naturels » forestiers qui dominent dans la zone intermédiaire, surplombées par les zones d'estives d'altitude.

Comme la plupart des territoires de montagne, on constate sur le secteur de Saint-Mamet et d'une manière générale sur toute la vallée, une fermeture régulière des paysages depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle qui s'est profondément accentuée par la baisse de la pression agricole. Les secteurs les plus concernés sont les zones intermédiaires, mais on constate également un embroussaillage galopant aux abords des villages. En effet ce recouvrement végétal a un impact sur le paysage montagnard dans sa globalité et donc sur son activité touristique. Depuis l'entre-deux-guerres, l'économie agro-sylvo-pastorale et les systèmes d'exploitation traditionnels ont connu une lente régression.

L'agriculture s'est développée, mais de manière intensive dans les régions les plus favorisées qui permettaient la mécanisation. Depuis quelques années, le phénomène de déprise s'est accéléré et il se traduit, dans les zones de montagne en général et dans les vallées en particulier, par un effondrement du système agro-pastoral traditionnel. Les exploitations qui se sont maintenues, se sont agrandies en récupérant les terres libérées les plus praticables et délaissant les plus difficiles d'accès.

Ainsi, quand l'activité disparaît, le milieu évolue et le paysage change. En effet, l'usage ne générant plus le paysage, celui-ci évolue vers un type plus naturel. Aujourd'hui, l'ensemble des vallées tend à perdre l'aspect jardiné, très humanisé des zones intermédiaires. La végétation de cette zone est la forêt, l'abandon des terres agricoles lui permet de se réinstaller. Dans le paysage, cela se traduit par une fermeture et une uniformisation raide, au risque de perdre en variété et surtout en lisibilité. D'autre part, l'émergence d'activités non agricoles a augmenté les enjeux sur l'espace. Les répercussions sur les étagements sont alors diverses et variées.



## **Un fond de vallée soumis à la spéculation foncière ...**

Encore aujourd'hui, l'implantation des villages et des sièges d'exploitation, les commodités, les possibilités de mécanisation ainsi que la productivité des terrains font que les fonds de vallée sont encore le point d'ancrage de l'activité agricole. Cependant, on remarque une évolution des pratiques : on assiste à un recul très net des cultures par rapport aux productions fourragères. Les fonds de vallée sont de plus en plus occupés par de simples prés en fauche qui constituent l'essentiel des stocks fourragers hivernaux (foin et regain) et représentent le type presque unique de surfaces régulièrement entretenues. On y trouve aussi quelques pacages. Ces surfaces sont régulièrement soumises au pâturage hivernal (début novembre à mi-avril) des ovins et parfois des bovins. Les deux fonctions de ces prés (fauche et pâture) en font alors les surfaces les plus intensifiées de la vallée. Par ailleurs, l'absence d'entretien des haies et des lisières fait qu'elles atteignent un volume souvent néfaste aux prairies (ombrage important, maintien d'humidité, ...) ; elles créent ainsi des milieux propices au départ d'embroussaillage. A ces problèmes de déprise s'ajoute celui de la spéculation foncière qui favorise le mitage du territoire, nuisible aux activités pastorales et à la qualité architecturale. Ceci n'est pas sans engendrer certains conflits d'usage entre éleveurs et résidents. De plus, étant propriété privée et du fait des évolutions familiales, le marché du foncier est peu favorable à l'agriculture et marqué par la spéculation liée au développement du tourisme et de l'urbanisation.

## **Une fermeture des milieux en zone intermédiaire ...**

Si ces zones intermédiaires ont longtemps joué un rôle stratégique d'ajustement dans la régulation annuelle de l'affouragement des troupeaux qui les utilisent de 1 à 4 mois de l'année, elles constituent une ressource limitée et menacée.

**Zone des granges foraines :** par leur éloignement et leur difficulté de mécanisation (pente, morcellement, ...), ces zones ont tendance à ne plus être utilisées pour la production de fourrage (celles-ci étant réservées au fonds de vallées plus commodes), mais servent d'avantage d'approvisionnement aux troupeaux (pacage) à l'intersaison. Cette exploitation s'effectuant dans de mauvaises conditions (parcellaire inadapté, absence de fumure, ...) et ne relevant que de la cueillette d'herbe sans entretien par les agriculteurs (pas de fauche des refus) entraîne rapidement une évolution défavorable de la flore vers une végétation arbustive, un embroussaillage et un envahissement par des ligneux conduisant à l'abandon pur et simple de la parcelle.

**Zone de parcours :** il en va de même pour les zones de parcours, faute d'une pression pastorale suffisante, la végétation s'est développée très vite, car à cette altitude, la flore évolue rapidement (envahissement par les ronces, fougères, genévriers,). C'est ainsi qu'une série d'ambiances liées au caractère humanisé et exploité du paysage disparaît, que le milieu s'appauvrit par diminution de la diversité des niches écologiques. Ceci est d'autant plus fort qu'un certain nombre de sentiers de randonnée ou de promenade développent, à ces altitudes-là, des tracés à l'attention du grand public. D'autre part, du fait de la baisse du nombre d'agriculteurs et des contraintes normatives et fonctionnelles, on note que l'affectation originelle des granges disparaît progressivement au profit des résidences secondaires, avec, à terme, une déstructuration du site.

## **Une action déterminante des troupeaux en estive ...**

Pas plus que les vallées, centres de la vie montagnarde, les estives n'ont échappé à l'exploitation méticuleuse qui était la règle jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Mais leurs origines, leurs histoires, leurs rythmes d'évolution sont très variables. Il a toujours été difficile de tracer une frontière entre pâturages défrichés et pâturages naturels, entre ceux qui évoluent et ceux qui restent stables. Dans les conditions les plus extrêmes, l'évolution de la composition floristique est très lente, les vastes landes de bruyères, genêts et myrtilles situées au-dessus de 1400 – 1500 mètres d'altitude sont extrêmement stables. Qu'elles aient été défrichées ou non sur la forêt, ces landes sont aujourd'hui hostiles à l'arbre : la dureté des conditions climatiques s'ajoute à la concurrence impitoyable des autres plantes et à l'action des animaux (bétail, rongeurs, ...) pour empêcher le moindre arbuste de pousser. Ces paysages austères sont destinés à durer, sauf qu'il existe à proximité des pins à crochets, seul arbre pyrénéen à pouvoir recoloniser les hauts pâturages.

Par contre, dès que les conditions du milieu sont plus clémentes, l'action du troupeau est déterminante. Mais de manière générale, le pastoralisme montagnard est aujourd'hui devenu une économie de cueillette. Les bergers d'autrefois, nombreux, gardant des troupeaux réduits, jardinaient véritablement les pâturages dont ils avaient une connaissance intime. Sur les estives de basse altitude, on observe une colonisation par certaines espèces envahissantes (genévriers, bruyères, ...).

## **La pépinière de Saint-Mamet :**

Les pépinières permanentes ou centrales ont pour but la production de plants, de tout âge et de tous genres, nécessaires aux travaux dans une région déterminée, et destinés à être expédiés par les moyens de transport en usage dans la localité.

Dans la première période des travaux de reboisement qui furent exécutés avant la promulgation de la loi du 28 juillet 1860, on créa de nombreuses pépinières permanentes dont celles de Juzet et de Saint-Mamet. Cette dernière fut la seule qui fonctionnera de manière continue dans la Haute-Garonne.

Il importait que la commission de reboisement ait à sa disposition une pépinière permanente pour y faire des essais et expériences, y élever des essences qui réclamait des soins multiples et continus, y puiser les plans à délivrer. La pépinière de Saint-Mamet a donc été conservé dans ce sens. Elle avait une superficie de 17 ares et était située en sol domanial sur le territoire de la commune, à 3 km en amont du village, sur les bords de la Pique à 720 m d'altitude. Elle était exposée au nord-ouest, le sol étant formé d'un mélange de granit et de schistes. Ce sol était léger, de bonne qualité et facile à travailler et le terrain était clôturé par un mur ce qui le protégeait des fortes gelées. Un canal avait été créé en 1874 pour amener à la pépinière les eaux de sources situées dans la forêt domaniale de Saint-Mamet. Ce canal a depuis été comblé par le fait de l'exploitation des coupes.

La pépinière était divisée en trois séries de bandes d'une longueur de 20 mètres environ et d'une largeur d'un mètre. Le terrain était fumé par du fumier de vache à raison d'un mètre cube pour 2 à 3 ares. Les graines étaient achetées dans le commerce ou fournies par l'administration. Les plans étaient repiqués sauf les résineux qui étaient mis en œuvre directement.

La pépinière centrale de Saint-Mamet fournissait plus spécialement des plans feuillus. Ces plans étaient mis en œuvre à l'âge de 3 à 4 ans, alors qu'ils avaient une hauteur d'environ 30 cm. Les rendements étaient extrêmement variables, selon la qualité des graines et les conditions climatiques rencontrées. L'élevage des résineux et des hêtres avait été rapidement abandonné au profit des érables, ormes, robiniers, noisetiers, frênes. Quelques essais avaient été réalisés avec les pruniers de Briançon, sorbiers, alisiers blancs, cytise, tilleul et aunes.

Les chiffres ci-après indiquent le nombre de plans viables que fournit, en moyenne, 1 are dans la pépinière de Saint-Mamet :

Espèce	Nombre de plants	Poids de graines semées (kg)
Frênes	16 000	16
Erables	14 000	16
Orme	20 000	16
Robinier	15 000	5
Noisetier	12 000	25
Sorbier	4 000	20
Alisier blanc	4 000	30
Tilleul	6 000	10
Cytise	10 000	4
Aune	6 000	3

Avec un roulement normal, 1/5 de la surface cultivée doit annuellement renfermer des plants de 4 ans prêts à être plantés (de 35 à 40 000 plants par ans). En 1899, il avait été vendu 23 000 plants.

Cette pépinière était toujours en activité en 1935, comme le montre un article du journal « La Dépêche » : *Pour le reboisement (La Dépêche du 7 octobre 1935)*

*« L'administration des Eaux-et-Forêts dispose en faveur des communes et des particuliers propriétaires de terrains situés dans les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne, de plants d'acacia, de chêne, rouge d'Amérique, de noyer, de frêne, de pommiers greffés (en petit nombre), de châtaigniers communs, de pin sylvestre, de peupliers à provenir des pépinières de Verdun et de Mérens (Ariège) et de Saint-Mamet (Haute-Garonne) ».*

## Les forêts :

La couverture boisée de la commune est aujourd'hui de l'ordre de 90% de la superficie communale.

La forêt de Saint-Mamet a toujours été fortement exploitée, car c'était la source la plus importante de revenus pour la commune. Les sapins et les hêtres procuraient les meilleurs revenus. Coupés en tronçons avant d'être, plus tard, transformés en planches dans les scieries locales, les troncs étaient descendus vers les vallées dans de lourds charrois, particulièrement dangereux à conduire, que seuls la force paisible et le pas sûr des bœufs pouvaient amener à bon port. Mulets, ânes ou chevaux étaient quant à eux plus particulièrement utilisés pour le transport du bois de chauffage.



**Difficile transport du bois**

La rentabilité est longtemps restée assez faible car les forêts manquaient de bonnes voies de vidange. L'évacuation par lançage et traînage est restée longtemps la seule possible dans de nombreuses forêts. On en retrouve de nombreuses traces encore aujourd'hui.



**Secteur de la Hont**



**Secteur de l'Ombre de Burbe**



Depuis quelques années les collectivités locales ont fait tracer de belles routes forestières.



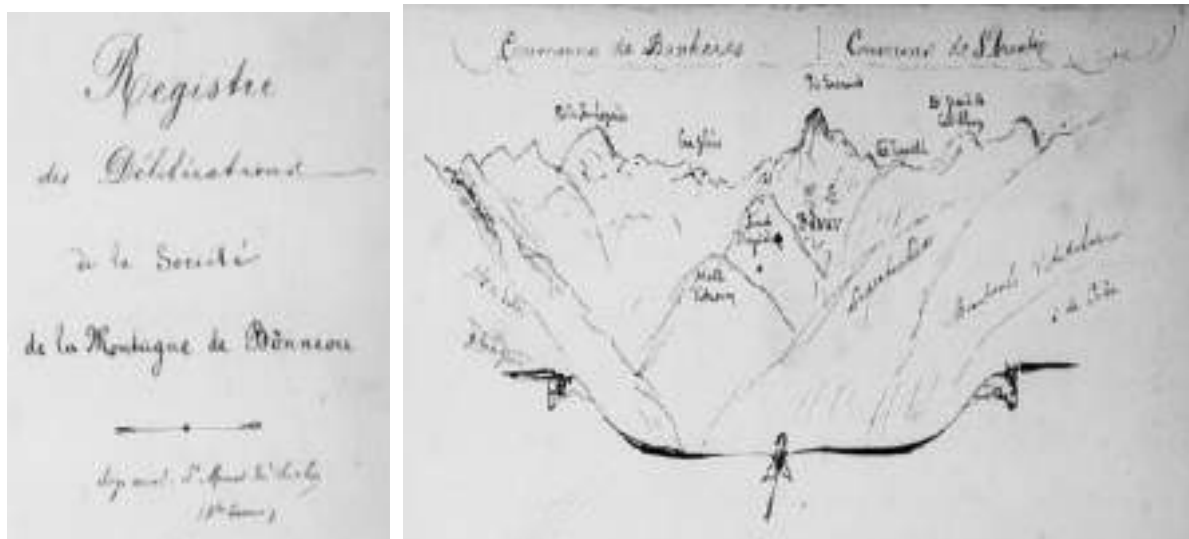
**Route forestière du Bois Neuf**

**La Société de la Montagne de Bonneou (voir plus de détail en annexe 5) :**

Le 22 juillet 1886, un certain nombre de propriétaires de la commune de Saint-Mamet dont les noms suivent, agissant conjointement et dans un intérêt commun dans l'intention d'acquérir pour leur compte commun et d'exploiter, soit par eux même, soit par la voie de location à consentir à des tiers, la montagne de Bonneou. Ils ont formé une société civile ayant pour objet l'achat de l'immeuble désigné, la mise en valeur, l'exploitation ou la location des pâturages.

La société a été formée par les propriétaires dont voici les noms : Blaise BAYLAC, Jean SARRIEU, Césaire SUBERCAZE, François BURGALAT, Louis LADRIX, Bertrand BLANCHARD, Louis BURGALAT, Jean SARRIEU Lamole, Justin SARRIEU, Bernard SABATHE, Jean LADRIX, Jean SABY, Jean PASCAU, Joseph LAURENT, Raymond BINOS, Pierre SARRIEU, Jean CABARE, Jean-Marie BURGALAT, Jean LAMOLLE, Charles GOUCHAN, Raymond SARRIEU, Jean LAGAILLARDE, Louis CASTAING, Jean LARRIEU dit Sarthe, Jean SARRIEU, Louis LAGAILLARDE dit Laylet.

Afin d'adresser la bonne marche de la société, par le même acte, les nommés Césaire SUBERCAZE, Jean PASCAU, Pierre SARRIEU et Louis LADRIX ont été nommés syndics ou membres gérants de la société pendant le premier exercice qui est de 3 années. Les syndics auront le droit, tant pour eux que pour le compte de la société de régler toute question en rapport à ladite montagne de Bonneou.



**Première page du registre**

**Nota :** La montagne de Bonneou est répertoriée sur les carte actuelles comme Bounéu. Pour y accéder, il faut prendre le petit pont de Bounéu, au-dessus du « gouffre » du même nom et situé sur la route de Superbagnère, environ 750 mètres après le pont de Ravi. Le chemin (très) pentu suit le ruisseau de Bounéu, limite entre les communes de Bagnères-de-Luchon et de Saint-Aventin, en direction du pic du Sacroux.



**Petit pont et gouffre de Bounéou**

## L'agriculture :

Territoire rural et de la montagne, les Pyrénées Haut-Garonnaise ont une réelle vocation agricole, orienté vers l'élevage dans les vallées, notamment à Saint-Mamet où le pastoralisme occupe une place importante sur le territoire communal d'altitude, notamment le plateau de Burbe. La commune affirme ainsi son caractère rural de différentes façons :

- Par la place de l'agriculture :
  - o dans l'histoire de la commune avec plusieurs anciennes fermes qui caractérisent le centre bourg ancien,
  - o dans le paysage : les surfaces agricoles déclarées au registre parcellaire atteignaient 28 hectares en 2016, soit environ 2,6% de la superficie de la commune. On peut penser que les surfaces agricoles étaient plus importantes aux siècles précédents, mais, en raison de l'environnement montagneux, elles n'ont certainement jamais été supérieures au double soit environ 60 hectares.
- Par les caractéristiques urbaines et architecturales du bâti ancien qui associe l'habitation et les bâtiments d'exploitation.

Le montagnard tirait de sa terre sa subsistance, mais il devait aussi en tirer la nourriture de ses animaux. Et vu l'importance qu'avait l'élevage à Saint-Mamet, les propriétaires avaient intérêt à exploiter toutes les étendues herbeuses. Si beaucoup de prés étaient situés aux environs du village, d'autres en étaient éloignés comme par exemple au val de Burbe où le foin pouvait être engrangé sur place. L'hiver les bêtes pouvaient manger sur place le foin récolté durant l'été. En principe on faisait deux coupes par an. La première à partir de la Saint-Jean et la seconde, le regain, se pratiquait en septembre. Une autre préoccupation était l'irrigation des prés, heureusement l'eau des torrents, des ruisseaux et des sources était abondante à Saint-Mamet

En liaison avec la baisse du cheptel, la superficie en herbe est passée de 21 à 6 hectares de 1988 à 2010.



**Fenaison dans le vallon de Burbe**





### Rentrée du foin au début du XXème siècle

Il n'y a plus, aujourd'hui de terres labourables ni de culture permanente. Cependant, les siècles précédents, il y avait beaucoup de « micro-cultures », indispensables pour l'alimentation des habitants afin d'obtenir un niveau « d'autosuffisance alimentaire ». La totalité des champs cultivés se trouvait à proximité du village. Il était normal que les meilleures surfaces, les plus planes et les plus fertiles, soient réservées à cet usage. Les récoltes que l'on devait en tirer étaient absolument nécessaires pour la survie des habitants et c'est pourquoi les champs étaient l'objet de soins constants. La superficie de chaque parcelle était très réduite. Le morcellement de la terre s'était produit et accentué au cours des années, à la faveur des successions, des mariages, des donations ou des ventes. L'unité de mesure était la « *couperade* » qui valait 2 ares. Il faut également noter les travaux importants effectués par les anciens pour agrandir le patrimoine cultivable et pour le maintenir en enfermant la terre arable dans des murs de soutènement afin de la protéger du ruissellement de l'eau. Le travail des champs s'effectuait avec des vaches ou quelquefois des bœufs, mais très rarement avec des chevaux.

La culture du maïs n'est pas très ancienne dans le canton de Luchon. Il était semé après la pomme de terre, c'est-à-dire après Pâques et servait principalement à la nourriture des animaux. Nul espace était perdu, c'est ainsi qu'on semait des haricots dans l'intervalle des tiges de maïs ou à la base de chaque tige pour en faire un tuteur et, dès que la récolte de maïs est faite, ce qui l'est toujours beaucoup plus tard que celle des haricots, on ne fait que donner à la terre une légère façon et on sème tout de suite du froment qui devient superbe l'année suivante.

Le pain était fabriqué à la maison et demeurait la base de l'alimentation. Cependant on varie : on sème quelquefois du petit millet, qui est le millet des oiseaux, mais dont on fait dans le pays la nourriture des hommes. On l'appelle petit-millet pour le distinguer de ce qu'on appelle maïs ou « bled de Turquie » ou « bled d'Espagne », qu'on appelle ici gros millet ou millau. On cultive aussi du lin et quelquefois le sarrasin qui y vient très bien, mais cette culture se fait surtout dans les vallées plus hautes et plus froides comme celles de Larboust ou d'Oueil.

La pomme de terre était le principal légume cultivé dans le canton de Luchon. Elle fournissait une base solide à l'alimentation humaine et servait également à l'engraissement du cochon. Les pommes de terre étaient plantées en mars/avril et récoltées avant la fin septembre. Les plus grosses servaient à la consommation humaine et les plus petites à l'engraissement du cochon. Chaque maison possédait son potager, le plus fréquemment situé à côté de la maison. C'est la femme qui s'en occupait principalement. On y cultivait entre autre le haricot (*era mounjeto*). Le haricot de Saint-Mamet était très renommé dans toute la région (*mougetés dé Saint-Mamet*). C'était une variété de haricots blancs à ombilic noir, qui se mangent secs.



Les régions montagneuses ne sont pas des régions fruitières, seul le pommier était assez répandu dans les près, les jardins ou les cours des maisons. Dans la montagne on trouvait des fruits à demi sauvages : merises, noix, châtaignes, noisettes, framboises, myrtilles, mûres, ... L'agriculture reste une activité marginale aujourd'hui à Saint-Mamet, mais elle a un rôle dans l'identité du territoire ne serait-ce que pour assurer un entretien afin d'assurer la promotion du tourisme, première activité économique du territoire.

### **L'élevage :**

Au point de vue économique, la montagne peut nourrir des quantités d'ovins et de bovins bien supérieures aux besoins des habitants, tout au moins pendant la belle saison. A Saint-Mamet, le pacage des bêtes et des troupeaux a toujours été difficile et quelquefois source de conflits (voir annexe 1). La vache était utilisée dans le travail des champs et les bœufs dans l'industrie du bois. On ferrait les bœufs et les vaches dans un « travail » ou « métier à ferrer » que l'on retrouve encore dans certains villages de la région.



### **Métier à ferrer de Lège (complet) et restes de celui de Saint-Mamet**

Le bœuf ou la vache avaient besoin d'être ferré pour marcher sur des routes dures, pavées, caillouteuses voir enneigées ou verglacées. Il est nécessaire de donner à l'animal un appui solide pour pousser sa charge ; il faut en un mot qu'il puisse se cramponner. Dans ces conditions, une bonne ferrure est indispensable, permettant de fixer sous les pieds du bœuf ou de la vache des aspérités métalliques lui donnant, avec une bonne assiette, le moyen de se tenir, sans être exposé à des glissades dangereuses. Les travaux sont de plusieurs modèles. Le plus ordinairement la tête de l'animal est fixée à l'aide d'un joug qui se trouve à l'avant de l'appareil; des sangles accrochées à des cylindres qui font l'office de treuil, le maintiennent debout; des longes passées dans les paturons, puis dans les anneaux situés en bas de chaque poteau attachent les membres en dehors. Le membre de devant à ferrer est placé sur l'appui disposé en gouttière attenant au poteau de devant, serré avec une corde et soutenu à son extrémité par un aide. Le pied de derrière est étendu en arrière et fixé à une barre qui se trouve en arrière du travail.

Il est courant de retrouver des vieux fers dans les chemins forestiers.



### **Travail à ferrer et vieux fer à bœuf**

A Saint-Mamet deux races de bovins étaient particulièrement utilisées et leurs éleveurs souvent primés dans les foires et les concours régionaux :

- Vaches et taureaux de race garonnaise : C'est une race de grande taille et d'allure massive. Les membres sont forts et musclés. La tête à profil droit et des cornes fréquemment en roue en croissant vers le bas. Cette race est reconnue pour sa force de traction: puissance, docilité et rusticité par son aptitude à travailler au soleil d'été. En fin de carrière, ils étaient engraisés pour la boucherie. L'aptitude laitière médiocre des vaches était consacrée à l'élevage des veaux.



### **Taureau de race Garonnaise**

- Vaches et taureaux de race saint-gironnaise : Cette ancienne race laitière s'est taillée, grâce à sa puissance, une solide réputation d'animal de traction. Elle est très appréciée pour sa très grande rusticité : sobre, d'un tempérament robuste, d'une allure vive et énergique, résistante aux intempéries.



### **Taureau de race Saint-Gironnaise**

Pendant la mauvaise saison, le troupeau demeurait à l'étable, soit à côté des maisons dans les villages ou dans les granges d'altitude comme dans le val de Burbe. Après les foires de mai, les troupeaux de bovins entamaient leur marche vers les estives. Seules restaient à l'étable dans les villages les vaches de travail et quelques vaches laitières. Un cas exceptionnel était celui de Saint-Mamet où une quinzaine de propriétaires avait acheté un territoire à Bonéou (voir annexe 5). La descente de la montagne s'effectuait pour le foire du 21 septembre.



**Attelage en hiver devant la gare de Luchon**

Les troupeaux d'ovins étaient composés de quelques moutons, mais principalement de brebis et d'agneaux. L'élevage des chèvres a été assez florissant à différentes périodes surtout dans certains villages comme Saint-Mamet qui possédait un chevrier communal.



**Bergers luchonnais**

Les chevaux étaient très peu présents à Saint-Mamet, par contre on y trouvait beaucoup d'ânes (*et saoumet*) car ils étaient utilisés comme animal de selle par les fameuses « *saoumétaires* », toutes de Saint-Mamet, qui promenaient les enfants dans le parc des Quinconces à Luchon.



Les ânes au parc des Quinconces

**Nota :** La célébrité de ces loueuses d'ânes a même donné lieu à des spectacles au théâtre de verdure des Chimères à Luchon



La "Cavalerie de Saint-Mamet" déchaîne l'éclat de rire. En "loueuse d'ânes", Mme Lorin est aussi naturelle que possible, quant à son cadichon, ses facéties déridaient les plus moroses (si par hasard, il s'en trouvaient aux Chimères).

Dans l'Avenir de Luchon du 30 août 1931

L'usage du mulet était restreint dans le canton, cependant Luchon était la plaque tournante d'un trafic important avec l'Espagne, surtout avec l'Aragon.



Paysans et leurs mulets vers Saint-Mamet



Il faut encore citer le porc qui était acheté à la sortie de l'hiver, puis élevé, engraisé et tué en janvier/février de l'année suivante, ce qui donnait lieu à la « fête du cochon », un dîner somptueux et bien arrosé.



Pour terminer, on ne peut pas ne pas parler de la basse-cour, avec les poules et quelques canards. On retirait des produits alimentaires précieux, en particulier les œufs, mais aussi un peu de viande.

En 2016 il ne restait plus qu'un agriculteur dans la commune de Saint-Mamet possédant quelques brebis. On comptait également 3 exploitants hors commune :

- Un retraité d'une exploitation de Montauban-de-Luchon, propriétaire foncier à Saint-Mamet et qui possédait toujours quelques ovins,
- Un exploitant de Juzet qui était propriétaire sur Saint-Mamet, en estive et en fermage au village, pour un élevage de bovins pour la viande,
- Un en activité de Salles qui était en activité en fermage en bordure de Pique, pour un élevage d'ovins.

Entre 1988 et 2010, l'élevage a régressé, le cheptel a été divisé par deux durant cette période.



**Prairie de fauche servant de pacage à Saint-Mamet**

## 7)- La Pique et le ruisseau de Burbe

### La Pique :

La rivière qui assure la délimitation avec la commune de Bagnères-de-Luchon est la Pique. Avant de s'appeler ainsi, cette rivière a porté plusieurs noms, certains issus de mauvaises interprétations telles que : *Mosa*, *Amoyse*, *Moyze*, ... Pendant tout le moyen-âge elle a porté le nom générique de Neste : *fluvium Nesta* dans un acte de la commanderie de Frontés-Juzet en 1266, *fluvium de Nesta* dans un acte de Bernard VIII en 1316 et *flumen vocatur Nesta* dans une vente de terre en 1333 à Cazaus-Layrisse. Il faut attendre 1610 pour apporter une précision importante pour distinguer cette Neste des autres torrents pyrénéens du même nom et le nommer *la rivière de Neste de Luchon*. Il faut attendre 1667 pour voir apparaître le nom de rivière *de Picque en la vallée de Luchon*. L'appellation de Pique, consacrée par les documents officiels ne s'est définitivement imposée qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Dans le guide-manuel du touriste et du baigneur à Bagnères-de-Luchon en 1855 on lit « ...*On suit le chemin de ce village jusqu'au pont que l'on traverse et on descend de suite à droite sur la rive. On le longe, on suit la prairie jusqu'au petit moulin d'où le sentier rejette à gauche sur un autre petit moulin, dans la prairie, alors tournant à droite, on revient au rives de la Pique où il y a deux scieries dans un lieu charmant ...*



### Localisation des moulins et scieries sur le cadastre de 1837

*Il faut passer sur des planches les deux rigoles par lesquelles l'eau s'échappe des deux scieries, et on se trouve sur une espèce d'île d'où la vue d'une scierie et de la Pique limpide offre le sujet d'un joli dessin ... ».*

Cette commune possédait plusieurs moulins dont la démolition fut ordonnée par un arrêté du grand conseil en date du 22 mars 1788. A cette époque il ne devait subsister qu'un seul moulin à l'usage des habitants : le moulin dit de SACARRERE Père, moulin qui fut conservé à la demande des habitants. Ce moulin était le plus éloigné de la forêt et c'est ce motif qui avait porté monsieur SACARRERE Fils à acheter le moulin aussi dit de FONDEVILLE (à côté du château) dont la démolition était ordonnée. Le conseil avait demandé que le seul moulin qui doit être conservé est ce lui dit de SACARRERE Père.



### Moulins à scie sur la Pique à Saint-Mamet

Sur le cadastre de 1837 on retrouve bien la description des bâtiments décrits en 1855 :

- Les deux moulins à scie avaient 3 propriétaires :
  - o Bertrand ESTRADE,
  - o Jeanne Marie ESTRADE (née LAFERRIERE), mariée à Bertrand ESTRADE
  - o Joseph SACARRERE.

En 1852, le propriétaire est Pierre SACARRERE jusqu'en 1874, son fils, Bertrand SACARRERE, effectuera une augmentation de construction en 1875.

- Les deux moulins à gains dépendaient du « *syndic des moulins des Pas ou moulin dit Pas* », ainsi que leur canal.

Aujourd'hui, il ne reste que quelques vestiges du moulin situé au bord du chemin du Moulin.



Les restes du moulin de la rue du Moulin



La scierie de monsieur FOUILLOUSE n'apparaît pas encore sur les plans de 1837. On peut en voir les restes dans le jardin de la maison située à l'entrée du chemin du moulin un peu avant le dépôt Chausson Matériaux.



**Restes de la scierie Fouillouse**

### **La Pique et les foires de Piqué :**

Les eaux de la Pique séparent Saint-Mamet, Luchon et Montauban. S'il faut croire une vieille et tenace tradition, ces trois villages auraient comme origine trois minuscules hameaux. Montauban serait descendu du sommet de la cascade, où il existait sous le nom de Sainte-Christine. Luchon serait une colonie de Cazarilh en passant de la rive gauche à la rive droite de l'One et Saint-Mamet viendrait des bords de la cascade Sidonie, connu sous le nom de Simadous (les maisons) à l'entrée de la vallée de Burbe.

Depuis des siècles on a parlé « des eaux de la Pique », mais aussi « les prés et les champs de Piqué ». Dès l'apparition de la faux et de la charrue dans la vallée, ces terrains ont été la fierté du cultivateur.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, une vayle (de via : route) partait de l'entrée de la future allée d'Etigny, qui s'appelait « le Pountet de Tite », et rejoignait le pont de Piqué. Montauban et Saint-Mamet avaient aussi leur vayle. Celle de Saint-Mamet faisait des méandres, escortée du petit ruisseau qui descend de la montagne sur le village et qui contourne le mur de l'ancien cimetière près de l'église. Ce chemin se retrouve sur la route de Montauban. Il dévie à la villa Montplaisir, au lieu appelé « *Sent'Arata* » (Saint Aratus) et s'en va à travers prés et champs vers Piqué. Il porte encore le nom « *Era vayla dé Piqué* ». C'était la grande communication avec Luchon. Le pont de Piqué n'était pas sans importance. Il servait à la fois de trait d'union pour Bagnères-de-Luchon, Montauban et Saint-Mamet. C'était aussi le passage pour la vallée d'Aran, par les chemins de Burbe. Il dut bénéficier plus d'une fois, pour ses reconstructions et réparations, de la charte que Bernard IX, comte de Comminges, octroyait à Bagnères et à la vallée de Luchon le 1<sup>er</sup> février 1315. Il était dit : « *De même les consuls et université de Bagnères pourront prendre pour eux les bois, les pacages et s'en approprier les revenus et les fruits, réservant les chênes et les matériaux nécessaires pour la réparation des châteaux-forts et des ponts* ». Ce texte devait être conservé dans les municipalités de Bagnères et de Saint-Mamet. Grâce à ces franchises et ces privilèges, les communes de Bagnères et de Saint-Mamet ont gagné leur procès contre le Domaine de l'Etat le 25 août 1849 (voir annexe 1). Ce comte marqua une époque de liberté et de prospérité et posa les fondements des propriétés communales.



Ses libéralités s'étendirent aussi au commerce. Il réduisit les droits de passage sur les animaux et les denrées. Il le fit surtout en faveur du luchonnais et de Luchon qui était un des grands centres de commerce des Pyrénées. Tous les ans il y avait des foires considérables. A ces époques, les chemins et le pont de Piqué était très animés. Ces foires se tenaient sur la rive droite de la Pique sur le territoire de Saint-Mamet.



Un acte passé à Piqué même le 11 du mois de juillet 1446 détermine avec précision l'emplacement du champ de foire : « ... D'un côté, il confronte avec le fleuve Neste qui descend de Castel-Viel et la digue du canal de Ressac (scierie) du seigneur de ODET d'AVIA ; de l'autre avec la propriété dudit GUALBARD, seigneur de Montauban ... ». Ces limites sont bien celles qu'occupent les champs de Saint-Mamet qui font suite à Piqué en remontant la Pique jusqu'au-dessus de la passerelle Vidal en face de la rue des Thermes. Ils portent encore aujourd'hui le nom de « Marcadaou » (place du marché). L'acte ajoute : « ... Que cette pièce de terre, étant commune et publique de temps immémorial, doit continuer à l'être entre Bagnères, Barcugnas, Montauban et Saint-Mamet et les vallées voisines, ainsi que l'Aran ».

On retrouve aujourd'hui à Montauban le départ du « Chemin de Piqué » qui débouche sur le golf.



A l'ouverture de ces foires, la vallée devait prendre une physionomie très particulière de vitalité. Par toutes ses entrées, par tous les entiers des montagnes affluaient des files de caravanes apportant des produits des deux côtés des Pyrénées. Des convois de troupeaux venaient de très loin, puisqu'il est question dans la charte de Bernard IX de la taxe des mules, des bœufs et des vaches de l'Auvergne. Tout cela avait droit d'asile, de jour et de nuit, au pré communal de Piqué.

### **Le ruisseau de Burbe :**

Le ruisseau de Burbe descend du col du Portillon et rejoint la Pique à Castevielh.



### **Source du ruisseau de Burbe au Portillon et ... arrivée dans la Pique à Castelvielh**

Le val de Burbe compte plusieurs torrents et ravins dont certains sont très actifs. Les principaux d'entre eux sont décrits ci-dessous, affluents de la rive droite puis de rive gauche, d'ouest en Est :

- Le ravin de Regades : ce torrent qui descend du versant sud du sommet de Laque (1900m) connaît un transport solide intense. Son lit mineur est exposé à un aléa fort de crues torrentielles et son cône de déjection, sur lequel sont implantés les granges de la Mechta et de Laouas, est exposé à un aléa moyen ou faible. Ce torrent est emprunté par des avalanches

**Nota** : L'aléa traduit, en un point donné, la probabilité qu'un phénomène naturel de nature et d'intensité définies se produise fortuitement.



### **Ravin de Regades**

- Le ravin de la Lit : ce torrent descend du versant sud du mail de Cric. Il rejoint le ruisseau de Burbe à hauteur de Sacoume. Le lit mineur du torrent est exposé à un aléa fort de crues torrentielles et son cône de déjection à un aléa faible. Ce torrent est emprunté par des avalanches, comme son appellation *Lit* le laisse à penser.



### **Ravin de la Lit**

- Le ravin de Teinte Rouge : ce petit torrent, à l'ouest du torrent de la Lit, est dépourvu d'exutoire et il est susceptible de divaguer sur son cône de déjection. Cette zone de divagation potentielle est exposée à un aléa faible de crue torrentielle.



### **Ravin de Teinte Rouge**

**Nota :** On peut se demander d'où vient son nom ?, car ici pas de couleur rouge de l'eau due à la présence de fer, l'eau est claire. Il faut peut-être rechercher du côté de la roche. Sur place on trouve en effet des petits blocs teintés de rouge ... ?



### **Bloc teinté de rouge**

- Le ravin de la Réouère : il descend du bois de la Réouère, immédiatement à l'ouest du ravin de Teinte Rouge. Il s'agit d'un petit torrent dépourvu d'exutoire et susceptible de divaguer largement sur son cône de déjection. La zone de divagation potentielle (secteur ouest de Fond de Burbe) est exposée à un aléa faible de crue torrentielle.





### **Ravin de la Réouère (1 et 2)**

Plusieurs ravins descendent en rive gauche du versant nord du Tuc du Plan de la Serre (1977m) Drainant de petits bassins versants, ils rejoignent le fond du vallon de Burbe à hauteur de Cubage. Ils sont susceptibles de divaguer sur leurs cônes de déjection et leurs lits mineurs sont exposés à un aléa fort de crues torrentielles. Les principaux ravins sont les suivants :

- Le ravin de l'Artiguette, a un débit assez important,



### **Ravin de l'Artiguette**

- La coume de Esparat, a un débit assez important,



**Coume de Esparat**

- Le ravin de l'Estéré,



**Ravin de l'Estéré**

- Le ravin de l'Aygue,



**Ravin de l'Aygue**





A Trépérus il y avait peut-être un petit moulin ou une scierie ?



Une pisciculture s'était installée un peu au-dessus de la confluence avec la Pique, après le petit pont de Pontet, dans les années 1950/70. Les restes sont encore bien visibles.



**Pelle de dérivation vers les bassins**



**Bassins d'élevage et bâtiment**



**Petit pont de Pontet sur le ruisseau de Burbe**



### **La passerelle sur la Pique:**

Quelques mètres en aval du confluent du ruisseau de Burbe et de la Pique se trouvait une passerelle utilisée pour accéder de Saint-Mamet à la tour de Casrelvielh. Cette passerelle en bois, dite passerelle « au gouffre Marie-Louise », était très utilisée pour accéder sur le territoire de la commune de Luchon. Se situant sur le trajet de la cascade Sidonie, elle était, à la belle époque, un lieu de promenade agréable où les belles dames venaient prendre un peu de fraîcheur.



Elle a été remplacé ensuite par une passerelle métallique bien connue des promeneurs et des pêcheurs.



Malheureusement cette dernière a été emportée par la crue de 2013. Il n'en reste plus aujourd'hui que le pilier central.



Pour franchir la Pique une nouvelle passerelle suspendue, la passerelle « Péquerin », a été construite en 2017. Malgré son originalité et la vue magnifique que l'on y a sur le gouffre Marie-Louise et la Pique, on peut regretter l'ancien « petit pont de bois » si bien chanté par Yves DUTEIL ...



### La cascade Sidonie :

C'est l'éminent géologue Nérée BOUBÉE, dont un buste en bronze couronne le monument au cimetière de Luchon, qui dédia cette cascade à une aimable et belle Luchonnaise, Mlle Sidonie S., qui au siècle dernier, était l'ornement et la joie des excursions, des danses et des fêtes. Cette demoiselle, morte de tuberculose, avait reçu des étrangers le surnom de "La Perle des Montagnes". La cascade de Sidonie, était mieux connue des villageois de Saint-Mamet sous le nom de « *Pich des Vergs* » (cascade des Vergers ou des Vierges).



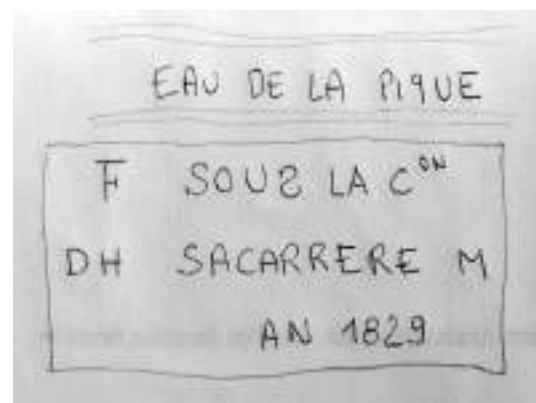
### La cascade par Pierre de GORSE en 1865 et en 2021

**Nota :** Parmi les vocables associés aux cascades et sources jaillissantes, les locaux usent régulièrement, et usent encore, d'un terme indigne des manuels de savoir-vivre : *pich* (*piche* au féminin), de même étymologie que le français... "pisser". Si le mot a d'abord le sens de "jet d'urine", il désigne plus avant et par analogie un filet d'eau jaillissant, une source abondante, une cascade. Cette dernière acception est dominante en montagne. La multiplicité de ses dérivés témoigne par ailleurs de l'ancienne vitalité de la dénomination. Dans les seules régions gasconnes, *picharrot*, *picharret*, *agapich*, *pichadre*, *pichou*... se partagent le sens de "cascatelle", source jaillissante.

La cascade d'Enfer avait pour nom premier, populaire, celui de *Pich de Culiher*, littéralement, la "pisse" ou la cascade du "cul d'Enfer"... S'applique à la gorge étroite et sombre où la verdoyante vallée du Lys vient finir en cul-de-sac. L'appellation ne manque pas de pertinence, ni de ressort métaphorique. On comprendra toutefois qu'elle ait pu choquer certaines âmes sensibles et susciter une certaine tendance la censure. La même mésaventure est survenue au lac et au *pich* de Seculejo (littéralement "la cule", "le cul-de-sac) par référence l'encaissement du site), aujourd'hui plus connus sous les noms de lac d'Oô et cascade d'Oô. La censure frappa aussi un autre voisin luchonnais : le Clot des *Piches*, cirque remarquable par ses cascades. Celui-ci figura longtemps dans les guides sous le nom un peu plus "convenable" de Clot des Biches.

### **L'alimentation en eau de la commune :**

Abondantes et pures, jaillissent en règle générale les sources de montagne. Aussi quand les populations pyrénéennes ont désigné d'après l'une d'elles un lieu privilégié, faut-il que sa situation ou sa qualité les ait intéressées d'une manière particulière. Tel est assurément le cas de l'une des appellations les plus anciennes de la toponymie luchonnaise, celle du Prat de la Hount ou Pré de la Fontaine, juché sur les pentes du mail de Criq, au-dessus du village de Saint-Mamet. Jusqu'en 1906, la commune n'utilisait en adduction publique que l'eau de la Pique. L'abreuvoir fontaine, sis au milieu du village en fournit encore la preuve, puisque l'inscription dont il se pare porte la mention « Eau de la Pique », indiquant l'édification de ce le deuxième S de SOUS à l'envers ! Il date de 1829 et c'est Honoré SACARRERE qui avait fait la proposition de sa construction, lors du Conseil municipal du 3 mai 1828.



### **Fontaine SACARRERE et son inscription**

C'était là une origine que l'hygiène moderne ne pouvait tolérer. En temps normal cette eau pouvait pourvoir sans trop d'inconvénients aux usages ordinaires, puisqu'elle vient d'un torrent de montagne à très gros débit et circulant en une région à radiations abondantes. Mais il n'en reste pas moins qu'il s'agissait d'une eau coulant à ciel ouvert, donc essentiellement contaminable : en période de crues et d'orages, elle se trouble ; s'il se produit des pollutions, elle les recueille. Aussi des cas de maladie consécutives s'observaient-ils parfois dans la population.

C'est ce dont fait état la délibération du Conseil municipal de Saint-Mamet en date du 30 septembre 1906 qui, pour remédier à cette situation, envisage le captage de la source du « Prat de la Hount ». Après approbation préfectorale le 24 octobre suivant, le système actuel d'adduction d'eau était ainsi décidé. A Charles FABRE, chargé de cours de chimie à la Faculté des Sciences de Toulouse, on avait demandé l'analyse préliminaire. Le rapport qu'il déposa le 20 décembre 1906 déclare que la source possédait une température de 8,3°, alors que celle de l'air en ce même moment de septembre était de 16° à cet instant.



Le débit était évalué très approximativement au moins à un litre/seconde, le débit réel devait être probablement supérieur.

Une telle analyse classe cette eau parmi les plus pures de la nature. Après ce rapport favorable, les travaux de captage furent commencés en 1907. Ils furent surtout activés en 1908, année vers la fin de laquelle on modifia le projet initial en augmentant le diamètre de la canalisation prévue car l'aménagement de la source avait considérablement amélioré le débit. En 1909 l'installation était terminée. Le devis présenté lors de l'élaboration du projet s'élevait à 14 150 francs. Il n'y eut qu'un léger dépassement, les dépenses totales atteignirent 15 450 francs.

Le Prat de la Hount tire son nom de l'importante venue aquifère qui, en ce lieu et de temps immémorial, servait à l'alimentation des bergers et des troupeaux. Extrêmement légère, sa minéralisation est faible, ce qui convient à tous les usages domestiques. Son aération est très bonne et les radiations dont elle subit l'action offrent en altitude une intensité bien connue, particulièrement purifiante. Sa température est beaucoup plus fraîche en été et, en hiver, elle lui est au contraire supérieure. Les variations ne s'y font sentir qu'avec un amortissement considérable et un retard très important, preuve que la circulation de l'eau traverse des fissures relativement profondes dans la montagne sans jamais ruisseler sur les terrains.

**Nota :** Fontaine vient du bas latin « *fontana* » et du latin « *fons, fontis* ». Le repérage et la mise en valeur des points d'eau a été l'une des conditions indispensables à la construction des cabanes et à l'implantation de ses dépendances. Les besoins quotidiens du berger, la parfaite conservation du lait, la survie du troupeau lui-même : il n'y a pas de vie pastorale possible sans eau, sans sources, sans abreuvoirs. Il faut cependant faire attention aux sources trop froides qui peuvent rendre malade (*la houn mala*). On dit qu'il faut se laver les mains et le visage avant de boire.

On retrouve dans la région, les appellations :

- « *Font, fuen* » pour fontaine,
- « *Houn, hount, hounda, hounta, font, fount* » pour trou, source,
- « *Houndettas, hountetos* » pour petite source,
- « *Hont, hontz, herran, herrere* » pour source captée (« *Fountaino* » à Luchon),
- « *Hint, Oueil, Ouey* » pour source de montagne,
- « *Hourat* » pour source ferrugineuse.

Source = Œil. Il faut se réjouir que les hommes de la montagne pyrénéenne n'aient pas laissé se perdre l'une des images les plus belles et les plus anciennes de la source déjà présente dans la culture populaire antique : la source comparée à un œil ! L'œil de la terre qui regarde vers l'extérieur ou l'œil qui voit ce qui se passe à l'intérieur de la terre ? On retrouve dans la Bible un « *œil des eaux* » : une source.

Aujourd'hui la desserte de la commune en eau potable est gérée en règle directe par la collectivité. L'eau provient de deux sources existantes sur la commune (source de Barrère et source de la Hount) disposant chacune d'un périmètre de protection.





**Emplacements des 2 sources et de leurs périmètres de protection**



**Regard de captation**



**Ancienne canalisation**

La commune de Saint-Mamet est classée en zone sensible à l'eutrophisation sur 100% de sa superficie, par contre elle n'est pas concernée par une zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole. On peut voir aujourd'hui 3 réservoirs de stockage. Ils sont reliés entre eux (à vérifier) :

- Réservoir situé au-dessus du camping situé à la sortie du village,



**Réservoir de la captation de la Hount**

- Réservoirs situés au-dessus du cimetière et au-dessus des ruines du château (le plus ancien)



### **Réservoirs de la captation de Barrère (cimetière et château)**



### **Ancien réservoir situé au-dessus du château de Saint-Mamet et fragment de canalisation**

Trois autres sources sont identifiées, il s'agit de :

- la source de Sacoume (appelée fontaine de la Coume ou oueil de Sacoume sur les cartes). Elle est située à l'entrée du val de Burbe, sur le côté droit, à la hauteur du franchissement de la route par le ruisseau. On peut voir deux sorties assez proches.



**Source de Sacoume**



- la fontaine de la Coume qui alimente un abreuvoir et présente un faible débit. L'eau y présente une minéralisation élevée.



**Fontaine de la Coume**

- l'oeuil de Hourtine, situé aux Fonds de Burbe, à gauche dans le pré avant la grange, au niveau de l'embranchement du chemin de la Hont. Captage à usage AEP (Alimentation en Eau Potable) de cette source, à fort débit, issue à priori d'un filon de leucogranites, drainant le massif des micaschistes à la faveur des réseaux de fractures bien développées.
- **Nota :** En géologie, les leucogranites sont des roches granitiques dans lesquelles les minéraux sombres (typiquement micas), sont peu représentés, quartz et feldspaths étant donc très dominants.



**Oueil de Hourtine**



**Captation**

Autres sources de la commune :

- |                              |              |
|------------------------------|--------------|
| - Route forestière de Herran | affleurement |
| - Pré de la Barrere          | source       |
| - Costes                     | source       |
| - Treperes                   | affleurement |
| - Col du Portillon           | affleurement |

## 8)- Les intempéries :

### Tremblements de terre :

De nombreux tremblements de terre sont signalés en 1366, 1660, 1784, les 10 avril 1818, 20 juillet 1854, 5 décembre 1855, 1923.

### Crués et inondations :

La Pique présente un profil typiquement nival avec deux saisons bien marquées. Les hautes eaux se déroulent au printemps et au début de l'été et sont dues à la fonte des neiges. Elles se caractérisent par des débits mensuels moyens allant de 13 à 20m<sup>3</sup>/s d'avril à juillet inclus (avec un maximum en mai/juin). Au mois d'août le débit baisse nettement et constitue une courte transition vers les basses eaux d'automne-hiver qui ont lieu de septembre à février, entraînant une baisse du débit moyen autour de 7 à 8 m<sup>3</sup>/s. Mais les fluctuations de débit peuvent être bien plus prononcées sur de courtes périodes.

De terribles inondations ont ainsi frappées la région en 1725, 1825, 1834, 1855, 1865, 1866, 1875, 1877, 1878, 1879, 1884, 1886, 1897, 1899, 1901, 1908, 1909, 1925, 1929, 1937, 1952, 1977, 1982, 1988, 1996, 1997, 2013.

**Fin juillet 1834** : Crue extraordinaire des eaux ; la Pique et l'One emportent les ponts de Lapadé, Montauban et Mousquères. Luchon est inondé.

**Début juin 1855** : Très forte crue de la Pique

**21 mai 1866** : Inondation de la plaine de la Pique

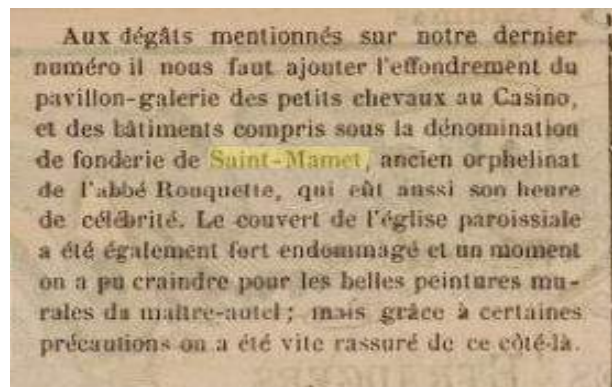
**22 – 23 juin 1875** : Inondations de la Pique dans la plaine de Luchon

**6 octobre 1880** : Crue de la Pique aussi forte qu'en 1875

**9 – 15 juin 1885** : Pluies fortes et continues, la Pique au niveau de 1875

**21 mai 1886** : Crue de la Pique

**3 février 1895 (L'avenir de Luchon)** :





**3 Juillet 1897** : Un violent orage avait éclaté le 30 juin et de fortes chutes de pluie ont continué sans s'arrêter. Le 3 juillet dans l'après-midi, la crue est arrivée. Les eaux de la Pique roulent des blocs énormes et des troncs d'arbre. La gracieuse passerelle en fer du parc des sœurs de l'Espérance est emportée par une grosse masse de bois. Ce bois venait de quelques mètres plus haut. Il appartenait à Monsieur SECOIL, gendre de la famille SACARRERE de Saint-Mamet. Il avait été réuni dans la propriété avoisinant la croix, fixée à côté du pont. Ce bois était destiné à la charpente d'une construction déjà commencée. Le pont principal servant de communication avec Luchon était submergé, mais il résistait. Du côté de Saint-Mamet, l'eau bondissait tout autour du moulin situé 200m en amont et se rependait en masse au travers des prairies environnantes. A deux heures le pont s'effondrait, l'ouverture donna du passage à l'eau et le débordement du côté de Saint-Mamet diminua. Vers 4 heures la crue baissait sensiblement. En moins de 3 heures des ruines incalculables avaient été amoncelées.

**29 juillet 1901** : La rivière de la Pique a dernièrement débordé sur sa rive droite à partir du Moulin d'en Bas, jusqu'au pont de Saint-Mamet. Les eaux ont envahi les terrains voisins, ont traversé le chemin de grande communication n°1 et se sont répandues dans les champs au nord dudit chemin en détruisant les récoltes. L'eau s'est également engouffrée dans les caves des maisons et les rez-de-chaussée.

Les riverains les plus rapprochés de la rivière (SECAIL fils, LARRIEU, André ABADIE, BURGALAT, Jean SABATHE, Comte de JOUE, ...) ont éprouvé de grands dommages.

**1<sup>er</sup> juin 1902** : Inondation de la Pique

**20 – 24 décembre 1908** : Crue subite de la Pique

**26 – 27 avril 1909** : Crue de la Pique

**26 octobre 1913** : La nuit dernière une pluie torrentielle, accompagnée d'un vent de sud-est et qui a duré jusqu'au matin, a fait rapidement fondre la neige des haut-sommets. Les rivières la Pique et l'One ont débordé à Saint-Mamet, Juzet, Salles, Antignac et Cierp.



**22 juillet 1925** : En 3 jours il est tombé 200mm d'eau, le tiers de ce qu'il tombe à Toulouse en un an. La Pique inonde Saint-Mamet, emporte la scierie Fouillouse, charriant ses rouleaux et son bois scié, ravageant la place Filhol, enlevant la passerelle du jardin de la maison de l'Espérance, submergeant tout le parc. L'eau envahit de ce côté l'avenue du Portillon et le cours des Quinconces. Le maire de Saint-Mamet resta dans sa maison une partie de la nuit, entourée d'eau, et dont la toiture venait de s'écrouler,

en appelant au secours. Il put enfin réussir à s'enfuir. En aval de Saint-Mamet, elle submergea aussi la ville de Luchon. Le débit mesuré à Cier-de-Luchon a été de 85,5 m<sup>3</sup>/s comparé à un débit moyen d'environ 15m<sup>3</sup>/s en temps normal.



### Extrait du journal « L'Exelsior » en date du 25 juillet 1925

**28 – 29 octobre 1926** : Crue de la Pique

**9 novembre 1927** : Crue de la Pique

**26 – 27 octobre 1937** : Crue violente de la Pique, dégâts importants dans toute la vallée, ravinement en amont de Luchon (route de l'Hospice coupée, 3 villas détruites à Ravi).

**3 Novembre 1937** : A Luchon, la Pique a débordé, les dégâts sont très importants. Le pont de la commune de Saint-Mamet étant obstrué par les dernières crues, la rivière a subi une dérivation vers Luchon où l'avenue du Portillon, le cours des quinconces, la rue Sylvie, le boulevard entourant le casino se sont transformés en torrents.

**3 – 4 février 1952** : Inondation de la Pique, RN 125 coupée.

**19 – 21 mai 1977** : Inondation de la vallée de la Pique, route de l'Hospice emporté.

**7 et 8 novembre 1982** : La Pique connut une crue notable, le débit a été estimé à 105 m<sup>3</sup>/s au pont de Saint-Mamet. Cette crue s'est traduite par de forts débordements en aval du pont et plus en aval (centre équestre de Luchon, camping « le Pyrénéen », ...).

**16 janvier 1994** : Eboulement de blocs, d'arbres et de terre sur le CD 618 à Saint-Mamet.

**18 juin 2013** : Le mardi 18 juin le village n'a pas échappé à la catastrophe naturelle qui a frappé le centre et l'ouest de la chaîne de Pyrénées.

Les eaux issues de la fonte brutale des neiges due à un fort redoux et les précipitations continues ont fait monter le niveau de la Pique qui est sortie de son lit et par deux brèches, l'une dans la berge chemin du Moulin, sur 270 mètres, et l'autre dans le mur rive droite en aval du pont sur 50 mètres.



### **La brèche et le mur reconstruit à l'identique**

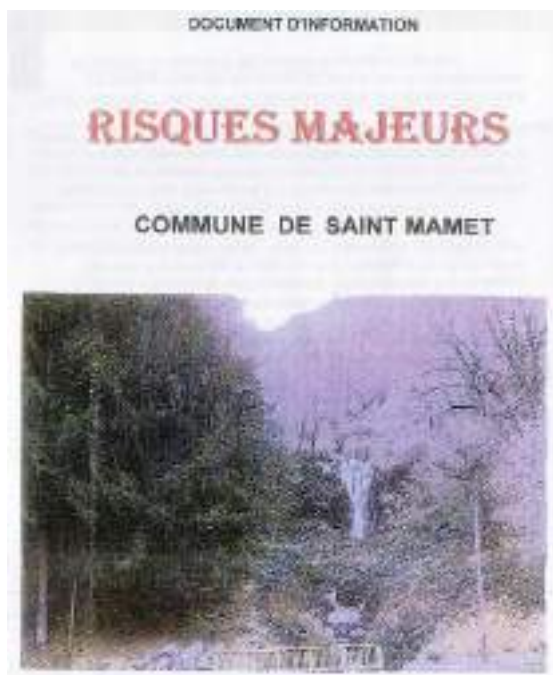
L'eau passait par-dessus le pont, mais celui-ci a résisté. L'eau a envahi les avenues et les rues et inondé de nombreuses maisons et bâtiments.



### **Le pont de Saint-Mamet résiste aux flots déchaînés**

Les retours d'expérience tirés des événements naturels qui ont touché la France ces dernières années ont amené le Gouvernement à moderniser la sécurité civile. A ce titre le maire a l'obligation d'établir un Plan Communal de Sauvegarde pour faire face aux risques majeurs naturels et d'informer préventivement les habitants sur ces risques par le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).





### Document d'information sur les risques majeurs

### 9)- Les mines et carrières :

Il n'y a pas eu de mines en exploitation recensées dans la commune de Saint-Mamet. Cependant des recherches de gisements de minerai de fer ont été effectuées ainsi que l'exploitation de nombreuses carrières granitiques sur la commune.

### Exposition Universelle de 1867

**ARRÊTE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Sont admis à l'Exposition universelle de 1867 les soixante-quinze producteurs inscrits sur la liste d'admission de la classe 47 (matériel et procédés de l'exploitation des mines et de la métallurgie).

Les produits des exposants inscrits sous les 13 derniers numéros de cette liste seront installés dans le parc. Chaque exposant sera désigné au catalogue officiel par le numéro qui lui est assigné dans la liste d'admission.

Bureaux (Suite).

**110 GALT-CAZALAT (Antoine), 13, rue Compans.**  
**111 CLAVIÈRES (J.-B.), 2, rue Neuve. Bordeaux (Gironde), et LAMBÉY (A.), Saint-Mamet, près Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).**  
**112 De DIÉTRICH et Cie, Niederbronn (Bas-Rhin).**  
**113 BOCQUER et Cie, 217, quai Valmy.**



**Séance du 9 mai 1875 :**

Demande du sieur Jean LANCONTRADE, habitant à Saint-Mamet, concernant une demande de mine de « fer oxydule magnétique » située dans le territoire de la commune de Saint-Mamet. Afin de s'assurer de la puissance et de la richesse de ladite mine, il demande une délibération du Conseil pour effectuer des travaux. Le susnommé s'engage à payer à la commune les droits que la loi accorde, si toutefois les recherches sont fructueuses. Le conseil autorise le sieur LANCONTRADE à toutes fouilles et recherches pour s'assurer de la puissance et de la richesse du minerai. Un délai de 6 mois lui est accordé.

**Séance du 8 février 1878 :**

Le Conseil municipal a pris connaissance de la demande formée par monsieur FOURCADE, tendant à obtenir l'autorisation d'exploiter, sur le territoire de la commune, une carrière de rochers granitiques. Le Conseil autorise monsieur FOURCADE à faire toutes les fouilles qu'il trouvera à propos, sur le territoire de la commune, sans frais pour la première année.

**Séance du 10 novembre 1879 :**

Examen d'une demande formulée par monsieur FOURCADE, naturaliste, demeurant à Bagnères-de-Luchon, afin d'obtenir l'autorisation de pouvoir exploiter, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1880, les gisements granitiques situés sur le territoire de notre commune. Le Conseil considère que ce projet ne nuit pas les intérêts de la commune et qu'au contraire cette extraction sera d'une grande utilité pour pouvoir occuper beaucoup d'ouvriers qui se trouvent sans travail.

Le Conseil autorise monsieur FOURCADE à extraire du granit pendant un espace de neuf années à partir de 1880 aux conditions suivantes : Paiement à la commune d'une somme de 250 francs par an, et les ouvriers de la commune seront prioritaires.

**Séance du 27 janvier 1901 :**

Monsieur CRETEAUX, responsable d'une Société minière, demande qu'il lui soit accordé le droit de recherche de mines dans le territoire de Saint-Mamet, aussi un traité a été passé. Ce dernier est accepté par le Conseil.

**Séance du 8 juin 1917 :**

Traité passé le 8 juin avec monsieur Jean MARTIN, représentant la Société Générale d'Entreprise des Rochers dont le siège est à Paris, 56 rue du Faubourg Saint-Honoré. Ce traité accorde à ladite société l'autorisation d'extraire et d'utiliser environ 1000 m<sup>3</sup> de pierre dure avec cette précision que l'extraction débutera par les deux points où la route du Portillon est la plus resserrée et cela afin d'en assurer l'élargissement. La société devra payer une redevance de 400 francs.

**Session extraordinaire du 4 octobre 1928 :**

Lettre adressée à l'Inspecteur des Eaux et Forêts et transmise à la mairie de Saint-Mamet, par laquelle monsieur Martin RAMI demande l'autorisation d'ouvrir 3 carrières pour la fourniture des pierres nécessaires à la construction du chemin n°61 bis de Saint-Mamet au Portillon, en face des profils n°11, 46 et 73. Monsieur RAMI sera tenu de verser à la commune la somme de 1 franc par m<sup>3</sup> de pierre extraite.

**Séance du 6 juillet 1929 :**

Autorisation d'extraction de 100 m<sup>3</sup> de pierres : lettre de monsieur J. TIXEIRE, directeur de l'entreprise générale de Travaux publics de Bagnères-de-Luchon, par laquelle il demande l'autorisation d'extraire de la pierre dans la carrière communale qui se trouve sur la route du Portillon, près de l'usine des Rochers.

Demande de monsieur Prosper ABADIE, ingénieur, administrateur de la société anonyme des mines de Baren, domicilié 1 rue saint Antoine du T. à Toulouse, qui fait part de son projet de procéder à des fouilles dans les vacants communaux pour la recherche de minerais, métaux connexes, charbon, bitumes, fer, etc ...

**Séance du 4 mai 1935 :**

Présentation du traité passé avec monsieur DEDIEU, entrepreneur de travaux publics, domicilié à Bagnères-de-Luchon, afin d'extraire et d'enlever 310 m<sup>3</sup> de pierres, à la carrière communale sise au lieu-dit « Les Rochers ». Le dit DEDIEU sera tenu de verser la somme de 310 francs

Un autre traité passé avec monsieur Joseph VILLELE, fournisseur de gravier pour l'empierrement des routes, afin d'extraire, de la même carrière, 250 m<sup>3</sup> de pierres, pour la somme de 250 francs.

## 10)- Les industries : la fonderie – La fabrique

Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de MALESHERBES est un personnage bien connu. Cette notoriété est due à son origine familiale, puisqu'il est le fils du chancelier LAMOIGNON, et à ses fonctions : premier président de la Cour des Aides, directeur de la librairie, puis secrétaire d'État à la Maison du Roi et ministre sans portefeuille et enfin avocat de Louis XVI lors de son procès. Il fut arrêté lors de la Terreur en décembre 1793 et guillotiné en avril 1794. Il est particulièrement connu pour le soutien qu'il apporta, en tant que chef de la censure royale, à la publication de l'*Encyclopédie* de Denis Diderot et d'Alembert.



### Chrétien-Guillaume de LAMOIGNON de MALESHERBES

De nombreuses études lui ont été consacrées, retraçant sa carrière de juriste et d'administrateur ou ses opinions sur les lettres de cachet et les protestants ; néanmoins, une partie de sa vie n'a pas encore été explorée, alors même qu'elle éclaire le personnage et ses centres d'intérêt de façon nouvelle. Il s'agit des voyages que MALESHERBES a pu effectuer quand ses obligations officielles lui en laissaient le temps. Ces voyages se déroulent en 1751 en Auvergne, en 1767 dans une partie des Alpes, la Provence et les Pyrénées, en 1776 dans le Bordelais et les Landes, puis en Hollande, en 1778 en Franche-Comté et dans les Alpes suisses, et enfin en 1779 en Bretagne et en Normandie.

Lors de ses différentes pérégrinations, MALESHERBES note au jour le jour sur des carnets ou dans des lettres son trajet, des observations et des réflexions qui permettent de comprendre sa façon d'appréhender le voyage. Il rend ainsi compte de son intérêt pour les matières scientifiques et économiques (botanique, minéralogie, agronomie, industrie, etc.) et se pose en passeur d'informations, qui se renseigne sur place et transmet le fruit de ses observations au monde savant.

Le voyage en Aragon de MALESHERBES fut bref. Il s'est borné à une chevauchée de quatre jours, de Luchon à Luchon, suivant un itinéraire circulaire. Le but de ce voyage était bien défini : il s'agissait de visiter une mine de cobalt dont on lui avait signalé l'existence dans les montagnes du Haut-Aragon. Féré de minéralogie, il était extrêmement désireux de la voir, les mines de cobalt étant d'une grande rareté en Europe, et en tout cas sans exemple en France.

MALESHERBE devait éprouver une grosse déception en apprenant à Saint-Jean de Plan, dans la vallée du Gistain, que la mine en question était abandonnée depuis une quinzaine d'année et qu'elle était devenue pratiquement inaccessible...

On peut lire le commencement de l'histoire dans un ouvrage « Introduction à l'histoire naturelle et à la géographie physique de l'Espagne » publié en 1775 par le naturaliste irlandais William BOWLES qui, entré au service de la couronne d'Espagne, fut chargé de dresser un inventaire des ressources minières du royaume. L'histoire dit qu'au début du XVIIIème siècle on pensa avoir trouvé une mine d'argent qui en réalité était une mine de cobalt. Les allemands, grands connaisseurs en cobalt, eurent vent de la découverte et cherchèrent à acquérir l'exploitation de la mine tout en cachant la richesse aux espagnols. Contre la fourniture de plomb, les allemands obtinrent la concession de la mine. Les allemands tirèrent pendant longtemps cinq à six cents quintaux de cobalt par année. Le minerai était expédié en Allemagne par voie fluviale. L'exploitation fut abandonnée en 1753, faute de profit.

Quatorze ans plus tard, quand MALESHERBES vint à son tour, il ne put que constater la présence de morceaux d'un très bon cobalt d'un grain fin et d'un gris bleu plus clair que celui de Saxe employé dans la fabrication des porcelaines. Le gisement de cobalt de la vallée du Gistain ne cessa pas de susciter un vif intérêt. Don Mathias ESTEVAN, habitant de Saragosse, obtint du gouvernement espagnol en 1776, le privilège exclusif d'exploiter, pendant une durée de 20 ans les mines de cobalt et toutes les autres mines d'Aragon.

Il y renonça rapidement et céda, quatre ans plus tard, par acte notarié du 13 septembre 1780 ; la totalité de ses droits au comte Charles de BEUST.

**Nota :** Le comte Friedrich Ferdinand von BEUST est né le 13 janvier 1809 à Dresde et mort le 23 octobre 1886 en Basse Autriche. Il a été ministre des affaires étrangères de 1858 à 1866, puis représentant du Gouvernement de Saxe et ministre-président des affaires étrangères d'Autriche de 1866 à 1871.



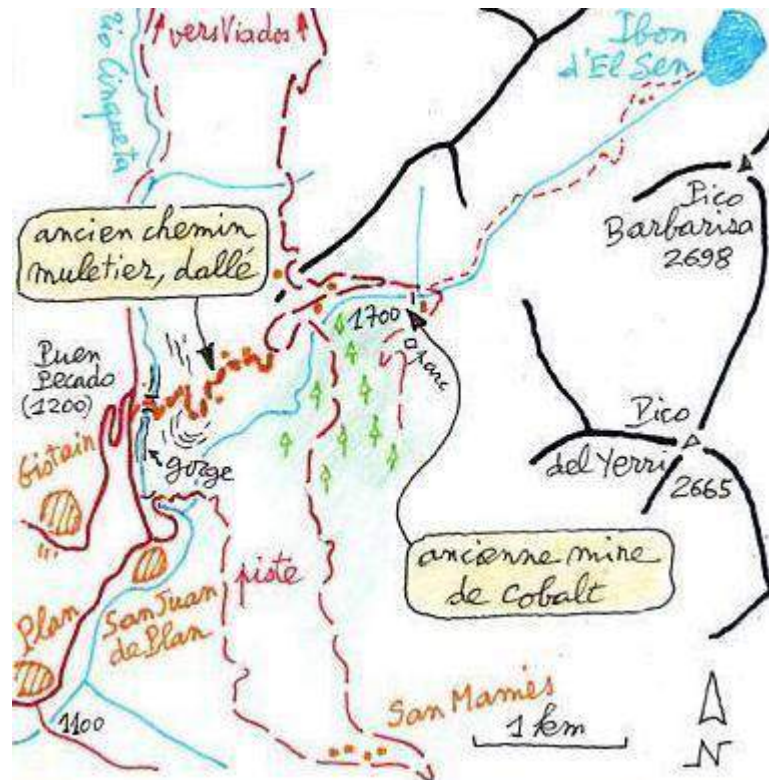
**Ferdinand von BEUST**

Mais il fallut attendre 1782 pour que la Cour d'Espagne valide ce transfert, à charge de payer une piastre forte par quintal de cobalt qui sera transporté en France. Charles de BEUST va constituer en 1783 une société de 5 membres dont il était le principal actionnaire (société au capital de 60 actions au porteur de 9000 livres chacune (environ 12 000€), devant rapporter 6%). Dès les premiers mois de 1784, l'exploitation de cobalt de la vallée du Gistain va être remis en exploitation.





**Smaltite/cobalt trichoté**



**Vallée de Gistain**



**Ancien chemin de la mine**



**Ruines aux abords de la mine**

Le minerai était acheminé à dos de mulet vers la vallée d'Aure, par le port du Plan et était entreposé à Arreau dans des magasins appartenant à monsieur DUCUING, en attendant d'être, après vérification de sa qualité, transporté par le col de Peyresourde à Saint-Mamet pour y être traité dans la manufacture qu'y faisait construire le baron de BEUST. Ce dernier avait obtenu, par un arrêt de la cour du roi d'avril 1784, la permission d'exploiter toutes les mines de cobalt qui pourraient se trouver dans les Pyrénées françaises.

Le transport des matières premières était assuré soit par des paysans de la région, soit par des charretiers attachés à l'usine. Les charrois constituaient un problème difficile en raison du mauvais état des chemins, et souvent même de l'absence de chemins. Aussi la plus grande partie de ces transports était-elle faite à dos de mulet. Les muletiers étaient presque tous des étrangers. Comme les charbonniers, ils constituaient une corporation tout à fait spéciale jouissant d'un monopole de fait. Chaque muletier possédait une vingtaine de mules et un cheval, ce dernier avait une sonnette au cou, le « clairin ». Chaque mule portait trois sacs, deux sur les flancs, le troisième sur le dos. Le cheval partait en tête, monté par le muletier, et suivi des mules chargées. Les paysans de la région haïssaient les muletiers qui causaient de nombreux dégâts dans leurs champs. Pour économiser la nourriture, à la nuit tombée, conduites par le muletier, les mules se répandaient en cachette dans les prés, les champs et les taillis. Au moindre bruit suspect, le muletier criait aussitôt « mioules, mioules ». Les bêtes se rassemblaient alors en un clin d'œil et, au galop, suivaient le cheval du muletier.

### **Le baron de BEUST fit entrer en activité la manufacture de couleur à Saint-Mamet vers mai 1784.**

Pourquoi s'être installé à Saint-Mamet ? Certainement pour l'attrait de Luchon et celui du carrefour col du Portillon/haute vallée de la Pique. De BEUST doit bien connaître les ressources minérales du Val d'Aran ([voir l'inventaire détaillé par des gens de Bausen en 1786 – musée de Luchon](#)). Il faut ajouter la proximité des minerais Garonne-Pique et Garonne-Oueil-Barousse, les possibilités de passer la frontière par le col du Portillon et les ressources des montagnes de la haute vallée de la Pique et du Lys.

En 1787 les mines régionales sont assez nombreuses, on peut citer :

- Portet-de-Luchon : manganèse,
- Cazaux-Layrisse, Barren, Cier-de-Luchon, Lège : plomb argentifère,
- Barcugnas, Saccourvielle, Montauban : Plomb argentifère et blende,
- Poubeau : antimoine sulfuré (en chapelet dans les schistes),
- Vallée du Lys (montagne de Carbelouse),
- Sources de la Pique,
- Gouron : pyrite arsenicale aurifère.

C'est la première manufacture de ce genre dans le royaume de France. L'usine est construite à 100 toises ([environ 200m](#)) au-dessous de la tour de Castelviel.



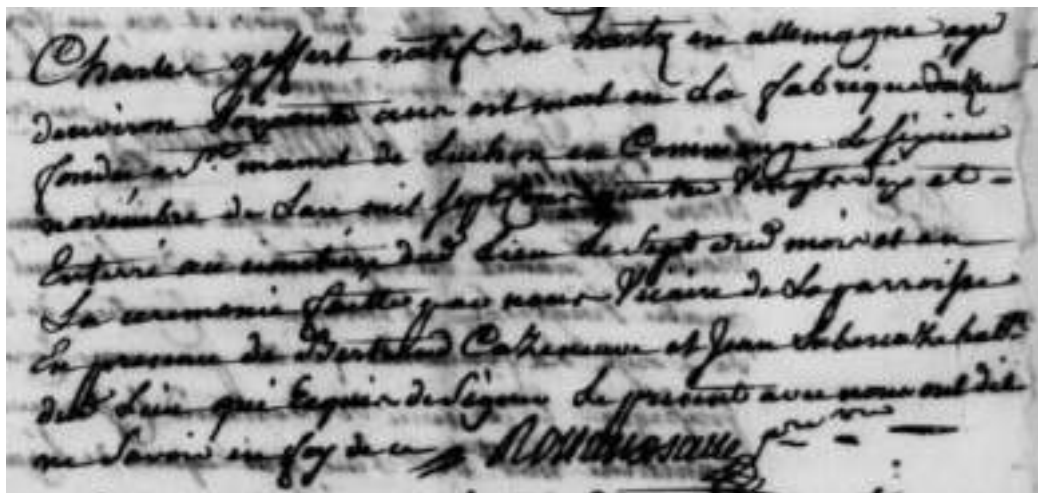
**Localisation de la manufacture**

Il y a une grande fonderie de 48 pieds de long (15 mètres), 34 de large (11m), 44 de haut (14m) dont 14 en maçonnerie et 30 en charpente. La cheminée mesure 52 pieds de haut (16 m). Des fourneaux de calcination, des chambres de sublimation, des fourneaux de fusion, et de vitrification, une chambre de 24 pieds de long, 12 de large, 14 de haut pour y établir le premier maître-fabricant de couleur. Un grand bâtiment assis sur le bord d'un canal qui tire les eaux de la rivière de la Pique pour les fournir aux différents engins. Ce bâtiment a 114 pieds de long (36 m), 33 de large, 30 de haut (10 m) dont 10 en maçonnerie et 20 en charpente. Il renferme :

- Un brocard à 8 pilons,
- Un moulin à 4 meules,
- Une chambre à sécher et un four à cuire la potasse,
- Un lavoir,
- Un magasin pour le minéral et produits de la manufacture de 33 pieds de long, 25 de large, 20 de haut,
- Un laboratoire de 25 pieds de long, 20 de large, 18 de haut,
- Une maison d'habitation des maîtres-ouvriers et autres, qui doivent jour et nuit se trouver sur les lieux de 48 pieds de long, 26 pieds de large, 34 de haut (18 en maçonnerie et 16 en charpente).

Le personnel est constitué de 3 maîtres fabriquant la couleur, un teneur de livre et 30 ouvriers. Cinq artistes ou ouvriers principaux sont étrangers

**Nota :** on retrouve dans les actes de la commune, un ouvrier allemand de la fabrique du nom de Charles GEFERT, originaire de la Saxe et décédé à 60 ans à Saint-Mamet le 6 novembre 1790 en la fabrique d'azur et qui est enterré au cimetière communal.



#### **Acte de décès de Charles GEFERT**

Le teneur de livre, certainement Directeur de la fabrique, Charles Joseph STRAUS est, quant à lui, originaire du Bas-Rhin (voir archives municipales de Saint-Mamet en annexe page 11).

Les ouvriers internes constituaient une main d'œuvre peu nombreuse, mais spécialisée et entièrement détachée de l'agriculture.



C'est l'oxyde,  $\text{Co}_3\text{O}_4$ , qui est utilisé en verrerie. Il permet d'obtenir une bonne adhérence de l'émail sur la tôle, le fer, l'acier. En céramique, il sert à préparer des colorants bleus, verts, roses ou violets après cuisson. Les couleurs obtenues sont superbes, suffisantes pour fournir la totalité de la consommation du royaume et même en exporter considérablement. Le mélange de sable, quartz et cobalt donne un verre bleu qui est réduit en poudre impalpable de différentes finesses et nuances. Il y était fabriqué des couleurs et des qualités différentes : safre, smalt, azur, bleu royal, ...

**Safre ou saffre** : Oxyde de cobalt impur mêlé a du sable pulvérisé et avec lequel on prépare le bleu azur et le bleu saphir

**Smalt** : Cobalt transformé par calcination et mêlé à du sable pour former après frittage un verre bleu foncé appelé azur ou émail à quatre feux.

Acier	Algue-marine	Azur	Azuré	Barbeau	Bleu	Bleu-vert	Bleu-violet	Bleuet	Cæruleum
Canard	Céleste	Charrette	Ciel	Cobalt	Cyan	Denim	Dragée	Égyptien	Électrique
France (de)	Fumée	Givré	Gris de lin	Horizon	Indigo	Lavande	Majorelle	Marine	Miruit (de)
Nuit	Outremer	Paon	Pastel	Persan	Pervenche	Pétrole	Prusse (de)	Roi	Safre
Saphir	Sarcele	Smalt	Tiffany	Turquin	Turquoise				



**Teintes de bleu**

**Bleu de Cobalt**

Dans la région, on retrouve à Valentine ces bleus dans la production de porcelaine chez les fabricants FOUQUE et ARNOUX. Ces derniers, suite à la découverte de kaolin, quartz et feldspath, servant à la fabrication des pâtes, autour du pic du Cagire, avaient ouvert l'usine de Valentine en 1831.



**Porcelaines de Valentine**



Le minerai de cobalt en provenance de la vallée du Gistain ne suffisait pas à la consommation de la manufacture, mais le comte de BEUST s'approvisionnait également dans les Pyrénées françaises. D'autres gisement de cobalt ont été reconnus par DIETRICH et BEUST :

- au-dessus de la cascade de Juzet-de-Luchon, près du ruisseau, dans un filon de quartz encaissé dans un terrain schisteux à la montagne de Chedan. Le minerai était composé de cobalt gris et de cobalt arsenical. Ce gîte fut découvert en 1784. On trouve encore dans le ruisseau des fragments roulés de minerai,
- dans la montagne de Cazarilh,
- à Saint-Lary dans la vallée de Ballongue,
- ainsi que dans d'autres pays, comme la Styrie d'où il arrive par bateaux à Bordeaux et amené par la Garonne à Toulouse.

De BEUST avait été très satisfait de la découverte de Saint-Lary. La production atteignait ainsi 6000 quintaux ([le quintal ancien pesait 100 livres soit environ 50 kg](#)) par an. Le seul gros problème rencontré était l'approvisionnement en potasse, nécessaire à la transformation et qu'il fallait faire venir d'Allemagne à prix exorbitant. On l'a fabriqué ensuite directement à la manufacture.

Lors de son premier voyage en France en 1787, Arthur YOUNG visita la manufacture de Saint-Mamet, la seule du royaume. Il écrit : « ... *A une demi-lieu de Bagnères-de-Luchon, il y a une manufacture de cobalt qui, dit-on, est la seule du royaume. Avant la création de cette fabrique, la France était approvisionnée par un Saxon de produits de la Saxe. Le cobalt que l'on fabrique ici est consommé en France et exporté comme cobalt saxon. Le minerai est transporté d'Espagne à très haut prix ; on l'extrait d'une mine située dans les Pyrénées, et qui, en droite ligne, n'est pas éloigné de plus de 6 lieues, mais la route est si rocheuse que le minerai est transporté par la vallée du Larboust, ce qui prend un jour et demi.*

*Le minerai ne se trouve pas dans des veines, mais en rognons, de telle sorte qu'il est souvent perdu et qu'il faut en trouver de nouveau. Un fait curieux et à peine croyable, c'est qu'on emploie aussi du minerai venant de Styrie ([Land d'Autriche dont la capitale est Graz](#)), qui est embarqué à Trieste pour Bordeaux et amené par la Garonne à Toulouse, puis jusqu'ici par terre, au prix de 45 sous le quintal. On emploie aussi du cobalt du piémont ; de ces différents minerais, le plus mauvais est celui de Styrie, et le meilleur celui d'Espagne. A la manufacture ils coûtent, l'un dans l'autre, de 300 à 360 livres le quintal ([8 à 10€ le kg](#)). Le minerai d'Espagne est le premier qui ait été décrit par monsieur FOUREROY ; il est de couleur grise ou cendrée ; on ne fond pas ces minerais séparément, mais ensemble ...*

*... Les procédés employés dans cette manufacture seraient fastidieux pour 99/100 de mes lecteurs. Je me contenterai donc de donner un aperçu des notes que j'ai prises, après l'avoir visitée attentivement : la réputation du duc de La ROCHEFOUCAUD comme chimiste, aussi bien que son rang, déterminèrent le directeur de la fabrique à nous donner des renseignements détaillés. On réduit d'abord le minerai en poudre et on le place, au moyen d'une cuiller, dans un fourneau pour le griller, afin d'éliminer l'arsenic par la sublimation ; il est reçu dans un canal en cheminée, qui court horizontalement. Par une ouverture, pratiquée dans le mur, un homme rentre pour recueillir l'arsenic ; c'est une opération très dangereuse pour la santé, et cependant, pour 45 sous et 3 livres par jour ([soit 4 fois le salaire moyen](#)), on trouve des hommes pour l'exécuter. Par mesure préventive, ils avalent du lait et portent à leurs lèvres et à leur nez des linges trempés dans du lait et tenus constamment humides.*

*Le cobalt, après cette cuisson, se transforme en une substance calcaire grise nommée « calx » ; mélangé avec lui on trouve du bismuth, qui se dépose au fond de la cuiller. Il y a un autre procédé : faire fondre le cobalt, afin d'obtenir du « régulus » ; J'ai vu de gros morceaux de régulus, adhérents au bismuth, que l'on s'était procuré par cette méthode. Jusqu'ici, on n'a fait ici aucun usage du bismuth.*

*... Ayant ainsi obtenu le calx de cobalt, on le mêle avec de la potasse et des cailloux grillés dans des grands creusets qui sont placés six ensemble, dans un grand et long fourneau, dont la partie supérieure est voutée dans un angle, et où passe un courant d'air. Le fourneau est chauffé avec des buches de bois sec. Des chimistes affirment qu'il devrait y avoir 3 parties de cailloux pour une de cobalt, mais on se sert de la production de 16 contre un, suivant ce qu'on dit être la méthode saxonne, et il y a des cailloux qui contiennent une petite quantité de cobalt. Il faut un feu rude pour réduire le cobalt en une sorte de verre ; quand il est presque en état de fusion, « blanche » comme on dit, on le retire avec des cuillères de fer et on le verse dans un vase, toujours pourvu d'eau pour le refroidir. De là, on le porte à un brocard, qui le réduit en poudre ; dans cette opération, on trouve toujours des morceaux de regulus que l'on enlève. Le cobalt est alors placé sur une table, haute de 3 étages ; on dirige sur lui de l'eau courante pour le débarrasser des impuretés, puis on le fait passer dans une cuve percée à différentes hauteurs. L'eau s'écoule et doit laisser le cobalt déposé au fond, mais comme cette eau est imprégnée du précieux minéral, on ne souffre pas qu'elle soit perdue ; on la recueille dans une grande citerne ; le cobalt recueilli ainsi est de qualité très mauvaise. Le cobalt lavé est placé dans un moulin, séché, réduit en poudre très fine et enfin emballé dans des tonneaux pour la vente. Le mouvement de toute la machinerie est donné par 2 roues, mues par l'eau de la rivière voisine ...*

*... Le voisinage de la mine espagnole et le bon marché du bois ont été les raisons décisives de cette entreprise ; on fabrique maintenant de la potasse, qui était auparavant importée de la Baltique au prix de 40 livres le quintal (1€ le kg) ; ici on en fabrique pour 12 livres... Le salaire des ouvriers est de 27 sous. ».*

**Nota :** Arthur YOUNG, né le 11 septembre 1741 et mort le 12 avril 1820 à Londres, est un agriculteur et agronome britannique. Auteur de nombreux ouvrages, il eut de son vivant une grande renommée. Son *Voyages en France*, paru en 1792, livre des informations précieuses sur la France rurale. On trouve sur internet des traductions complètes de cet ouvrage très intéressant. Entre 1787 et 1790, Arthur YOUNG entreprend trois voyages en France. Observateur minutieux des techniques agricoles, il l'est également de l'état du réseau routier, des auberges, des mœurs et des mentalités de la société française.



**Arthur YOUNG et son livre**

Malgré la forte production, les frais de l'établissement et les effets de la Révolution ont fait que la production fut assez rapidement abandonnée vers 1798.

Si la mine de cobalt de la vallée de Gistain connut au XIX<sup>ème</sup> siècle un important et fructueux renouveau d'activités, il n'en fut pas de même sur l'autre versant des Pyrénées, pour la manufacture de Saint-Mamet. Après la Révolution et une longue période d'abandon, le baron de BEUST étant retourné dans son pays, plusieurs tentatives furent faites pour la sauver de la ruine et tirer profit de ses constructions, non plus en traitant uniquement le minerai de cobalt, (on fabrique encore du smalt en 1823), mais le minerai plus voisin d'une mine de plomb argentifère récemment découverte auprès de l'hospice de Venasque.

Mais tous les essais ont été vains et elle est tombée dans le plus triste délabrement en raison principalement de la cherté du combustible, puis d'une main d'œuvre et d'une gestion trop coûteuse.

A la société du baron de BEUST succède, après la révolution celle des « Pyrénées Centrales » qui avait son siège à Saint-Mamet. Elle devient concessionnaire de toutes les veines minérales qui se trouvent depuis Pau jusqu'à Saint-Girons, en vertu d'un achat fait aux héritiers du marquis Henry de GESTAS, concessionnaire de toutes les mines de cuivre et de plomb des diocèses de Tarbes et de Comminges. Cette concession touchait à son terme et son fils Charles de GESTAS en obtint le renouvellement. Cette nouvelle société avait pour gérant les sociétés Claveland et Ratter. Elle fut à l'origine de nombreuses mines de manganèse dans les vallées d'Aure et de Louron.

A noter un intermède en 1822, où, par ordre du duc d'Angoulême, on en fit un lazaret, établissement de quarantaine, pour y recevoir les malheureux atteints de la fièvre jaune.

**Nota :** Juin 1821. Barcelone est accablée par la chaleur. Dans le port, une étrange rumeur commence à se répandre. Des matelots seraient morts après des vomissements noirs. Une famille de charpentiers qui travaillaient sur un brick a également succombé. Des bateaux en provenance de Cuba sont accusés d'avoir apporté ce mystérieux mal, qui se propage peu à peu dans toutes les maisons. La première semaine d'août, la Barceloneta, à l'époque un faubourg de marins éloigné de la ville, compte plus de 50 malades. Les autorités sanitaires s'inquiètent. Un lazaret, établissement de quarantaine, est mis en place le 9 août.

Des autopsies sont réalisées sur les premières victimes. Le verdict tombe : la fièvre jaune a gagné le faubourg. Pour Barcelone et ses environs commencent alors cinq mois de longue agonie. Sur les 120 000 habitants que comptait la cité catalane à l'époque, les historiens estiment qu'environ 20 000 périrent, soit un sixième de la population. Tortosa, à 200 kilomètres au sud, perdit un habitant sur deux. L'épidémie fait alors 300 morts par jour. Les malades souffrent de fièvres, de douleurs, parfois de jaunisses, et d'hémorragies qui les emportent en quelques jours. Les médecins sont débordés, les pharmaciens ont fui. Les derniers sacrements ne sont plus rendus, les prêtres ayant succombé à la maladie. Si l'épidémie eut un impact considérable dans la région, elle bouleversa aussi les relations entre l'Espagne et la France, qui envoya une délégation de médecins pour venir en aide à leurs confrères espagnols.

L'usine de Saint-Mamet traitera encore sous la Restauration (de 1815 à 1830 avec Louis XVIII et Charles X) et la Monarchie de Juillet (de 1830 à 1848 avec Louis-Philippe 1er) du plomb argentifère ou galène, du fer, du cuivre. Le minerai traité renfermait en moyenne 80 grammes d'argent pour 170 kg de minerai, soit plus de deux tonnes pour avoir un kg d'argent qui se vendait 200 francs (environ 650€).

« ... Le roi Louis-Philippe y avait des actions et l'on voyait sortir des brasiers de cette fonderie des lingots d'argent de 10kg ! Il y avait toute une armée d'ouvriers : ils étaient enrégimentés, ils avaient leurs chefs et leur tambour major. Parfois ils ressemblaient à une légion de démons, à leurs bras nus, aux manches retroussées, à leurs figures noircies, à leur poitrine velue. Ils étaient presque tous de Saint-Mamet ... »

La crise industrielle de 1846 se fera sentir dans cette entreprise qui s'appuyait sur le gouvernement. Ce dernier va abdiquer en 1848 et l'usine fermera une fois de plus.



**Vue de la route du Portillon de l'usine de Saint-Mamet en 1858**



**Vue de ce qui reste de l'usine aujourd'hui**

On reconnaît encore le bâtiment à droite au premier plan et celui du fond à gauche, seuls rescapés de cette odyssee.

Sous la III<sup>ème</sup> République l'usine reprend une activité, mais plus de cobalt uniquement du plomb (fabrication militaire ?).



En 1873, Stephen LIEGEARD a décrit la région lors de sa visite, voici ce qu'il nous en dit : « ... Monsieur l'abbé ROUQUETTE, un « hardi pionnier de la foi et de l'humanité », eut alors l'idée de la faire servir à ses vues de charité. Il a relevé les maisons en ruines, construit de nouveaux bâtiments, utilisé la force motrice du torrent ... »

**Nota :** Géraud ROUQUETTE (1826 – 1911) a été ordonné prêtre du diocèse de Toulouse en 1851. Il a été chanoine honoraire de Bordeaux, prédicateur et missionnaire et curé de Montclar-Lauragais de 1885 à 1900. Il est l'auteur de nombreux ouvrages religieux dont, en 1872, de « L'orphelin de la guerre, et l'orphelinat de Notre-Dame des Rochers ».

Une histoire fort cocasse raconte que l'abbé ROUQUETTE fit appel à une femme du pays qu'on surnommait « la Piguette ». C'était une splendide fille de bains restée célèbre car elle prêta ses traits à Romain CAZES pour l'allégorie de la Chimie, de la source Reine et de la source Blanche et aussi de l'ange portant une corbeille qui évolue toujours parmi les fresques de l'église de Luchon. L'abbé l'habilla d'une belle robe blanche, agrémenta sa taille d'une ceinture bleu-ciel, couvrit ses blonds cheveux d'un voile vapoureux et la fit boire un tantinet pour lui donner du courage et ... la poussant très délicatement la fit apparaître à l'entrée d'une grotte à côté de l'orphelinat, telle qu'en 1858 la vierge Marie se présenta à Bernadette de Lourdes. Ce fut parfait, on cria au miracle ! Trois jours après, nouvelle apparition mais ... la dose d'alcool avait dépassé les limites permises ... la vierge fut prise d'un petit rire nerveux, fit des gestes pour le moins étranges et ... tout de son long tomba dans le ruisseau voisin ! Adieu miracle ! Monsieur l'abbé prétendit qu'il s'agissait d'un canular auquel il reconnaissait avoir eu le tort de se laisser entrainer par monsieur RIVES, mais qu'en somme il avait ainsi démontré qu'il convient d'être très circonspect quant au surnaturel ...



**La belle Piguette et sa corbeille de pain (église de Luchon) et sur une fresque des thermes, au centre, à gauche, représentant la chimie**

... Bref, il a créé de toute pièce un orphelinat sous l'invocation poétique de « Notre Dame des Rochers ». Rien de plus curieux qu'une Thébaïde si sauvage et pourtant si proche des bruits du siècle. Sur ces bords de la Pique dont l'onde en mugissant bleuit et blanchit tour à tour son lit encaissé, se dérobent des retraites mystérieuses et profondes où nul fâcheux ne vient troubler la méditation du penseur. Les amateurs de pêche ne dédaignent point les truites qui s'y cachent. Demandez plutôt à NICOLINI : le brillant ténor, pêcheur endurci non moins que grand chanteur, qui en fait, chaque saison, ses galeries. Ne lui parlez alors ni de Verdi ni de Rossini ; il vous répondrait ligne et asticots ... »



*Un beau panier de truites de la Pique*

**Nota :** Ernest Jean NICOLAS dit Ernesto NICOLINI né en 1834 à Tours et décédé à Pau en 1898. Avec sa première épouse, Maria ANNATO, il a cinq enfants dont un fils dit NICOLINI, qui créa le rôle du vicomte de VALVERT dans *Cyrano de Bergerac* d'Edmond ROSTAND à la Porte Saint-Martin le 28 décembre 1897. Il épousera en seconde noce la célèbre cantatrice Adelina PATTI.



**Ernesto NICOLINI**

*... Vous avez chance aussi d'y rencontrer des botanistes à la recherche d'une mousse lumineuse dont la nuit trahit les phosphorescences. De la pointe du roc, piédestal agreste qui domine cette exubérante végétation, se dresse la vierge avec l'enfant divin dans ses bras. L'établissement a d'ailleurs grandement besoin de tels auspices, car il n'est encore qu'à l'état de création. Qu'y fabrique-t'on ? On me répond des meubles, du chocolat, du vermouth ... Certes voilà des produits de nature bien diverse, mais plus patriotique, à coup sûr, que le bleu de Prusse d'avant 1789. Les gens du pays, sceptiques par tempérament, ne croient pas beaucoup au succès de l'entreprise. Espérons qu'ils se trompent et bonne chance à l'abbé ROUQUETTE ! ».*

Il y a une forte recherche de « pensionnaires » et de travailleurs pour cet orphelinat. Suite à un dramatique incendie à Paris, rue de Cîteaux en mai 1874, on peut lire un courrier adressé par monsieur GIRALT, gérant de l'orphelinat, au journal « *Le Gaulois* » :

« Monsieur le rédacteur,

*J'ai recours à votre honorable journal pour informer les malheureux que cela pourrait intéresser que, très volontiers, j'accepterais, dans les conditions de gratuité absolue, à l'orphelinat industriel de Notre-Dame des Rochers, près Luchon, deux enfants de douze à quinze ans, pris dans les familles victimes de l'incendie de la rue de Citeaux.*

*Je donnerais encore volontiers du travail assuré et suffisamment rémunérateur à quatre ouvriers, menuisiers, tourneurs ou chaisiers, ayant un savoir-faire suffisant dans leur profession et une moralité éprouvée, pour l'éducation professionnelle de nos orphelins. Les intéressés peuvent écrire à Monsieur le gérant industriel de Notre-Dame des Rochers. Il leur sera immédiatement répondu, et la réponse sera affirmative, s'ils remplissent les conditions voulues. Recevez ... ».*

Un anglais, Ernest BILBROUGH, visite les Pyrénées vers 1875. Il écrit un livre publié en 1883 « TWIXT France and Spain ; or a spring in the Pyrenees ».

Lors de son passage à Luchon il a l'opportunité de visiter l'orphelinat, voici ce qu'il a vu « ... Comme on avait un peu de temps, nous nous sommes rendus à l'orphelinat, caché dans les bosquets de lilas. Quittant le chemin principal, nous suivons un sentier étroit en passant au-dessus d'un pont rustique et nous recevons l'hospitalité d'un énorme chien blanc. Nous l'avons calmé à temps et avons commencé l'inspection des bâtiments, mais nous n'avons entendu personne, bien que la petite église élevée au-dessus du reste était restée ouverte. Sa très rusticité et simplicité lui ont donné un air religieux qui, pour nous, peu d'édifices catholiques romans semblent posséder. Le nom mal épilé et mal formulée du pape, lequel a apposé sa signature qui pend dans un cadre près de la porte, pour lequel nous n'avons pas considéré avec beaucoup d'attention, bien que, pour les membres de la petite congrégation, ce serait sans doute une relique très sainte. Abandonnant cette retraite paisible, nous avons grimpé la pente derrière, en vue de la statue de la Vierge. Mais bientôt nous sommes redescendus comme le soleil était à ce moment-là particulièrement chaud. Après une pause près de la porte de la chapelle, en regardant les « dames peintes » jouant avec les fleurs de lilas, nous sommes repartis lentement ».

Mais un scandale arrive bientôt qui va tout achever, en effet, monsieur Auguste BAVERY, en religion frère Séraphin, âgé de 60 ans, directeur de l'orphelinat industriel a été arrêté le 10 septembre 1878 et a été écroué le 12. Il a été inculpé d'attentats à la pudeur commis sur neuf enfants mineurs de 11 à 13 ans, dont les soins et l'éducation lui avaient confiés. Tels sont les faits scandaleux qui se sont produits à deux pas de Luchon dans une maison qui a pour devise « la charité par le travail » ! Au vu de son passé et des nombreuses condamnations dont il avait déjà été l'objet, il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité en mars 1879.

Telle est la triste constatation teintée de regret que font le docteur Ernest LAMBRON, inspecteur des eaux de Bagnères-de-Luchon et le géomètre pyrénéiste Toussaint LEZAT, auteur du plan en relief des montagnes luchonnaises (visible au musée), au moment où Luchon va devenir la reine des Pyrénées. Ils se rendent bien compte que l'avenir de Luchon n'est pas dans l'industrie mais dans le thermalisme et le tourisme. La maison principale de cette manufacture aurait pu faire une jolie propriété d'agrément pour les baigneurs en recherche d'isolement. Ce n'était pas ce qu'avait prévu le baron de BREUST en faisant construire sa manufacture.

Cependant, on retrouve début 1900, à cet endroit l'hôtel-restaurant de la Réserve des Rochers. Cet établissement proposait, dans le cadre du parc aux arbres centenaires, ses spécialités de truites et de glaces, accompagnées de boissons fraîches et d'alcool de marque. Installé dans les bâtiments de l'ancienne usine de traitement de minerai, il offrait quelques chambres aux clients désirant séjourner dans cet endroit charmant.



### **Hôtel « La réserve des Rochers »**

On trouve sur le site le théâtre des Rochers en 1908. En effet, une ère théâtrale nouvelle s'ouvrait avec le théâtre en plein air. Le théâtre des Rochers a été créé en 1908 par monsieur MAGNIER et par le docteur CHARRY, chirurgien à Toulouse, qui avait fondé dans la Ville Rose en 1907 le théâtre du Ramier, du théâtre de la Nature à Pamiers et à Ax-les-Thermes et collaboré à la création du théâtre de la Cité à Carcassonne en 1909, le plus impressionnant des théâtres antiques, après Orange.

Monsieur MAGNIER est non seulement un habile directeur, mais il est aussi presque un magicien. Il avait décidé de créer ce théâtre de la Nature, et en 3 jours, il a trouvé un site charmant. Il y a construit, au milieu des arbres et des sapins, une scène très pittoresque, et, profitant de l'inclinaison du terrain, il a installé une quantité de chaises et de banquettes, si bien disposées que de partout les spectateurs voient et entendent merveilleusement les artistes.



### **Représentations au théâtre des Rochers en août 1908**

Le docteur CHARRY avait décidé d'apporter au théâtre de plein air sa foi, son ardeur et sa haute compétence. Il le fit avec l'enthousiasme, la générosité et l'esprit d'ordre qui le distinguent. Le succès le plus complet devait récompenser son zèle. Grâce à son inlassable activité, les œuvres des personnages illustres ont été offertes aux multitudes pour leur anoblissement et leur plaisir esthétique. Il est placé sous la direction de monsieur SILVAIN, de la Comédie Française, et de monsieur René GARNIER.



Il y a eu 5 représentations au théâtre des Rochers en 1908 sous la direction de madame Louise SILVAIN et de son mari, tous les deux de la Comédie Française, comme on peut le lire dans « le Petit Parisien » du 5 août 1908 :

- **Dimanche 9 août 1908**, *Athalie* avec la musique de MOREAU, interprétée par les solistes et les chanteurs de Saint-Gervais,
- **Mardi 11 août**, *la Fille de Roland*, de monsieur Henri de BORNIER. On peut en lire un compte rendu dans le journal « La Dépêche » du 12 août 1908 : « *Tout le monde connaît la Fille de Roland, l'œuvre est magistrale. Elle produit sur les masses, même sur celles qui sont le moins préparées aux spectacles de grande envolée une impression profonde. Les vers sont beaux, pleins, impeccables, les scènes habilement préparées. Un souffle du plus pur patriotisme se dégage constamment de la pièce et passe dans la foule enthousiaste comme un frisson d'orgueil et de fierté. La Fille de Roland n'a pas été écrite pour une scène en plein air. Toutefois elle s'adapte à merveille au site incomparable des Rochers. Tout autour du mamelon isolé sur lequel se dresse le théâtre, les cimes neigeuses, immenses des Pyrénées semblent rappeler les temps héroïques ou Roland, dans ces mêmes vallons, tombait, frappé, sonnait l'olifant glorieux.*

*Ce qui ajoute encore aux effets doublement impressionnants du paysage et de la poésie tragique, c'est le voisinage de la Pique dont les eaux turbulentes et rageuses rappellent les mugissements de l'orgue dans nos vieilles cathédrales. Messieurs SILVAIN et GARNIER ont su, l'un par sa science artistique, l'autre par son habileté d'administrateur, faire du théâtre des Rochers, la première et peut-être l'unique scène de nature de France. Ils n'ont pas atteint ce résultat seulement en construisant leur amphithéâtre à la Réserve des Rochers. Ils y sont parvenus surtout par le choix des œuvres interprétées. Ils ont manifesté par-là une conception hardie peut-être, mais sûre de l'art vrai, de l'art antique, et il faut leur être gré de ce qu'ils ont fait.*

*La représentation n'a pas déçu l'attente du public. A 4 heures et demie précises, un son de cloche annonce le spectacle, ... et bientôt Silvain (Amaury) fait son entrée sensationnelle. Dans ce rôle de Ganelon, Silvain n'a été ni supérieur à lui-même, il est resté Silvain, le grand tragédien à la diction impeccable, au geste solide. A côté de lui, Louise Silvain a été tour à tour saisissante d'ardeur dramatique et de douceur infinie ... JOUBE, notre compatriote puisqu'il est Saint-Gaudinois s'est surpassé. Jeune encore ; mais assuré d'un avenir brillant, il a révélé un réel talent dans le rôle de Gérald ... La foule n'a pas ménagée ses ovations et à plusieurs reprises, les artistes ont été rappelés et acclamés ».*



**Les artistes**

- **Jeudi 13 août**, *Velléda*, pièce en vers de monsieur Maurice MAGRE, originaire de Toulouse, interprétée par la troupe du théâtre du Ramier. On peut lire à cet effet dans le journal « La Dépêche » : « *C'est demain, jeudi 13 août que sera représentée au théâtre des Rochers, sous la présidence d'honneur de monsieur Jean CRUPPI, ministre du commerce et originaire de Toulouse, Velleda, de Maurice MAGRE. Tous les artistes de l'Odéon : mesdemoiselles BRILLE, de POUZOLS, GRIMBECH, FABER, MANCINI, HERICK ; messieurs DORIVAL, PERRIN, JOUBE, DARRAS, FABRE, interprètes de l'œuvre de notre jeune compatriote, sont arrivés de Paris et règlent, sous la haute direction de l'auteur et du distingué régisseur général de l'Odéon, monsieur DERBILLY, les derniers détails d'une mise en scène qui provoquera de très artistiques impressions.*  
*L'admirable décors de FOURES sera du plus heureux effet dans le cadre à la fois idyllique et sauvage de nos majestueuses et vertes montagnes. Pour faciliter le retour à Luchon, avant le complet déclin du jour, le docteur CHARRY a décidé de faire commencer Velleda à 4 heures très précises. La location pour cette unique représentation qui est littéralement assiégée se continuera seulement jusqu'au jeudi 13 août midi, au café Brugié.*- **Samedi 15 août**, *Electre*, tragédie de Sophocle ; *le Cyclope*, comédie d'Euripide, adaptées par Alfred POIZAL,



**Madame Louise SILVAIN dans *Electre***

- **Dimanche 15 août**, *Saül*, tragédie d'Alfred POIZAL, d'après ALFIERI.

Ce théâtre se trouvait bien sur le territoire de la commune, comme le montre le compte rendu du 28 août 1908 dans les délibérations municipales, ou monsieur MAGNIER donne 250 francs à la commune pour les pauvres (voir annexe 2). On trouve encore en 1910 d'autres informations sur des représentations dans un théâtre qui a pour nom le « théâtre de la Nature », toujours dirigé par monsieur MAGNIER, directeur du Casino de Luchon, mais qui semble plutôt implanté à Luchon...

On reparle de ce lieu en 1912 par l'intermédiaire d'une société anonyme française en formation : « La Protection Hypothécaire » dont le siège social est à Paris. Les fondateurs sont MM. TRESPAILLE, FADHUILE et MARCHIS. M. TRESPAILLE apporte à la société divers immeubles situés à Gaud et à Cierp, mais surtout une propriété dite des Rochers, sise à Saint-Mamet et Luchon, traversée par la rivière « la Pique », comprenant : usine, matériel hydraulique et électrique, machine à faire de la glace (système Piclet), parc d'agrément, constructions et une chute aménagée de 10m pouvant être portée à 38m. MM. TRESPAILLE et FADHUILE apportent également deux pièces de terre sises à Saint-Mamet, quartier de Castelvialh et divers droits d'appui de barrage, de dérivation des eaux et de riveraineté permettant d'aménager sur la Pique une chute susceptible de porter la première de 38 mètres à 110 mètres.



### **Le dernier bâtiment restant**

Maintenant, seuls les quelques « pêcheurs archéologiques, amoureux du Passé » peuvent encore être intrigués par ces quelques ruines et traces visibles le long de la Pique, derrière la salle des fêtes du village. Il s'agit du canal de déviation de la Pique qui amenait l'eau nécessaire aux installations de lavage du minerai.



**Quelques vestiges sont encore visibles**





**L'eau était renvoyée dans la Pique après le lavage du minerais.**

Les aménagements pour la construction des centrales hydro-électriques ont commencé en 1916 par la Compagnie d'Electricité Industrielle (ingénieur en chef : monsieur N. VINAS, ingénieur I.E.T.) qui a mis en œuvre les équipements de la centrale de la Pique Inférieure (8 MVA en 1919).



**Centrale de la Pique inférieure**



**Schéma des centrales luchonaises**

La mise en service de l'usine de production d'électricité de la Pique Inférieure a eu lieu en 1918. Elle fut la première de la région. Elle comprend une prise d'eau unique sur la Pique. Un canal d'amenée à flanc de montagne, d'une longueur de 2500m pouvant débiter 5m<sup>3</sup> par secondes, conduit les eaux à une chambre de mise en charge. De cette chambre part une conduite forcée amenant l'eau à l'usine constituant ainsi une chute de 165 mètres. La centrale est équipée de 4 turbines Francis tournant à 1000 tours minute, accouplées à 4 alternateur triphasés pouvant fournir sous 10000 volts une charge totale de 6000 kW. L'énergie produite est transportée par une ligne de 10000 volts aux postes éleveurs de Luchon.

Mais déjà, en 1919, une révolution industrielle apparaît : l'apparition de l'électricité dans la métallurgie. Un ingénieur parisien, monsieur Victor POPP a eu l'idée de moderniser, par le concours de l'électricité, les procédés actuels de métallurgie grâce à un four électrique, dit à résistance. Dans le four électrique, tel qu'il a été conçu, l'objectif unique a été de substituer à la chaleur produite par la combustion du charbon dans les fours primitifs, celle beaucoup plus élevée de l'arc électrique. Les 3000 degrés de cet arc ont permis de fondre des matières telles que la silice ou l'alumine, considérées comme absolument réfractaires.



Le nouveau four électrique à résistance de monsieur POPP a réuni beaucoup d'avantages : maintien d'une température élevée pendant le temps souhaité, possibilité de réguler la température à 20 degrés près, afin d'éviter toute action oxydante. Dans ce four, la résistance opposée au courant est constituée par des grains de charbon disposés entre des plaques de protection, d'une composition spéciale, dont les faces intérieures forment la cuve du four où les matières à traiter sont placées. Le tout est rigoureusement clos pour éviter tout contact avec l'air extérieur et la moindre déperdition de chaleur.

**Nota :** Victor POPP est né à Vienne le 5 mars 1846, fils de Georges POPP médecin à la Cour impériale, le jeune Victor acquiert une formation scientifique à l'École polytechnique de Vienne dont il est élève de 1862 à 1865.

Il obtient en 1881 l'autorisation de monter un premier réseau d'air comprimé et il fait installer des horloges pneumatiques dans Paris. Le 20 janvier 1882, le *Moniteur Officiel de l'Électricité*, publiait une nouvelle surprenante : désormais nous pourrions pour cinq centimes par jour recevoir l'heure à domicile par des horloges pneumatiques. Des horloges pneumatiques avaient déjà été implantées avec succès dans Paris. Il éclaira, pour la première fois, au moyen de lampes à arc, le 1<sup>er</sup> mai 1889, lors de l'inauguration de l'Exposition universelle, les grands boulevards et la place de l'Opéra.

Il est inventeur d'un four électrique à résistance en 1911, fondateur d'une « *Compagnie Popp pour le traitement des métaux par l'électricité* » en 1912 et il est propriétaire d'usines à Puteaux et à Saint-Mamet destinées au traitement des minerais de zinc.

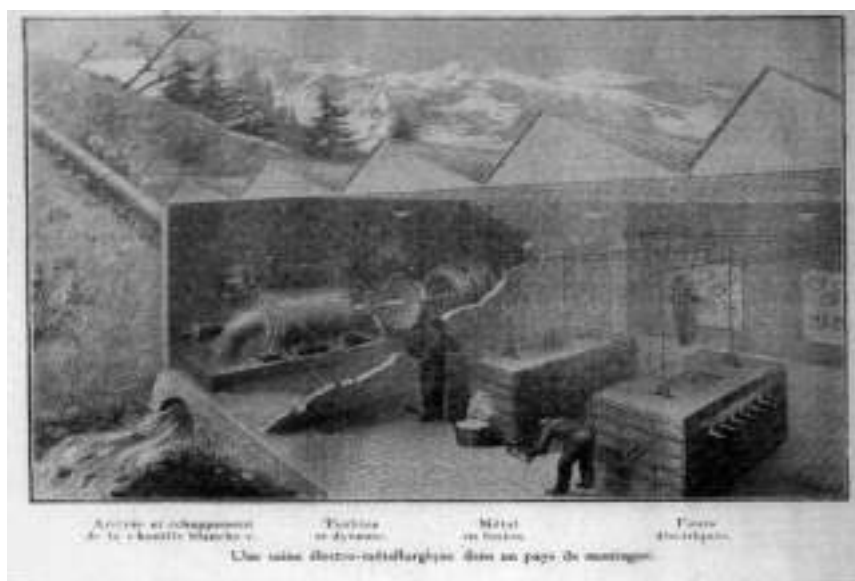


**Victor POPP**



**Horloge pneumatique**

C'est ainsi qu'en 1919 on peut lire dans une revue technique « ... *A Saint-Mamet, une blanche villa, enfouie dans l'ombre des hautes futaies, se signale à l'attention du touriste par son aménagement extraordinaire. Son aspect débonnaire dissimule une véritable usine et quelle usine ! Sous l'effet d'une chute d'eau voisine, d'une puissance de 250 chevaux, se meuvent des turbines qui entraînent des dynamos et leur font produire un courant électrique, transformé en chaleur pour distiller des minerais de zinc et en extraire le métal et pour fondre des déchets de différents métaux (cuivre, laiton, aluminium, tain, ...). Ces opérations s'effectuent dans divers fours électriques d'un système ingénieux, entièrement nouveau. Bref, l'ensemble de cette installation constitue une usine électro-métallurgique dernier cri.* ».



**Vue de l'intérieur de l'usine en coupe**

On retrouve le lieu sur le cadastre de 1837, mais sans les bâtiments.



**Extrait du cadastre de 1837 du secteur de la Fabrique**

Les bâtiments sont visibles sur le cadastre de 1952.



**Extrait du cadastre de 1952 du secteur de la Fabrique**

Le lieu porte encore aujourd'hui le nom de « Fabrique ».



**« Fabrique » aujourd'hui entre EDF et Salle des Fêtes**

## Le village de Saint-Mamet

### Le cadastre

Le cadastre est né de la nécessité de recenser les biens fonciers et leurs propriétaires afin de fixer l'impôt. Sous l'Ancien Régime, le cadastre est systématique dans le Midi car la taille (le principal impôt du Roi) y est réelle, c'est-à-dire qu'elle est assise sur des biens fonciers. Une loi du 15 septembre 1807 institue le cadastre parcellaire appelé aussi napoléonien du nom de son fondateur. Ce cadastre est fait par arpentage systématique des parcelles. Il commence à la création du département en 1790 et est achevé en 1837. Des plans sont établis après les expertises de terrain. En 1930, une loi facilite la révision des évaluations foncières et prescrit la rénovation générale des anciens plans et leur conservation aux Archives départementales. La rénovation débute vers 1930 dans le département et se termine en 1952.

Sur le plan documentaire, le cadastre napoléonien, juxtapose :

- une documentation figurée (ou graphique) : les plans cadastraux, où l'on distingue les tableaux d'assemblage et les feuilles parcellaires ;
- une documentation dite "littérale" qui articule deux types de registres :
  - les états de section : considérés comme la légende des plans, ils présentent par ordre croissant et pour chacune des "sections" entre lesquelles le territoire communal a été divisé, la liste des parcelles qui la composent ainsi que divers renseignements liés à celles-ci : nom et adresse des propriétaires, nature des propriétés (terre cultivée, pré, bois, maison d'habitation, bâtiment d'exploitation, fabrique, etc.).



**Etat des sections**

- les matrices cadastrales : ces registres indiquent pour chaque contribuable la liste des propriétés, bâties ou non bâties, au titre desquelles il est imposable.



**Matrice cadastrale**



## Cadastre de 1837 – Lieux-Dits de Saint-Mamet

**Nota :** Accès du cadastre de Saint-Mamet par le site des Archives départementales de la Haute-Garonne en ligne → Iconographie → Lieu : Saint-Mamet → Plans du cadastre napoléonien page 1 et pages 4 et 5 pour la révision de 1952.



**Tableau d'assemblage et plan**



**Section A du village**

### **Section A du village – 1<sup>ère</sup> feuille :**

Village

A gauche du chemin Neuf : Auderot, Marcadaou, Prat det Piquet, Prat de Caze, Aiguillon, Campo de Lane.

A droite du Chemin Neuf : Vartengue et Chemin Neuf, Saboudigue, Trémesaygues.

### **Section A du village – 2<sup>ème</sup> feuille :**

Cadaplas, Sescoués, La Hont, Lio, Tes, Costés, Boilas, Gestes, Honterette, Estéré Labasses, Camp Barrat, Sariouatech.



**Section B de Burbe**

**Section B de Burbe – 1<sup>ère</sup> feuille :**

Fabrique, Cournudero, Pontet, Monsariou, Trepères, Artiguillon, Pouy.

**Section B de Burbe -2<sup>ème</sup> feuille :**

Font de Burbe, Sacoume, Maribail, Cubage, Laous, Sallet, Laous de Régades, Portillon.

**Section de Burbe – 3<sup>ème</sup> feuille :**

Bosc de Dessus, Bois Neuf, Hombré de Burbe, Arrévéro (La Révéro en 1952), Les Clots, Coumatédous, Soulan det Portillon, Cap de la Braquère, Cloto.

**Cadastre –Révision de 1952**



**Approbation de maire de Saint-Mamet, Jean-Marie SEMELY et des classificateurs**

Les chemins selon les cadastres de 1837 et 1952 :



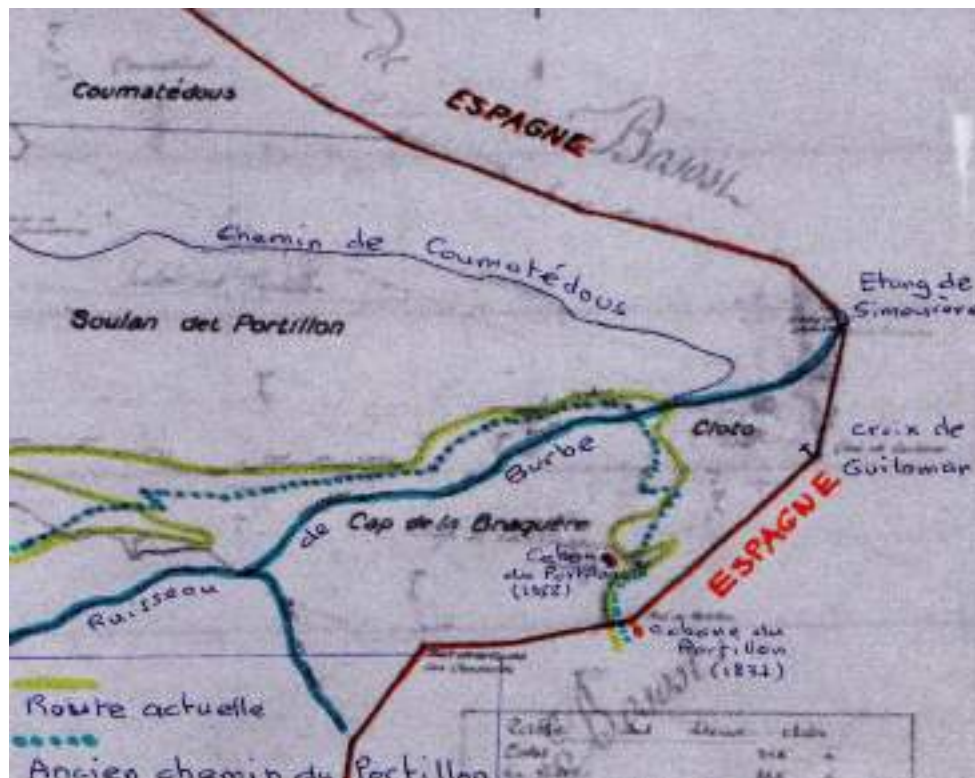
Les chemins du village :

- Chemin Neuf, du pont de Saint-Mamet à l'église,
- Chemin de Montauban à Saint Mamet,
- Chemin Bayle de Piqué,
- Chemin de Burbe,
- Chemin du moulin,
- Chemin de la Hont,
- Chemin de Cadaplas,
- Chemin de la Hontete.



Les chemins de Burbe (de Saint-Mamet au col du Portillon) :

- Chemin Neuf du Portillon (sensiblement le tracé actuel de la route),
- Chemin du Portillon suivi du chemin du Bout de la Coume (de l'actuel camping G.C.U. à l'entrée du Val de Burbe),
- Chemin du Portillon (ancien tracé) du poste de douane à la cascade Sidonie),
- Chemin de Sacoume (ancien tracé du chemin du Portillon),
- Chemin de Peyres Juntas et de Poupe... ?,
- Vieux chemin du Portillon qui arrive au col, entre la route actuelle et le ruisseau de Burbe,



**Remarque 1 :** Le ruisseau de Burbe change de nom, il s'appelle ruisseau de Bout de Burbe ou ruisseau de Fond de Burbe de sa jonction avec la Pique jusqu'au pont de Sacoume, puis ruisseau de Burbe jusqu'à sa source.

**Remarque 2 :** on trouve sur la révision du cadastre de 1952 des modifications et compléments :

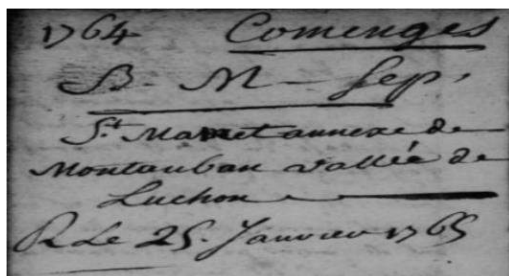
- La route du Portillon sous l'appellation : chemin départemental n°27 du Pont de Cazaux à Bossost,
- Chemin du Prat de la Hont, prolongé par le chemin de Culège qui rejoint le chemin du Bout de la Coume,
- Chemin de la Fontaine de Bellan (en provenance du village par la Hont), prolongé par le chemin de la Revero, puis par le chemin des Coumatédous qui arrive au pied du col du Portillon. C'est certainement ce chemin qui était utilisé pour le trafic des mules vers l'Espagne.



## L'église et la religion

Les paroisses luchonnaises étaient sous la direction de l'archiprêtre de Salles. Le « Pouillé » de 1387 donnait Luchon comme archiprêtré « archipresbyteras Luxonis », mais il fut transféré à Salles dès avant 1533. Ces archiprêtres étaient, en 1786, composé de 13 paroisses, et avait sous sa direction 6 curés et 7 vicaires, lesquels devaient diriger le salut de 3200 âmes de montagnards.

A Montauban-de-Luchon un peu avant la Révolution, le curé est BAZERQUE et son vicaire ROLLAND est aussi vicaire de Saint-Mamet qui est une annexe de Montauban.



### Saint-Mamet annexe de Montauban

Sur ces deux dernières communautés s'étendaient les possessions de l'Ordre de Malte de Frontès. En 1786, le commandeur était monsieur de MONGEY. Tous les biens furent vendus à la Révolution, en prairial an III et frimaire an IV, c'est-à-dire ceux de l'hospice de Jouéou (18 ha) et ceux au pied du portillon de Burbe.

Les travaux de rénovation de l'église de Saint-Mamet furent commandés par l'abbé André CARRERE à l'architecte Mathieu SALLES en février 1844. Trouvant que cette dernière n'était pas suffisamment longue, il fit modifier les plans. En effet, l'église ancienne possédait une nef de 5,50m de large par 7,00m de long avec au nord une chapelle sans autel. L'édifice mesurait environ 19m de long sur 14m de large. Mathieu SALLES réalisa aussi le presbytère de Saint-Mamet et celui de Montauban.

**Nota :** L'abbé André CARRERE est né le 6 avril 1798 à Bourg-d'Oueil. Après ses études théologiques au Petit, puis au Grand Séminaire de Toulouse, il fut ordonné prêtre par monseigneur de CLERMONT TONERRE le 6 janvier 1824 et installé curé de Montauban-de-Luchon et de Saint-Mamet le 8 janvier. Il fut curé de Saint-Mamet jusqu'en 1864. Il est enterré au cimetière de Montauban-de-Luchon avec son neveu Blaise CARRERE, lui-même curé de Montauban de 1869 à 1910.



**L'abbé André CARRERE**



**Monument en l'honneur de l'abbé André CARRERE au cimetière de Montauban**

Il semblerait que la nef originelle se trouvait en-dessous du niveau du sol. Cette configuration semblerait indiquer que dans l'ancien édifice, dans lequel après avoir franchi l'entrée et passé sous le clocher, il fallait descendre pour y pénétrer.

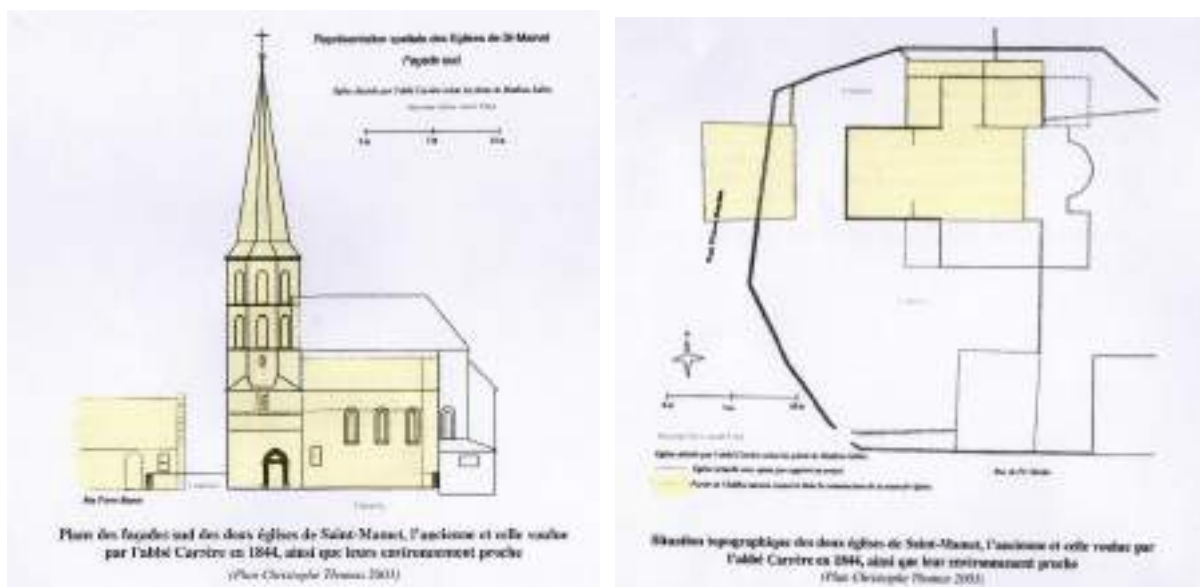


**L'église vers 1834**



**L'église aujourd'hui**

L'église de Saint-Mamet était menacée d'interdiction par monseigneur d'ASTROS en 1845, du fait de sa vétusté. Les fonds manquent et le chantier fut arrêté durant deux ans, obligeant l'abbé à exercer son office à l'abri du clocher. Le salut de l'église, après de multiples déboires, est dû à un investissement sans fin de l'abbé CARRERE. L'abbé avait, soit disant trouvé un trésor dans les ruines de Sainte-Christine, au-dessus du village



### Plan des aménagements

L'édifice fut couvert le 2 janvier 1849 et inauguré à Pâques. Les deux autels furent consacrés par l'archevêque de Bordeaux le 29 juillet de la même année.



### Plaque de marbre encadrée à droite de la porte d'entrée

**(Gestion Pierre SACARRERE – Maire – 1846)**

« Ne visitez pas l'église, vous n'y puiseriez que des sentiments de pitié et d'indignation », proclama magistralement Nérée BOUBÉE. Et le docteur Ernest LAMBRON fait chorus : « L'intérieur est des plus simple, je n'ose pas dire des plus pauvres, puisqu'elle possède les peintures de Romain CAZES ».

Henri PAC dans son ouvrage sur les églises du pays de Luchon n'est pas du tout d'accord. Il nous dit que : « Le clocher est trop important pour la nouvelle église qu'il écrase de son poids, mais il a tout de même des qualités sans avoir, il est vrai, la grâce et la sveltesse de celui de Saccourvieille ». C'est un clocher octogonal massif, à base carrée, à retraits, et à flèche hardie surmontée d'une croix. Deux meurtrières, ajourant le premier étage, pouvaient être utilisées pour la défense. Au midi du bâtiment, on peut voir un porche roman du XIIème siècle, avec l'additif d'un tympan gothique portant la date de 1526.

Le très beau porche comprend 2 piliers à colonnettes pourvues de base et de chapiteau ; celui de droite agrémenté de 3 têtes : 2 géminées, 1 isolée, avec de part et d'autre, la fantaisie d'un escargot (*est-ce en relation avec le surnom des habitants de Saint-Mamet : les « carcouilles » ou « carcoulhès de Sen-Mamet » mangeurs et vendeurs d'escargots ?*). Le pilier de gauche est semblable, mais il n'y a ni tête, ni escargot.



**Chapiteau du pilier à 3 têtes**

Le tympan, en marbre de Saint-Béat, est à archivoltes multiples : deux triangulaires, deux semi-circulaires, alternées ; elles encadrent, dans une niche gothique à trois lobes, Saint-Mammès en Evangéliste, puisqu'il tient un livre à la main, et bénissant de la main droite. A droite, une date 1526, à gauche, un chrisme très particulier avec les monogrammes de Jésus-Christ : I.S. (Jésus Sauveur) et celui de Marie : (Ave Maria) surmontés de leur symbole : le soleil et la lune. Le décor de lauriers est effacé à la Révolution.



**Détails du tympan**

Cette porte d'entrée, avec ses pieds droits moulurés et les figurines sculptées sur le chapiteau de droite, appartient, selon toutes les apparences, à l'église romane primitive incendiée, ainsi que le village, le 15 septembre 1711.



**Nota** : Anatole de ROUMEJOU (1832-1902), né dans le Périgord, était un spécialiste de l'archéologie monumentale. Il a été un des membres fondateurs de la Société historique et archéologique du Périgord en 1874 et il en est devenu le Président en 1893. Il est souvent venu dans le Luchonnais et a laissé un grand nombre de dessins et croquis de paysages, monuments et personnages locaux. Le portail de l'église de Saint-Mamet avait retenu toute son attention et il en a exécuté deux croquis en 1868 et en 1879.



### Portail de l'église par Anatole de ROUMEJOU

L'intérieur est très gothique-Napoléon III, et par conséquent, comme toute copie de cette époque, d'un goût discutable. On peut y voir trois nefs : une centrale, à trois croisées d'ogives et clé de voûte (une grande et deux petites) puis, de part et d'autre, trois croisées de même surface, le tout soutenu par 4 colonnes qui ne manquent pas de sveltesse et qui supportent trois arcades plein cintre.



### L'intérieur de l'église

Mais il y a une compensation, les belles fresques de Romain CAZE. La réalisation des fresques fut confiée à Romain CAZE, élève d'INGRES et de ROQUES, de 1850 à 1851. La coupole dorée, inspirée de l'art byzantin fut réalisée avec l'aide de Bertrand BERNARD.



**Romain CAZE**

**Nota :** Romain CAZE est né à Saint-Béat en 1808 et est décédé à Bagnères-de-Luchon en 1881, dans la villa Colomic, aujourd'hui Hôtel de ville de Luchon. En plus des fresques de l'église de Saint-Mamet, Romain CAZE a réalisé celles de l'église de Bagnères-de-Luchon et celles des thermes.

C'est dans la petite église de Saint-Mamet que Romain CAZE exécute son premier essai de décoration. Simple générosité de sa part, car le prix accepté pour ce début ne le remboursera pas de l'achat des ors. Il en a coûté 4500 francs (environ 15000€), partagé entre la commune pour 3000 francs et monsieur l'abbé CARRERE pour 1500 francs. Mais la société luchonnaise fréquentait, à la saison, le petit village proche et la réussite pouvait entraîner d'heureuses conséquences. Cet ensemble constitue à lui seul la première manière du peintre qui devait, aussitôt après, modifier profondément sa technique. Dans cette œuvre de début, CAZE a suivi les traces des enlumineurs du moyen-âge. Même façon de poser l'or, de boucher les fonds, de dessiner et de grouper les personnages, mêmes attitudes. Seule l'expression des visages est moderne. La décoration due à Romain CAZE est empruntée à l'art byzantin ; la voûte principale et les piliers sont bigarrés de diverses couleurs. Les fresques proprement dites sont dans la demi-coupole, l'hémicycle de l'abside et dans la chapelle latérale droite. Ernest LAMBRON en donnait les descriptions suivantes :

- Groupe de Jésus, de Marie et du Précurseur – Dans la demi-coupole, Jésus Christ tient dans sa main droite le livre de la vie ; la Saint-Vierge, sa mère, est prosternée et encadrée à sa droite par l'Etoile du matin et à sa gauche se tient debout Saint Jean, premier prophète.



**Le collège apostolique**

- Réunion des apôtres – En dessous de la coupole, sont rangés les douze apôtres qui ne sont pas disposés dans l'ordre traditionnel du « Credo », mais chacun d'eux est indiqué par ses attributs et, de plus, a son nom inscrit au-dessous de ses pieds. Une inscription latine les présente : « *Les amis de Dieu, colonnes de l'Eglise, les Saints Apôtres* ».
- Saints patrons – Saint Mammès, patron de la paroisse, qui porte sur ses épaules la peau de mouton dont les bergers montagnards se couvraient, car il fut lui-même un pasteur, ce qu'il reconnaît avec la plus grande humilité et que nous rappelle l'inscription : « *J'ai peu travaillé, et trouvé un grand repos* » et Saint-Bertrand, premier évêque de Saint-Bertrand-de-Comminges, le chef hiérarchique du saint pasteur et le restaurateur chrétien de toute la contrée comme le précise l'inscription « *Envoyé par Dieu pour prêcher l'Evangile aux pauvres* ». Un vieillard de la maison SARRIEU aurait servi de modèle pour Saint-Paul
- La fuite en Egypte – Derrière l'autel de la chapelle latérale droite, se trouve la fuite en Egypte, que dirige et protège un ange gardien, envoyé pour dire à Joseph : « *Lèves toi, prends l'enfant et sa mère et fuis-en Egypte* ». Dans la broderie que porte la tunique de la Sainte-Vierge, l'artiste a signé son œuvre : Romain CAZE, 1851.



### **La fuite en Egypte, la Sainte Famille et son âne**

A l'exemple de nos grands maîtres des temps passés : Rubens, Michel-Ange, Raphaël, l'artiste a pris, dans ses peintures, ses modèles parmi des parents, des amis, des autorités civiles ou religieuses de la localité, de simples particuliers de la ville ou du village. Ainsi, saint André est sous les traits du vénérable curé CARRERE ; Saint-Pierre d'un savant médecin de Luchon, le docteur LAMBRON ; saint Jacques, d'un vieux Luchonnais, soldat du Premier Empire, mademoiselle P.S. pour Saint Jean, monsieur M.B. pour saint Paul, mademoiselle M.T. pour la vierge, monsieur T.M. pour saint Jean-Baptiste, mademoiselle B. pour saint-Simon.

Maurice GOURDON signale une autre œuvre : « ... *A gauche en entrant dans l'église, est appendue une toile à laquelle on trouve généralement un certain mérite. Elle représente la rencontre de Notre-Seigneur et de la Vierge sur la route du calvaire. Son histoire est assez curieuse. Dans l'ancienne église, elle était exposée sans cadre derrière le maître autel. Plus tard, pendant la révolution de 1793, elle fut recueillie chez une famille du village et, au plus fort de l'hiver, faisait office de couverture sur le lit de ces pauvres gens. Elle passa ensuite quelques années, roulée dans les combles du presbytère, avant d'occuper sa place où nous la voyons aujourd'hui ...* ».

Cette toile du portement de la croix est une huile sur toile du XVIIème siècle, peut-être un don effectué après l'incendie de 1711. Elle est attribuée à Jan Van Den HOECKE, peintre de l'école hollandaise.



**Le portement de la croix XVIIème siècle – Jan Van den HOECKE**

Une autre toile ancienne est encore à identifier ...



Il y a également dans l'église quelques toiles de Pierre BAYSSE (voir le chapitre : Saint-Mamet, la poésie, les artistes et les hommes célèbres).

A signaler l'horloge, installée le 8 novembre 1930, par le maire Edouard SARRIEU.



**Ancienne horloge**



A signaler également l'escalier de la chaire, en fer forgé, réalisé vers 1850. Elle repose sur un pied unique en métal. On peut y voir une certaine ressemblance avec la magnifique grille de Saint-Aventin qui est du XIIème siècle. La chaire et l'escalier ne sont plus en place aujourd'hui.



**Escalier de la chaire**

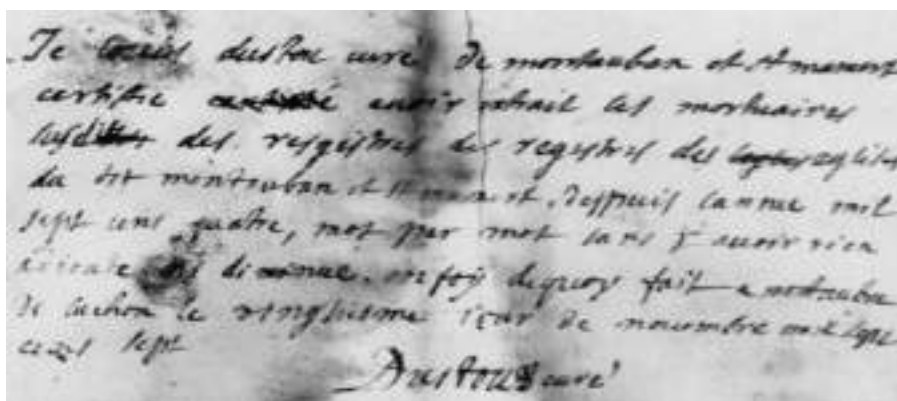
L'actrice Eve LAVALLIERE aimait y faire halte dans les années 1895/97, lors de ses passages à Luchon.

### **Les curés de Saint-Mamet :**

Avant la Révolution, l'église de Saint-Mamet est une annexe de celle de Montauban-de-Luchon. Des actes concernant Saint-Mamet seront donc enregistré à Montauban-de-Luchon.

A Montauban-de-Luchon, les archives sont tenues à partir de 1704. Il faut signaler le fait qu'elles sont très bien tenues et donc très lisibles. On trouve successivement :

- **Noble Louis DUSTOU**, « *prestre et curé du lieu de Montauban* », né vers 1649 à Montauban et décédé à Montauban le 6 mars 1716. Les DUSTOU sont une vielle famille noble. On retrouve sur des actes de procès, en 1612 Hector DUSTOU, seigneur de Montauban et en 1688, Anry DUSTOU, seigneur de Montauban et Médan.



**Déclaration de Louis DUSTOU de 1704**

noble Louis DUSTOU prestre curé du lieu de montau  
 est decédé le sixieme mars mil sept cent soixante  
 six ans. Il a esté enterré dans  
 l'église de presbiterie du dit lieu par moy Duffaure  
 signé avec M. de son enterrement henry Joudemille  
 et thomas peyrou brasiers du dit lieu vequant de signer  
 sur dit acte de noy's au soy de quoy me suis signé  
 Duffaure

**Acte de décès de Noble Louis DUSTOU en 1716**

- **Maitre Dominique de MERITENS**, curé, né en 1661 à Bagnères-de-Luchon et décédé le 18 septembre 1704 à Montauban. Il est le fils de François de MERITENS, seigneur de Montauban-de-Luchon et arrière-petit-fils de Marc Antoine de MERITENS, seigneur de Villeneuve-en-Couseran, de Bethmale et de Castillon.

Maitre Dominique de meritens curé de montauban  
 est decédé le dixhuitieme septembre mil sept cent  
 quatre ans. Il a esté inhumé dans  
 l'église du dit lieu le dixhuitieme du dit mois et en  
 dans la presbiterie de l'église du dit lieu par moy Duffaure  
 vicair' curé de ce lieu curé et seign' curé de  
 dit lieu qui ont signé de noy's signer Duffaure

**Acte de décès du curé Dominique de MERITENS**

- **Guillaumes DUFFAURE** est curé en 1704 à Montauban et vicaire pour Saint-Mamet. On commence à retrouver des actes d'habitants de Saint-Mamet sur les registres de Montauban-de-Luchon :Magdelaine SABONADE, née vers 1650.

Magdeleine Sabonade du lieu de St. mamet  
 de maison cinquante ans. Elle est  
 est decedee le treizieme du dit mois de mars mil sept cent  
 quatre, a esté enterrée dans l'église de St. mamet par moy curé  
 au dans la presbiterie de St. mamet par moy curé  
 soussigné prescus henry Joudemille et thomas peyrou  
 du dit lieu qui ont signé de noy's signer

Duffaure

**Acte de décès de Magdeleine SABONADE, de Saint-Mamet, du 13 mars 1704**



Pour le baptême de Jean SACARRERE, le témoin est maître Jean-Pierre COLOMIC prêtre et chanoine de Bagnères.

Handwritten text from a baptism record. The text is in French and mentions the baptism of Jean Sacarrere, with witnesses including Jean-Pierre Colomic, a priest and canon of Bagnères.

### Naissance de Jean SACARRERE le 6 janvier 1721

- RAVY, vicaire en 1720,
- Julien SUBERCAZE, vicaire en 1721,
- Jean QUINE, prêtre et curé de Montauban est né vers 1703 et décédé le 1<sup>er</sup> octobre 1741 à Montauban. Son corps a été inhumé près de l'autel dans l'église de Montauban en présence de l'archiprêtre LAVIGNE de Sales de Luchon, d'Alexandre SAINT-MARTIN, vicaire d'Antignac et de Jacques BARRERE, premier consul de Bagnères.

Handwritten text detailing the death of Jean Quine, priest and curé of Montauban, on October 1st, 1741. The text describes his burial and the presence of witnesses including Alexandre Saint-Martin and Jacques Barrere.

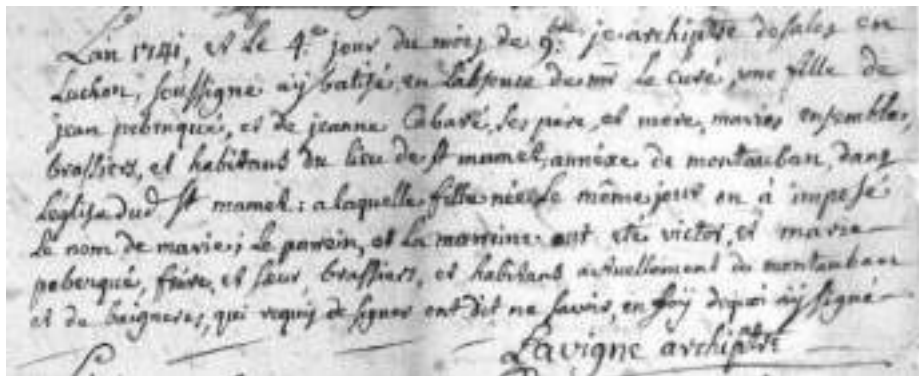
### Décès de Jean QUINE prêtre et curé de Montauban

- Etienne SACARRERE est curé et chanoine de Bagnères de Luchon dès 1722.

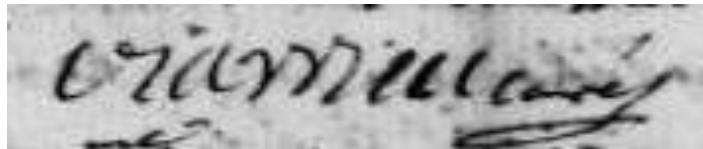
Handwritten signature of Etienne Sacarrere, Curé et chanoine.



- **LAVIGNE** est l'archiprêtre de Salles, curé de Saint-Mamet de janvier à décembre 1741



- **Joseph Ovide VIARRIEU**, curé de Montauban et de Saint-Mamet dès décembre 1741 jusqu'à 1770. L'archiprêtre LAVIGNE a officié d'octobre à décembre 1741.



Le curé VIARRIEU est témoin au mariage de sa nièce Marie Rose à Montauban le 11 février 1754. Sa nièce signe « LORIAL dite VIARRIEU »

- **SARRIEU**, vicaire de Saint-Mamet en 1751



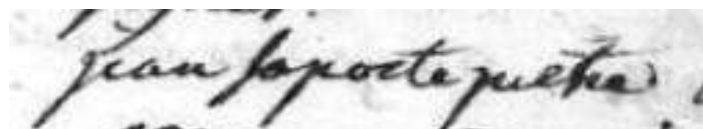
- **Gabriel SOURD LAPORTE**, curé de Juzet en 1754



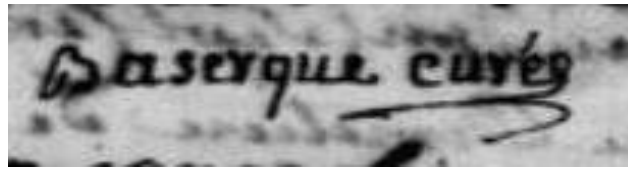
- **Bertrand FONDEVILLE**, curé de Lège en 1754



- **Jean SAPORTE** vicaire de Saint-Mamet à partir de 1770



- **BAZERQUE** curé de Montauban à partir de 1771. Il fut un vicaire de Pointis-de-Rivière de 1768 à 1770, puis curé dudit lieu de 1700 à 1771.



**Nota** : L'état des paroisses du diocèse de Comminges en 1786

En 1783, Mgr Eustache-Antoine d'OSMOND, évêque de Comminges, fit envoi aux prêtres desservant les paroisses de son diocèse d'un questionnaire concernant l'état de leur cure. Déjà en 1756, le bureau de chaque diocèse avait réclamé de ses ressortissants le détail de leurs revenus. Selon l'abbé POMIAN sur 358 paroisses seulement 310 ont répondu. Quarante-sept questions ont été posées que l'on peut classer sous 4 rubriques : la paroisse avec ses bénéficiés et ses charges, la situation matérielle du desservant, la communauté en ses parties constituantes et l'état économique et social de la population.

Sur le tableau suivant, on peut noter le nom du desservant pour les différentes cures de l'archiprêtré de Salles-de-Luchon et leur attitude envers le serment civique. Tous ont juré sauf le curé de Bagnères-de-Luchon et le vicaire de Barcugnas.

**ETAT DRESSÉ EN 1790**  
par l'abbé POMIAN :  
**DES CURES, VICAIRES ET PRÊTRES DU DIOCÈSE DE COMMINGES**  
LEUR CONDUITE PENDANT LA RÉVOLUTION

**XV — ARCHIPRETRE DE SALLES DE LUCHON**

SALLES . . . . .	1 597	44	Ar	BOUSSAC, arch.	J
Antignac . . . . .	1 605	32	A	Bertrand Martin, vic.	J
Moussigon . . . . .	1 613	9	A		
Bagnères de L. (68) . . . . .	1 621	178	M	Pegot, mort avant décret Ambron, curé	R
Barcugnas . . . . .	1 621	—	A	Soulé, vic.	R
Sodes . . . . .	1 623	15	A	Gros, vic.	
Montauban . . . . .	—	—	M	Bazerque, curé	J
St-Mamet . . . . .	—	—	A	Rolland Solle, vic.	J
Cier (69) . . . . .	1 637	83	M	Fabien Colomie, curé	J
Montmajou . . . . .	—	—	A	Redonnet, vic.	J
Luret . . . . .	—	—	A		
Gouaux de L. . . . .	1 741	34	C	Pène, curé	J
Artigue . . . . .	1 749	27	A	Berreqay, vic.	J
Juzet de L. . . . .	1 629	47	C	Forgues, curé	J

- **ROLLAND-SALLE** vicaire de Saint-Mamet vers 1787 (le curé est BAZERQUE) jusqu'à 1791. Il est originaire de Guchan. Il a pris la cure de Bagnères-de-Luchon le 7 août 1791.



Le vicaire ROLLAND-SALLE de Saint-Mamet, qui est aussi vicaire de Montauban-de-Luchon, est classé dans la catégorie « intrus de Bagnères-de-Luchon ». Ceci signifie qu'il avait prêté serment à la constitution civile du clergé. Le curé BAZERQUE a également juré.

- **MOREILHON**, prêtre de Saint-Mamet en 1792, il est originaire de Poubeau ou Jurvielle.

Le 26 août 1792, une loi condamne à la déportation tous les réfractaires.

**Après la Révolution**, on trouve :

- **André CARRERE**, curé de 1824 à 1864

L'abbé André CARRERE est né le 6 avril 1798 à Bourg-d'Oueil. Comme vu précédemment, André CARRERE a été le catalyseur de la réfection de l'église de Saint-Mamet ainsi que de son embellissement.

- **R. CLAVE** curé de 1864 à 1894 ?

L'abbé R. CLAVE devait être également un pyrénéiste convaincu car on le retrouve dans 2 excursions du Néthou :

- Le 10 septembre 1867, accompagné du vicaire JULIEN de la métropole de Toulouse. Les guides étaient REDONNET-MICHOT et G. BAJUN.
- le 27 juillet 1869, avec la vicomtesse de SAINT-JEAN, madame JUVIGNEAU de VILDE, la baronne Félix de REINACH, mademoiselle Marie de REINACH, le baron Félix de REINACH et monsieur Albert de PUYBUSQUE. Les guides étaient Charles GOUCHAN, L. REDONNET, G. BAJUN et R. BINOS. Madame JUVIGNEAU de VILDE a déposé une petite statue de la Sainte-Vierge dans une anfractuosité du rocher et la vicomtesse de SAINT-JEAN y a également porté une médaille de la Sainte-Vierge.



**Tombe de R. CLAVE devant l'église de Saint-Mamet**

- **Sylvestre. MATHIEU**, curé de 1894 ? à 1911

L'abbé Sylvestre MATHIEU est né à Bourg-d'Oueil (comme l'abbé CARRERE) en 1849. Il habitait avec sa sœur Marie, née en 1842, à Saint-Mamet

Sylvestre MATHIEU a été le curé qui a dû faire face aux problèmes liés à la mise en œuvre de la loi de 1905 concernant la séparation de l'Eglise et de l'Etat (voir plus loin).



**Monument en hommage à S. Mathieu au cimetière de Saint-Mamet**

- **Jean-Léon POUY** curé de 1911 à 1941



**Tombe de Jean-Léon POUY au cimetière de Saint-Mamet**

**Nota :** La famille POUY est originaire de Billière, Simon POUY et Pierrette JAMBAQUE ont eu 8 enfants dont 5 garçons dont 3 deviendront prêtres ! :

- Jean-Marie POUY (1873 - 1847) curé de Lécussan
- Jean-Léon POUY (1878 - 1841) curé de Melles en 1905, puis de Saint-Mamet de 1911 à 1941
- Charles POUY (1889 - 1927) curé de ...



## Les cloches de l'église de Saint-Mamet

Dans l'ouvrage déjà cité « Une voix des montagnes ou Bagnères-de-Luchon et ses harmonies » on peut lire en 1869 : « ... *De quelque côté que l'on regarde le village, le clocher en fait la poésie. Autrefois il était trop grand pour l'église et l'écrasait de tout son poids ; maintenant il est débordé par la nouvelle construction ; l'harmonie de l'église est rompue. Il faudra bien que la généreuse commune de Saint-Mamet, si dévouée à son Dieu et à son nouveau pasteur, fasse un effort pour finir ce joli travail. C'est dans l'abside de cette église que R. CAZE a inauguré son talent d'artiste religieux et distingué. Il a su, avec une habileté parfaite, graver sur la physionomie des apôtres la foi et le génie de chacun.*

*La fuite en Egypte, à l'autel de Saint-Joseph, est une bonne toile où chacun de nous, pauvres exilés de la terre, peut puiser une leçon et une consolation ... A quelques pas de l'église on voit, depuis peu d'années une séduisante habitation : c'est le presbytère. Rien n'y manque, depuis la fontaine qui murmure toujours son refrain gai et mélancolique, jusqu'à la terrasse d'où l'œil s'étend dans la vallée et peut jouir à son aise des spectacles de la nature. Et tout cela est entouré d'une grande muraille blanche ... L'amour de cette population pour leur pasteur a fait cette merveille. J'ai eu le bonheur de posséder ce prêtre, comme professeur, au début de mes études pénibles et laborieuses. Il fut pour moi un ange protecteur ! ...*

Dans son article « Autour des clochers du canton de Luchon » en 1924, P. BARRAU de LORDE nous fait part de son enquête campanaire dans le Haut-Comminges. Ecoutons son récit : « *C'était à la fin d'une des plus belles journées d'automne. Après une longue course à travers la forêt qui domine de ses hautes futaies, le village de Montauban, je rentrais à Luchon ... Le grand silence de la nature se préparant au repos, m'entourait de toutes parts ... Soudain, autour de moi, tout frémit et tout vibre de sonorités inattendues : c'est le gai carillon de Saint-Mamet, celui que ROSTAND chante dans les « Musardines » :*

- *« Le carillon de Saint-Mamet*
- *Tinte quand d'or ; le ciel se teinte ;*
- *Comme si le soir s'exprimait,*
- *Le carillon de Saint-Mamet*
- *Mystérieusement se met*
- *A tinter dans l'air calme .... Il tinte,*
- *Le carillon de Saint-Mamet,*
- *Tinte, quand d'or le ciel se teinte. ».*

C'est, en effet, le gai carillon de Saint-Mamet qui lance dans le ciel ses notes argentines, et chante l'Angélus, tandis que, venant du haut de la montagne, les quatre notes du modeste clavier de Cazarilh, se répercutent par-dessus la vallée, délicatement estompée par la distance qui nous sépare d'elles. Longuement la forêt fut survolée par les dernières vibrations de l'airain ... et puis ... le silence ... le grand silence ...



### Une des 4 cloches

**Nota :** Origine et usage des cloches :

A quelle époque a été fondue la première cloche ? Voilà un problème bien difficile à résoudre. Plinie qui vivait au début de notre ère, rapporte que les cloches étaient en usage plusieurs siècles avant lui sous le nom de « *Tintinnabula* ». L'usage parmi les peuples chrétiens en aurait été établi par saint Paulin, évêque de Nole, en Campanie ; d'où le nom de « *campanes* », « *campana* » donné aux cloches. Autrefois on les également « saints », d'où est venu le nom de « *saintiers* » sous lequel on désigna longtemps les fondeurs de cloches. Lorsqu'on sonnait le « saint », c'était le « *toquesaint* », aujourd'hui tocsin.

Les premiers chrétiens, exposés à de nombreuses persécutions, n'employaient certainement pas les cloches pour se réunir. Les chrétiens des siècles suivants employèrent divers moyens de convocation, mais la première apparition des cloches se fit en Orient à la fin du VIII<sup>ème</sup> siècle. Nos ancêtres avaient tant de respect pour les cloches, que la fonction de les sonner n'appartenait qu'aux prêtres.

Les cloches de nos montagnes sont nées dans le pays. Elles ont été fondues au pied même de la tour qui leur sert de demeure, sur la place de l'église. Dès qu'ils ont édifié leur temple au centre de l'agglomération, nos pères s'occupent de meubler leur clocher. Pour cela ils font appel aux « saintiers » ou fondeurs ambulants qui parcourent, de mars à novembre, toute la province. On opérera sur place car la fonte en usine ne sera pratiquée avant la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit de doter la paroisse d'une cloche la plus belle, l'honneur du village est en jeu. Les inscriptions étaient indiquées à l'avance au fondeur par le curé de la paroisse. Le fondeur, souvent, était illettré ; cela explique les fautes grossières que l'on remarque dans l'épigraphie campanaire. Quand l'opération de fonderie était terminée, on chantait le « *Te Deum* » et une grande fête suivait. La cloche était prête et suivant les rites, elle était bénite et on lui donnait parrain et marraine avant de le mettre en place.

Le clocher de l'église de Saint-Mamet renferme quatre cloches assez récentes, toutes réalisées en 1867 par la société Pourcel Cazes frères et Triadou :

- Cloche de diamètre 0,96m, tonalité en Fa dièse : Elle est ornée au front de deux médaillons ; le premier représente Saint-Pierre tenant les clefs ; le deuxième saint Paul tenant une épée. Elle porte une inscription en latin. Parrain Albin SACARRERE et Marraine Lucie ESTRADÉ (ou ESTRADÉ LAFERRIERE).

- Cloche de diamètre 0,765m, tonalité en Si : Elle est ornée au front de deux médaillons ovales avec les apôtres Pierre et Paul. Sur la robe ; un Christ ; une vierge à l'enfant ; un buste de Jésus et de la Vierge. Elle porte une inscription en latin. Parrain Louis LADRIX et Marraine Louise SACARRERE.
- Cloche de diamètre 0,62m, tonalité en Ré : Elle est ornée au front de deux médaillons ovales renfermant en buste le Christ et la vierge. Au bas, un Christ et une vierge à l'enfant ; un médaillon circulaire représentant Saint-Christophe et Jésus. Elle porte une inscription en latin. Parrain Ludovic LADRIX et Marraine Marie SACARRERE.
- Cloche de diamètre 0,46m, tonalité en Sol : Elle est ornée au front de deux médaillons représentant saint Pierre et saint Antoine. Au bas, un Christ et une Vierge à l'Enfant. Elle porte une inscription en latin de 9 lignes. Parrain Raymond CLAVE et Marraine Joan CLAVE, grâce à l'offrande du curé CLAVE, leur oncle.

Monsieur de TOULOUSE LAUTREC qui visita le clocher en 1863 signale deux cloches du XVIIIème siècle (1740 -1760). Elles ont été fondues depuis.



**Lithographie de DANDIRAN XIXème siècle**

**Nota :** Les archives de Saint-Mamet nous fournissent les cadastres des années 1837 et 1952. On peut y voir les évolutions qui, par les démolitions et les mesures d'alignement, ont permis une circulation aisée autour de l'église. De même on peut voir l'évolution de l'implantation au sol de celle-ci. En particulier on peut voir, sur la gravure ci-dessus, que la maison référencée 438 sur le plan cadastral (est-ce celle de la veuve ARROU dont il est question dans la séance municipale du 9 novembre 1852 ?), en face de l'église, a disparu, ainsi que celle référencée 435.



### Cadastrés de 1837 et 1952

Le curé a toujours été le maître à penser du village. Comme dans toutes les campagnes de France à la fin du siècle dernier et au début du XXème siècle, l'instituteur et lui ne faisaient pas souvent bon ménage. Par le canal de l'enseignement d'une religion sévère, il arrivait parfois qu'il exerçât une véritable dictature morale. La loi de l'Eglise faisait parfois oublier l'enseignement du Christ. Il est vrai que les curés de ces pays de montagne, et qui en étaient souvent originaires, comprenaient les besoins profonds d'une société patriarcale attachée à des principes d'autorité.

Un texte nous indique qu'un tableau représentant Saint Antoine de Padoue, œuvre de Pierre AGAR (1704), avait été porté à l'église de Saint-Jean-Villeneuve après la Révolution ; il a été vendu il y a quelques années et aujourd'hui est placé dans l'église de Saint-Mamet, près de Luchon, offert par monsieur Ludovic CARTAULT, qui en avait fait l'acquisition. (Ou est-il ?).

« ... Le presbytère visité, on traverse le village, suivant la route qui conduit à Bossost ».



## La séparation de l'Église et de l'État :



Journal « La Dépêche » paru le 7 décembre 1905, 2 jours avant la promulgation de la loi

**Nota :** La loi concernant la séparation des Églises et de l'État est une loi adoptée le 9 décembre 1905 à l'initiative du député républicain-socialiste Aristide BRIAND qui prend parti en faveur d'une laïcité sans excès. Elle est avant tout un acte fondateur dans l'affrontement violent qui a opposé deux conceptions sur la place des Églises dans la société française pendant presque vingt-cinq ans : l'église catholique et une bonne partie des républicains, notamment radicaux.



**Aristide BRIAND : « Séparez-vous, mais tachez de rester bons amis ! »**

La nouvelle loi brise unilatéralement les engagements français relatifs au régime concordataire français de 1801, qui régissait les rapports entre le gouvernement français et l'Église catholique. Inventant la laïcité à la française, elle proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et pose le principe de séparation des Églises et de l'État :

Article 1<sup>er</sup> : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes ... ».

Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ... ».

Par l'article 1<sup>er</sup>, l'État garantit la liberté de conscience, c'est-à-dire le droit de ne pas être croyant, ou de croire, et la liberté de culte si on l'est. Par l'article 2, l'État, les départements, les communes assurent leur neutralité à l'égard des citoyens, en refusant d'accorder des avantages spécifiques à certains en raison de leurs pratiques culturelles.

Instituées par l'article 4 de la loi, les associations culturelles dont l'objet exclusif est l'exercice du culte sont de type loi de 1901. Elles ne doivent pas avoir d'autres buts, notamment elles ne peuvent pas se livrer à des activités sociales, culturelles, éducatives ou commerciales. Elles peuvent recevoir des donations et des legs qui sont exonérés de droits de mutation.

Sur le plan domanial et financier, la loi a trois conséquences majeures :

- les ministres des Cultes (évêques, prêtres, pasteurs, rabbins...) ne sont plus rémunérés par l'État (art. 2), et celui-ci n'intervient plus dans la nomination des évêques ;
- les établissements publics du culte sont dissous (art. 2) et remplacés par des associations culturelles ayant pour objet exclusif de « subvenir aux frais, à l'entretien et à l'exercice public d'un culte » (art. 18) ;
- les biens religieux saisis par l'État en 1789 restent sa propriété.

La loi de séparation prévoit ainsi un inventaire des biens mobiliers et immobiliers (art. 3) des établissements publics du culte avant que ne soit rendue aux associations culturelles la partie de ces biens estimée nécessaire au culte et que le reste soit saisi. Dans les faits, cet inventaire se fera de façon estimative.

Cet inventaire a eu lieu à Saint-Mamet le 9 février 1906 en présence de Sylvestre MATHIEU desservant Saint-Mamet et Jean-François BONNEMAISON président du bureau de Marguilliers à Saint-Mamet. Il a été réalisé par monsieur ORMIERES, Receveur des douanes à Bagnères-de-Luchon.

**Nota :** Un marguillier, membre du conseil de fabrique, est un laïc, chargé de la construction et de l'entretien de l'église, de l'administration des biens de la paroisse (terres, locations de terres, écoles, rentes et impôts), de veiller à l'entretien des locaux, de tenir le registre de la paroisse et de préparer les affaires qui doivent être portées au conseil. Les membres de ce conseil sont au nombre de trois : un président, un trésorier, un secrétaire.



**Nota :** La fabrique ou général (paroisse) ou fabrique d'église, au sein d'une communauté paroissiale catholique, désigne un ensemble de « décideurs » (clercs et laïcs) nommés pour assurer la responsabilité de la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse : église(s), chapelle(s), calvaire(s), argenterie, luminaire(s), ornement(s), etc.

Avant le commencement de l'inventaire, monsieur le Curé MATHIEU a fait la lecture d'une protestation qu'il a demandé d'inclure dans le procès-verbal. :

« Monsieur,

*Les membres du Conseil de fabrique et moi, protestons contre l'opération que vous allez faire dans cette église. Tout ce qui est ici, sol, murs et mobilier est l'expression vivante de la foi des fidèles de cette paroisse.*

*En 1864, cette église fut érigée en succursale. A cette occasion, deux volontés d'accord : la volonté du pouvoir spirituel et la volonté du pouvoir temporel assurèrent la garde et l'administration de tous ces objets de culte pour la création d'un établissement fabricien. Nous sommes les successeurs de ces gardiens et de ces administrateurs. Votre mission, monsieur, relève seulement de la volonté temporelle, la moins autorisée à connaître et à disposer de tous ces objets consacrés au culte. L'absence de la volonté spirituelle ne vous permet pas d'être complice de l'inventaire que vous allez dresser.*

*Votre présence donc n'implique nullement l'approbation de la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. De plus, nous faisons les plus expresses réserves sur les objets que vous allez inventorier, sur leur estimation et la transmission qui pourra être faite aux associations culturelles. Lorsque la volonté spirituelle personnifiée dans Monseigneur l'Archevêque et notre Saint-Père le Pape nous sera connue, nous lui obéirons sans restriction. Pour moi, personnellement, prêtre et desservant de cette église, j'ai particulièrement la garde du tabernacle où le Dieu de l'Eucharistie réside. Jamais je ne consentirai à livrer la clef de ce sanctuaire de mon Dieu. Toutefois, j'ai le devoir d'ajouter que ce matin, au saint sacrifice de la messe, le conformant au désir de Monseigneur l'Archevêque, j'ai déposé les hosties consacrées dans un corporel. Je vous donne, monsieur, ma parole de prêtre qu'il n'y a dans le tabernacle que les saintes hosties et le corporal. Les membres de la Fabrique et moi, soussignés, vous demandons d'insérer la présente protestation à votre procès-verbal.*

Signé : SARRIEU, BAYLAC, S. MATHIEU curé, SUBERCAZE, BINOS, BONNEMAISON ».

Cette insertion terminée, l'inventaire a eu lieu comme suit :

1)- Au terme d'un testament reçu par monsieur COMET, notaire à Bagnères de Luchon le 11 octobre 1900, Melle Françoise MESSEGUE, épicière et propriétaire à Saint-Mamet où elle est décédée le 11 janvier 1901, a fait les dispositions suivantes :

- Je donne à la Fabrique de Saint-Mamet le jardin touchant à l'église,
- Je donne à la Fabrique le champ Hourmigous et le champ Claude.

Le montant servira à dire des messes à perpétuité pour le repos de mon âme et celles de mes parents. La vente des terrains a rapporté 3900 Francs (environ 15000 €) et a servi à l'achat d'un titre de 118 Francs de rente.

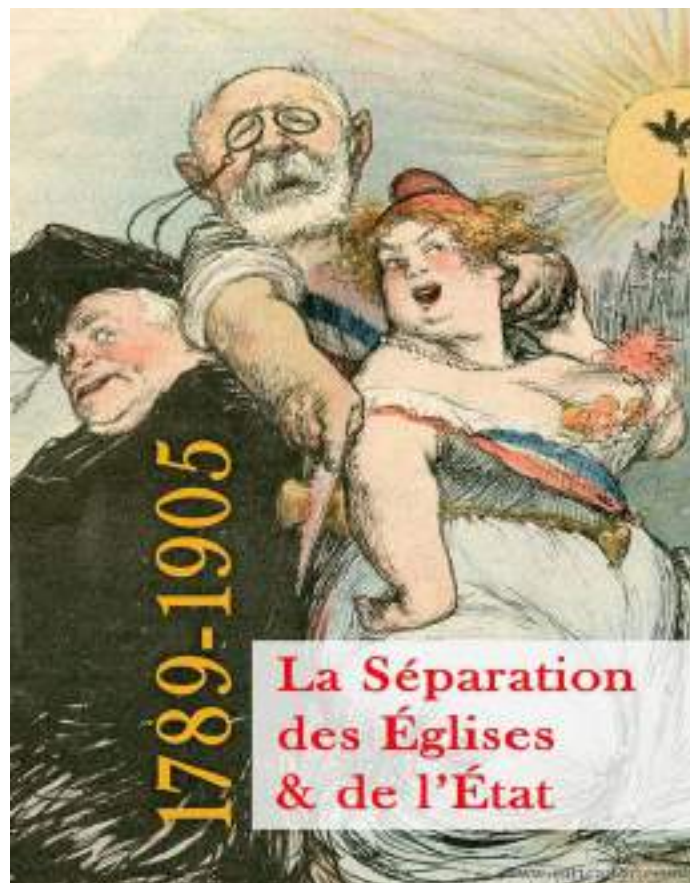
2)- Suivant le testament holographe du 1<sup>er</sup> février 1880, déposé auprès de maître GROS, Pierre SACARRERE a légué à l'Eglise de Saint-Mamet la somme de 1000 Francs. Monsieur le Curé et monsieur le maire sont autorisés à prendre cette somme et à l'employer pour les réparations les plus urgentes à faire à l'église. Cette somme a été utilisée à la construction d'une chaire.

3)- Inventaire (seul les postes importants sont mentionnés, pour plus de détails, voir le document complet sur le site des archives départementales 31 en ligne : Saint-Mamet – Séparation des Eglises et de l'Etat).

L'abbé MATHIEU a déclaré qu'à son arrivée en avril 1882, la Fabrique de l'église de Saint-Mamet devait une somme de 3000 Francs. Cette somme a été régularisée depuis.

- Déficit au 31 décembre 1905	121 Francs
- Eglise	300 Francs
- Statue de Saint-Mamès (donnée par souscription)	100 Francs
- Statue de Sainte Thérèse	100 Francs
- 6 vitraux sur les bas-côtés	60 Francs
- 2 vitraux et 2 rosaces	100 Francs

Le total général se monte à 1250 Francs soit environ 4500 €.





## Folklore – Le carnaval période 1880 – 1950

Cette fête collective, où s'affirme un monde paysan qui « joue » le renouveau de la nature, est riche en enseignements sur la vision populaire du monde. On y voit apparaître l'expression d'une représentation de la société villageoise, surtout de la jeunesse qui était l'élément moteur de cette fête. Mais, aujourd'hui ce type de carnaval ne se pratique plus. Il y a dans le fait carnavalesque des survivances de croyance et de rites datant des temps immémoriaux où le magique et le sacré scandaient la vie de l'homme primitif. Le pouvoir contrôlant la fertilité de la terre qui assurait la nourriture et la fécondité des femmes qui assurait la nécessaire descendance, était attribué aux esprits des ancêtres. Selon la tradition, les âmes quittaient leur domaine souterrain, une fois l'an, au passage de l'hiver au printemps, c'est-à-dire quand la nature devait-être fécondée. Le culte des mânes des ancêtres était très important et pour favoriser leur venue sur terre, pour que ces morts se mêlent plus facilement à eux, on se déguisait et on prenait leur apparence leur apparence. Plus le visage était terrifiant, plus le transfert magique se faisait, le fait de porter un masque équivalait à être possédé par un esprit de l'eau delà.

**Nota :** Le mot « *carnaval* » a été inventé par l'église catholique et on se tourne vers la définition selon laquelle « *carnaval* », plus répandu au Moyen-Age sous la forme « *carnevale* », serait issu du bas-latin « *carnevalevere* » qui signifie « l'adieu » à la chair ». En effet le carnaval se situe pendant les 3 jours précédant le mercredi des Cendres et le Carême, époque de 40 jours de jeûne symbolisant la période pendant laquelle Jésus s'est retiré dans le désert. Ce sens religieux, l'Eglise l'a imposé à une époque où les traditions païennes étaient indéracinables et, ne parvenant pas à interdire ce rituel profane, elle décida de l'introduire dans sa propre liturgie (comme la fête de Noël), en l'associant aux fêtes religieuses de cette époque de l'année.

### **La Ronde :**

Le temps de carnaval est le moment d'une « re-naissance » éminemment perceptible pour les montagnards. C'est tout d'abord le renouveau de la nature. Appelant la prochaine libération des neiges hivernales, les jeunes entreprennent « la Ronde », un mois avant mardi-gras. Celle-ci représente l'élément moteur de la reprise des relations inter-villageoises. Elle permet de retisser une sociabilité au sein de ces montagnes qui viennent de vivre un hiver d'isolement. Les communications entre les villages ont été brusquement et durablement interrompues, les seuls chemins ouverts à la pelle dans la neige étaient ceux de la maison à l'étable, puis ceux creusés entre les différentes maisons du village. Avec le mois de février, l'allongement des jours est sensible, le soleil réchauffe les pentes et fait fondre la neige, le printemps approche, carnaval va le danser.

Des bandes nocturnes de jeunes, les « Masques » vont hanter les villages, apportant danses et joie dans les maisons. Chacun rivalise d'ingéniosité pour conserver l'anonymat. Le visage est caché, parfois par une cagoule en peau de lapin, plus souvent par une voilette ressemblant à une voilette de deuil. Cette « Ronde », comme la figure de danse circulaire doit relier et circonscrire tous les villages, tous les foyers. Elle sème danse, agitation frénétique et tapageuse, apparentée au sabbat, au sein de toutes les maisons connues. L'accueil qui est fait au masque dans les maisons est toujours très chaleureux, leur visite est ressentie comme un honneur rendu aux habitants. Le jeu des Masques précédant l'entrée dans les maisons reste strictement muet, ils se taisent pour conserver leur anonymat. Dans son article « le carnaval en pays de Luchon » Serge BRUNET nous raconte que les jeunes filles en avaient peur : « *on en avait peur hé dans le temps ! Macaniche ! moi je fermai les portes hé !* ». Cette dernière redoutait qu'il se soit glissé parmi les Masques des inconnus « de par en bas », c'est-à-dire venus d'en aval de la vallée de

Luchon, avec de mauvaises intentions. C'est la peur de l'« étranger » au village qui était ici exacerbé.

Il semble qu'autour de Luchon les villages faisaient une Ronde réduite. Saint-Mamet et Montauban, qui forment la même paroisse ont quelques relations de ce type. A Saint-Mamet ces visites domestiques nocturnes ont été rapidement remplacées par des tournées des cafés aux alentours. Il est surprenant de noter que la jeunesse de Juzet allait à Montauban, mais que celle de Montauban n'allait pas à Juzet.

Le tribut, réclamé par les Masques entrés dans la maison, est donc le baiser des filles nubiles qui vivent sous le toit. Si l'on examine ce que disent les sources locales sur ce baiser qui était un rite surtout dans les villages de Saint-Mamet, Montauban et Juzet, en vallée de Luchon. Une fois dans la maison, les Masques « cherchaient à vous embrasser, et puis on leur donnait à boire ». Un des informateurs de la bande de Saint-Mamet raconte une de ces quêtes à Montauban, auprès d'une jeune fille pour laquelle il ne peut cacher ses sentiments : *« Celle-là jamais plus je l'ai vu, on y a été pour le carnaval, ..., le père il allait au bistrot et la mère c'était une Nané. Nous sommes sortis et on l'a aperçue la Marie LOUBET. Elle se méfiait, mais elle est quand même venue ouvrir la porte ...*

*... Et là nous étions huit ou neuf quand même, il y avait Odo, Charles ESTRADE, PRADEL, HUCHENG, Paul SUBERCAZE, SAINTE-MARIE, Jean BARRAU et moi (Serge BRUNET). La Marie, elle était toujours habillée en noir, jamais elle n'était habillée comme les autres. La petite elle était appuyée contre la fenêtre quand on est entré. La mère nous a dit : « je suis content que vous veniez nous voir, mais vous laissez la petite tranquille ! » Il y avait les deux frères de Marie, l'aîné a dit « bon, on va boire un petit coup, eh maman, donne la permission, ils ne sont pas venus pour nous, je le sais, donne la permission, chacun à son tour qu'ils embrassent la sœur va ! » La Marie, c'est elle qui est venue à nous, nous étions en rond et c'est elle qui est venu nous embrasser tous ».*

### **Mardi-gras et Mercredi des Cendres :**

Les Rondes s'accélérent, le désir de la danse se déchaîne sous l'égide du joyeux Saint-Blaise, l'animation de la fête progresse vers son apogée, le mardi-gras. La licence de Carnaval est enfin incarnée dans ce « paillasse », roi d'un jour. Tous les honneurs vont lui être rendus, avant qu'il ne soit jugé et condamné publiquement.

Mardi Gras, c'est d'abord une Ronde de jeunes, mais au sein de leur village cette fois, et accompagné de cet impénitent fêtard qu'est le bonhomme Carnaval. Ce bonhomme de paille va pénétrer dans toutes les maisons. Il y avait des bêtes dans les granges foraines d'hiver, à la « batch ». On mettait du foin dans les granges l'été, l'hiver on allait leur faire manger. Il y avait pas mal de jeunes là-bas qui faisaient un Carnaval, avec des chiffons, les bourraient de paille et le soir, ils arrivaient au village avec le Carnaval monté sur un âne. Les « villages de bordes sont ressentis dans les vallées de Luchon comme ayant été les habitats primitifs, ceux qui ont donné naissance aux villages actuels. Des granges étaient des villages à l'époque gallo-romaine comme Sainte Christine à Montauban, Saint-Jean à Artigue, les granges des « Fonds de Burbe » à Saint-Mamet. Pour la vallée de Luchon essentiellement, c'est-à-dire pour ces villages de fond de vallée, la zone des granges foraines est ressentie comme l'état antérieur du peuplement.

Pendant toute la journée du Mardi-Gras, la jeunesse masquée fait la tournée des maisons n compagnie du bonhomme carnaval. On boit du vine t l'on mange « *pescajous* » et « *pastères* » qui sont offert dans chaque maison. Un autre élément suivait le carnaval dans sa gloire : c'était un char rempli de paille qui servait à trimbaler la jeunesse débauchée d'un jour. A Saint-Mamet, la tournée du char de la jeunesse était inévitablement attirée par la proche métropole de Luchon. Il suffisait de passer le simple pont sur la Pique.



**Masque de Carnaval en bois (musée de Luchon)**

On peut lire dans le dossier de Serge BRUNET sur le carnaval, le souvenir d'un participant : « ... de Saint-Mamet a attelé la saoumette (petite mule) et ils sont tous partis, déguisés en Carnaval. On allait à Juzet, pas plus loin, en passant par Barcognas où l'on buvait un coup, puis Juzet et la dernière sérénade était pour Montauban, l'un jouait de la guitare, l'autre d'autre chose, ... ».



**Char de carnaval**

Contrairement aux Rondes, la tournée du Mardi-Gras était essentiellement bruyante explosive, déchaînée. Une musique cacophonique envahit le village. La jeunesse braille. Et Saint-Mamet en était un très bel exemple : « *Il y avait des guitares, des casseroles, un violon, un cor de chasse, un clairon, ...* ». Mais il y avait des instruments les plus pauvres, les plus hétéroclites, parmi lesquels les sonnailles avaient une place importante. Instrument de musique, les sonnailles apparaissent aussi comme un instrument magique. Ce sont les mêmes sonnailles que les enfants agitent à Saint-Mamet, le 5 février, jour de la Sainte-Agathe. Ce jour-là les enfants parcourent les villages en portant au cou toutes les sonnailles qu'ils peuvent trouver.

Au cours du Mardi-Gras, jusqu'à ce que Carnaval soit brûlé, la jeunesse persécute une autre catégorie de la population villageoise : les filles et les jeunes femmes au travers d'une manifestation « *la bentadèro* » (*ventadera*). Dans cette manifestation les garçons agitent les filles et leur frappent brutalement l'arrière train sur un objet pointu, phallique. Ce rite se présente sans équivoque comme une fécondation symbolique. La tradition était de « *benter* » (mot « *benté* » = ventre) sur un sabot dont le caractère sexuel est bien connu. Ce rite de la fécondité de la « *bentadèro* » s'exerçait donc selon une certaine logique d'endogamie. La jeunesse s'affirme détentrice de la fécondité future, comme elle est garante de la fertilité à venir du terroir. Le balancement en lui-même a déjà un rôle fertilisateur.

Les filles de Saint-Mamet n'étaient pas toujours facile à « *benter* ». Les mères les prévenaient que la Jeunesse les guettait, et le curé aussi les avertissait à l'occasion du prône : « *Demain c'est le jour qu'ils vous taperont ! Ne venez pas trop vous faire voir !* ». Une femme de Saint-Mamet se souvient : « *Alors nous on ne pouvait pas aller voir brûler Carnaval, parce que les garçons t'attrapaient pour aller te faire taper le c..., enfin les fesses ...* ». Les garçons attrapaient les filles nubiles, même les jeunes femmes : « *Oh moi, jamais personne ne m'a jamais attrapée parce que j'étais toujours avec Tantine. On ne m'a jamais tapé les fesses. Une fois j'ai failli être attrapée au café chez OUSTEAU ou j'étais allé chercher Papa. C'était les premiers temps que j'étais mariée, J'y pensais plus moi, j'entends crier, macaniche, je prends la porte et je me suis sauvée ... Tonton A. le faisait aussi, benter les filles ...* ».

A Saint-Mamet, si la fille ne se débattait pas trop, les garçons l'amenaient au centre du village, devant l'église, où reposait un bloc erratique appelé « *ec' calhaou* » ou « *caillaous* » disparu aujourd'hui. C'est sur ce bloc de forme arrondie, que les jeunes filles étaient « *benté* ». Sur l'aquarelle datée de 1834 de monsieur DANDIRAN, on devine un bloc arrondi, à l'entrée du cimetière, à côté de la mendiante, c'est peut-être le fameux « *calhaou* » ? D'autres sources le situe plutôt en face de l'église ?



Ce rite de la fertilité autour du « *caillhou* » est à rapprocher de ce qui se passait au « *calhau d'Arriba Pardin* » à Poubeau.

Cette tradition m'avait été également évoquée par madame PRADEL qui habitait rue du Portillon. Sa sœur avait été « *bentée* » sur le rocher de l'église.

Serge BRUNET nous indique également que « *si la jeune montagnarde faisait trop de difficulté, ils perpétuaient cette coutume sur une borne qui était le long de l'avenue du Portillon, du côté opposé à la maison SARRIEU dit Lamolle, et qui bordait le champ de monsieur DOST* ».



### La mort de Carnaval :

Après deux jours de fêtes, le roi Carnaval est déchu. Le roi va être jugé et condamné. Dans les villages le bonhomme est promené dans le village puis exécuté soit après une parodie d'absolution soit avec plus de virulence, mais dans tous les cas le roi est lynché puis brûlé. A Saint-Mamet, Carnaval était brûlé devant le « *calhau* », qui était devant l'église. Le feu devant ces pierres semblait se charger d'une puissance fécondante et fertilisante considérablement accrue. Le carnaval s'est toujours brûlé là, devant la pierre, malgré les foudres de l'église. Carnaval est mort, le village a brûlé son bouc émissaire, la communauté s'est déchargée de tous les maux, elle s'est en quelque sorte purifiée.

### Les Cendres :

Le mercredi, Carnaval n'est plus que cendres. Le dernier groupe qui apparaît est celui des « ramoneurs ». La jeunesse barbouillée de noir fait une dernière Ronde dans le village, le but est de préparer l'omelette collective. Par ses cris, elle chasse la suie, le noir, la cendre, l'hiver.



Tout ce jeu de carnaval est riche en enseignements sur les mentalités populaires, sur les représentations collectives de cette société montagnarde. C'est une société toute entière qui se manifeste, dont l'élément dynamique est la jeunesse, mais où sont aussi actifs les « vieux célibataires » et les filles « agressées » mais néanmoins complices.

Et Serge BRUNET de conclure « *Que pouvons-nous voir d'autre dans cet amusement entre jeunes gens qu'un rite païen de la fécondité parvenu jusqu'à nous ? ... Le culte de la fécondité autour des « caillaous » peut difficilement être mis en doute, l'esprit « gaulois » des Saint-Mametois encore moins* ».

## Les douanes de Saint-Mamet et du Portillon :



A gauche le nouveau poste de douane et à droite, l'ancien, à l'entrée du chemin de Couradilles.



Le poste de garde en 2005 et l'ancien poste de douane, à gauche, devant une grange vers 1950

Il n'en reste que quelques ruines aujourd'hui, principalement du rez-de-chaussée. Le premier étage a complètement disparu. Avec ses grilles aux fenêtres et à la porte, il est possible qu'il s'agissait d'une petite prison temporaire.



Les ruines de l'ancien poste de douane aujourd'hui

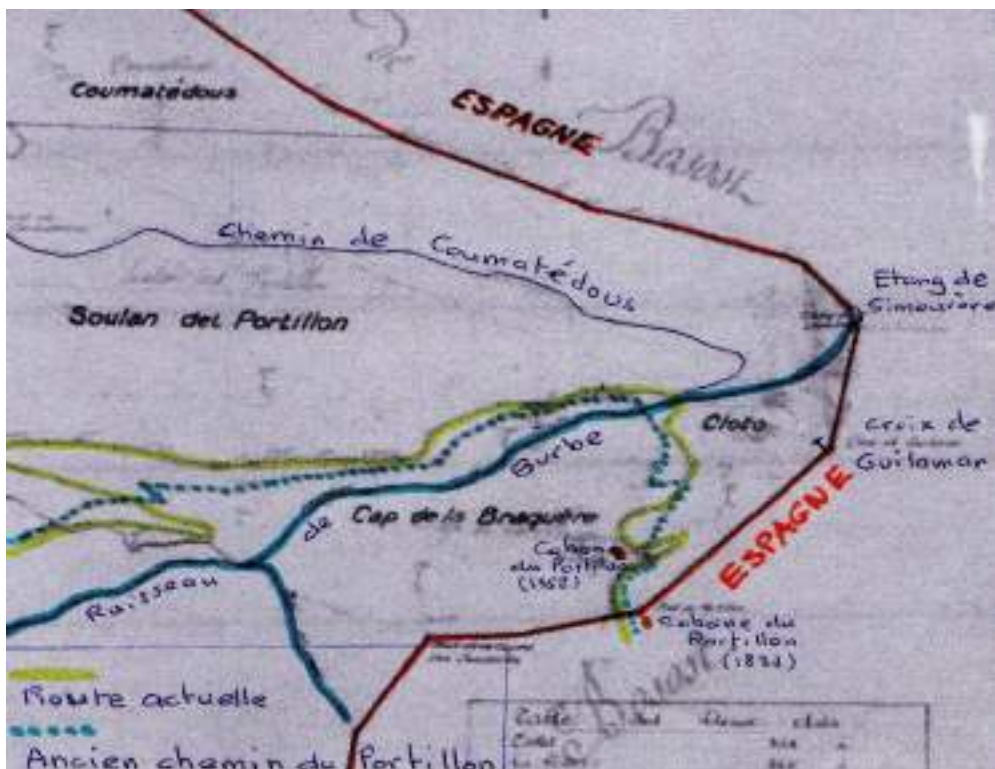


A l'arrivée au col du Portillon, le petit poste français vers 1960

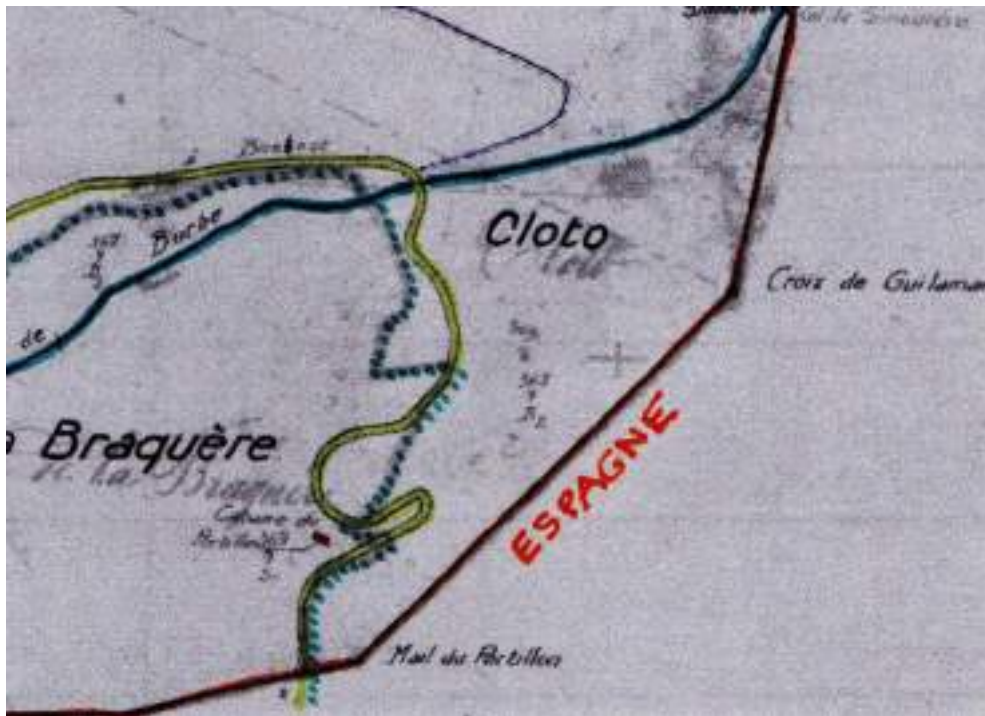


Le petit poste espagnol du Portillon à la même époque

Il faut également se rappeler que le tracés de l'accès au Portillon aujourd'hui n'était pas celui du XIXème siècle et que la route (enfin le chemin d'origine) a été fortement modifié. On peut le voir sur les relevés cadastraux ci-dessous.







**L'ancien chemin (pointillés bleus), la route actuelle (en jaune) et la cabane**

L'accès aujourd'hui est beaucoup moins direct et pentu qu'à l'origine, on retrouve facilement sa trace. De même on peut encore voir également les ruines de la « cabane du Portillon », certainement un ancien poste militaire ou de douane.



**Les ruines de la cabane du Portillon**



## Le Portillon :

En 1917, Maurice GOURDON décrit son arrivée au Portillon : « *Les sapins deviennent de plus en plus nombreux, et, malgré les abattages un peu trop fréquents, ombragent cependant les derniers et très rapides lacets, et brusquement vous débouchez sur un étroit plateau. Un faux pointement granitique s'y fait jour au travers du gazon. Sur une des faces, accostées des 2 lettres F. E., une croix est gravée (à 4 branches égales, comme celles du signe d'addition) surmontant le chiffre 366, numéro d'ordre de cette borne frontière naturelle. Une simple pierre sépare deux nations : la France d'un côté, l'Espagne de l'autre* ».



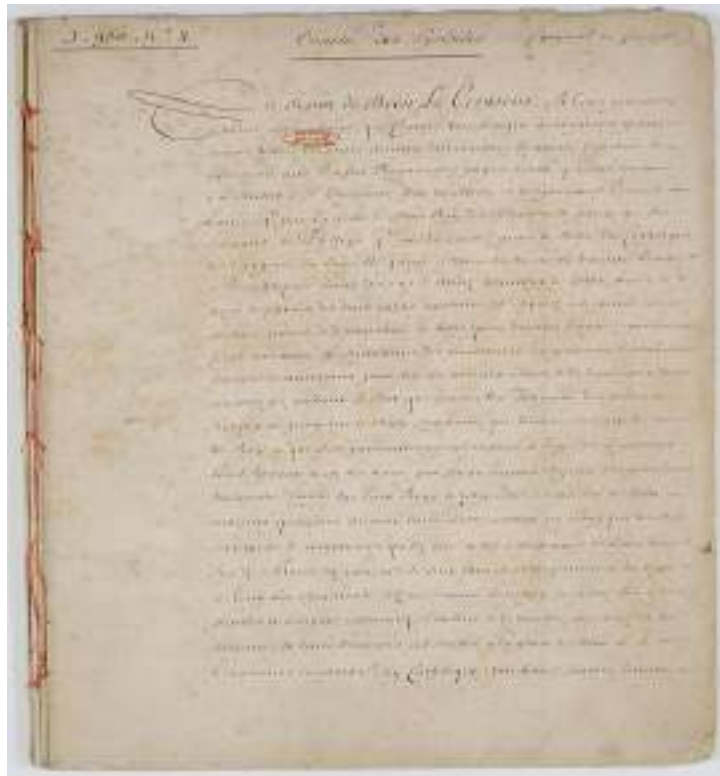
Vue du rocher granitique



Borne n°366

**Nota :** Un peu d'histoire : Tout commence en 1659 avec le fameux traité des Pyrénées qui met fin à la guerre de 30 ans, signé, sur l'île des Faisans au milieu de la Bidassoa, entre MAZARIN, ministre de Louis XIV et Don Luis de HARO, premier ministre du roi Philippe IV d'Espagne, traité de paix entre les maisons de France et d'Autriche. La France recevait le Roussillon, la Cerdagne et le Confluent, tandis que l'infante Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, était promise à Louis XIV.

Mais contrairement aux idées reçues, ce traité ne contenait aucun règlement de délimitation : seul l'article 42 stipulait que « les monts Pyrénées qui avaient anciennement divisé les Gaules des Espagne seront aussi dorénavant la division des deux mêmes royaumes ». Le tracé de la frontière est donc renvoyé à plus tard !



#### Traité des Pyrénées, signé par le cardinal MAZARIN et Luis de HARO, 7 novembre 1659

Et il a fallu attendre plus de deux siècles avant que le tracé de la frontière ne soit définitivement fixé par Napoléon III, empereur des Français, et Isabelle II, reine des Espagnes, avec les trois traités de Bayonne des 2 décembre 1852 (frontière depuis l'embouchure de la Bidassoa, jusqu'au département des Basses-Pyrénées), 14 avril 1862 (des Basses-Pyrénées jusqu'au Val d'Andorre) et du 26 mai 1866 (du Val d'Andorre à la Méditerranée). Il est matérialisé par des bornes ou croix frontière : 602 bornes à l'origine. Ces bornes sont inégalement réparties le long de la frontière : peu nombreuses en haute altitude et beaucoup plus lorsqu'il faut que le tracé soit très précis, afin d'éviter les conflits entre les populations. Ce tracé, longuement discuté, ne suit pas toujours la « *Divisoria* », la ligne de partage des eaux : c'est ainsi que le Val d'Aran, dont les eaux (la Garonne) s'écoulent vers la France, est Espagnol. Il faut cependant noter que, bien avant que le tracé définitif ne soit établi, les habitants des vallées situées de part et d'autre de la frontière avaient dû cohabiter (utilisation des estives, des sources, ...), et, pour ce faire signer des traités d'alliance et de paix, les « *lies et passeries* ».

#### Traité du 14 avril 1862 (extraits) :

*« Sa Majesté la Reine des Espagnes et Sa Majesté l'Empereur des Français, désirant continuer l'œuvre commencée dans le traité de délimitation signé à Bayonne le 2 décembre 1856, en consolidant la paix et la concorde entre les populations frontalières des deux pays, à partir de l'extrémité orientale de la Navarre, jusqu'au Val d'Andorre, et en terminant à jamais les litiges séculaires qui ont souvent troublé l'ordre sur divers points de cete frontière, au préjudice non seulement de leurs sujets respectifs, mais aussi des bonnes relations entre les deux Gouvernements, ont jugé nécessaire, pour atteinre ce but, de consigner un traité spécial les solutions données à ces litiges et le tracé de la limite internationale depuis le point ou s'arrête le premier traité de Bayonne jusqu'au Val d'Andorre et ont nommé à cet effet leurs Plénipotentiaires ...*

*... Lesquels, après s'être communiqué leurs plein-pouvoirs ; après avoir recueilli, étudié et discuté tous les titres produits de part et d'autre ; après avoir entendu les intéressés et chercher à concilier les droits et prétentions des deux Etats aussi bien que ceux des sujets respectifs, en conservant autant que possible les us et coutumes suivis depuis des temps plus ou moins reculés, sont convenus des articles suivants :*

**Article premier :** *La ligne séparative des Souverainetés d'Espagne et de France, depuis l'extrémité orientale de la Navarre jusqu'au Val d'Andorre, partira du sommet de la table des Trois-Rois, dernier point désigné au procès-verbal d'abornement, dressé et en exécution de l'article 10 du traité des limites du 2 décembre 1856, et suivra la crête principale des Pyrénées jusqu'au pic de Gabedaille, en s'avancant de l'Occident à l'Orient entre la vallée espagnole d'Anso et la vallée française d'Aspe ...*

**Article 17 :** *Bagnères-de-Luchon conservera les parties du Roumingau et du Campsaure dont il est en possession et pour légitimer cet état de choses, le Domaine français désintéressera les communes aranaises de l'abandon de leurs prétentions sur ces terrains par une indemnité en argent ... L'indemnité relative au Roumingau sera payée à Aubert, celle du Campsaure à Benos, Begos et las Bordas.*

**Article 19 :** *Les troupeaux de Bossost continueront à être admis depuis le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, à paître sur les secondes herbes dans les montagnes françaises de Susartigues et de Couradille.*

**Article 20 :** *Saint-Mamet aura l'usage exclusif des bois et pâturages du versant français compris entre la frontière internationale et deux lignes droites qui partant du pla de bergés aboutissent : l'une au mail de Criq et l'autre à la croix de Guillamart ou plateau des Créus. Pour légitimer cet usage, le Domaine français qui reste nu-proprétaire du fond, paiera à la municipalité de Bossost, pour l'abandon de ses prétentions sur ces mêmes terrains, une indemnité en argent représentant le capital d'une rente en 3% consolidé de la dette intérieure d'Espagne, lequel sera estimé contradictoirement par des experts nommés par l'un et l'autre Gouvernement. Il est entendu que le communal dit « le Portillon », ne sera compris que pour moitié dans l'évaluation du revenu ...*

*Sa Majesté la Reine des Espagnes et Sa Majesté l'Empereur des Français, voulant régler d'une manière définitive l'exécution du Traité de limites va faire procéder les opérations concernant l'abornement et la rédaction des annexes prescrite :*

**Annexe 9 :** *Le chemin de Tartereau ou de Tartéras qui entre en France au lieu dit Roquefouquère (repère 364) et qui revient en Espagne à environ 300 mètres au-delà de l'Escalette de Roquefauquère (repère 365) d'où il continue du côté Aran jusqu'au Portillon (repère 366) est d'un usage libre et exempt de tout droit fiscal pour les habitants des communes de Bossost et de Saint-Mamet en tout ce qui concerne l'exploitation des pâturages et des bois.*

**Annexe 10 :** *Les troupeaux de Saint-Mamet ne pouvant aller de leurs pâturages dans ceux de Montauban par le territoire français qui est inaccessible dans cette partie, les pasteurs ont la faculté de les y conduire en franchise de droits, à l'aller et au retour, à travers le territoire de Bossost, en passant la frontière, du côté de Saint-Mamet entre les repères 375 et 376, et du côté de Montauban entre les numéros 378 et 379.*

*Signé à Madrid le 12 juin 1862 par Sa Majesté Catholique d'Espagne et le 18 juin 1862 par l'Empereur NAPOLEON, le Ministre des affaires étrangères THOUVENEL et le Garde des Sceaux DELANGLE.*



**Première page du traité du 27 février 1863**

Saint-Mamet, ainsi que Montauban et Luchon sont des communes frontalières et il faut mentionner les bornes-frontières, établies sur le haut de la crête séparant val de Luchon et Val d'Aran. Celles-ci sont définies par la « Convention additionnelle au Traité de délimitation du 16 avril 1862, conclue le 27 février 1863, entre la France et l'Espagne : « ... Les signaux de démarcation constituent en bornes et en croix. Les bornes sont en forme de prisme ayant une base quadrangulaire de 50 centimètres de côté et une hauteur de 80 centimètres. Les croix sont de 20 centimètres, à 4 branches égales, gravées sur le roc, dans un rectangle de 50 centimètres de haut et de 35 de large. Les unes et les autres sont marquées de leur numéro d'ordre ... ».

Sur la partie de frontière qui est au-dessus de Saint-Mamet et de Montauban, il y a 20 repères, depuis le Portillon de Burbe (n°366) jusqu'au Poujastou (n°385). La dernière borne de Saint-Mamet, avant le territoire de Montauban, est la n°376, au point le plus élevé de la montagne, 1900 m, nommée Sommet de la Laquo ou Sarrat des Estagnes. Ce sommet est sur le territoire français, en dehors de la ligne de partage des eaux.



**Borne n°376**



La dernière borne, avant le territoire de Luchon est la n°357, à proximité du Tuc du Plan de la Serre (1977 m).

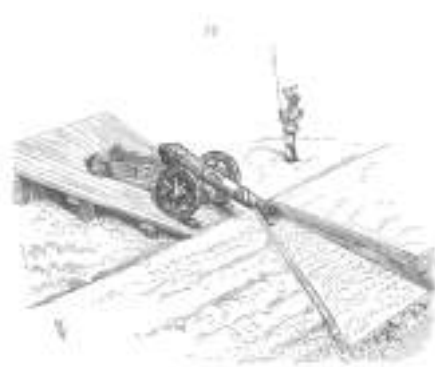
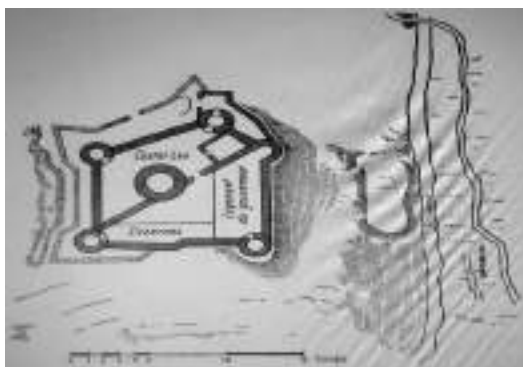


**Borne n°357**

Parmi ces 20 bornes, il y en a 16 physiquement, car la frontière passe souvent sur des croupes, où manquent des parois convenant à inscrire une croix. Ces bornes sont généralement bâties en maçonnerie, avec d'un côté les armes de France et de l'autre celles d'Espagne. Les croix sont au nombre de 4, la plus aisément accessible est celle du Portillon. Le traité prévoyait aussi des bornes de pacage, de passage de troupeaux (servitudes frontalières), réglementées par « *l'Annexe 2 relative aux droits dont diverses communes de la frontière jouissent respectivement dans les territoires contigus de l'Etat voisin* ». Ce sont des petites bornes prismatiques de 40 centimètre de hauteur et d'une base carrée de 30 centimètres et signalées par une lettre majuscule en suivant l'ordre alphabétique. Mais la zone concernée se trouve exclusivement au sud du val de Burbe, on n'en trouve aucune au-dessus de Saint-Mamet.

Au Portillon, nous sommes ici par 1308 mètres d'altitude. S'il est des cols frontières largement ouverts, ici au contraire il semble que la forêt s'écarte avec regret un instant pour livrer passage à la route, et le petit plateau traversé se referme de suite.

**Nota :** Pendant la guerre de la Quadruple-Alliance (1719 -1720), monsieur de BONAS (Antoine de PARDAILLAN de GONDRIN, marquis de BONAS), sous les ordres créa la route du Portillon dans la vallée de Burbe ; 1200 hommes de troupe, 2000 paysans et 200 paires de bœufs furent employés à ce travail accompli en huit jours. Cette initiative a permis de passer des canons nécessaires au siège du château de Castelléon, qui a été pris et détruit en 1719. Le château de Castèth-Leon se situait au-dessus du village d'Es Bordes, dans le val d'Aran. Le nom du château serait lié à un des canons d'acier ornés d'une gueule de lion qui constituait une de ses principales armes.



**Plan de Castel Léon en 1691**

Jadis, victorias et landaus à quatre chevaux, bruyantes cavalcades, se pressaient en foule durant la saison thermale.



### Arrivées de véhicules au col vers 1900

La roulette battait alors son plein dans le casino construit près du poste des « *Carabineros del Reyno* », nom des douaniers espagnols, à environ 2 kilomètres du col sur la route de Bossost. Ce casino apparaît comme un nid au milieu de ces masses granitiques et de ces forêts de sapins, un nid où l'on perd souvent ses plumes ! Ce casino a été installé en 1874 aux jours où le carlisme florissait. Lorsque Alphonse XIII a remplacé les carlistes dans la domination de cette vallée, la première pensée a été de fermer les casinos. Mais, après réflexion, on s'est ravisé. Les entrepreneurs se sont engagés à construire, à leurs frais, des routes à travers ces montagnes et ces gorges jusqu'ici inaccessibles, sinon aux seuls piétons. Aujourd'hui, des routes carrossables s'ouvrent et de joyeuses cavalcades défilent chaque jour. Et le gouvernement espagnol se dit, qu'après tout, s'il plaît aux Français, aux Anglais, et aux Russes de venir perdre leur argent sur le sol de l'Espagne, celle-ci y gagnerait des routes qui seront fort utiles aux rapports des deux peuples. D'ici quelques temps on pourra pénétrer dans le val d'Aran, jusqu'à Bossost, non plus simplement à cheval mais en voiture.

Pour en revenir au casino du Portillon, il a été construit très rapidement puisque fin juin 1874 il était encore dans les limbes. Aux dires du journal « *l'Avenir de Luchon* » on en était seulement en train de créer et de déblayer un emplacement et l'on attendait de Paris et de Toulouse les pièces de l'édifice qui sera construit en bois. Cependant le travail ne demandera que peu de temps et l'inauguration serait prochaine. L'inauguration était envisagée pour le 30 juillet, puis repoussée au 12 août, enfin elle aura lieu le 15 août 1874.



A quelque distance, (environ une portée de fusil) s'élève le corps de garde des douaniers espagnols (carabineros). Ce poste fut ensuite abandonné à la suite des dernières révolutions Il est aujourd'hui le



C'est monsieur BARA qui sera le propriétaire de l'établissement, il sera aidé par monsieur PROVOST, ex-croupier du casino du Pont-du-Roy.



Une foule d'ouvriers ont été occupés à réparer le chemin qui va de Luchon à la frontière. Les actionnaires du casino du Portillon, désirant améliorer la route, ont affecté la somme de 40 000 francs pour ces travaux.

En septembre 1874, le casino de Portillon, situé dans la vallée d'Aran, a été assailli par une bande armée composée d'une douzaine d'individus. Les étrangers ont été sommés de se retirer, et tous les employés du casino, ainsi que leur patron ont été fait prisonniers. Après avoir dévalisé tout le monde et enlevé les tapis de la roulette et du trente et quarante, sur lesquels se trouvaient environ 6 000 francs. Les hommes qui faisaient partie de l'expédition ont fait un copieux repas et ont disparu. Cette bande, commandée par le général POSAS, un ancien officier de marine, se faisant appeler don Antonio PEREZ y PEREZ, et dont le vrai nom est CRESPO, et deux autres chefs véritables bandits, qui avaient recrutés des chenapans comme eux pour faire cette expédition.

Le gouvernement de Madrid a envoyé une compagnie de 41 hommes et 6 carabiniers. Après avoir reçu la déposition du seul employé présent au Portillon, la colonne est partie pour Lez, à travers la montagne. La bande du général POSAS s'était emparée du casino de Lez. Surpris à la nuit tombante, cernés par la colonne républicaine, les bandits ont essayé de se défendre. Cinq d'entre eux, parmi lesquels un ancien sergent carliste, VILA, qui commandait autrefois la garde du Portillon, ont été tués. Tous les autres ont été liés avec des cordes et conduits au Portillon. Les prisonniers, au nombre de 23, ont été rangés sur le remblai et les soldats en face à 15 mètres. A commandement, 10 sont tombés dont le général POSAS, une nouvelle décharge à abattu 10 bandits, mais 5 ont pu se sauver. Parmi les morts se trouvaient 5 ou 6 gamins de 16 à 18 ans, entraînés par les bandits. Mais la petite boule blanche a repris sa course plus fiévreuse que jamais.

En septembre 1874 les deux associés du directeur du Casino, monsieur GOYARD, messieurs X père et fils ont pris la fuite en emportant 190 000 francs (voir annexe 1).

Un des copropriétaires des casinos espagnols du Val d'Aran est monsieur Jean-Marie AZEMAR, propriétaire à Luchon et directeur du grand Cercle.

En 1894, monsieur A-J GAMIN, botaniste, signale lors d'un passage que le casino est fermé.

Lors d'une délibération du Conseil municipal de Saint-Mamet, en septembre 1901, il est mentionné que la Société du Casino du Portillon a participé à l'entretien du chemin côté français. Mais depuis bien des années les salons de jeux sont non seulement fermés, le casino a été brûlé et est en ruine, et faute de passage, la route est mal entretenue. Tous les ans néanmoins des voitures, bien moins nombreuses qu'autrefois, passent le Portillon, conduisant les touristes à Bossost.





**La route du Portillon vers 1900**

C'est pourtant au tout début des années 1900 qu'une voiture automobile réussit, au départ de Luchon, de passer le col du Portillo et de revenir par le val d'Aran et Saint-Béat. Un exploit remarquable pour ceux qui savent ce qu'était l'automobile à ce temps-là et surtout la route !

Le chemin devient rapidement impraticable et depuis 1914 les voitures hippomobiles elles-mêmes ne peuvent plus passer

Sur la proposition du docteur Bertrand de GORSSE, représentant du canton de Bagnères de Luchon, le Conseil d'Arrondissement de Saint-Gaudens, dans sa séance du 7 août 1930, a adopté à l'unanimité, la motion suivante : « *Considérant que la route de Saint-Mamet au Portillon de Burbe actuellement en voie de réfection présente dans la partie comprise entre Saint-Mamet et le vallon de Burbe des tournants des plus dangereux pour la circulation des voitures automobiles qui seraient appelées à fréquenter cette route internationale et qu'il importe de profiter de la présence sur les lieux des adjudicataires chargés de l'achèvement de cette route pour faire rectifier les passages dangereux, le Conseil émet le vœu que les services compétents étudient la rectification des tournants particulièrement dangereux et l'élargissement de certains points de la route du Portillon, dans la portion déjà existante entre Saint-Mamet et le vallon de Burbe.* » .

La réalisation de ce vœu ne devait pas se faire attendre longtemps puisque l'étude des rectifications demandées avait été faite sans retard, fin 1930, en particulier la réfection du dangereux virage de la cascade Sidonie.

Il faudra attendre 1932 pour que la route de Luchon à Bossost soit rendue carrossable et entre officiellement en service. Cette route, à laquelle messieurs BONNEMAISON et GERMES étaient tant attachés, est à présent terminée du côté français et ainsi pourra devenir plus facilement accessible à la grande circulation internationale et fournir au canton un nouveau débouché qui sera fort apprécié en permettant en outre une exploitation aisée des propriétés de l'ensemble de la vallée de Burbe.

Le côté espagnol a été terminé à l'automne 1933. Les voitures peuvent maintenant s'y croiser, les déclivités sont bien calculées, mais ... au sommet du col une chaîne arrête les touristes. Pour la franchir, il faut acquitter un droit assez élevé, même prohibitif, si bien que le nombre de ceux qui font ce circuit sont en nombre limité. Il résulte une forte demande pour abolir cette pratique, pour le bien de Luchon et de Bossost.



### Réfection de la route du Portillon

Le déclenchement de la guerre civile espagnole lors du pronunciamiento du 18 juillet 1936 contraint le gouvernement français à prendre des mesures de protection de ses frontières mais l'obligea aussi, après un difficile débat pour les hommes du Front Populaire au pouvoir, à restreindre les échanges commerciaux avec le voisin transpyrénéen. La Douane fut donc directement concernée par ce conflit qui bouleversa les relations franco-espagnoles. La route du Portillon fut-elle fermée durant cette période ?



Le 11 novembre 1942, comme pour laver l'affront de la guerre perdue en 1918, des hommes en noir remontent la nationale 125 pour s'installer à Luchon. Ce sont les SS de la Gestapo et plus particulièrement de la Grenzpolizei, la police des frontières, qui doit impérativement traquer les Juifs voulant passer en Espagne ainsi que tous ceux qui clandestinement, veulent rejoindre les armées coloniales en Afrique du Nord pour combattre l'armée allemande et reconquérir la France. Ils répondent en cela à l'appel du Général de GAULLE et à celui de Jean MOULIN, cofondateur et premier président de la Résistance

On retrouve dans le journal « La Dépêche » un article paru le 18 novembre 1942, qui s'intitule « Contre les tentatives de franchissement clandestin de la frontière ». On peut lire : « *Il est interdit à quiconque de pénétrer et de circuler dans une zone comprise entre la frontière et une ligne passant par les points indiqués ci-après : ... la cascade du Lys, l'hospice de France au pont de Péquerin, Saint-Mamet, Montauban-de-Luchon, Juzet-de-Luchon, Sode, Artigue, Gouaux, Bren, ... Les personnes appelées à pénétrer dans cette zone devront se munir d'un laissez-passer spécial, délivré par les brigades territoriales de gendarmerie de Luchon, Cierp et Saint-Béat* ». La route du Portillon a certainement été fermée à partir de cette date.

### **La Compagnie des guides de Luchon : les guides de Saint Mamet :**

La Compagnie des guides de Luchon est une des plus anciennes des Pyrénées. Elle intervient dans les massifs de haute et de moyenne montagne qui entourent Luchon (France). Il y avait deux corporations, celle des guides à pied, et celle des guides à cheval qui fut jadis très active, mais n'a plus aujourd'hui qu'un rôle représentatif. Par la proximité des plus hauts sommets pyrénéens (Aneto, Maladeta, Posets...), les « 3000 » de la chaîne frontière, les sommets de la haute vallée d'Oô, et sa fréquentation touristique due à ses thermes, Luchon a été une des premières villes des Pyrénées à compter un grand nombre de guides et de porteurs.

La Compagnie des guides a été créée par Toussaint LEZAT (1804-1884) en 1850, sous le nom de *compagnie des guides de la Maladeta*. Les premiers guides ont souvent été des porteurs de chaise : vers 1850, la mode était pour les touristes de se faire transporter en chaise à porteurs, dans des excursions difficilement imaginables aujourd'hui, comme le pic de l'Entécade ou le tour du port de Vénasque. Jean SORS, dit *Argarot*, un des guides qui ont conquis l'Aneto, avait commencé comme porteur de chaise.

Les guides de Luchon conserveront longtemps en mémoire la tragédie qui causera une véritable crainte des glaciers. Le 10 août 1824, Pierre BARRAU (1756-1824), considéré comme « *le guide de sommets* » (il accompagnait Friedrich Parrot dans sa « première » de la Maladeta, en 1817), emmène deux touristes à la Maladeta. À proximité du sommet, ils sont sur le glacier et cherchent à franchir la rimaye. BARRAU s'engage sur ce qu'il croit être un pont de neige, il s'enfonce et disparaît. Aucune recherche ne permet de retrouver son corps. Ce n'est qu'en 1931 que le glacier de la Maladeta rend quelques restes du « *pauvre Barrau...* »

Le nombre des guides augmente régulièrement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a de véritables dynasties, on est souvent porteur et guide de père en fils, comme les LAFONT les BARRAU et le HAUDILLON de Saint-Mamet.

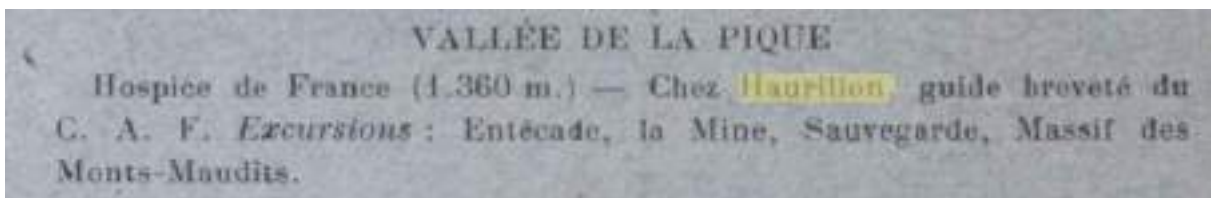
Les HAURILLON sont une grande dynastie de guides luchonnais, ils sont originaires de Luchon et de Saint-Mamet :

- Huguet, Jean-Marie HAURILLON (1816-1868). Il a conduit à l'Aneto, en 1848, avec Pierre BARRAU, Miss MARCHALL et son frère le Révérend (4<sup>ème</sup> ascension et 1<sup>ère</sup> féminine),
- Hugues, Odon HAURILLON (1856- ?) né à Bagnères-de-Luchon, cultivateur, cocher et guide. Marié à SM en 1876 avec Catherine SABY (1856-) de SM. Marié à Victoire REDONNET. Il a fait partie du Conseil municipal de Saint-Mamet de 1892 à 1898.
- Jean, François HAURILLON dit *Jean Danse* (1878-1964), né à Saint-Mamet, cultivateur et guide des sommets, skieur remarquable, auteur d'une vingtaine de premières avec les grands pyrénéistes de l'époque, et souvent associé à Lucien CASTAGNE de Gavarnie. Il était marié en 1900 avec Marie SARRIEU également de Saint-Mamet.



#### Jean HAURILLON et sa tombe au cimetière de Saint Mamet

- Le dernier représentant, Odon HAURILLON, dit *Odo* (1898-1977), guide, skieur, résistant, mort en 1977, fut aussi le dernier exploitant de l'hôtellerie de l'Hospice de France.



#### Publicité parue en 1909 dans la revue de la CAF

On le retrouve en 1935 comme conseiller municipal de Saint-Mamet avec Jean SARRIEU comme maire.



- On vantait ses bonnes manières. Un jour, un voyageur qu'il guidait à la Rue d'Enfer, à un passage scabreux faillit tomber. Il le retint d'une poigne vigoureuse et lui sauva la vie. Reconnaisant, ce voyageur ne voulut plus se séparer de lui et, pendant plusieurs années, HAURILLON habita la Touraine en compagnie de son protecteur qui en fit son valet de chambre. Il revint au pays nanti d'un bon pécule, pour le soin d'une propriété à Saint-Mamet. La ville de Luchon mit la laiterie contiguë à l'Hospice de France à sa disposition et il en fut le fermier. L'été on pouvait le voir, tous les matins, descendre à Luchon dans « son break », pour apporter dans le petit pavillon, près de la buvette, le beurre et le lait qu'il vendait aux baigneurs. Par la suite, il jeta son dévolu sur l'Hospice et son fils d'abord, puis son petit-fils continuèrent dans la lignée.
  - Extrait d'un journal d'un promeneur lors d'une ascension au Néthou : « Depuis la gare de Luchon nous sommes montés à pied à l'hospice de France. A Ravi, HAURILLON, le tenancier, passe en voiture à cheval et prend les sacs. A l'hospice, le soir, le vieil HAURILLON rentre de Campsaur avec les moutons et ses chiens aussi gros qu'eux, pour les soustraire aux griffes des ours. ».
- On le retrouve en 1935 comme conseiller municipal de Saint-Mamet.



**Tombe de Odon HAURILLON au cimetière de Saint-Mamet**

Charles GOUCHAN dit *Charles* (1821-1897), ouvrier, cultivateur et guide à pied, né à Grenoble et décédé à Saint-Mamet, marié en 1851 à Saint-Mamet avec Marie-BINOS du village. Ils ont eu 7 enfants 5 garçons et 2 filles. En plus d'être un très recherché guide à pied, il était un remarquable et intrépide chasseur.



**Charles GOUCHAN**

Le célèbre Toussaint LEZAT, lors de l'ascension du Perdighero, pour ne pas être inquiété par les douaniers espagnols, s'était adjoint le guide Charles GOUCHAN de Saint-Mamet. Ce dernier lui avait raconté qu'il avait eu « *un fils contrebandier qui avait été tué par un douanier espagnol et avait juré de le venger et ne laissait jamais échapper l'occasion d'envoyer une balle à un carabinero ... Avec un tel homme on ne craignait rien sur la crête frontière* ». Cette anecdote semble assez peu probable si l'on compare les dates de naissance des enfants (le plus vieux était né en 1842) et la date de l'ascension (vers 1850).

Concernant l'appellation du « Col Maudit » et de son voisin le « Pic Maudit » de la Maladeta, il existe plusieurs récits, dont l'un est attribué à Charles GOURDAN. Lors de l'ascension du 16 septembre 1871, avec Stephan LIEGEARD, il aurait dit : « *Te voilà donc, sommet maudit ! Tu nous as fait assez peiner, mais tu fuyais en vain : nous te tenons !* ». Mais en réalité, pas tout à fait, ce n'était que la fausse cime ; derrière se trouvait un second pic, un peu plus sévère, le vrai, le seul Néthou. On n'y arrive qu'en franchissant le fameux « Pont de Mahomet », un défilé étroit qu'il finiront par franchir, non sans difficulté.

Stephen LIEGARD raconte dans son récit, une visite aux monts maudits (ascension du Néthou) : « *En silence le brave garçon détache sa ceinture de laine rouge, me la jette autour du corps, puis me lie solidement à lui. Après quoi : en route ! Tout cela dit le plus tranquillement du monde ... Je ne peux cependant dissimuler que j'ai vécu là le plus mauvais quart d'heure de ma vie, mais victoire ! nous foulons la vraie cime, la reine des Pyrénées, l'antique Olympe d'un dieu des Ibères.* ».



Jusqu'en 1900, très peu d'entre eux peuvent prétendre vivre uniquement de leurs revenus de guide, tous ont un métier « traditionnel », souvent agriculteur. En 1899, le maire BONNEMAISON entreprend de réglementer la corporation des guides et des loueurs de chevaux et de voitures. Le costume officiel est ainsi fixé : Le costume obligatoire consistera en un pantalon de coutil bleu ou blanc, veste de velours noir, cravate bleue et béret bleu foncé, le gilet rouge. Les guides à cheval auront pour signe distinctif un pompon blanc, les guides à pied un pompon rouge, et les cochers un pompon moitié blanc, moitié rouge.



### **Costumes des guides de Luchon : guide à pied, guide à cheval.**

C'est un phénomène assez intéressant qui s'est révélé. Les guides, hommes du terroir, au contact de l'enthousiasme des « étrangers » ont été les bâtisseurs de la passerelle entre deux univers ; les clients, souvent des littérateurs et les guides, hommes d'instinct. Les guides apprenaient vite à devenir des hommes du monde.

### **La chasse :**

#### **La chasse à l'isard**

Quelques lignes du Baron de LASSUS vers 1910 : « Vous souvenez-vous de ces longs préparatifs à Luchon afin d'aller explorer quelques coins réputés en isards, mais surtout ignorés des touristes. Nos guides nous accompagnaient, c'était Jean HAURILLON de Saint-Mamet, son fils Odon, Jean (Justin) SARRIEU, également de Saint-Mamet et son fils Firmin, ce dernier tombé face à l'ennemi, en 1918, sur la froide terre de l'Oise. Armés comme si nous devions chasser quelques bêtes sauvages, muni de carabines, de fusils perfectionnés, de bâtons ferrés et de quelques bouteilles d'armagnac dont l'étiquette avait pâli, nous descendions chez l'ami Joseph MIFFRE, propriétaire de l'Hôtel des Bains de Luchon.... Il est trois heures du matin et notre guide HAURILLON nous dit, de sa rude voix de montagnard qu'il faut partir... Pour être chasseur d'isards, il faut être alpiniste et savoir apprécier tous les charmes infinis que nous réserve la montagne. ».

**Nota** : Le baron Bertrand de LASSUS est né en 1868 à Montréjeau. C'est une des personnalités les plus éminentes du pyrénéisme. Il mène une vie d'aventure, ascensionnant, chassant et retrouvant le soir des tentes confortablement équipées lui permettant de mener une existence fastueuse, au milieu des solitudes montagnardes. Malgré son décès à 41 ans, il a donné l'assaut à 134 pics et positions notables. On peut lire sa grande nostalgie dans ces quelques lignes : « Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que je songe à toutes ces promenades dans le luchonnais. Tous les soirs comme dans un beau rêve, j'aperçois la montagne, disant adieu au jour qui s'en va, et bleuir un instant avant de s'envelopper dans l'ombre de la nuit. ».



**Bertrand de LASSUS et Henri RUSSEL à Luchon en 1895**



**Chasseurs d'isards**



## La chasse à l'ours :

L'ours brun – *Ursus arctos* – est l'une des huit espèces d'ours vivant à travers le monde. Les mâles adultes pèsent de 120 à 200 kg et les femelles de 80 à 120 kg.



### L'Ours des Pyrénées, *Ursus arctos*

Quand les premiers hommes abordèrent les Pyrénées, l'ours était déjà là, arpentant les forêts et les pentes escarpées de l'Ariège.

De nombreuses peintures rupestres attestent de la présence de l'ours au Pliocène, il y a environ 6 millions d'années.



### Représentation d'un ours dans une grotte pyrénéenne

L'ours était tué car on le considérait comme nuisible, étant omnivore, il commettait des dégâts sur les troupeaux et sur les récoltes :

- par prélèvements sur le bétail : des brebis et plus rarement des vaches et des chevaux,
- en raison de sa gourmandise pour les céréales, les fruits (pommes, prune, raisins, maïs, avoine, blé),
- en raison de son grand attrait pour le miel : ruches sauvages et ruches.

L'ours était également tué car il était une source de revenus (destructions de nuisibles) versée suivant les cas, par l'administration centrale, la vallée, la commune auprès des éleveurs qui, débarrassés du nuisible, offraient au " tueur " de la nourriture, du vin dans les cabarets où des collations étaient offertes ou même auprès de la riche clientèle des stations thermales comme Luchon.

On vendait la dépouille :

- la graisse était très prisée par la médecine : lutte contre la chute des cheveux, contre la goutte..., et par la cosmétologie,
- la peau de l'ours (commerce de fourrures, cadeaux, pots de vin au élus ...),
- parfois la tête de l'ours comme trophée,
- la viande aux hôtels locaux ou aux boucheries des villes du Piémont ou de Toulouse.

Des oursons étaient capturés vivants dans les tanières pour être vendus à de riches particuliers ou à des montreurs d'ours au XIX<sup>e</sup> siècle ou même élevés, engraisés puis abattus (vente de la graisse)

Avant 1800, un ours rapportait au total 50 à 100 livres (500 à 1000€) ce qui était inférieur aux dégâts qu'il commettait dans les troupeaux et les cultures

L'instituteur Jean-Bernard FONTAN, dans sa monographie de Saint-Mamet de 1885 (voir l'annexe 2), nous raconte : « ... *Mais ce qu'il y a de plus beau c'est la chasse à l'ours. Tous les ans en automne, les « braconniers intrépides » du pays se donnent rendez-vous dans nos forêts* ».



**Journal La Dépêche du 20 septembre 1860**

Parmi les chasseurs d'ours renommés de Saint-Mamet, curieusement appelés « braconniers intrépides », on peut citer Julien LAGAILLARDE et Charles GOUCHAN.

Une bonne gestion de cette ressource par les bergers et les chasseurs aurait consisté à la préserver en réduisant les prélèvements mais ce ne fut pas le cas et les débats animés d'aujourd'hui montrent encore combien la question de la présence de l'ours dans les Pyrénées est sensible ...



### **Chasseurs d'ours à Luchon**

Les fusils de chasse utilisés étaient des fusils à âme lisse qui tiraient des balles rondes en plomb. On trouvait principalement des fusils de calibre 20 (balles de 24 grammes) et de calibre 30 (balles de 16 grammes).



### **Balles de 24 grammes et 16 grammes**

Ces fusils chargés avec environ 4 grammes de poudre, permettaient à une balle de 20 grammes de traverser une poutre de sapin de 20 centimètres d'épaisseur, de plus l'énergie l'impact était considérable.



### **Un autre usage du fusil quand on a manqué sa cible ...**

## 12)- Saint-Mamet, la littérature, la poésie, les artistes, ses hommes célèbres :

**Chanoine Jacques BAYLAC** (1854 – 1931) :

Il est né à Saint-Mamet en 1854, il est le fils de Blaise BAYLAC cultivateur et Bertrande SOULE. De sa terre natale, il avait gardé une fermeté de caractère et, dans l'allure, une apparence de rudesse. Jamais il ne comprit que l'on transigeait avec les principes et avec la vérité, ni avec le devoir. De Saint-Mamet tout l'enchantait : la pureté de l'air natal, la splendeur des montagnes, la cordialité d'accueil de ses compatriotes, la douce intimité de la maison familiale. A Saint-Mamet il revenait, avec une fidélité sans défaillance et avec une joie toujours et avec une joie toujours grandissante, à chaque période des vacances et pour l'intégrité des vacances. Il y goûtait des jours heureux auprès des siens, choyé par sa sœur Jeanne et ses frères Jean-Marie et Jules. Il préparait lentement ses cours de l'année qui venait ; mais souvent aussi, il laissait la plume pour le pic de l'alpiniste, heureux de faire les honneurs de ses montagnes, de ses chères montagnes, à ses amis, hôtes de Luchon. L'autre passion de sa vie fut Polignan, le Petit Séminaire de Polignan. De bonne heure il y avait été envoyé pour ses études cléricales ; tout le désignait vers le sacerdoce : un milieu familial à la vie chrétienne profonde, sa piété, ses goûts sérieux, son intelligence.

Une vie tout en droiture, d'application au devoir, de travail sérieux, acharné, obscur, en face de ses élèves, comme professeur au Petit Séminaire de Polignan, de 1880 à 1898, en qualité de professeur de philosophie à l'Institut Catholique de Toulouse, de 1898 à 1931, puis couronnement de sa promotion comme chanoine titulaire : ce fut l'existence de l'abbé Jacques BAYLAC décédé le 5 février 1931.

**Pierre BAYSSE** – Peintre :

Pierre BAYSSE (1877 – 1972) venait du quartier du Courtat à Bagnères de Luchon

Beaucoup d'œuvres de Pierre BAYSSE vont trouver à Saint-Mamet leur musée. Il avait appris le dessin chez CORMON, comme TOULOUSE-LAUTREC. La peinture pour lui était la reproduction exacte de ce qui est beau et le pinceau, par un travail inlassable d'abeille devait transporter la beauté de l'objet sur la toile sans en perdre rien.



**Rue Fondeville à Saint-Mamet**



L'académie Julien SACAZE a voulu se souvenir de l'image de Pierre BAYSSE, lors de sa session de 1972 :

*« ... maître invaincu, prêtre fervent du beau*

*Qui de la forme pure as conservé le moule*

*Et seul, resté debout dans ce siècle qui croule*

*De l'antique idéal tient toujours le flambeau ... »*

Jean CASTEX écrivait à l'époque : *« Accablé de malheurs aux portes de son centenaire, Pierre BAYSSE, a qui les dieux avaient enlevé complètement l'ouïe, ce qui est la méchanceté suprême pour un Luchonnais qui avait gardé bon pied, bonne langue et bonne main. La cruauté du temps l'avait isolé à la fin : « ce n'est pas intéressant de devenir si vieux ».*

Sa solitude était moindre à Saint-Mamet dont ce sourd connaissait les bois et les jardins. Il retrouvait là les énigmes de l'enfance dont il inscrivait les rayons sur un carnet broché de professeur. Le peintre gardait à Saint-Mamet des croquis de ce temps-là. Il y a bénéficié de longues vacances de retraite. Il entendait quand il voulait, la voix de son ami Romuald JOUBE déclamant « le carillon de Saint-Mamet » depuis les hautes ruines du château Fondeville.

Il avait été l'ami de SARRIEU, de LIZOP, d'UTRILLO, de VALADON,...

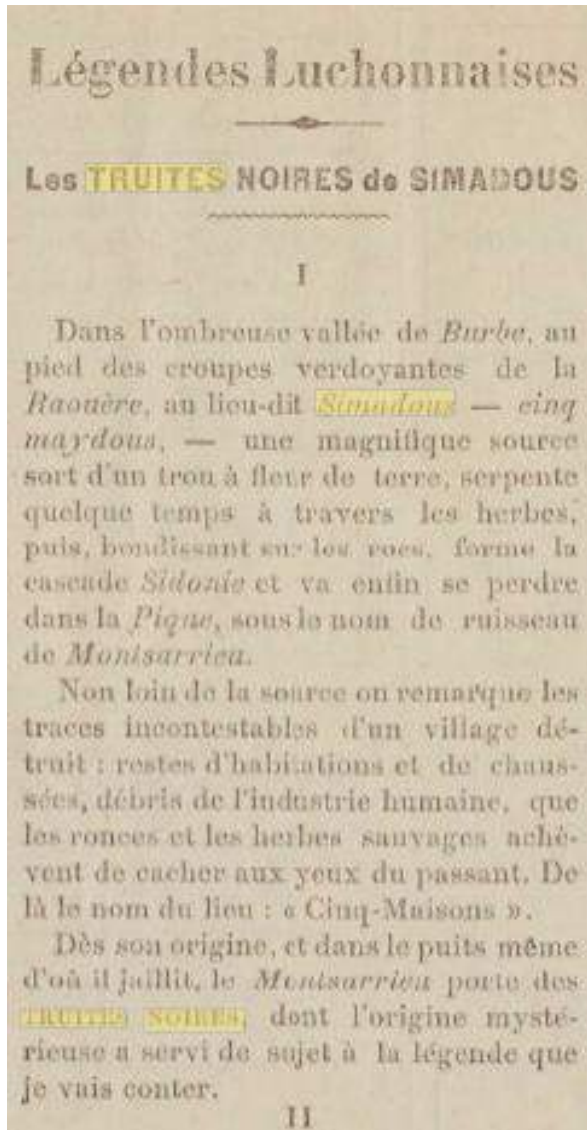


**Deux peintures de Pierre BAYSSE, situées dans l'église de Saint-Mamet.**

La première, peinte en 1957 représente le martyr de Saint-Mamet qui attend l'ultime assaut du bourreau puisque le lion a fait amitié avec lui. Le visage est celui du fils de Pierre BAYSSE. La deuxième représente ... **à compléter**

## BERNHET ou BERNNET :

Légende Luchonnaise : les truites noires de Simadous, nouvelle parue dans « l'Avenir de Luchon » des 14 et 28 décembre 1919.

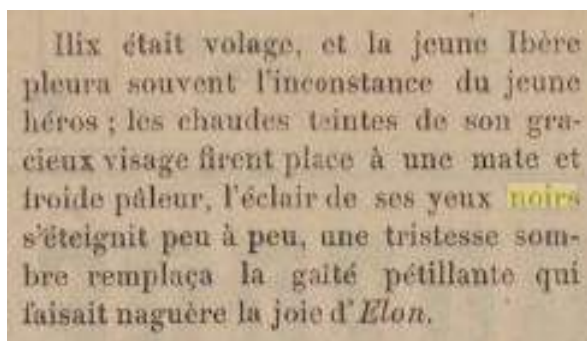


Cinq siècles environ avant notre ère, *Elon*, chef des Ibères du Haut-Aran, s'étant révolté contre *Lex*, son suzerain, fut vaincu et chassé des terres de ses pères. Suivi de quelques compagnons d'armes, fidèles à sa fortune, il franchit le col du *Portillon*. Arrivé dans *Burbe* il fut séduit par la magnificence du site, et s'y établit avec les siens, sur les bords du lac.

*Elon* avait une fille, la belle *Sénaris*, née sur les bords du *Bétis* aux eaux vertes. Elle était hrune comme une andalouse du Guadalquivir et ses petits pieds avaient troublé toutes les cervelles de la vallée aranaise.

Or, *Ilix* ou *Ilixon*, chef de la vallée de *Luchon*, fils de dieu, dieu lui-même, vit *Sénaris* et ne put résister à ses charmes. Il lui parla de son amour, et la fille des Ibères que n'avaient point émue les protestations passionnées de ses frères transpyrénéens, se laissa toucher par la grâce d'*Ilix* à la blonde chevelure.

Mais le jeune dieu avait bien d'autres amantes que *Sénaris* ; de nombreuses Celtes aux yeux bleus lui avaient accordé leurs faveurs.





Le vieux guerrier s'aperçut enfin du changement profond qui s'était opéré dans sa fille ; il se rappela qu'autrefois il avait aimé la mère de *Sénaris* dans des circonstances dramatiques, et il trembla. Soucieux, néanmoins, du repos de sa fille et de la gloire de son nom, il surveilla....

Un jour qu'*Ilix*, pris de remords, ou plutôt, invinciblement entraîné par cette suave fraîcheur qui émane de la « dernière aimée » se rendit à *Barbe*, enflammé de désirs, *Sénaris*, qui l'attendait sur les bords du lac, oubliée à sa vue, des peines et des angoisses passées, se jeta dans ses bras.

Mais *Elon* l'Ibère, veillait ; et le vétéran des guerres civiles de la Tarroconnaise n'hésita pas un instant à frapper le jeune dieu de Luchon, en lui reprochant amèrement toutes ses débauches.

*Ilix*, rugissant de fureur, saisit entre ses bras son amoureuse tremblante et se précipita dans le lac.

Aussitôt la terre trembla, les cimes de la *Pauère* et des montagnes voisines, ébranlées sur leurs bases, oscillèrent un instant puis s'abatirent dans la vallée avec un fracas épouvantable. Le lac disparut, comblé par les avalanches de terres et de roches qui se précipitèrent dans son lit ; le ravin lui-même fut aplani, nivelé, et le torrent qui grondait entre les rocs avant de tomber dans le lac, ne fut plus qu'un ruisseau muet, coulant mollement sur un tapis de verdure.

Il ne resta pas une pierre des demeures d'*Elon* écrassé sous les décombres. Seuls, les quelques Ibères qui gardaient leurs troupeaux sur les pentes occidentales, échappèrent au désastre et, descendant sur le plateau inférieur, vinrent camper sur la rive droite de la *Pique*. Ils y fondèrent une colonie qui fut plus tard *Bellegarde*, l'antique aïeule du Saint-Mamet actuel. Cependant la colère du dieu n'avait pas été inexorable. Les habitants de *Simadous*, disparus avec leur lac, leurs champs et leurs demeures, n'étaient pas morts : il avaient été métamorphosés en truites noires.

leurs humides retraites ; elles restaient exposées aux attaques et à la cupidité du passant.

Aussi ne faut-il pas s'étonner du va-et-vient continuel des poissons dans le trou d'où sort le *Montsarrien* ; ce n'est qu'après mille hésitations et de nombreux tâtonnements qu'ils se décident à quitter leur repaire protecteur. Mais la curiosité l'emporte souvent sur la prudence. Les descendants des compagnons de *Sénaris* veulent aller jouer sur les galets du ruisseau, parmi les herbes de son lit ; ils se précipitent, inespérimentés, dans le courant qui les berce et s'ils échappent au pêcheur, ils vont se briser contre les rocs de la cascade, victimes lamentables des fureurs d'*Ilixon* !

BERNNET.

**Serge BRUNET :**



Serge BRUNET est né en 1958. Sa mère, Marguerite OUSTEAU, est originaire de Saint-Mamet. Si l'on remonte la généalogie de la famille on passe par la famille BLANCHARD pour arriver à Jean BLANCHARD qui a épousé Marie-Jeanne dite Jeanne SACARRERE, la fille de Pierre et petite fille de Joseph SACARRERE. Jean et Jeanne BLANCHARD ont fait construire une maison située avenue du Portillon vers 1840. C'est aujourd'hui la maison familiale de la famille OUSTEAU.

Professeur d'histoire moderne à l'Université du Mirail puis à l'Université Paul-Valéry Montpellier III depuis 2014. Membre du Centre de recherches interdisciplinaire en sciences humaines et sociales de Montpellier. Membre honoraire de l'Institut universitaire de France, et de l'Académie royale des Belles lettres de Barcelone. Secrétaire perpétuel de l'Académie Julien SCAZE

Il est auteur de nombreux articles et ouvrages sur les Pyrénées Centrales. On peut citer quelques ouvrages :

- La montagne vue par les montagnards



- Les prêtres des montagnes – La vie, la mort, la foi dans les Pyrénées centrales (Val d'Aran et diocèse de Comminges)
- Les églises de la Terre. Les communautés paysannes du Val d'Aran et des Pyrénées centrales, XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle
- De l'Espagnol dedans le ventre : Les catholiques du sud-ouest de la France face à la réforme vers 1540-1589



## Yves-Bertrand BURGALAT (1919 – 1983)



Né à Saint-Mamet en 1919, il était le fils de :

- Jean Joseph Raymond BURGALAT (commandant au 9<sup>ème</sup> régiment d'infanterie à Agen) né en 1880 à Saint-Mamet – décédé en 1973 à Toulouse :
  - o Fils de Louis BURGALAT (gendarme à cheval) né en 1851 à Saint-Mamet et demeurant à Duras (Lot-et-Garonne)
  - o Et de Bertrande BINOS (ménagère) née en 1852 à Saint-Mamet et demeurant à Saint-Mamet



**Tombes de Jean BURGALAT et de Yves-Bertrand BURGALAT au cimetière de Saint-Mamet**

- Et de Jeanne LAGAILLARDE, née en 1889 à Bordeaux et mariée en 1912 à Saint-Mamet :
  - o Fille de Bertrand LAGAILLARDE (employé d'octroi) né en 1856 à Saint-Mamet et demeurant à Bordeaux,
  - o Et de Simone CABARE (ménagère) née en 1849 à Saint-Mamet et demeurant à Bordeaux et mariée en 1883 à Saint-Mamet

Yves Bertrand BURGALAT est marié à Jacqueline DROZIN, agenaise, musicienne ayant obtenu 3 premiers prix de conservatoire à Paris, pianiste et surtout chanteuse lyrique, soprano, élève d'Yvonne GALL. Dans la famille de Jacqueline DROZIN, on peut noter :

- Son père Joseph DROZIN, né en 1891 et marié en 1919 à Agen à Marcelle ARJO née en 1899,
- Son grand-père maternel, Paul ARJO, né à Agen en 1868, d'origine espagnole par son père Antoine ARJO ou ARJOU, et créateur en 1914, à Agen, du plus vieux quotidien régional « le Petit Bleu » qui existe encore aujourd'hui.

Yves Bertrand BURGALAT s'oriente, dès la fin de ses études, au collège du CAOUSOU et à la faculté de droit de Toulouse vers la carrière préfectorale. A la Libération de la France, il participa à la campagne Rhin et Danube, au cours de laquelle son courage lui fit obtenir la croix de guerre. Il fut le chef de cabinet du gouverneur du Wartemberg et il embrassa alors la carrière administrative dans laquelle il obtint les postes les plus élevés. Tour à tour chef de cabinet du Préfet de la Drôme ; directeur de cabinet du préfet d'Oran, premier sous-préfet nommé par le Général DE GAULLE lors du rétablissement de la légalité républicaine en Algérie. Il fut nommé chargé de mission auprès du ministre de l'Intérieur, avant d'accéder en 1966, à la préfecture des Landes. Sa carrière le conduisit dans le Morbihan de 1970 à 1972, puis en 1972 dans le Haut-Rhin. Ce préfet de tempérament méridional, qui avait combattu dans les rangs de la 1<sup>ère</sup> armée française pour la libération de l'Alsace s'adapta à la population du Haut-Rhin et resta 3 ans à Colmar pour rejoindre la Seine-Saint-Denis en 1975. En 1977 il quitta la région de la Seine-Saint-Denis, poursuivant une carrière qui le mena au poste de préfet de la région Corse et du département de la Corse du Sud de 1977 à 1979, puis de la région Bourgogne de 1979 à 1981 et après sa retraite au poste de président de la société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône. Il faut rappeler qu'en 1951, l'académie Julien SACAZE l'avait appelé à siéger dans son douzième fauteuil qu'avaient occupé avant lui Henry de GORSSE et Jean FOURCASSIE. De 1968 à 1970, il assumait la présidence de l'académie luchonnaise dont il suivit toujours assidûment les travaux. Il est décédé le 14 septembre 1983, suite à une crise cardiaque, à l'âge de 64 ans. Il était très attaché à son village natal, au Comminges, à la région méridionale dans laquelle il avait grandi. Une place de Saint-Mamet porte son nom.



#### **La place est située en face de l'église et fait le bonheur des boulistes**

Les plus hautes distinctions lui avaient été décernées : Commandeur de la légion d'honneur depuis 1974, commandeur de l'ordre national du Mérite dont il fut membre du Conseil de l'Ordre, croix de guerre, croix de la valeur militaire, croix du combattant volontaire de la résistance, ... Pierre de GORSSE aimait à souligner sa « *bonne humeur, son entrain, sa gaieté, sa joie de vivre et aussi son érudition* ». Dans son hommage dans la Revue de Comminges, il écrivait « ... *Il laissera auprès de ceux qui furent en mesure d'apprécier sa serviabilité et la richesse de son amitié, le souvenir d'un merveilleux compagnon trop tôt disparu* ».

Son fils Bertrand BURGALAT, né à Bastia en 1963, est chanteur, compositeur, arrangeur, producteur, écrivain, ... C'est « l'intellectuel de la musique Pop française ! Ce mélomane surdoué a signé de nombreux albums quelquefois inclassables.



Il a été jusqu'en 1997 le compagnon de Valérie LEMERCIER. Il a composé de nombreuses musiques de film dont celle de « Palais Royal » avec comme acteurs Valérie LEMERCIER, Catherine DENEUVE et Lambert WILSON.



On y retrouve une plage musicale dénommée Pyrénées boogie mais surtout une autre intitulée « Saint-Mamet » clin d'œil à ce village dont il dit cependant que le cimetière est « sans âme », c'est pourtant là que son père y repose.

**Jean CASTEX** (1929 -2005) :

Jean CASTEX est né à Antichan-de-Frontignes le 17 janvier 1929, il est le fils de Jean-Pierre CASTEX, militaire et de Marie-Louise DARBON. Il est décédé à Saint-Mamet le 5 janvier 2005. C'est un docteur, agrégé d'histoire, vice-président et secrétaire perpétuel de l'académie Julien SACAZE. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont « l'humour gascon » et de nombreux articles régionaux.



L'humour gascon, *qu'es aquò* ? Le marquis de MONTESPAN est-il un original ou un Gascon pur souche ? Autrement dit, les Gascons ont-ils un humour particulier, différent de leurs voisins ? Jean Castex, nous aide à nous y retrouver. Le Gascon n'est pas un Provençal nous dit-il. Ce n'est pas un Cyrano comme l'a dépeint le Marseillais Edmond ROSTAND. Le Gascon n'est pas non plus un Languedocien qui *parle par besoin, même pour ne rien dire*, selon les propos de René NELLI. Jean CASTEX situe le Gascon plus bruyant que le Périgourdin et moins *parpalèr* (bavard) que le Toulousain. Selon les besoins de sa cause, le Gascon aurait la réserve aimable, la promesse facile et l'art de parler. Quant aux béarnais, ils sont gascons, et plus qu'aucun, mais les gascons ne sont pas béarnais. On pourrait comparer ce grand sujet béarnais avec le proverbe de toute petite audience « *Les saint-mamétois sont luchonnais, mais les luchonnais ne sont pas saint-mamétois* ».

D'autres ouvrages régionaux existent, un des plus surprenant, peut-être, est une bibliographie intitulée « Général BARES, créateur et inspirateur de l'Aviation », une référence pour les passionnés d'aviation écrit avec José BARES et Louis LASPALLE. On trouve également de très nombreuses publications dans la Revue de Comminges, quelques-unes sont citées ci-après.

1958 : Inventaire archéologique de Luchon

1971 : Nécrologie du chanoine Etienne DELARUELLE, historien, spécialiste de l'histoire médiévale de l'Eglise, professeur à l'Institut catholique de Toulouse.

1972 : Nécrologie de Robert MESURET, historien spécialiste de l'art du sud-ouest de la France

1973 : Un centenaire : Louis SAUDINOS (1873-1962), créateur des collections d'art populaire du musée de Luchon

1974 : L'influence gasconne chez MOLIERE et MONTESQUIEU

1974 : De l'exposition du musée de Lourdes à la présentation luchonnaise de la collection BAYSSE



1975 : Jeux populaires dans le canton de Luchon

1975 : Hommage à Bernard SARRIEU

1977 : Le prix 1976 de la Société des Etudes du Comminges

1977 : Bernard SAPENNE et l'Académie Julien SACAZE

1980 : Les ailes de l'âme gasconne ... ou les beaux temps de l'almanach

1981 : Médecins et chirurgiens dans les Pyrénées Centrales au siècle des lumières

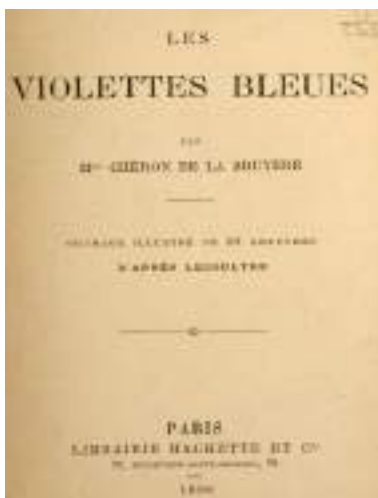
2001 : L'écrivain gascon dans les Pyrénées Centrales



**Tombe de Jean CASTEX au cimetière de Saint-Mamet**

**Louise Margueritte CHERON de La BRUYERE (1838-1913) :**

Romancière française, née à Paris et auteur de nombreux romans pour enfants et pour jeunes filles dont « **Les violettes bleues** », paru en 1899, et dont l'action se situe à Toulouse et à Luchon, et où un des héros, le jeune Diégo, a été recueilli à sa naissance par une nourrice, la « Guidette », à Saint-Mamet. Elle l'a élevé et lui gardait ses chèvres dans la **Petit chevrier en val de Burbe** montagne au-dessus du village.



**Petit chevrier de montagne**

## Gaston DESTRAIS (1877 – 1937) :

Gaston DESTRAIS est un poète et écrivain né et décédé à Versailles. Il a fait de nombreux séjours à Luchon et a publié un recueil de poésie « Impression luchonnaises ». Des poèmes issus de ce recueil ont été publiés dans le journal « L'Avenir de Luchon », dont « Ballade de Montauban à Saint-Mamet ».



### LE COTIN DES POÈTES

*Seux ce titre, nos deux derniers numéros ont publié deux poèmes extraits des « Impression luchonnaises » d'un délicat **poète** ami de la station, M. Gaston Destrais. Nous donnons aujourd'hui encore une pièce de vers faisant partie de cette suite qui montre le talent de M. Destrais et sa maîtrise.*

*Que pour son aimable hommage il veuille bien trouver ici nos félicitations et nos remerciements.*

La Rédaction.

### BALLADE

Chère, voici que la saison  
Ramène l'étranger fantasque,  
Et déjà dans chaque maison  
— Prélude au corso bergamasque, —  
Luchon pour le plaisir se masque,  
Bien fou, pourtant, qui s'y soumet  
Quand le beau val nous tend sa vasque  
De Montauban à Saint-Mamet.

Au Casino, — mornes prison  
Malgré sa splendeur monégasque, —  
On cherche en vain la guérison  
De la migraine et de son casque,  
Mais l'on évite toute frasque  
Quand, sagement, on se promet  
D'aller sans dragon ni Tarcasque  
De Montauban à Saint-Mamet.

La forêt, comme une toison,  
S'étale aux pentes du Vénasque,  
Superbagnères, à l'horizon,  
Défiant tempête ou bourrasque,  
Domine tout le pays basque,  
Viens, toi, à fleurir un toit fumant...  
Voici que la nuit se démasque  
De Montauban à Saint-Mamet.

#### ENVOI

Pour ton repos, à baigneur flasque,  
Fuis les thermes et leur fumet  
Et poursuis des rinceux en asque  
De Montauban à Saint-Mamet.

Luchon, 14 Août 1930.

Gaston DESTRAIS.

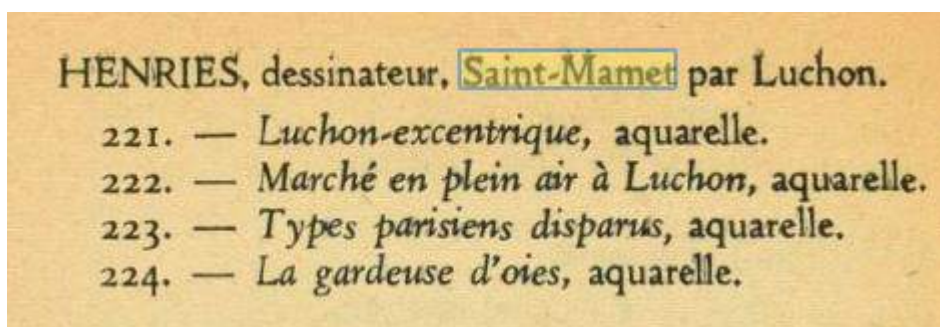
## Henri ESTOUP dit HENRIES (1886 – 1953) :

Il est né à Bagnères-de-Luchon en 1886. Il habitait à Saint-Mamet au 53 du boulevard du même nom. Il est le fondateur de la Société des Caricaturistes Français. Il a beaucoup publié dans la revue « l'Officiel des Concerts ». On retrouve de nombreuses caricatures de lui dans l'ouvrage de Jean CASTEX « l'humour Gascon ».



### Dessins de Henriès en 1913

On lui doit également de nombreuses aquarelles. Il a participé à de nombreuses fois au concours des artistes occitans indépendants au palais des arts de Toulouse entre 1942 et 1946.



### Œuvres exposées en 1946

Il est décédé en 1952 et enterré au cimetière de Saint-Mamet avec son épouse Marie-Thérèse CAZALA et sa fille Yvonne.

Non, je ne croyais pas après cette muraille  
Livrant comme à regret son flanc au voyageur,  
Après ces éboulis, après cette pierraille  
Par de nombreux ruisseaux prodiguant sa rougeur ;

Après les blancs lacets de la route poudreuse  
Que ravine l'orage et que brûle Pété,  
Après ces rocs montrant leur face monstrueuse  
Où se surprend la chèvre errant en liberté,

Après cette montagne âpre, sauvage et dure,  
Que seuls peuvent aimer l'ermite et le banni,  
Non, je ne croyais pas trouver tant de verdure  
Et tant de calme au sein de ce vallon béni.

Et pourtant, il suffit de gravir une côte,  
Dernière vision d'un décor attristant,  
Il suffit de franchir un pont pour être l'hôte  
De ce berceau perdu loin du monde inconstant.

On s'arrête, ébloui, au seuil de cet asile,  
Enivré de zéphirs, de rayons de parfums ;  
Toute fatigue expire et tout regret s'exile,  
Et l'on croit vivre encore en des siècles défunts.

Rien n'a changé depuis le temps où les calèches  
Cheminant sous le fouet d'un brillant postillon  
Montaient sous le soleil, archer aux blondes flèches,  
Pour aller découvrir l'Espagne au Portillon.

Peut-être quelque grange où n'entre nulle gerbe  
Pleure-t-elle son toit à tous les vents ouvert.  
Peut-être quelque pré dont nul ne foule l'herbe  
Rentre-t-il peu à peu dans l'ombre du bois vert.

Peut-être quelque enclos qu'on visitait naguère  
N'a-t-il plus pour passant qu'un pauvre oiseau plantif,  
Peut-être ; mais ces lieux ne varient guère  
Et conservent encor leur aspect primitif.

Ainsi qu'aux jours passés, les faucheurs, dès l'aurore,  
Répètent en marchant leur geste mesuré,  
Les riches boutons d'or sentent leurs fleurs éclore,  
Et les sapins verdoient sous le dôme azuré.

Ainsi qu'aux jours passés dans la clarté mourante,  
Les chars emplis de foin s'en vont vers Saint-Mamet,  
Et l'air du soir répand son haleine odorante  
Tandis que chaque frêne agile son plumet.

Oh ! comme la fraîcheur qui de partout s'épanche,  
De l'onde murmurante et de l'herbe fleurie,  
Comme les chants d'oiseaux versés par chaque branche,  
Ramènent dans le cœur la tendre rêverie.

Oui, c'est un de ces lieux où la douleur s'apaise,  
Où l'heure épand sans bruit les grains du sablier,  
Où l'homme, déposant le fardeau qui lui pèse,  
Le perd dans la nature et ne sait qu'oublier.



## **Pierre GORSE**

La production prolifique de cet artiste né Gironde en 1816, fixé à Pau où il se marie en 1846, s'insère dans le marché de l'estampe à la fin de la période romantique et de l'engouement pour la lithographie. Il n'en publie pas moins planches et recueils de tous formats affichant une prédilection pour la lithographie en camaïeu, cette dernière consistant en un passage de noir pour le trait et les ombres et un passage de blanc pour nuages, eaux, névés et hautes lumières sur une feuille préalablement imprimée d'un aplat bistre. Pierre GORSE effile à l'excès les cimes, joue sur des éclairages irrationnels, comme c'est le cas pour son recueil sur Luchon et ses environs.

Il publie aussi des planches de costumes et coutumes faisant travailler de nombreux éditeurs luchonnais.



**La cascade Sidonie, en 1862**



**Le village de Saint-Mamet vu de Montauban, en 1862**

**Maurice JOGAND (1850 – 1917) : Romancier et journaliste**

**Romans et nouvelles :**

De nombreux romans ou nouvelles ont pour cadre le Luchonnais, certains d'entre eux font intervenir des scènes et des personnages se situant à Saint-Mamet :



Extrait des « amours de DUMOLLARD » :« ... Manita, instinctivement, avait poussé son cheval. Elle put, au sortir de la ville, apercevoir Jacques qui suivait sa route, dis paraissant derrière les bouquets d'arbres, tantôt galopant, tantôt marchant au pas pour laisser souffler son cheval.

*Elle le reconnaissait facilement car il avait un pardessus léger gris très clair qui crevait l'œil malgré la distance. Elle traversa la Pique, derrière lui et se tenant à un kilomètre de lui, elle le vit gravir le chemin en lacet qui mène à Saint-Mamet ... ».*

## F. de JULIERS

F. de Juliers est un écrivain et poète. Il a été le rédacteur en chef puis le directeur du journal « l'Avenir de Luchon » à partir du 28 mars 1874. Ce journal a été édité de 1872 à 1937.



On y retrouve par sa plume de nombreux articles et poèmes, en particulier cette « Fantaisies Luchonnaises Promenade à Bossost par le val de Burbe » et paru dans l'Avenir de Luchon du 28 mai 1874.





Par une fraîche matinée de cette semaine, nous partîmes de Luchon avec l'intention d'aller déjeuner à Bosost, en passant par le val de Burbe qui devait être dans toute sa verdoyante fraîcheur, grâce aux chaleurs prématurées de ce printemps.

Nous partîmes de très bonne heure, à pied, afin de mieux admirer le réveil de la Nature. Nous eûmes bientôt dépassé St-Mamet, où l'on sent déjà l'Espagne, quelques jeunes filles matinales nous avaient salués de leur fenêtre, dans leur jargon demi-catalan. Puis, après avoir admiré en passant l'orphelinat agricole, qu'un pieux apôtre de l'industrie moderne a placé sous la protection d'une Notre-Dame, dont la statue majestueuse apparaissait, vague et imposante, au milieu des rochers qu'elle domine, nous nous mîmes à gravir bravement la route tortueuse, jaune, poudreuse, escarpée, qui mène de Luchon à Bosost.

Après quelques minutes d'une marche rapide, nous nous arrêtâmes pour essuyer la sueur qui coulait de notre front; et nous vîmes, au loin, Luchon qui semblait s'éveiller au milieu des brumes bleuâtres du matin, tandis que, au premier plan, presque sous nos pieds, par un effet de perspective, la Vierge des Rochers dépeuplait peu à peu ses derniers voiles, légers embruns, fils de l'aube, qu'un rayon de soleil, passant sur la ville, allait dissiper promptement.

— Reposés par ce spectacle, nous reprîmes notre course et laissâmes bientôt derrière nous, la route poussiéreuse.

— Nous étions à l'entrée du val.

— Long, étroit, verdoyant, profondément encaissé entre deux hautes collines couvertes de la plus vigoureuse végétation, et qui le protègent contre le soleil levant, le vallon de Burbe s'étendait devant nous, muet, sinueux, désert. De loin en loin, quelques chevaux, appartenant aux guides de Luchon, levaient vers nous leurs têtes intelligentes pour nous regarder passer; quelques merles effarouchés s'enfuyaient à travers les profondes ramures, tandis que le modeste ruisseau, qui reçoit dans son sein les innombrables sources sorties des deux versants, faisait entendre sur les galets de son lit un imperceptible susurrement.

Le sentier, large et facile, qui sillonne cette vallée en miniature, fut vite franchi et nous entreprîmes, avec une appréhension bien légitime, le chemin scabreux, fangeux, torturé, fêlé, bordé de précipices, qui conduit le touriste à travers une interminable forêt de hêtres et de sapins plusieurs fois centenaires.

Nous étions plongés dans une ombre humide et pleine de frissons, alors qu'un soleil railleur laissait jouer ses blancs rayons à travers les arbustes du versant opposé, séparé de nous par un long et étroit abîme, au fond duquel le torrent roulait ses eaux silencieuses.

Mais nous nous y attendions; nous savions qu'à côté de la rose on trouve l'épine, nous savions qu'après le val de Burbe et ses verdures énéïques, nous aurions à gravir le flanc, toujours boueux, de cette dernière forêt française, qui jette sur la vallée d'Aran ses nombreux et inextricables contre-forts.

Nous nous croisions sur le chemin avec les gens de la vallée. Les uns, poussant devant eux, avec des jurons et des rires, de pauvres petits ânes, au pied infatigable, chargés de chevaux qui gémissaient comme un bébé qui pleure; d'autres portant sur la tête des paniers d'osier où la truite des lacs, prise dans la nuit, achevait, sur un lit de fougère, ses derniers soubresauts.

Enfin, nous arrivâmes à un petit plateau où se dresse un roc solitaire sur lequel une petite croix, sculptée en creux, marque la limite des deux nations.

Nous quittons la France, nous gagnons la patrie du Cid, dont la cendre héroïque doit certes tressaillir dans sa tombe, que foulent, dans leurs luttes fratricides, ses descendants dégénérés....

Il n'y avait plus alors qu'à descendre; mais quels chemins, quels casse-cou!

Nous laissâmes bientôt dans l'éloignement le poste ruiné et plein d'immondices où se voit, rongée par le temps, cette inscription, digne de l'emphase castillane: « CARABINEROS DEL REYNO » (*Carabiniers du royaume*). — C'est tout simplement un petit poste de douaniers; et l'on se demande si ce n'est pas, par une ironie du sort, que les frimats et la guerre civile ont respecté cette inscription, au seuil d'un pays, où il n'y a plus ni carabiniers ni royaume!

Nous prîmes le frais dans la chapelle délabrée de *San Antonio*; et, bientôt, d'un promontoire, nous aperçûmes la Garonne serpentant, humble encore, mais unie comme une glace, entre ses deux rives de prés verdoyants. A nos pieds, Bosost, ville à moitié française, par sa position, son commerce, ses intérêts, semblait reprendre son air de fête pour bien accueillir les nombreux touristes que Luchon lui envoie pendant la saison thermale. Quelques minutes après, le signor Masas nous

recevait sur sa terrasse avec sa ronde et plantureuse hospitalité....



**Maxime LALANNE** (1827 – 1886) est un des promoteurs du renouveau de l'eau-forte dans les années 1860. Lors de ses nombreux voyages en France, il vint dans les Pyrénées et séjourna à Luchon où il réalisa de nombreuses œuvres dont cette esquisse des chalets russes en 1865.



**Emile LEPRIEUR dit Edouard-Auguste SPOLL (1833 – 18..)** :

Homme de lettres, auteur de romans, de traductions, d'essais politiques et historiques, de publications pour la "Bibliothèque scientifiques des écoles et des familles". - Éditeur de revues politiques et historiques.

**La Catalane** (feuilleton paru dans le journal « l'Aurore » en 1909) :

« ... *Ou irons-nous ? – à Luchon d'abord puis à Bossost, où nous serons en sécurité ...* Prudemment elle referma toutes les portes et s'élança dans la voiture, qui repartit au petit trot, dans la direction de Saint-Mamet. Le village traversé, le conducteur accéléra l'allure de ses chevaux., qui commençaient à battre des flancs, pour traverser le Chaos, amas glaciaire de roches éboulées ... »

**Amours de Duchesse** (feuilleton paru dans le journal « l'Humanité » en 1905) – Roman qui se déroule en 1711, [durant la guerre de Succession d'Espagne](#). Les miquelets sont reformés par les autorités espagnoles, et en juillet 1709, du côté français, le [régiment d'Auvergne](#) est appelé à leur faire la chasse. Après le saccage de Luchon et des villages environnants, le jeune zingaro Ranko suit les miquelets pour reprendre à l'un d'entre eux, Bouscarelle, des documents importants dérobés dans la maison de son maître :

« ... *Je le retrouverai bien, les miquelets s'arrêteront en chemin pour piller à droite et à gauche, et je ne suis pas embarrassé pour les découvrir avant qu'ils aient passé la frontière. Puis leur butin retarde leur marche, chaque homme est chargé comme un mulet, ils craindront la poursuite des nôtres, et, au lieu de reprendre la route de Saint-Béat, qui est la plus directe, ils vont tout de suite gagner la montagne et suivront les sentiers jusqu'au Portillon, et de là, ils descendront à Bossost.*

... Il rencontra rapidement un bohémien montreur d'ours qui lui confia que les miquelets se dirigent sur Bagnères-de-Luchon en suivant les bords de la Pique, mais sans entrer dans la ville qu'ils ont pillée et incendiée. Une fois au village de Saint-Mamet, ils reprendraient la montagne pour redescendre à Bossost en traversant le val de Burbe.

*... Sont-ils loin d'ici ? Non, quand je les ai rencontrés, ils arrivaient à Antignac, où ils se disposaient à envahir les cabarets. Les gens se sauvaient, les laissant maîtres de prendre ce qu'ils voulaient, et tu penses qu'ils ne se seront pas fait faute ... Continue de longer la montagne, il y a un chemin qui s'embranché sur celui qu'ils suivent, traverse la rivière et la côtoie sur la rive droite. Il va sur Saint-Mamet, que tu auras dépassé avant eux. Tu entreras dans le vallon de Burbe.*

*En remontant tu trouveras des pâturages et une espèce de grange avec des écuries où l'on enferme les vaches. Ensuite c'est une forêt où passe le sentier qui conduit au Portillon ; il te sera facile de marcher de conserve avec eux en te dissimulant derrière les arbres.*

*... Il atteignit bien avant eux le village de Saint-Mamet qu'il contourna sans s'arrêter pour s'engager dans le vallon de Burbe. La route montait assez rapide ; lorsqu'il fut arrivé à la cascade de Pic-de-Verges la fatigue d'une marche si rapide le contraignit à s'arrêter sur un rebord de rocher qui surplombait la route ...*

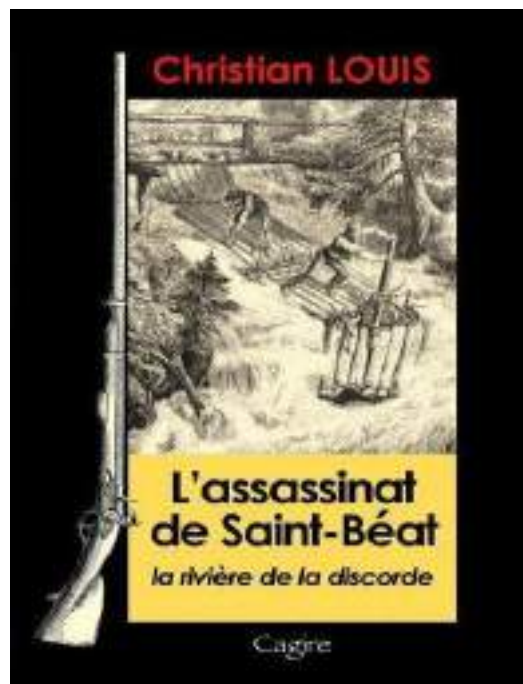
*... Effectivement, il n'y avait pas une demi-heure qu'il contemplait le paysage lorsque la brise vespérale lui apporta le son lointain des chants bachiques des Catalans. Ils étaient encore au bas de la montagne et il s'écoulerait au moins un quart d'heure avant qu'ils arrivassent à la cascade. Néanmoins Ranko, maintenant reposé, se leva et reprit sa marche vers l'espèce de ferme où ne manqueraient pas de s'arrêter les pillards. Il avait l'intention de prévenir les pauvres habitants du passage des redoutables miquelets, afin qu'ils missent, eux et ce qu'ils avaient de plus précieux, à l'abri. Il s'y restaurerait et se jetterait, avant leur arrivée, dans la forêt de hêtres et de sapins qui précède le Portillon. Il ne trouva que les pastours, le maître, sur la nouvelle de ce qui se passait dans la vallée, était parti depuis plusieurs jours avec sa femme et sa fille, laissant à ces garçons la garde des vaches ... Pendant que les bouviers sortaient les animaux des étables et les chassaient dans la montagne, avec l'aide des chiens, du côté opposé à celui où allaient venir les envahisseurs, il s'enfonça dans la forêt, en ayant soin de se tenir à une certaine distance du sentier ... Bientôt il entendit comme une rumeur, des cris, des juréments, des coups frappés sur les portes avec la crosse des mousquets. Les miquelets espéraient, sans doute, voyant une habitation, trouver du vin ou de quoi piller. Mais leur attente était déçue. La vacherie était déserte et la maison n'offrait à leur avidité que des meubles grossiers dont ils n'avaient que faire. Furieux de s'être ainsi leurrés, il se vengeaient sur les choses de ne pouvoir molester les gens ... Danko vit bientôt jaillir une rouge lueur, puis des flammes montant vers le ciel qu'elles empourprèrent, c'étaient les étables qui flambaient. Un grand bruit, puis un jaillissement d'étincelles, la toiture qui s'abîmait provoqua un long hurra des bandits qui s'éloignèrent en hurlant de joie du théâtre de leurs exploits ... ».*

**Christian LOUIS :**



Christian LOUIS est un professeur agrégé, artiste et auteur de très nombreux ouvrages.

Il est l'auteur du roman (3 tomes) « l'assassinat de Saint-Béat » qui relate un fait divers du 10 janvier 1781, l'assassinat de Bertrand de FONDEVILLE, propriétaire du château de Saint-Mamet.



**Marcel LUGUET (1865 – 1934) : Homme de lettre, écrivain né à Fontenay-le-Comte (Vendée)**

**Poèmes : Feu d'automne à Saint-Mamet**

Les haricots sont arrachés,  
Le sarrasin couche ses rouilles  
Près des maïs empanachés ;  
Le ciel du Venasque se brouille ...  
Saint-Mamet au petit clocher pointu,  
De grisailles paisiblement vêtu,  
Voit épars dans les champs de grands tas de fumées,  
Avec des flammes de temps en temps rallumées  
Par un retour de brise aux braises des fétus.  
Dans la montagne un coup de mine  
Surprend les vaches qui ruminent.  
Des bruits piétinent le matin,  
Dont les geais aigrement se plaignent ;  
En petits hérissons châtaîns  
Au sentiers pleuvent les châtaignes.  
La broussaille des champs finit au feu,  
Et la broussaille humaine où elle peut.  
On abat des géants dans la montagne rousse  
Sous les coups on dirait que la montagne tousse.  
Puis avec les géants sur leurs chars, les grands bœufs,  
Tout graves de ce qu'ils charrient,  
S'en vont en file à la scierie.  
Quelque chose vient d'effleurer  
Les jours dorés. En larmes lentes  
Filtrant d'en haut, on voit pleurer



Tous les rochers le long des pentes.  
Aux nerfs vibrant comme des harpes  
Ou comme des forêts humaines,  
La sensualité du passé se déchaîne,  
Sonnant éperdument l'érotique hallali  
Des fantômes qui nous escortent.  
Les corps sont ivres d'âmes mortes.

### **Nuits d'autan sur la Pique**

L'affolement des nuits s'orchestre ;  
Les corps sont ivres d'âmes mortes.  
Sur les orgues de la montagne un vent d'autan  
Joue en majeur d'effrénés concertos sylvestres.  
Les corps sont ivres d'âmes mortes.  
Et puis voici, dessus flottant,  
Le thème des eaux cantatrices  
Qu'entre les arbres et les rocs leur course emporte  
Aux détours, gouffre d'ombre, où leurs voix se meurtrissent  
Contre les vieux murs de jardin.  
Et puis voici, dessous noyées,  
Que les blêmissements soudains  
De quels rayons lunaires d'outre-tombe écharpent,  
Les terres du silence où se sont coudoyées  
Toutes les foules de l'oubli.

## Jean MOREAS (1856 – 1910)

Ioánnis A. PAPADIAMANTOPOULOS dit Jean MOREAS, né à Athènes le 15 avril 1856 et mort à Saint-Mandé (Seine) le 30 mars 1910, est un poète symboliste grec d'expression française.



en toute sympathie  
Jean Moréas



En 1881 il souffre d'une réelle dépression et vient retremper son corps fatigué aux sources de Luchon. Il y reviendra en 1883.

*Hautes sierras aux gorges nues,  
Lacs d'émeraude et de lapis,  
Isards dans les fourrés tapis,  
Aigles qui planez par les nues ;  
Sapins sombres aux larges troncs,  
Fondrières de Pentécade  
Où chante la fraîche cascade  
Derrière les rhododendrons ;*

Le 13 juillet 1884, est publié dans « Lutèce », un nouveau conte de Jean MORLEAS, dédié à Paul ARENE, qui est inspiré par un souvenir dans les Pyrénées Deux univers constituent Saint-Mamet : Le Burbe, "d'où nous descendons" et l'avenue de Gascogne "chemin neuf" décrit par Jean Moréas, qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, rejoint la vie mondaine de Luchon. Le cadre nous fait pressentir un village dans la région luchonnaise qui doit être très vraisemblablement Saint-Mamet :

*« Elle s'en va, toute droite et longue, longue et poudreuse sous l'ardent soleil, l'unique rue du village, avec sa bordure de masures blanchies à la chaux et recouvertes de chaume, avec tout au bout, sa petite église délabrée, où le cadran postiche marque toujours la même heure depuis tant d'années. Au-dessus, la montagne aux sapinières crépues comme des têtes de nègres, où au fond bleussent les glaciers vierges. Au-delà, le gave plein de truites, s'acharnant contre les rocs de son lit, sous le petit pont que de lourds véhicules, débordants de fourrage, font trembler sous leur poids ... ».*

Dans ce cadre, une pauvre goitreuse de vingt ans, « le pied s'aplatissant sous l'espadrille », traîne une lamentable existence sous les taquineries et les quolibets de la jeunesse sans pitié, « *As oun galan, innoucento ?* » demande-t-elle, avec de grands rires, lorsqu'elle rencontre la malheureuse enfant, et ce sont diverses réflexions plus ou moins grivoises.

Un jour un ivrogne, le garde champêtre MIQUELAS, culbute la jeune fille dans un fossé et, peu après, apparaissent les traces de ce qu'une morale rigide appelle un déshonneur. La vertueuse madame LAFONT, chez qui elle travaille, chasse la déshéritée qui s'enfuit dans la campagne. « *La nuit était délicieuse. La lune nimbée d'argent brillait sur la montagne apaisée. On entendait les chiens hurler au loin, et l'eau clapoter sous le pont. Une douce brise parfumée de framboise, bruissait dans les lamelles des pins. L'esprit de la pauvre Innoucento revit encore ce jour où le garde-champêtre l'emporte dans le taillis, et sur ses lèvres minces un sourire doux et amer à la fois passe furtivement. Elle regarde son ventre gonflé, le palpa avec curiosité. Puis, comme si un éclair subi, traversait son cerveau enténébré, elle se mit à sangloter ... La lune s'était cachée derrière les hautes futées, l'Innoucent regarda un instant l'eau brunie s'engouffrant avec un lugubre fracas au fond des rocs pointus, puis elle escalada le parapet, et se jeta sans un cri dans la rivière* ».

La nouvelle de « L'Innoucento », publiée le 13 juillet 1884 et reprise en 1886 dans *Le Thé chez Miranda*, marque un retour au réalisme brutal inspiré par l'animalité du peuple luchonnais. C'est la sombre histoire d'une innocente difforme et pitoyable, qui, victime pendant son sommeil du désir d'un ivrogne, le garde-champêtre Miquélas, est chassée par sa patronne lorsque sa grossesse devient trop visible, et va se jeter dans la rivière sans un mot. Le cadre est toujours celui de la « délicieuse vallée de Bagnères » et, plus précisément, semble-t-il, du petit village de Saint-Mamet que l'on reconnaît à son petit pont sur la Pique, à sa longue et unique rue, aux sombres sapinières qui le dominent. La chaleur étouffante d'un après-midi de juillet, le charme d'une nuit parfumée permettent à l'auteur des descriptions recherchées, de « style artistique ». Toutefois la couleur locale se manifeste sous la forme d'une phrase en dialecte, assez mal transcrite (« *As oun galan Innoucento ?* ») et de noms ou surnoms très régionaux (Innoucento, Miquélas, Madame Lafont, la patronne). Le personnage de la victime mérite quelque attention tant il rappelle les « nains mendiants » des textes antérieurs : « Une grosse tête difforme, engoncée dans des épaules mal équarries, des yeux trop petits, falotement brillants, de vrais yeux de crétin ; la bouche fendue jusqu'aux oreilles avec des lèvres minces et des dents déjà toutes moussues. Les bras trop longs, la main trop large, le pied s'aplatissant dans l'espadrille. » Cet être purement animal n'aura qu'un éclair de lucidité : elle se mettra à sangloter à l'instant de son suicide. Une telle description confirme que **Moréas**, attiré à Luchon par l'agrément d'une vie facile et mondaine, fut comme obsédé par ce qu'il découvrit aussi de rusticité primitive chez certains êtres conçus à l'image de la sauvagerie grandiose du paysage.

**Emile POUVILLON (1840 – 1906) :**

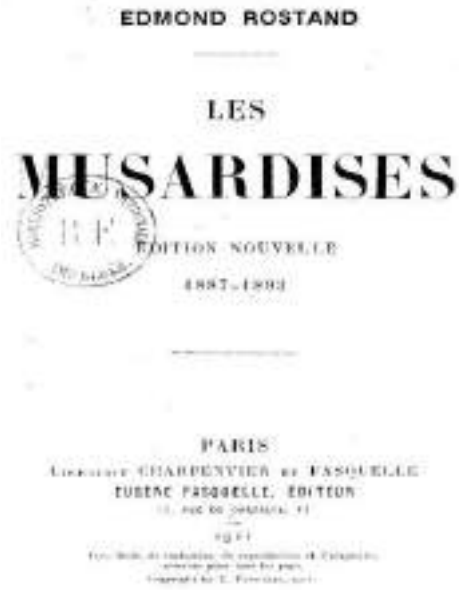
Paul Antoine Emile POUVILLON est un écrivain né le 10 octobre 1840 à Montauban et décédé le 7 octobre 1906.



De 1898 à sa mort il devient un des chroniqueurs réguliers du quotidien toulousain « *La Dépêche* ». Dans un article, Pierre PAUVILLON a réuni des chroniques touristiques données par Emile POUVILLON, son père. Jean MOREAS connaissait bien Emile POUVILLON, dont il appréciait l'œuvre et le talent :

*« Chaque village, dit PAUVILLON, a ses goîtreux, ses innocents qui gloussent en se dandinant, la main tendue pour l'aumône ... Puis il raconte comment, à l'entrée u val de Burbe, il rencontra, au bord d'un fossé, accroupie dans l'herbe, une vieille édentée. Elle était sortie pour faire sa provision de bois ; mais, ses forces l'ayant trahie, elle se laissa choir avec sa cognée. La vieille se lamentait : son mari était tombé dans un précipice, son fils avait disparu dans une tourmente de neige, elle restait seule et pauvre ». Cette rencontre m'a dit POUVILLON (à Jean MOREAS), « m'a gâté le paysage. J'en veux au soleil d'éclairer tant de détresse, j'en veux aux fleurs de déguiser tant de noirceur ... C'est fort bien ; mais il ne faut pas trop déranger la Nature ... Du haut de la montagne, j'ai vu la Garonne se dérouler étroite et rapide. En bas, j'ai prié dans l'église rustique de Saint-Mamet qui a peine à se défendre contre l'invasion des poules et des porcs ... ».*





Le carillon de Saint-Mamet  
Tinte quand d'or le ciel se teinte ;  
Comme si le soir s'exprimait,  
Le carillon de Saint-Mamet,  
Mystérieusement se met  
À tinter dans l'air calme... il tinte,  
Le carillon de Saint-Mamet,  
Tinte, quand d'or le ciel se teinte

Qui plaint-il, qu'est-ce qu'il promet,  
Ce chant de promesse et de plainte  
Plaint-il les gens de Saint-Mamet  
Ou bien nous... Est-ce qu'il promet  
Le pardon du mal qu'on commet  
Dans l'âpre course où l'on s'éreinte ?  
Qui plaint-il ? qu'est-ce qu'il promet,  
Ce chant de promesse et de plainte ?

Mon cœur, croyant qu'on lui parlait,  
Frisonnait à ce chant qui tinte,  
Quand j'étais un enfantelet  
Mon cœur croyait qu'on lui parlait...  
A je voudrais encor qu'il ait  
Cette délicieuse crainte  
Mon cœur, croyant qu'on lui parlait,  
Frisonnait à ce chant qui tinte

Levant les yeux de son ourlet,  
La servante disait : « il tinte »  
Et regardait vers le volet,  
Levant les yeux de son ourlet  
Ce tintement la consolait,  
D'être à d'humbles choses astreintes  
Levant les yeux de son ourlet,  
La servante disait : « il tinte »

La femme qui nous vend le lait  
Se signait maintes fois et mainte ;  
Vite mettant son capulet,  
La femme qui nous vend du lait  
Vers la petite église allait ;  
Et, des morts traversant l'enceinte,  
La femme qui nous vend du lait  
Se signait maintes fois et mainte

Le carillon de Saint-Mamet  
Ne tintait pas mieux qu'il ne tinte ;  
Mais, alors, comme il nous charmait,  
Le carillon de Saint-Mamet  
La mère de la mère aimait  
L'écouter, la bougie éteinte...  
Le carillon de Saint-Mamet  
Ne tintait pas mieux qu'il ne tinte

Mais notre vie, alors, coulait  
Plus profonde d'être restreinte  
Comme un ruisseau sur le galet,  
Ah, notre vie, alors, coulait  
Nous n'avions qu'un petit valet,  
Mais qui chantait une complainte...  
Et notre vie, alors coulait  
Plus profonde d'être restreinte

Le carillon tintait, fluet !  
Au salon de perse déteinte  
Ma sœur jouait un menuet.  
Mais, quand tintait le son fluet,  
Le menuet diminuait  
Pour écouter le son qui tinte...  
Le son, alors, entraît, fluet,  
Au salon de perse déteinte

Dieu pourrait-on si l'on voulait,  
Te ravoïr, simplicité sainte ?  
Reboïre au premier gobelet ?  
Le pourrait-on si l'on voulait ?  
C'est pourtant d'un ognon bien laid  
Qu'on revoit leurir la jacinthe  
Dieu, pourrait-on, si l'on voulait,  
Te ravoïr, simplicité sainte ?

Une étoile se rallumait  
Sur le val, obscur labyrinthe,  
Au-dessus de chaque sommet  
Une étoile se rallumait  
Quand la cloche de Saint-Mamet  
Tintait... Oh si, lorsqu'elle tinte,  
Une étoile se rallumait  
Sur la vie, obscur labyrinthe

O carillon de Saint-Mamet,  
Tinte, quand d'or le soir se teinte  
Dans l'air bleu qui nous le transmet,  
O carillon de Saint-Mamet,  
Tinte ce tintement qui met  
Plus de calme en notre âme... tinte,  
O carillon de Saint-Mamet,  
Tinte, quand d'or le soir se teinte

**Bernard SARRIEU (1875 – 1935) : Le village de Saint-Mamet**

Connaissez-vous mon cher village,  
Mon village riant et frais ?  
La pureté de l'air sauvage  
De lui ne s'éloigne jamais.

Le torrent le sépare à peine  
De la cité qui se prétend  
Des monts pyrénéens la reine ;  
Lui, c'est à droite qu'il s'étend.

Tout en travers de la vallée,  
De la rivière au brun rocher,  
Court d'abord une longue allée  
Qui conduit droit au fin clocher.

De là, le coup d'œil est splendide :  
D'un côté, les fonds vaporeux  
Par où fuit la Pique rapide,  
Et, de l'autre les ports neigeux.

Mais les maisons les plus antiques  
Dorment au pied du vert coteau  
Qui protège leurs toits rustiques  
Et les ruines du château.

Leur foule au soleil clair s'étale,  
Se serre comme en bataillon,  
Bordant le ruisseau de Sescale  
Et le chemin du Portillon.

Formant une brillante masse  
D'ardoises et de chaumes roux,  
Rangés à l'entour de la place  
Qui s'allonge devant chez nous

Bernard SARRIEU est né à Montauban en 1875, son père, Pierre-Joseph SARRIEU était né à Saint-Mamet en 1838, ainsi que son-grand-père Jean SARRIEU, instituteur et maire du village, qui était né en 1813, ainsi que son arrière-grand-père Pierre SARRIEU qui était né en 1777 et qui était marié avec Marie SACARRERE, fille de Joseph SACARRERE et petite fille de Louis SOURD SACARRERE, et ainsi de suite jusqu'au XVIème siècle et certainement plus. C'est pour cela que l'on dit de lui qu'il est « *d'une très ancienne famille de Saint-Mamet* ».

A 14 ans il était bachelier, à 17ans il était admis à l'Ecole Normale Supérieure parisienne de la rue d'Ulm, agrégé de philosophie à 22 ans, il a exercé une carrière universitaire comme professeur à Montauban. Mais sa passion était l'écriture et il écrivit beaucoup. Il entra dans le monde littéraire « *comme on entre en religion* » disait Jean CASTEX, un autre illustre Saint-Mamétois. Il chanta les sources, ... Bernard SARRIEU passait ses vacances à Saint-Mamet dans la maison paternelle. Son pays natal était tout pour lui, et il le témoigna en consacrant la plus belle partie de sa vie à le glorifier.

Il disait : « *Tous les ans nous allions à Saint-Mamet passer les grandes vacances. Là c'était une vie plus rustique à la fois et plus patriarcale, dans un site tout ensemble riant et grandiose, au charme pénétrant ; en plein village pastoral, au sein d'une famille nombreuse, groupée autour de vieillards vénérés ; au milieu d'une population de race fine et forte, de tempérament énergique, original, et qui avait assez bien conservé les usages des aïeux. On avait alors bien d'avantage de temps de courir, à travers les près fauchés, les bois de hêtres, les sapinières ; le loisir d'écouter le roulement des chars, les chants des bergers et les clochettes de troupeaux ...* ».



**Bernard SARRIEU**

Il est le fondateur de « *l'Escolo deras Pireneos* » qui a une revue annuelle « *era bouts de la mountanho* ». Il a publié une multitude d'écrits dans de nombreux domaines : la poésie (les 32000 vers d' « *Era Pireneido* » ou les recueils de poésies dont « *Sen Mamet et grand martyr* » ou « *l'ode au dieu Burbe* »), le théâtre, la philosophie, la toponymie, des biographies, un dictionnaire complet de la langue gasconne, une grammaire, des chansons. Il s'est surtout fait remarquer par ses travaux de linguistique ainsi qu'un travail énorme de collectage auprès des populations locales. Il a également fortement contribué à « l'invention » des groupes folkloriques.

Il est décédé le 5 janvier 1935 et est enterré au cimetière de Saint-Mamet. Jean-Louis de La VERDONIE écrivait pour son enterrement : « *Le cortège avance toujours depuis la gare de Luchon à l'entrée de Saint-Mamet qu'il a tant chéri ; nous traversons le pont et saluons la croix ... Le catafalque disparaît presque entièrement sous les couronnes et les fleurs ... Lentement on s'achemine vers la jolie petite église dont les cloches appellent à la prière et chantent le poète qui, inspiré par leur gai carillon, composa un si bel Angélus. L'édifice est rempli, tout le village est là ... Après la triste cérémonie, au cimetière, il y eut le discours vibrant d'émotions de monsieur LIZOP, Président de l'Escolo deras Pireneos. ... Mais nous sommes à la porte du cimetière. Après que le long cortège des amis eut témoigné aux derniers membres de la famille leur sympathie, madame Jean SARRIEU, dans un mouvement d'infinie tendresse, relevant son voile de deuil, donna à chaque petite luchonnaise costumées, un baiser fraternel ».*



**Inauguration du monument en 1936**



**Le monument aujourd'hui**

Le 6 septembre 1936, il reçut la reconnaissance de l'Ecole des Pyrénées en inaugurant un monument à sa mémoire, face à l'église de Saint-Mamet. C'est une statue en marbre blanc des Pyrénées, œuvre du sculpteur luchonnais Jean MENGUE, qui fut son ami. Un médaillon en bronze le représentant y a été encastré. De nombreuses personnalités prirent la parole dont le chanoine BEYLAC, oncle de Bernard SARRIEU. En 1936, dans des conditions extrêmement difficiles, avec des documents à demi effacés, Jean MENGUE concevait le médaillon, parfait de ressemblance, du grand félibre Bernard SARRIEU, à la mémoire duquel ses disciples et ses amis élevaient une stèle dans le vieux cimetière de Saint-Mamet.



**Stèle « Famille Bernard SARRIEU » dans le cimetière de Saint-Mamet**

Aujourd'hui une place du village porte également son nom.





**Paul VIGNE dit Paul VIGNE d'OCTON**, est né à Montpellier le 7 septembre 1859 et mort à Octon, le 20 novembre 1943 est un homme politique et écrivain français.



La source (feuilleton paru dans le journal « le Supplément » en 1911) :

« ... Le pic d'Arrouy avait perdu son air méchant, et de ses flans à sa cime, ses granits se teintaient de rose comme les rêves. Il n'y avait pas jusqu'à la maisonnette des gabelous espagnols et à l'antique chapelle de San Antonio tout à l'heure apparues à ses yeux mouillés de tristesse comme des ruines désolées ... Et même quand on fut un col, tout près des 4 sapins légendaires où, d'après un dicton pyrénéen, se marient les fiancés trop pressés pour attendre monsieur le maire, le vieux Zidore était si entrain qu'il risqua quelques inoffensives plaisanteries. Enfin ils s'engagèrent dans le val de Burbe dont les hêtraies et les prairies leur parurent avoir reverdi sous l'haleine du renouveau qui avait soufflé dans leur âme.

Et pour Lisette ce fut presque tous les jours désormais un voyage aussi agréable, non plus par cette même route de Saint-Mamet et du val de Burbe qu'en tout temps sillonnent les cheminaux et aussi à la saison, les baigneurs de Luchon venant au casino espagnol tenter la fortune, par la sente connue seulement de Garrigou, et que ses seuls pas avaient tracés au flancs de la montagne la plus escarpée, alors qu'il se livrait à la contrebande ... ».

### 13)- Morts pour la France – Conflit 1914/1918

L'inauguration du monument aux morts de la commune de Saint-Mamet a eu lieu le 8 août 1921. Monsieur BONNEMAISON, conseiller général, a fait un discours.



**Monument aux morts de Saint-Mamet**

**Jean BAJEUN**, né le 19 février 1891 à Saint-Mamet, fils de Pierre BAJEUN et d'Etienne PITEU

Soldat de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> régiment Mixte de Zouaves et Tirailleurs (1<sup>er</sup> RMZT) - Classe 1911 n° 1254 disparu le 6 octobre 1915 à Maison de Champagne (Marne)– Découvert à Rouvroy et reinterhumé au cimetière national de la ferme de Suippes, tombe n°3777

**Marcelin BILLAMATES**, né le 1<sup>er</sup> mai 1876 à Saint-Mamet, fils de Jean BILLAMATES et de Pierette LABONNE

Caporal au 14<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie – Classe 1896 n° 852 - décédé le 21 avril 1917 à Toulouse

**Léon Jean BURGALAT**, né le 1<sup>er</sup> mai 1895 à Saint-Mamet, fils de Louis BURGALAT et de Rose-Marie DEZCAZAUX

Soldat au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie coloniale du Maroc (1<sup>er</sup> RCIM) –Classe 1915 n° 59 - décédé le 15 mars 1919 dans la gare de Noisy-le-Sec

**Valery Guillaume CABARE**, né le 1<sup>er</sup> octobre 1892 à Saint-Mamet, fils de Jean CABARE et de Marguerite SARRIEU

Sergent au 7<sup>ème</sup> régiment d'infanterie – Classe 1912 n° 1396 – décédé le 14 janvier 1916 à Florent (Marne)

**Jean Michel DESCAZAUX**, né le 14 mars 1897 à Seix (Ariège), fils de Barthélémy DESCAZAUX et de Jeanne SARRIEU

Soldat au 118<sup>ème</sup> régiment d'infanterie – Classe 1917 n°1428 – décédé le 7 octobre 1917 à Jouy (Aisne) par agent vulnérant inconnu

**Bertrand Dominique DUSASTRE**, né le 6 janvier 1879 à Saint-Mamet, fils de Bertrand DUSASTRE et de Marguerite LUZENT

Soldat au 143<sup>ème</sup> régiment d'infanterie – Classe 1899 n° 1408 – décédé le 9 mars 1915 et inhumé à Souain-Sainte-Menehould (Marne)

**Jean Pierre LAURENS**, né le 4 février 1883 à Saint-Mamet, fils de Jean LAURENS et de Jeanne COUMET ?

Soldat au 59<sup>ème</sup> régiment d'infanterie – Classe 1903 n°1279 – décédé le 19 avril 1917 à Moronvilliers (Marne)

**Joseph Boubes OUSSET**, né le 26 mai 1880 à Juzet d'Izault – fils de Jean OUSSET et de Françoise BOUBES

Soldat à la 12<sup>ème</sup> compagnie de chasseurs forestiers – Classe 1900 n° 1412 – décédé le 23 octobre 1918 à l'hôpital d'Issoudun (Indre) de la grippe

**Paul Marius dit Firmin SARRIEU**, né le 11 octobre 1885 à Saint-Mamet, fils de Justin SARRIEU et d'Honorine SACARRERE

Soldat au 283<sup>ème</sup> régiment d'infanterie – Classe 1905 n°1339 – décédé le 10 juin 1918 à La Folie près de Magny-les-Compiègne (Oise) – 2 citations comme brancardier

**Bertrand SARRIEU**, né le 17 février 1885 à Saint-Mamet, fils de Jean SARRIEU et de Madeleine OUSTEAU

Soldat au 24<sup>ème</sup> régiment d'infanterie coloniale - Classe 1905 n°1299 – disparu le 24 septembre 1914 à Lacroix-sur-Meuse

**SUBERCAZE Paul** Dominique, né le 15 décembre 1896 à Bagnères-de-Luchon, fils de Jean SUBERCAZE et de Catherine RAYNAL

Soldat au 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie – classe 1916 n°164 – décédé le 9 juin 1918 dans les bois de Cammas à Bligny (Marne)

**UCHENG Jean-Marie**, né le 24 novembre 1892 à Alan, fils de Guillaume UCHENG et de Baptistine BOYER

Caporal au 20<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied – Classe 1910 n° 1439 – décédé le 17 octobre 1915 à Dourges (Pas-de-Calais)



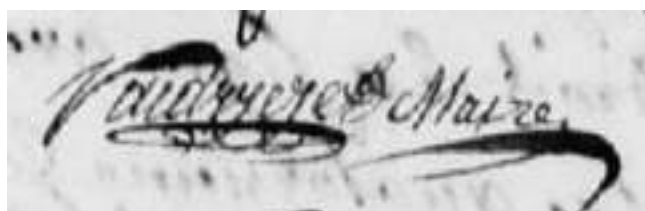
**Remarque** : Par rapport aux fiches militaires et aux divers sites spécialisés, deux noms sont absents sur ce monument :

- Henri SECRETAIN, né le 8 mai 1897 à Montluçon (Allier) et décédé le 21 février 1919 à l'hôpital de Cherbourg après son retour de captivité en Allemagne. Il est indiqué qu'il était domicilié à Saint-Mamet.
- Charles LAFORGUE, né le 9 novembre 1886 à Saint-Mamet, charpentier, marié le 11 juin 1912 à Montauban-de-Luchon avec Marie-Madeleine BURGALAT. Il est le fils de Jean LAFORGUE, tailleur, et de Françoise GOUCHAN, couturière, tous deux habitants de Saint-Mamet. Charles LAFORGUE, soldat au 417<sup>ème</sup> régiment d'infanterie a été déclaré « tué à l'ennemi » le 20 juillet 1916 à Belloy-en-Santerre (Somme). Son nom figure sur le monument aux morts de Montauban de Luchon.

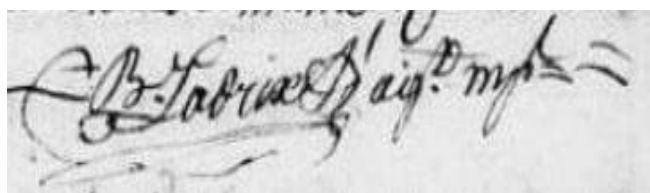


#### **14)- Les maires d'hier et d'aujourd'hui :**

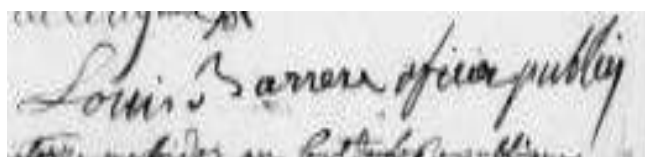
**SOURD SACARRERE Louis** de 1792 à 1796



**LADRIX Benoît** de 1796 à 1799 (officier municipal ou officier public en remplacement du maire)



**BARRERE Louis** de 1798 à 1799 (officier public)

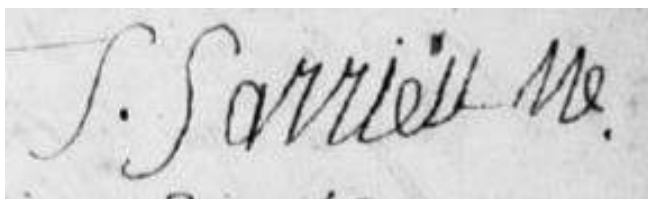




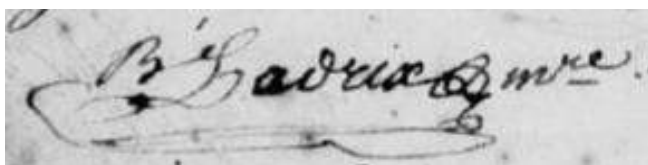
**SACARRERE Joseph** de 1799 à 1804

A handwritten signature in cursive script, reading "J. Sacarrere" followed by a large, decorative flourish.

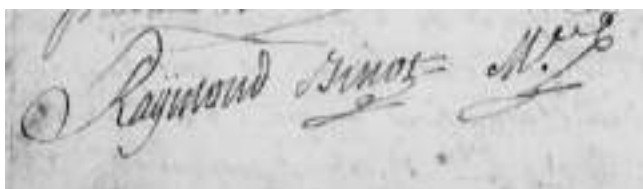
**SARRIEU Simon** de 1804 à 1809

A handwritten signature in cursive script, reading "S. Sarrieu" followed by a large, decorative flourish.

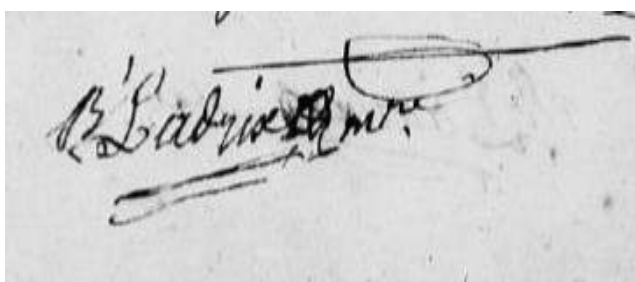
**LADRIX Benoit** de 1809 à 1810

A handwritten signature in cursive script, reading "B. Ladrix" followed by a large, decorative flourish.

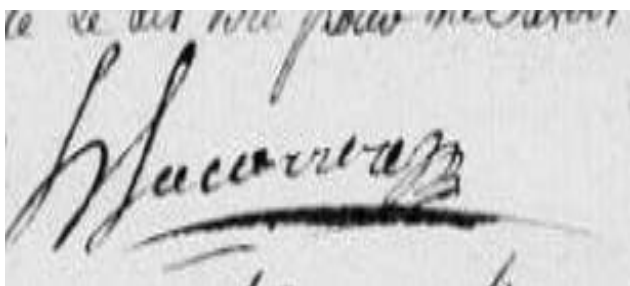
**BINOS Raymond** de 1810 à 1811

A handwritten signature in cursive script, reading "Raymond Binos" followed by a large, decorative flourish.

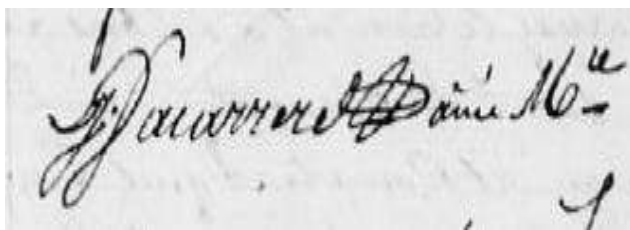
**LADRIX Benoît** de 1811 à 1826

A handwritten signature in cursive script, reading "B. Ladrix" followed by a large, decorative flourish.

**SACARRERE Honoré** de 1826 à 1832

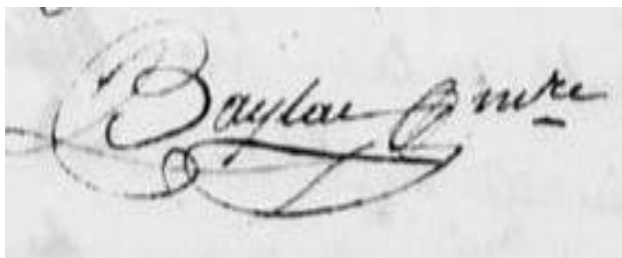
A handwritten signature in cursive script, reading "Honoré Sacarrere" followed by a large, decorative flourish.

**SACARRERE Louis Joseph** de 1832 à 1837



Handwritten signature in cursive script, appearing to read "Louis Joseph Sacarrere".

**BAYLAC Blaise** de 1837 à 1840



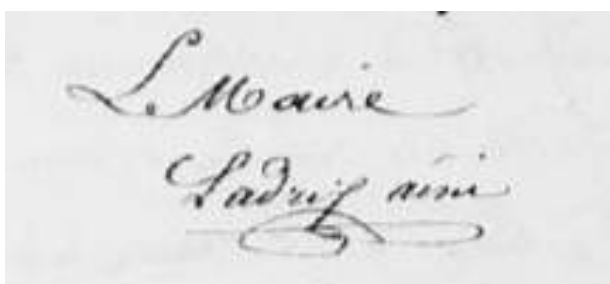
Handwritten signature in cursive script, appearing to read "Blaise Baylac".

**SACARRERE Pierre** de 1840 à 1856




Handwritten signature in cursive script, appearing to read "Pierre Sacarrere".

**LADRIX Louis** de 1856 à 1870



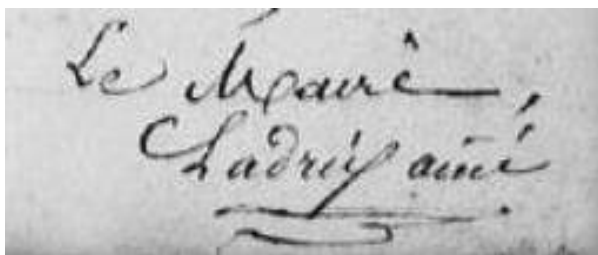
Handwritten signature in cursive script, appearing to read "Louis Ladrix".

**PASCAU Jean** de 1870 à 1876



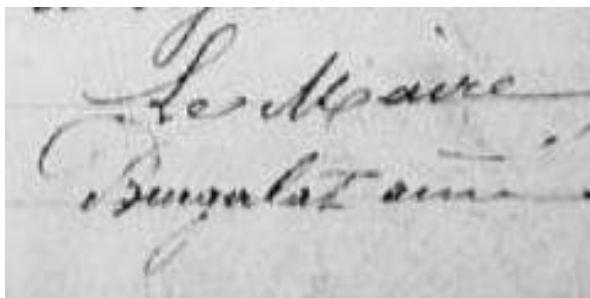
Handwritten signature in cursive script, appearing to read "Jean Pascau".

**LADRIX Louis** de 1876 à 1881



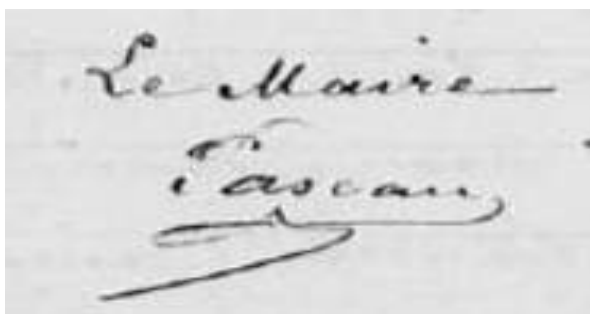
Le Maire,  
Ladrix aîné

**BURGALAT François** de 1881 à 1884



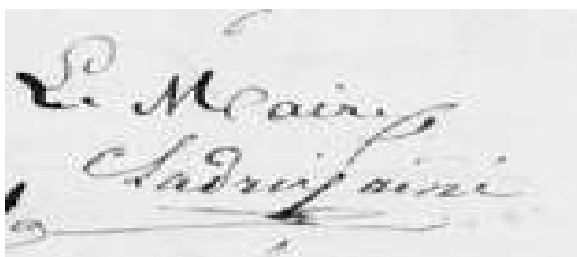
Le Maire  
Burgalat aîné

**PASCAU Jean-Baptiste** de 1884 à 1888



Le Maire  
Pascau

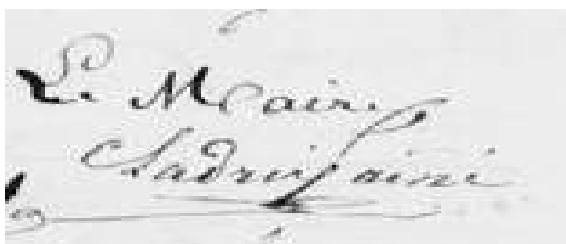
**LADRIX Louis** de 1888 à 1889



Le Maire  
Ladrix aîné

**SARRIEU Jean Carrabouy** élu au bénéfice de l'âge en 1889, s'est désisté pour Louis LADRIX

**LADRIX Louis** de 1892 (adjoint **Jean PASCAU**) à 1898



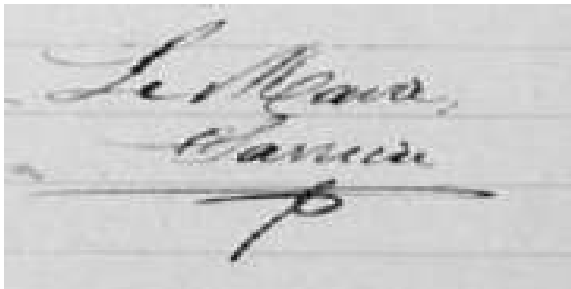
Le Maire  
Ladrix aîné

**LADRIX Célestin** de 1898 à 1900



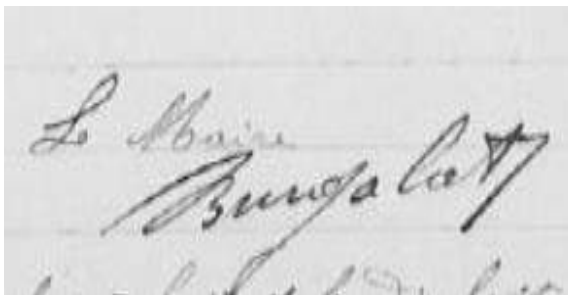
A handwritten signature in cursive script, appearing to read "C. Ladrix", written on a piece of lined paper.

**SARRIEU Pierre** de 1900 à 1908



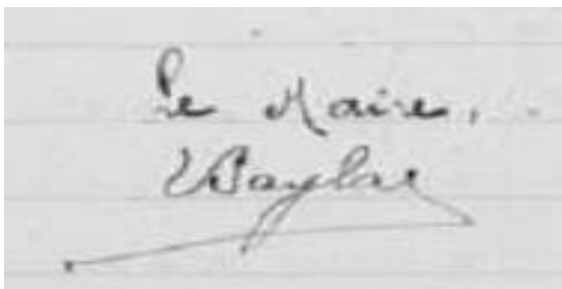
A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Le Maire, Sarrieu", written on a piece of lined paper.

**BURGALAT Louis** de 1908 à 1919



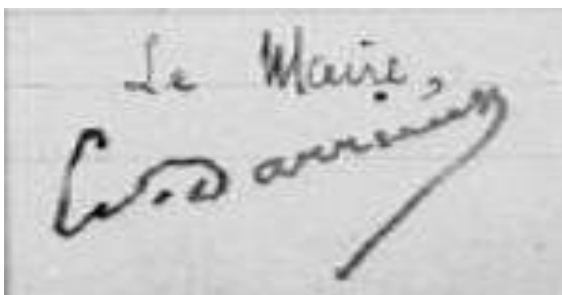
A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Le Maire, Burgalat", written on a piece of lined paper.

**BAYLAC Pierre** de 1919 à 1929



A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Le Maire, Baylac", written on a piece of lined paper.

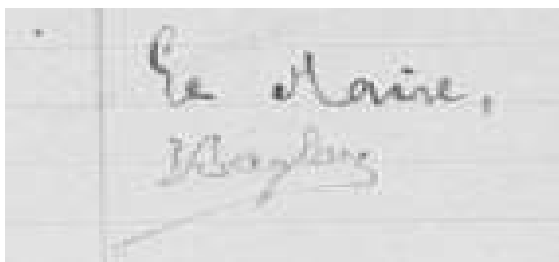
**SARRIEU Edouard** de 1929 à 1932



A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Le Maire, Sarrieu", written on a piece of lined paper.



**BAYLAC Pierre** de 1932 à 1935



Le Maire,  
Baylac

**SARRIEU Jean** de 1935 à 1945



Le Maire,  
Sarrieu

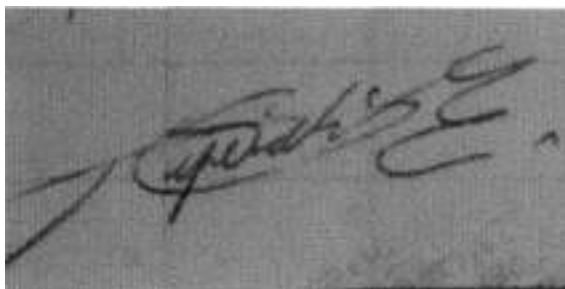
**SEMELY Jean-Marie** de 1945 à 1953



Le Maire,  
Semely

SAINT-ALANET  
MAIRIE  
(Pyr.-Gne)

**CAPDEVILLE Alexandre** de 1953 à 1965



Capdeville

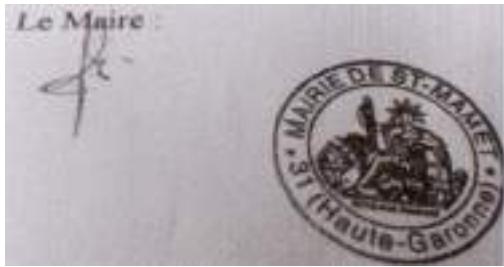
**BURGALAT Jean (Louis)** de 1965 à 1993



Le Maire,  
Burgalat

Mairie de St-Alanet (Pyr.-Gne)

**OUSTEAU Guillaume** de 1993 à 1999



**DOUMENQ Siméon** de 1999 à 2000



**SAINT-MARTIN Yvon** de 2001 à aujourd'hui



**Monsieur Yvon SAINT-MARTIN**, actuel maire de Saint-Mamet

## **15)- Conclusion :**

A rédiger

## **16)- Sources :**

Wikipedia

Archives départementales de la Haute-Garonne

Geneanet

Gallica

Mémoire des hommes

La Revue de Comminges

Juzet-de-Luchon et son Histoire – Jacques BERGEON

Les voyages de monsieur Guillaume MALESHERBES dans les Pyrénées en 1767 – Pierre C. LAMICQ

Voyages en France – Arthur YOUNG

20 journées d'un touriste au pays de Luchon – Stéphane LIEGEARD

Grappillages Onésiens – Henri BEGUE

Du bleu ! – Emilienne EYCHENNE

La manufacture de bleu azur de Saint-Mamet – Abbé François MARSAN

Histoire spéciale et pittoresque de Bagnères de Luchon et de vallées environnantes – H. CASTILLON

Guide-manuel du touriste et du baigneur à Bagnère de Luchon – E. PARIS

Le Monde Illustré n° 56 du 8 mai 1858

Une voix des montagnes ou Bagnères –de-Luchon et ses harmonies – Louis FERRERE

Aperçu du Luchonnais sous la Révolution par le voyage de l'abbé de LAMOTHE-VEDEL– Serge BRUNET

Autour de Luchon – Maurice GOURDON

De quelques inventaires en Haut-Comminges au XVIIIème siècle – Paul BARRAU de LORDE

Autour des clochers du canton de Luchon – P. BARRAU de LORDE

Le verrou glaciaire de Castelvielh – Gaston ASTRE

Le mégalithe à l’oiseau du seuil de Burbe – Gaston ASTRE

L’abri sous-roche de Berdot et son origine – Gaston ASTRE

Le granite fluidal de Saint-Mamet – Gaston ASTRE

Les eaux du Prat de la Hount – Gaston ASTRE

Les rochers de Saint-Mamet et les cavités semi-miarolitiques de leur pegmatite – Gaston ASTRE

Documents de géologie luchonnaise – Gaston ASTRE

Le gîte à cummingtonite de Saint-Mamet – Gaston ASTRE

Le haut-Aran – Maurice GOURDON

La Pique et les foires de Piqué – S.M.

Signets et marques du pays de Luchon au XVIème siècle – Léon BAURIER

Signets et marques d’objets dans le pays de Luchon – Bernard SARRIEU

Autour des cloches du canton de Luchon –

Hommage à Bernard SARRIEU – Jean CASTEX

Huguenots en Comminges – Abbé J. ESTRADÉ

Revue « l’Archer » n°8 - septembre octobre 1935

Autrefois Bagnères-de-Luchon, Tome I et II – Jean-Bernard FRAPPE

Le pays de Luchon – Philippe FRANCASTEL

Luchon et son passé – Henri PAC

Eglises du pays de Luchon – Henri PAC

Le carnaval en pays de Luchon (1880 – 1950) – Serge BRUNET

Rites païens en pays de Luchon – Serge BRUNET

Histoire du Château de Saint-Mamet – Christophe THOMAS

Sainte Christine – Christophe et Karine THOMAS

Bernard FORGUE, dernier représentant de l’ordre de Malte – Christophe THOMAS

La guerre de l’indépendance dans le Val d’Aran (1808 – 1815) – A. SARRAMON

Plan de prévention des risques naturels prévisibles – Préfecture Haute Garonne 2000

Plan Local d’Urbanisme de la commune de Saint-Mamet du 28/08/2018



Le patrimoine des communes de la Haute-Garonne

L'histoire des Présidents de la République – Les grandes unes de la Dépêche

Randonnées architecturale en ville d'eau : Bagnères de Luchon – Denis PINEL

Collections du musée de Luchon

Les salles SAUDINOS du musée de Luchon –Musée de Luchon

Revue d'histoire locale de Colomiers

-----

Merci à Mmes Christine BILLAMATES et Béatrice CLOUZET du service administratif de la mairie de Saint-Mamet pour leur aide

Merci à Messieurs Serge BRUNET et Christophe THOMAS pour leurs conseils et leurs informations

Merci au secrétariat du golf de Luchon



Contact : [alain.chevalier31@yahoo.fr](mailto:alain.chevalier31@yahoo.fr)

Tel : 06 83 83 64 13